This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

HD WIDENER
HW BE67 /

Digitized by Google

39551.5

HARVARD COLLEGE
LIBRARY

FROM THE BEQUEST OF
CHARLES SUMNER
CLASS OF 1830
Senator from Massachusetts
FOR BOOKS RELATING TO
POLITICS AND FINE ARTS

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

OEUVRES

COMPLETES

DE

VOLTAIRE.

Digitized by Google

Digitized by Google

OEUVRES

COMPLETES

DE

VOLTAIRE.

17

TOME DIX-SEPTIEME.

DE L'IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE-TYPOGRAPHIQUE.

1785.

101-14

Digitized by Google

39551.5

1874, April 28.
Bequest of
Hon. Chas. Sumner,
of Boston.
(H.U. 1830)

Digitized by Google

ESSAI
SUR
LES MOEURS
ET
L'ESPRIT DES NATIONS,
ET SUR LES PRINCIPAUX FAITS
DE L'HISTOIRE
DEPUIS CHARLEMAGNE
JUSQU'A LOUIS XIII

Digitized by Google

Digitized by Google

ESSAI

SUR LES MOEURS

ET L'ESPRIT DES NATIONS.

CHAPITRE X.

Suite de l'établiſſement du chriſtianiſme. Comment Conſtantin en fit la religion dominante. Décadence de l'ancienne Rome.

Le règne de *Conſtantin* eſt une époque glorieuſe pour la religion chrétienne qu'il rendit triomphante. On n'avait pas beſoin d'y joindre des prodiges ; comme l'apparition du *Labarum* dans les nuées, ſans qu'on diſe ſeulement en quel pays cet étendard apparut. Il ne fallait pas écrire que les gardes du *Labarum* ne pouvaient jamais être bleſſés. Le bouclier tombé du ciel dans l'ancienne Rome, l'*Oriflamme* apportée à St *Denis* par un ange, toutes ces imitations du *Palladium* de Troye ne ſervent qu'à donner à la vérité l'air de la fable. De ſavans antiquaires ont ſuffiſamment réfuté ces erreurs que la philoſophie déſavoue, et que la critique détruit. Attachons-nous ſeulement à voir comment Rome ceſſa d'être Rome.

Digitized by Google

Pour développer l'hiſtoire de l'eſprit humain chez les peuples chrétiens, il fallait remonter juſqu'à *Conſtantin*, et même au-delà. C'eſt une nuit dans laquelle il faut allumer ſoi-même le flambeau dont on a beſoin. On devrait attendre des lumières d'un homme tel qu'*Eusèbe*, évêque de Céſarée, confident de *Conſtantin*, ennemi d'*Athanaſe*, homme d'Etat, homme de lettres, qui le premier fit l'hiſtoire de l'Egliſe.

Eusèbe, hiſtorien romaneſque.

Mais qu'on eſt étonné quand on veut s'inſtruire dans les écrits de cet homme d'Etat, père de l'hiſtoire eccléſiaſtique!

On y trouve, à propos de l'empereur *Conſtantin*, que » DIEU a mis les nombres » dans ſon unité, qu'il a embelli le monde » par le nombre de deux, et que par le nombre » de trois il le compoſa de matière et de » forme; qu'enſuite ayant doublé le nombre » de deux, il inventa les quatre élémens: » que c'eſt une choſe merveilleuſe qu'en » feſant l'addition d'un, de deux, de trois et » de quatre, on trouve le nombe de dix, qui » eſt la fin, le terme et la perfection de l'unité; » et que ce nombre dix ſi parfait, multiplié » par le nombre plus parfait de trois, qui eſt » l'image ſenſible de la Divinité, il en réſulte » le nombre des trente jours du mois. (*a*)

(*a*) *Euſèbe*, Panégyrique de *Conſtantin*, chap. IV et V.

Digitized by Google

C'eſt ce même *Euſèbe* qui rapporte la lettre dont nous avons déjà parlé, d'un *Abgare*, roi d'Edeſſe, à JESUS-CHRIST, dans laquelle il lui offre ſa *propre ville qui eſt aſſez propre*, et la réponſe de JESUS-CHRIST, au roi *Abgare*.

Il rapporte, d'après *Tertullien*, que ſitôt que l'empereur *Tibère* eut appris par *Pilate* la mort de JESUS-CHRIST, *Tibère* qui chaſſait les juifs de Rome, ne manqua pas de propoſer au ſénat d'admettre au nombre des dieux de l'Empire, celui qu'il ne pouvait connaître encore que comme un homme de Judée, que le ſénat n'en voulut rien faire, et que *Tibère* en fut extrêmement courroucé.

Il rapporte, d'après *Juſtin*, la prétendue ſtatue élevée à *Simon le magicien*; il prend les juifs thérapeutes pour des chrétiens.

C'eſt lui qui, ſur la foi d'*Hégéſippe*, prétend que les petits neveux de JESUS-CHRIST par ſon frère *Jude*, furent déférés à l'empereur *Domitien*, comme des perſonnages très-dangereux qui avaient un droit tout naturel au trône de *David*; que cet empereur prit lui-même la peine de les interroger, qu'ils répondirent qu'ils étaient de bons payſans, qu'ils labouraient de leurs mains un champ de trente-neuf arpens, le ſeul bien qu'ils poſſédaſſent.

Il calomnie les Romains autant qu'il le peut, parce qu'il était aſiatique. Il oſe dire

Digitized by Google

que de son temps le sénat de Rome sacrifiait tous les ans un homme à *Jupiter*. Est-il donc permis d'imputer aux *Titus*, aux *Trajan*, aux divins *Antonins* des abominations dont aucun peuple ne se souillait alors dans le monde connu?

C'est ainsi qu'on écrivait l'histoire dans ces temps où le changement de religion donna une nouvelle face à l'Empire romain. *Grégoire* de Tours ne s'est point écarté de cette méthode, et on peut dire que jusqu'à *Guichardin* et *Machiavel*, nous n'avons pas eu une histoire bien faite. Mais la grossièreté même de tous ces monumens nous fait voir l'esprit du temps dans lequel ils ont été faits, et il n'y a pas jusqu'aux légendes qui ne puissent nous apprendre à connaître les mœurs de nos nations.

Conduite de *Constantin*.

Constantin, devenu empereur malgré les Romains, ne pouvait être aimé d'eux. Il est évident que le meurtre de *Licinius*, son beau-frère, assassiné malgré la foi des sermens; *Licinien*, son neveu, massacré à l'âge de douze ans; *Maximien*, son beau-père, égorgé par son ordre à Marseille; son propre fils *Crispus*, mis à mort après lui avoir gagné des batailles; son épouse *Fausta*, étouffée dans un bain, toutes ces horreurs n'adoucirent pas la haine qu'on lui portait. C'est probablement la raison qui lui fit transférer le siége de l'Empire à Byzance. On trouve dans le code théodosien un édit de

Digitized by Google

Conſtantin, où il déclare *qu'il a fondé Conſtantinople par ordre de* DIEU. Il feignait ainſi une révélation pour impoſer ſilence aux murmures. Ce trait ſeul pourrait faire connaître ſon caractère. Notre avide curioſité voudrait pénétrer dans les replis du cœur d'un homme tel que *Conſtantin*, par qui tout changea bientôt dans l'Empire romain ; ſéjour du trône, mœurs de la cour, uſages, langage, habillemens, adminiſtration, religion. Comment démêler celui qu'un parti a peint comme le plus criminel des hommes, et un autre comme le plus vertueux ? Si l'on penſe qu'il fit tout ſervir à ce qu'il crut ſon intérêt, on ne ſe trompera pas.

De ſavoir s'il fut cauſe de la ruine de l'Empire, c'eſt une recherche digne de votre eſprit. Il paraît évident qu'il fit la décadence de Rome. Mais en tranſportant le trône ſur le Boſphore de Thrace, il poſait dans l'Orient des barrières contre les invaſions des barbares qui inondèrent l'Empire ſous ſes ſucceſſeurs, et qui trouvèrent l'Italie ſans défenſe. Il ſemble qu'il ait immolé l'Occident à l'Orient. L'Italie tomba quand Conſtantinople s'éleva. Ce ſerait une étude curieuſe et inſtructive que l'hiſtoire politique de ces temps-là. Nous n'avons guère que des ſatires et des panégyques. C'eſt quelquefois par les panégyriques même qu'on peut trouver la vérité. Par exemple,

Digitized by Google

on comble d'éloges *Conſtantin* pour avoir fait dévorer par les bêtes féroces, dans les jeux du cirque, tous les chefs des Francs, avec tous les priſonniers qu'il avait faits dans une expédition ſur le Rhin. C'eſt ainſi que furent traités les prédéceſſeurs de *Clovis* et de *Charlemagne*. Les écrivains qui ont été aſſez lâches pour louer des actions cruelles, conſtatent au moins ces actions, et les lecteurs ſages les jugent. Ce que nous avons de plus détaillé ſur l'hiſtoire de cette révolution, eſt ce qui regarde l'établiſſement de l'Egliſe et de ſes troubles.

Ce qu'il y a de déplorable, c'eſt qu'à peine la religion chrétienne fut ſur le trône, que la ſainteté en fut profanée par des chrétiens qui ſe livrèrent à la ſoif de la vengeance, lors même que leur triomphe devait leur inſpirer l'eſprit de paix. Ils maſſacrèrent dans la Syrie et dans la Paleſtine tous les magiſtrats qui avaient ſévi contre eux; ils noyèrent la femme et la fille de *Maximin*; ils firent périr dans les tourmens ſes fils et ſes parens. Les querelles, au ſujet de la *Conſubſtantialité du Verbe*, troublèrent le monde et l'enſanglantèrent. Enfin, *Ammien Marcellin* dit que *les chrétiens de ſon temps ſe déchiraient entre eux comme des bêtes féroces.* (*) Il y avait de grandes

(*) *N. B.* Ces propres paroles ſe trouvent au livre XXII d'*Ammien Marcellin*, chap. V. Un miſérable cuiſtre de collége,

Digitized by Google

vertus qu'*Ammien* ne remarque pas : elles sont presque toujours cachées, sur-tout à des yeux ennemis, et les vices éclatent.

L'Eglise de Rome fut préservée de ces crimes et de ces malheurs ; elle ne fut d'abord ni puissante ni souillée ; elle resta long-temps tranquille et sage au milieu d'un sénat et d'un peuple qui la méprisaient. Il y avait dans cette capitale du monde connu sept cents temples, grands ou petits, dédiés aux dieux *majorum et minorum gentium*. Ils subsistèrent jusqu'à *Théodose* ; et les peuples de la campagne persistèrent long-temps après lui dans leur ancien culte. C'est ce qui fit donner aux sectateurs de l'ancienne religion le nom de *païens*, *pagani*, du nom des bourgades appelées *pagi*, dans lesquelles on laissa subsister l'idolâtrie, jusqu'au huitième siècle ; de sorte que le nom de païen ne signifie que paysan, villageois.

Donation de *Constantin*.

On sait assez sur quelle imposture est fondée la donation de *Constantin* ; mais cette pièce est aussi rare que curieuse. Il est utile de la transcrire ici pour faire connaître l'excès de l'absurde

ex-jésuite, nommé *Nonotte*, auteur d'un libelle intitulé : *Erreurs de V....*, a osé soutenir que ces paroles ne sont point dans *Ammien Marcellin*. Il est utile qu'un calomniateur ignorant soit confondu. *Nullas infestias hominibus bestias, ut sunt sibi ferales plerique christianorum, expertus.* Ammien. *Idem dicit Chrysostomus, homelia in Ep. Pauli ad Cor.* ajoute naïvement *Henri de Valois*, dans ses notes sur *Ammien*.

Digitized by Google

insolence de ceux qui gouvernaient les peuples, et l'excès de l'imbécillité des gouvernés. C'est *Constantin* qui parle. (*)

» Nous, avec nos Satrapes et tout le sénat, » et le peuple soumis au glorieux Empire, » nous avons jugé utile de donner au suc- » cesseur du prince des apôtres une plus » grande puissance que celle que notre séné- » rité et notre mansuétude ont sur la terre. » Nous avons résolu de faire honorer la sacro- » sainte Eglise romaine plus que notre puis- » sance impériale qui n'est que terrestre; et » nous attribuons au sacré siége du bien- » heureux *Pierre* toute la dignité, toute la » gloire et toute la puissance impériale. Nous » possédons les corps glorieux de St *Pierre* et » de St *Paul*, et nous les avons honorable- » ment mis dans des caisses d'ambre, que la » force des quatre élémens ne peut casser. » Nous avons donné plusieurs grandes posses- » sions en Judée, en Gréce, dans l'Asie, dans » l'Afrique et dans l'Italie, pour fournir aux » frais de leurs luminaires. Nous donnons, en » outre, à *Silvestre* et à ses successeurs notre » palais de Latran, qui est plus beau que tous » les autres palais du monde.

(*) Voyez l'ouvrage connu sous le titre de *Décret de Gratien*, où cette pièce est insérée. Ce décret est une compilation faite par *Gratien*, bénédictin du douzième siècle.

Digitized by Google

» Nous lui donnons notre diadême, notre
» couronne, notre mitre, tous les habits
» impériaux que nous portons, et nous lui
» remettons la dignité impériale, et le com-
» mandement de la cavalerie. Nous voulons
» que les révérendiſſimes clercs de la ſacro-
» ſainte romaine Egliſe jouiſſent de tous les
» droits du ſénat. Nous les créons tous pa-
» trices et conſuls. Nous voulons que leurs
» chevaux ſoient toujours ornés de capa-
» raçons blancs, et que nos principaux offi-
» ciers tiennent ces chevaux par la bride,
» comme nous avons conduit nous-mêmes
» par la bride le cheval du ſacré pontife.

» Nous donnons en pur don au bienheu-
» reux pontife la ville de Rome, et toutes les
» villes occidentales de l'Italie, comme auſſi
» les autres villes occidentales des autres pays.
» Nous cédons la place au ſaint père; nous
» nous démettons de la domination ſur toutes
» ces provinces; nous nous retirons de Rome,
» et tranſportons le ſiége de notre Empire en
» la province de Byzance; n'étant pas juſte
» qu'un empereur terreſtre ait le moindre
» pouvoir dans les lieux où Dieu a établi
» le chef de la religion chrétienne.

» Nous ordonnons que cette nôtre dona-
» tion demeure ferme juſqu'à la fin du monde;
» et que ſi quelqu'un déſobéit à notre décret,

Digitized by Google

» nous voulons qu'il soit damné éternelle-
» ment, et que les apôtres *Pierre* et *Paul* lui
» soient contraires en cette vie et en l'autre,
» et qu'il soit plongé au plus profond de
» l'enfer avec le diable. Donné sous le con-
» sulat de *Constantin* et de *Gallicanus*. »

Croira-t-on un jour qu'une si ridicule imposture, très-digne de *Gille* et de *Pierrot*, ou de *Nonotte*, ait été généralement adoptée pendant plusieurs siècles? Croira-t-on qu'en 1478, on brûla dans Strasbourg des chrétiens qui osaient douter que *Constantin* eût cédé l'Empire romain au pape?

Constantin donna en effet, non au seul évêque de Rome, mais à la cathédrale qui était l'église de Saint-Jean, mille marcs d'or, et trente mille d'argent, avec quatorze mille sous de rente, et des terres dans la Calabre. Chaque empereur ensuite augmenta ce patrimoine. Les évêques de Rome en avaient besoin. Les missions qu'ils envoyèrent bientôt dans l'Europe païenne, les évêques chassés de leurs siéges, auxquels ils donnèrent un asile, les pauvres qu'ils nourrirent, les mettaient dans la nécessité d'être très-riches. Le crédit de la place, supérieur aux richesses, fit bientôt du pasteur des chrétiens de Rome, l'homme le plus considérable de l'Occident. La piété avait toujours accepté ce ministère; l'ambition

Digitized by Google

le brigua. On se disputa la chaire ; il y eut deux anti-papes dès le milieu du quatrième siècle, et le consul *Prétextat*, idolâtre, disait en 466, *faites-moi évêque de Rome, et je me fais chrétien.*

Cependant cet évêque n'avait d'autre pouvoir que celui que peut donner la vertu, le crédit ou l'intrigue dans des circonstances favorables. Jamais aucun pasteur de l'Eglise n'eut la juridiction contentieuse, encore moins les droits régaliens. Aucun n'eut ce qu'on appelle *jus terrendi*, ni droit de territoire, ni droit de prononcer *do*, *dico*, *addico*. Les empereurs restèrent les juges suprêmes de tout, hors du dogme. Ils convoquèrent les conciles. *Constantin* à Nicée reçut et jugea les accusations que les évêques portèrent les uns contre les autres. Le titre de *souverain pontife* resta même attaché à l'Empire.

CHAPITRE XI.

Causes de la chute de l'Empire romain.

Si quelqu'un avait pu raffermir l'Empire, ou du moins retarder sa chute, c'était l'empereur *Julien*. Il n'était point un soldat de fortune, comme les *Dioclétien* et les *Théodose*. Né dans la pourpre, élu par les armées, chéri

Digitized by Google

des soldats, il n'avait point de factions à craindre; on le regardait, depuis ses victoires en Allemagne, comme le plus grand capitaine de son siècle. Nul empereur ne fut plus équitable et ne rendit la justice plus impartialement, non pas même *Marc-Aurèle*. Nul philosophe ne fut plus sobre et plus continent. Il régnait donc par les lois, par la valeur et par l'exemple. Si sa carrière eût été plus longue, il est à présumer que l'Empire eût moins chancelé après sa mort.

Deux fléaux détruisirent enfin ce grand colosse, les barbares et les disputes de religion.

Quant aux barbares, il est aussi difficile de se faire une idée nette de leurs incursions que de leur origine. *Procope*, *Jornandès*, nous ont débité des fables que tous nos auteurs copient. Mais le moyen de croire que des Huns, venus du nord de la Chine, aient passé les Palus-Méotides à gué, et à la suite d'une biche, et qu'ils aient chassé devant eux, comme des troupeaux de moutons, des nations belliqueuses, qui habitaient les pays aujourd'hui nommés la Crimée, une partie de la Pologne, l'Ukraine, la Moldavie, la Valachie? Ces peuples robustes et guerriers, tels qu'ils le sont encore aujourd'hui, étaient connus des Romains sous le nom général de *Goths*. Comment cet Goths s'enfuirent-ils sur les bords

Digitized by Google

du Danube, dès qu'ils virent paraître les Huns? Comment demandèrent-ils à mains jointes que les Romains daignaſſent les recevoir? et comment, dès qu'ils furent paſſés, ravagèrent-ils tout juſqu'aux portes de Conſtantinople à main armée?

Tout cela reſſemble à des contes d'*Hérodote*, et à d'autres contes non moins vantés. Il eſt bien plus vraiſemblable que tous ces peuples coururent au pillage les uns après les autres. Les Romains avaient volé les nations; les Goths et les Huns vinrent voler les Romains.

Mais pourquoi les Romains ne les exterminèrent-ils pas, comme *Marius* avait exterminé les Cimbres? C'eſt qu'il ne ſe trouvait point de *Marius*, c'eſt que les mœurs étaient changées, c'eſt que l'Empire était partagé entre les ariens et les athanaſiens. On ne s'occupait que de deux objets, les courſes du cirque et les trois hypoſtaſes. L'Empire romain avait alors plus de moines que de ſoldats, et ces moines couraient en troupes de ville en ville pour ſoutenir ou pour détruire la conſubſtantialité du Verbe. Il y en avait ſoixante et dix mille en Egypte.

Le chriſtianiſme ouvrait le ciel, mais il perdait l'Empire: car non-ſeulement les ſectes nées dans ſon ſein ſe combattaient avec le délire des querelles théologiques; mais toutes

Digitized by Google

combattaient encore l'ancienne religion de l'Empire ; religion fauſſe, religion ridicule ſans doute, mais ſous laquelle Rome avait marché de victoire en victoire pendant dix ſiècles.

Les deſcendans des *Scipions* étant devenus des controverſiſtes, les évêchés étant plus brigués que ne l'avaient été les couronnes triomphales, la conſidération perſonnelle ayant paſſé des *Hortenſius* et des *Cicéron* aux *Cyrille*, aux *Grégoire*, aux *Ambroiſe*, tout fut perdu ; et ſi l'on doit s'étonner de quelque choſe, c'eſt que l'Empire romain ait ſubſiſté encore un peu de temps.

Théodoſe, qu'on appelle *le grand Théodoſe*, paya un tribut au ſuperbe *Alaric*, ſous le nom de penſion du tréſor impérial. *Alaric* mit Rome à contribution la première fois qu'il parut devant les murs, et la ſeconde il la mit au pillage. Tel était alors l'aviliſſement de l'Empire de Rome, que ce goth dédaigna d'être roi de Rome, tandis que le miſérable empereur d'Occident, *Honorius*, tremblait dans Ravenne où il s'était réfugié.

Alaric le donna le plaiſir de créer dans Rome un empereur, nommé *Attale*, qui venait recevoir ſes ordres dans ſon anti-chambre. L'hiſtoire nous a conſervé deux anecdotes concernant *Honorius*, qui montrent bien tout l'excès de

la

Digitized by Google

la turpitude de ces temps. La première, qu'une des causes du mépris où *Honorius* était tombé, c'est qu'il était impuissant; la seconde, c'est qu'on proposa à cet *Attale*, empereur, valet d'*Alaric*, de châtrer *Honorius* pour rendre son ignominie plus complète.

Après *Alaric* vint *Attila* qui ravageait tout de la Chine jusqu'à la Gaule. Il était si grand, et les empereurs *Théodose* et *Valentinien III* si petits, que la princesse *Honoria*, sœur de *Valentinien III*, lui proposa de l'épouser. Elle lui envoya son anneau pour gage de sa foi; mais avant qu'elle eût réponse d'*Attila*, elle était déjà grosse de la façon d'un de ses domestiques.

Lorsqu'*Attila* eut détruit la ville d'Aquilée, *Léon*, évêque de Rome, vint mettre à ses pieds tout l'or qu'il avait pu recueillir des Romains pour racheter du pillage les environs de cette ville, dans laquelle l'empereur *Valentinien III* était caché. L'accord étant conclu, les moines ne manquèrent pas d'écrire que le pape *Léon* avait fait trembler *Attila*, qu'il était venu à ce hun avec un air et un ton de maître, qu'il était accompagné de St *Pierre* et de St *Paul*, armés tous deux d'épées flamboyantes, qui étaient visiblement les deux glaives de l'Eglise de Rome. Cette manière d'écrire l'histoire a

Digitized by Google

duré chez les chrétiens jusqu'au seizième siècle sans interruption.

Bientôt après, des déluges de barbares inondèrent de tous côtés ce qui était échappé aux mains d'*Attila*.

Que fesaient cependant les empereurs? ils assemblaient des conciles. C'était tantôt pour l'ancienne querelle des partisans d'*Athanase*, tantôt pour les donatistes; et ces disputes agitaient l'Afrique quand le Vandale *Genseric* la subjugua. C'était d'ailleurs pour les argumens de *Nestorius* et de *Cyrille*, pour les subtilités d'*Eutychès*; et la plupart des articles de foi se décidaient quelquefois à grands coups de bâton, comme il arriva sous *Théodose II*, dans un concile convoqué par lui à Ephèse, concile qu'on appelle encore aujourd'hui le brigandage. Enfin, pour bien connaître l'esprit de ce malheureux temps, souvenons-nous qu'un moine ayant été rebuté un jour par *Théodose II* qu'il importunait, le moine excommunia l'empereur; et que ce césar fut obligé de se faire relever de l'excommunication par le patriarche de Constantinople.

Pendant ces troubles mêmes, les Francs envahissaient la Gaule; les Visigoths s'emparaient de l'Espagne; les Ostrogoths sous *Théodose* dominaient en Italie, bientôt après chassés par les Lombards. L'empire romain,

Digitized by Google

du temps de *Clovis*, n'existait plus que dans la Grèce, l'Asie mineure et dans l'Égypte; tout le reste était la proie des barbares. Scythes, Vandales et Francs se firent chrétiens pour mieux gouverner les provinces chrétiennes assujetties par eux : car il ne faut pas croire que ces barbares fussent sans politique, ils en avaient beaucoup, et en ce point tous les hommes sont à peu-près égaux. L'intérêt rendit donc chrétiens ces déprédateurs; mais ils n'en furent que plus inhumains. Le jésuite *Daniel*, historien français, qui déguise tant de choses, n'ose dissimuler que *Clovis* fut beaucoup plus sanguinaire, et se souilla de plus grands crimes après son baptême, que tandis qu'il était païen. Et ces crimes n'étaient pas de ces forfaits héroïques qui éblouissent l'imbécillité humaine, c'étaient des vols et des parricides. Il suborna un prince de Cologne qui assassina son père, après quoi il fit massacrer le fils; il tua un roitelet de Cambrai qui lui montrait ses trésors. Un citoyen moins coupable eût été traîné au supplice, et *Clovis* fonda une monarchie.

Digitized by Google

CHAPITRE XII.

Suite de la décadence de l'ancienne Rome.

QUAND les Goths s'emparèrent de Rome après les Hérules, quand le célèbre *Théodoric*, non moins puiſſant que le fut depuis *Charlemagne*, eut établi le ſiége de ſon empire à Ravenne, au commencement de notre ſixième ſiècle, ſans prendre le titre d'empereur d'Occident, qu'il eût pu s'arroger; il exerça ſur les Romains préciſément la même autorité que les *Céſars*, conſervant le ſénat, laiſſant ſubſiſter la liberté de religion, ſoumettant également aux lois civiles, orthodoxes, ariens et idolâtres; jugeant les Goths par les lois gothiques, et les Romains par les lois romaines; préſidant par ſes commiſſaires aux élections des évêques; défendant la ſimonie, apaiſant des ſchiſmes. Deux papes ſe diſputaient la chaire épiſcopale; il nomma le pape *Symmaque*, et ce pape *Symmaque* étant accuſé, il le fit juger par ſes *Miſſi-dominici*.

Athalaric, ſon petit-fils, régla les élections des papes, et de tous les autres métropolitains de ſes royaumes, par un édit qui fut obſervé; édit rédigé par *Caſſiodore*, ſon miniſtre, qui depuis ſe retira au Mont-Caſſin, et embraſſa

Digitized by Google

la règle de *Saint-Benoît ;* édit auquel le pape *Jean II* se soumit sans difficulté.

Quand *Bélisaire* vint en Italie, et qu'il la remit sous le pouvoir impérial, on sait qu'il exila le pape *Silvère*, et qu'en cela il ne passa point les bornes de son autorité, s'il passa celles de la justice. *Bélisaire*, et ensuite *Narsès*, ayant arraché Rome au joug des Goths, d'autres barbares, Gépides, Francs, Germains, inondèrent l'Italie. Tout l'Empire occidental était dévasté et déchiré par des sauvages. Les Lombards établirent leur domination dans toute l'Italie citérieure. *Alboin*, fondateur de cette nouvelle dynastie, n'était qu'un brigand barbare ; mais bientôt les vainqueurs adoptèrent les mœurs, la politesse, la religion des vaincus. C'est ce qui n'était pas arrivé aux premiers Francs, aux Bourguignons, qui portèrent dans les Gaules leur langage grossier, et leurs mœurs encore plus agrestes. La nation lombarde était d'abord composée de païens et d'ariens. Leur roi *Rotharic*, publia, vers l'an 640, un édit qui donna la liberté de professer toutes sortes de religions, de sorte qu'il y avait dans presque toutes les villes d'Italie un évêque catholique, et un évêque arien, qui laissaient vivre paisiblement les peuples nommés idolâtres, répandus encore dans les villages.

Entière liberté de conscience en Italie, mais courte.

Digitized by Google

Le royaume de Lombardie s'étendit depuis le Piémont jusqu'à Brindes et à la terre d'Otrante ; il renfermait Bénévent, Bari, Tarente ; mais il n'eut ni la Pouille, ni Rome, ni Ravenne. Ces pays demeurèrent annexés au faible empire d'Orient. L'Eglise romaine avait donc repassé de la domination des Goths à celle des Grecs. Un *Exarque* gouvernait Rome au nom de l'empereur ; mais il ne résidait point dans cette ville, presqu'abandonnée à elle-même. Son séjour était à Ravenne, d'où il envoyait ses ordres au duc ou préfet de Rome, et aux sénateurs, qu'on appelait encore *pères conscrits*. L'apparence du gouvernement municipal subsistait toujours dans cette ancienne capitale si déchue, et les sentimens républicains n'y furent jamais éteints. Ils se soutenaient par l'exemple de Venise, république fondée d'abord par la crainte et par la misère, et bientôt élevée par le commerce et par le courage. Venise était déjà si puissante, qu'elle rétablit au huitième siècle l'exarque *Scolastique*, qui avait été chassé de Ravenne.

Quelle était donc aux septième et huitième siècles la situation de Rome ? celle d'une ville malheureuse, mal défendue par les exarques, continuellement menacée par les Lombards, et reconnaissant toujours les empereurs pour

Digitized by Google

ſes maîtres. Le crédit des papes augmentait dans la déſolation de la ville. Ils en étaient ſouvent les conſolateurs et les pères ; mais toujours ſujets, ils ne pouvaient être conſacrés qu'avec la permiſſion expreſſe de l'exarque. Les formules par leſquelles cette permiſſion était demandée et accordée, ſubſiſtent encore. (*a*) Le clergé romain écrivait au métropolitain de Ravenne, et demandait la protection de *ſa Béatitude* auprès du gouverneur ; enſuite le pape envoyait à ce métropolitain ſa profeſſion de foi.

Papes ne peuvent être conſacrés qu'avec la permiſſion de l'exarque.

Le roi lombard *Aſtolfe* s'empara enfin de tout l'exarchat de Ravenne, en 751, et mit fin à cette vice-royauté impériale qui avait duré cent quatre-vingt-trois ans.

Comme le duché de Rome dépendait de l'exarchat de Ravenne, *Aſtolfe* prétendit avoir Rome par le droit de ſa conquête. Le pape *Etienne II*, ſeul défenſeur des malheureux Romains, envoya demander du ſecours à l'empereur *Conſtantin*, ſurnommé *Copronyme*. Ce miſérable empereur envoya pour tout ſecours un officier du palais, avec une lettre pour le roi lombard. C'eſt cette faibleſſe des empereurs grecs qui fut l'origine du nouvel empire d'Occident, et de la grandeur pontificale.

(*a*) Dans le *Diarium Romanum*.

Digitized by Google

Vous ne voyez avant ce temps aucun évêque qui ait aſpiré à la moindre autorité temporelle, au moindre territoire. Comment l'auraient-ils oſé ? leur légiſlateur fut un pauvre qui catéchiſa des pauvres. Les ſucceſſeurs de ces premiers chrétiens furent pauvres. Le clergé ne fit un corps que ſous *Conſtantin I*, mais cet empereur ne ſouffrit pas qu'un évêque fût propriétaire d'un ſeul village. Ce ne peut être que dans des temps d'anarchie, que les papes aient obtenu quelques ſeigneuries. Ces domaines furent d'abord médiocres. Tout s'agrandit et tout tombe avec le temps.

Lorſqu'on paſſe de l'hiſtoire de l'empire romain à celle des peuples qui l'ont déchiré dans l'Occident, on reſſemble à un voyageur qui, au ſortir d'une ville ſuperbe, ſe trouve dans des déſerts couverts de ronces. Vingt jargons barbares ſuccèdent à cette belle langue latine qu'on parlait du fond de l'Illyrie au mont Atlas. Au lieu de ces ſages lois qui gouvernaient la moitié de notre hémiſphère, on ne trouve plus que des coutumes ſauvages. Les cirques, les amphithéâtres élevés dans toutes les provinces ſont changés en maſures couvertes de paille. Ces grands chemins ſi beaux, ſi ſolides, établis du pied du capitole juſqu'au mont Taurus, ſont couverts d'eaux croupiſſantes. La même révolution ſe fait dans

les

Digitized by Google

les esprits ; et *Grégoire* de Tours, le moine de Saint-Gall, *Frédegaire*, sont nos *Polybe* et nos *Tite-Live*. L'entendement humain s'abrutit dans les superstitions les plus lâches et les plus insensées. Ces superstitions sont portées au point que des moines deviennent seigneurs et princes ; ils ont des esclaves, et ces esclaves n'osent pas même se plaindre. L'Europe entière croupit dans cet avilissement jusqu'au seizième siècle, et n'en sort que par des convulsions terribles.

CHAPITRE XIII.

Origine de la puissance des papes. Digression sur le sacre des rois. Lettre de St Pierre à Pepin, maire de France devenu roi. Prétendues donations au saint-siége.

Il n'y a que trois manières de subjuguer les hommes ; celle de les policer en leur proposant des lois ; celle d'employer la religion pour appuyer ces lois ; celle enfin d'égorger une partie d'une nation pour gouverner l'autre : je n'en connais pas une quatrième. Toutes les trois demandent des circonstances favorables. Il faut remonter à l'antiquité la plus reculée pour trouver des exemples de la première ;

Digitized by Google

encore ſont-ils ſuſpects. *Charlemagne*, *Clovis*, *Théodoric*, *Alboin*, *Alaric* ſe ſervirent de la troiſième, les papes employèrent la ſeconde.

Le pape n'avait pas originairement plus de droit ſur Rome, que St *Auguſtin* n'en aurait eu, par exemple, à la ſouveraineté de la petite ville d'Hippone. Quand même St *Pierre* aurait demeuré à Rome, comme on l'a dit, ſur ce qu'une de ſes épîtres eſt datée de Babylone; quand même il eût été évêque de Rome, dans un temps où il n'y avait certainement aucun ſiége particulier; ce ſéjour dans Rome ne pouvait donner le trône des *Céſars;* et nous avons vu que les évêques de Rome ne ſe regardèrent, pendant ſept cents ans, que comme des ſujets.

Rome, tant de fois ſaccagée par les barbares, abandonnée des empereurs, preſſée par les Lombards, incapable de rétablir l'ancienne république, ne pouvait plus prétendre à la grandeur. Il lui fallait du repos: elle l'aurait goûté ſi elle avait pu dès-lors être gouvernée par ſon évêque, comme le furent depuis tant de villes d'Allemagne; et l'anarchie eût au moins produit ce bien. Mais il n'était pas encore reçu dans l'opinion des chrétiens, qu'un évêque pût être ſouverain; quoiqu'on eût dans l'hiſtoire du monde tant d'exemples de l'union du ſacerdoce et de l'empire dans d'autres religions.

Digitized by Google

Le pape *Grégoire III* recourut le premier à la protection des Francs, contre les Lombards et contre les empereurs. *Zacharie*, son successeur, animé du même esprit, reconnut *Pepin* ou *Pipin*, maire du palais, usurpateur du royaume de France, pour roi légitime. On a prétendu que *Pepin*, qui n'était que premier ministre, fit demander d'abord au pape quel était le vrai roi, ou de celui qui n'en avait que le droit et le nom, ou de celui qui en avait l'autorité et le mérite? et que le pape décida que le ministre devait être roi. Il n'a jamais été prouvé qu'on ait joué cette comédie; mais ce qui est vrai, c'est que le pape *Etienne III* appela *Pepin* à son secours contre les Lombards, qu'il vint en France se jeter aux pieds de *Pepin*, et ensuite le couronner avec des cérémonies qu'on appelait *sacre*. C'était une imitation d'un ancien appareil judaïque. *Samuël* avait versé de l'huile sur la tête de *Saül* : les rois lombards se faisaient ainsi sacrer; les ducs de Bénévent même avaient adopté cet usage, pour en imposer aux peuples. On employait l'huile dans l'installation des évêques; et on croyait imprimer un caractère de sainteté au diadême, en y joignant une cérémonie épiscopale. Un roi goth, nommé *Vamba*, fut sacré en Espagne avec de l'huile bénite, en 674; mais les Arabes

Le pape vient implorer le maire *Pepin*, en 754.

Digitized by Google

vainqueurs firent bientôt oublier cette cérémonie que les Eſpagnols n'ont jamais renouvelée.

Pepin n'eſt pas le premier roi ſacré en Europe, comme on le dit.

Pepin ne fut donc pas le premier roi ſacré en Europe, comme nous l'écrivons tous les jours. Il avait déjà reçu cette onction de l'anglais *Boniface*, miſſionnaire en Allemagne, et évêque de Maïence, qui, ayant voyagé long-temps en Lombardie, le ſacra ſuivant l'uſage de ce pays.

Remarquez attentivement que ce *Boniface* avait été créé évêque de Maïence par *Carloman*, frère de l'uſurpateur *Pepin*, ſans aucun concours du pape, ſans que la cour romaine influât alors ſur la nomination des évêchés dans le royaume des Francs. Rien ne vous convaincra plus que toutes les lois civiles et eccléſiaſtiques ſont dictées par la convenance, que la force les maintient, que la faibleſſe les détruit, et que le temps les change. Les évêques de Rome prétendaient une autorité ſuprême, et ne l'avaient pas. Les papes, ſous le joug des rois lombards, auraient laiſſé toute la puiſſance eccléſiaſtique en France au premier franc qui les aurait délivrés du joug en Italie.

Second ſacre de *Pepin*.

Le pape *Etienne* avait plus beſoin de *Pepin*, que *Pepin* n'avait beſoin de lui ; il y paraît bien, puiſque ce fut le prêtre qui vint implorer la protection du guerrier. Le nouveau roi

Digitized by Google

fit renouveler son sacre par l'évêque de Rome, dans l'église de Saint-Denis ; ce fait paraît singulier. On ne se fait pas couronner deux fois, quand on croit la première cérémonie suffisante. Il paraît donc que, dans l'opinion des peuples, un évêque de Rome était quelque chose de plus saint, de plus autorisé qu'un évêque d'Allemagne ; que les moines de Saint-Denis, chez qui se fesait le second sacre, attachaient plus d'efficacité à l'huile répandue sur la tête d'un franc par un évêque romain, qu'à l'huile répandue par un missionnaire de Maïence ; et que le successeur de St *Pierre* avait plus droit qu'un autre de légitimer une usurpation.

Pepin fut le premier roi sacré en France, et non le seul qui l'y ait été par un pontife de Rome ; car *Innocent III* couronna depuis, et sacra *Louis le jeune* à Reims. *Clovis* n'avait été ni couronné ni sacré roi par l'évêque *Remi*. Il y avait long-temps qu'il régnait quand il fut baptisé. S'il avait reçu l'onction royale, ses successeurs auraient adopté une cérémonie si solennelle, devenue bientôt nécessaire. Aucun ne fut sacré jusqu'à *Pepin*, qui reçut l'onction dans l'abbaye de Saint-Denis.

Ce ne fut que trois cents ans après *Clovis*, que l'archevêque de Reims, *Hincmar*, écrivit qu'au sacre de *Clovis* un pigeon avait apporté

Digitized by Google

du ciel une fiole qu'on appelle la *sainte ampoule*. Peut-être crut-il fortifier par cette fable le droit de sacrer les rois, que ces métropolitains commençaient alors à exercer. Ce droit ne s'établit qu'avec le temps, comme tous les autres usages; et ces prélats, long-temps après, sacrèrent constamment les rois, depuis *Philippe I* jusqu'à *Henri IV*, qui fut couronné à Chartres, et oint de l'ampoule de St *Martin*, parce que les ligueurs étaient maîtres de l'ampoule de St *Remi*.

Il est vrai que ces cérémonies n'ajoutent rien aux droits des monarques, mais elles semblent ajouter à la vénération des peuples.

Origine du sacre.

Il n'est pas douteux que cette cérémonie du sacre, aussi-bien que l'usage d'élever les rois francs, goths et lombards sur un bouclier, ne vinssent de Constantinople. L'empereur *Cantacuzène* nous apprend lui-même que c'était un usage immémorial d'élever les empereurs sur un bouclier soutenu par les grands officiers de l'Empire et par le patriarche; après quoi, l'empereur montait du trône au pupître de l'église, et le patriarche fesait le signe de la croix sur sa tête, avec un plumasseau trempé dans de l'huile bénite; les diacres apportaient la couronne; le principal officier, ou le prince du sang impérial le plus proche, mettait la couronne sur la tête du nouveau césar; le

Digitized by Google

patriarche et le peuple criaient, *Il en eſt digne.* Mais au ſacre des rois d'Occident, l'évêque dit au peuple : *Voulez-vous ce roi ?* et enſuite le roi fait ſerment au peuple, après l'avoir fait aux évêques.

Le pape *Etienne* ne s'en tint pas avec *Pepin* à cette cérémonie ; il défendit aux Français, ſous peine d'excommunication, de ſe donner jamais des rois d'une autre race. Tandis que cet évêque, chaſſé de ſa patrie, et ſuppliant dans une terre étrangère, avait le courage de donner des lois ; ſa politique prenait une autorité qui aſſurait celle de *Pepin ;* et ce prince, pour mieux jouir de ce qui ne lui était pas dû, laiſſait au pape des droits qui ne lui appartenaient pas.

Hugues-Capet en France, et *Conrad* en Allemagne, firent voir depuis qu'une telle excommunication n'eſt pas une loi fondamentale.

Cependant l'opinion qui gouverne le monde, imprima d'abord dans les eſprits un ſi grand reſpect pour la cérémonie faite par le pape à Saint-Denis, qu'*Eginhard*, ſecrétaire de *Charlemagne*, dit en termes exprès, que *le roi Hilderic fut dépoſé par ordre du pape Etienne.*

Tous ces événemens ne ſont qu'un tiſſu d'injuſtice, de rapine, de fourberie. Le premier des domeſtiques d'un roi de France, dépouillait ſon maître *Hilderic III*, l'enfermait

Digitized by Google

dans le couvent de Saint-Bertin, tenait en prison le fils de son maître, dans le couvent de Fontenelle en Normandie; un pape venait de Rome consacrer ce brigandage.

Usage de baiser les pieds.

On croirait que c'est une contradiction que ce pape fût venu en France se prosterner aux pieds de *Pepin*, et disposer ensuite de la couronne; mais non, ces prosternemens n'étaient regardés alors que comme le sont aujourd'hui nos révérences. C'était l'ancien usage de l'Orient. On saluait les évêques à genoux; les évêques saluaient de même les gouverneurs de leurs diocèses. *Charles*, fils de *Pepin*, avait embrassé les pieds du pape *Etienne*, à Saint-Maurice en Valais: *Etienne* embrassa ceux de *Pepin*. Tout cela était sans conséquence; mais peu à peu les papes attribuèrent à eux seuls cette marque de respect. On prétend que le pape *Adrien I* fut celui qui exigea qu'on ne parût jamais devant lui sans lui baiser les pieds. Les empereurs et les rois se soumirent depuis, comme les autres, à cette cérémonie qui rendait la religion romaine plus vénérable à la populace, mais qui a toujours indigné tous les hommes d'un ordre supérieur.

Donation de *Pepin* aux papes très-suspecte.

On nous dit que *Pepin* passa les monts, en 754; que le lombard *Astolfe*, intimidé par la seule présence du franc, céda aussitôt au pape tout l'exarchat de Ravenne; que *Pepin* repassa

Digitized by Google

les monts, et qu'à peine s'en fut-il retourné, qu'*Aſtolfe*, au lieu de donner Ravenne au pape, *mit* le ſiége devant Rome. Toutes les démarches de ces temps-là étaient ſi irrégulières, qu'il ſe pourrait à toute force que *Pepin* eût donné aux papes l'exarchat de Ravenne, qui ne lui appartenait point, et qu'il eût même fait cette donation du bien d'autrui, ſans aucune meſure pour la faire exécuter. Cependant il eſt bien peu vraiſemblable qu'un homme tel que *Pepin*, qui avait détrôné ſon roi, n'ait paſſé en Italie, avec une armée, que pour y aller faire des préſens. Rien n'eſt plus douteux que cette donation citée dans tant de livres. Le bibliothécaire *Anaſtaſe*, qui écrivait cent quarante ans après l'expédition de *Pepin*, eſt le premier qui parle de cette donation. Mille auteurs l'ont citée, les meilleurs publiciſtes d'Allemagne la réfutent, la cour romaine ne peut la prouver: mais elle en jouit.

Il régnait alors dans les eſprits un mélange bizarre de politique et de ſimplicité, de groſſièreté et d'artifice, qui caractériſe bien la décadence générale. *Etienne* feignit une lettre de St *Pierre*, adreſſée du ciel à *Pepin* et à ſes enfans; elle mérite d'être rapportée; la voici. » *Pierre*, appelé apôtre par JESUS-CHRIST, » fils du DIEU vivant, &c.... Comme par

Digitized by Google

» moi toute l'Eglise catholique, apostolique,
» romaine, mère de toutes les autres Eglises,
» est fondée sur la pierre, qu'*Etienne* est
» évêque de cette douce Eglise romaine, et
» afin que la grâce et la vertu soient pleine-
» ment accordées du seigneur notre DIEU,
» pour arracher l'Eglise de DIEU des mains
» des persécuteurs. A vous excellens *Pepin*,
» *Charles*, et *Carloman*, trois rois, et à tous
» saints évêques et abbés, prêtres et moines,
» et même aux ducs, aux comtes et aux peu-
» ples, moi, *Pierre*, apôtre, &c..... je vous
» conjure, et la vierge *Marie* qui vous aura
» obligation, vous avertit et vous commande,
» aussi-bien que les trônes, les dominations...
» Si vous ne combattez pour moi, je vous
» déclare, par la Sainte Trinité, et par mon
» apostolat, que vous n'aurez jamais de part
» au paradis. » (*a*)

La lettre eut son effet. *Pepin* passa les Alpes pour la seconde fois. Il assiégea Pavie, et fit encore la paix avec *Astolfe*. Mais est-il probable qu'il ait passé deux fois les monts, uniquement pour donner des villes au pape *Etienne*? Pourquoi St *Pierre*, dans sa lettre, ne parle-t-il pas d'un fait si important? Pourquoi ne se plaint-il

(*a*) Comment accorder tant d'artifice et tant de bêtise? c'est que les hommes ont toujours été fourbes, et qu'alors ils étaient fourbes et grossiers.

Digitized by Google

pas à *Pepin* de n'être pas en poſſeſſion de l'exarchat? Pourquoi ne le redemande-t-il pas expreſſément?

Tout ce qui eſt vrai, c'eſt que les Francs, qui avaient envahi les Gaules, voulurent toujours ſubjuguer l'Italie, objet de la cupidité de tous les barbares; non que l'Italie ſoit en effet un meilleur pays que les Gaules, mais alors elle était mieux cultivée; les villes bâties, accrues et embellies par les Romains, ſubſiſtaient; et la réputation de l'Italie tenta toujours un peuple pauvre, inquiet et guerrier. Si *Pepin* avait pu prendre la Lombardie, comme fit *Charlemagne*, il l'aurait priſe ſans doute; et s'il conclut un traité avec *Aſtolfe*, c'eſt qu'il y fut obligé. Uſurpateur de la France, il n'y était pas affermi: il avait à combattre des ducs d'Aquitaine et de Gaſcogne, dont les droits ſur ces pays valaient mieux que les ſiens ſur la France. Comment donc aurait-il donné tant de terres aux papes, quand il était forcé de revenir en France, pour y ſoutenir ſon uſurpation?

Le titre primordial de cette donation n'a jamais paru. On eſt donc réduit à douter. C'eſt le parti qu'il faut prendre ſouvent en hiſtoire comme en philoſophie. Le ſaint-ſiége d'ailleurs n'a pas beſoin de ces titres équivoques; le temps lui a donné des droits auſſi

Digitized by Google

réels sur ses Etats, que les autres souverains de l'Europe en ont sur les leurs. Il est certain que les pontifes de Rome avaient dès-lors de grands patrimoines dans plus d'un pays; que ces patrimoines étaient respectés; qu'ils étaient exempts de tribut. Ils en avaient dans les Alpes, en Toscane, à Spolète, dans les Gaules, en Sicile, et jusque dans la Corse, avant que les Arabes se fussent rendus maîtres de cette île, au huitième siècle. Il est à croire que *Pepin* fit augmenter beaucoup ce patrimoine dans le pays de la Romagne, et qu'on l'appela le patrimoine de l'exarchat. C'est probablement ce mot de *patrimoine* qui fut la source de la méprise. Les auteurs postérieurs supposèrent, dans des temps de ténèbres, que les papes avaient régné dans tous les pays où ils avaient seulement possédé des villes et des territoires.

Si quelque pape, sur la fin du huitième siècle, prétendit être au rang des princes, il paraît que c'est *Adrien I.* La monnaie qui fut frappée en son nom (si cette monnaie fut en effet fabriquée de son temps) fait voir qu'il eut les droits régaliens; et l'usage qu'il introduisit de se faire baiser les pieds, fortifie encore cette conjecture. Cependant il reconnut toujours l'empereur grec pour son souverain. On pouvait très-bien rendre à ce souverain éloigné

Digitized by Google

un vain hommage, et s'attribuer une indépendance réelle, appuyée de l'autorité du miniſtère eccléſiaſtique.

Voyez par quels degrés la puiſſance pontificale de Rome s'eſt élevée. Ce ſont d'abord des pauvres qui inſtruiſent des pauvres, dans les ſouterrains de Rome; ils ſont, au bout de deux ſiècles, à la tête d'un troupeau conſidérable. Ils ſont riches et reſpectés ſous *Conſtantin;* ils deviennent patriarches de l'Occident; ils ont d'immenſes revenus et des terres; enfin ils deviennent de grands ſouverains; mais c'eſt ainſi que tout s'eſt écarté de ſon origine. Si les fondateurs de Rome, de l'empire des Chinois, de celui des califes, revenaient au monde, ils verraient ſur leurs trônes des Goths, des Tartares et des Turcs.

Avant d'examiner comment tout changea en Occident, par la tranſlation de l'empire, il eſt néceſſaire de vous faire une idée de l'Egliſe d'Orient. Les diſputes de cette Egliſe ne ſervirent pas peu à cette grande révolution.

Digitized by Google

CHAPITRE XIV.

Etat de l'Eglise en Orient avant Charlemagne. Querelles pour les images. Révolution de Rome commencée.

QUE les usages de l'Eglise grecque et de la latine aient été différens comme leurs langues; que la liturgie, les habillemens, les ornemens, la forme des temples, celle de la croix, n'aient pas été les mêmes; que les Grecs priassent debout, et les latins à genoux; (1) ce n'est pas ce que j'examine. Ces différentes coutumes ne mirent point aux prises l'Orient et l'Occident; elles servaient seulement à nourrir l'aversion naturelle des nations devenues rivales. Les Grecs sur-tout qui n'ont jamais reçu le baptême que par immersion, en se plongeant dans les cuves des baptistères, haïssaient les latins qui, en faveur des chrétiens

(1) L'usage de prier à genoux dans les temples s'introduisit peu à peu avec l'opinion de la présence réelle; il dut par conséquent commencer dans l'Occident, où il paraît que cette opinion a pris naissance. Après avoir été une idée pieuse de dévots enthousiastes, cette opinion devint la croyance commune du peuple et d'une grande partie des théologiens, vers le quinzième siècle, et enfin un dogme de l'Eglise romaine, au temps du concile de Trente. L'Eglise de Lyon avait conservé, jusqu'à ces dernières années, l'ancien usage d'assister debout à la messe, sans savoir que cet usage était une preuve toujours subsistante de la nouveauté du dogme de la présence réelle.

Digitized by Google

ſeptentrionaux, introduiſirent le baptême par aſperſion. Mais ces oppoſitions n'excitèrent aucun trouble.

La domination temporelle, cet éternel ſujet de diſcorde dans l'Occident, fut inconnue aux égliſes d'Orient. Les évêques ſous les yeux du maître reſtèrent ſujets; mais d'autres querelles non moins funeſtes y furent excitées par ces diſputes interminables, nées de l'eſprit ſophiſtique des Grecs et de leurs diſciples.

La ſimplicité des premiers temps diſparut ſous le grand nombre de queſtions que forma la curioſité humaine; car le fondateur de la religion n'ayant jamais rien écrit, et les hommes voulant tout ſavoir, chaque myſtère fit naître des opinions, et chaque opinion coûta du ſang.

C'eſt une choſe très-remarquable, que de près de quatre-vingts ſectes qui avaient déchiré l'Egliſe depuis ſa naiſſance, aucune n'avait eu un romain pour auteur, ſi l'on excepte *Novatien*, qu'à peine encore on peut regarder comme un hérétique. Aucun romain dans les cinq premiers ſiècles ne fut compté, ni parmi les pères de l'Egliſe, ni parmi les héréſiarques. Il ſemble qu'ils ne furent que prudens. De tous les évêques de Rome, il n'y en eut qu'un ſeul qui favoriſa un de ces ſyſtêmes condamnés par l'Egliſe; c'eſt le pape *Honorius I.*

Digitized by Google

On l'accuſe encore tous les jours d'avoir été monothélite. On croit par-là flétrir ſa mémoire, mais ſi on ſe donne la peine de lire ſa fameuſe lettre paſtorale, dans laquelle il n'attribue qu'une volonté à JESUS-CHRIST, on verra un homme très-ſage. *Nous confeſſons*, dit-il, *une ſeule volonté dans* JESUS-CHRIST. *Nous ne voyons point que les conciles, ni l'écriture nous autoriſent à penſer autrement : mais de ſavoir ſi, à cauſe des œuvres de divinité et d'humanité qui ſont en lui, on doit entendre une opération ou deux, c'eſt ce que je laiſſe aux grammairiens, et ce qui n'importe guère.* (*a*)

Lettre admirable d'un pape qu'on croit hérétique.

Peut-être n'y a-t-il rien de plus précieux dans toutes les lettres des papes que ces paroles. Elles nous convainquent que toutes les diſputes des Grecs étaient des diſputes de mots, et qu'on aurait dû aſſoupir ces querelles de ſophiſtes dont les ſuites ont été ſi funeſtes. Si on les avait abandonnées aux grammairiens, comme le veut ce judicieux pontife, l'Egliſe eût été dans une paix inaltérable. Mais voulut-on ſavoir ſi le fils était conſubſtantiel au père, ou ſeulement de même nature, ou d'une nature inférieure ? le

(*a*) En effet, toutes les miſérables querelles des théologiens n'ont jamais été que des diſputes de grammaire, fondées ſur des équivoques, ſur des queſtions abſurdes, inintelligibles, qu'on a miſes pendant quinze cents ans à la place de la vertu.

monde

Digitized by Google

monde chrétien fut partagé, la moitié persécuta l'autre, et en fut persécutée. Voulut-on savoir si la mère de JESUS-CHRIST était la mère de DIEU ou de JESUS ? si le CHRIST avait deux natures et deux volontés dans une même personne, ou deux personnes et une volonté, ou une volonté et une personne ? toutes ces disputes, nées dans Constantinople, dans Antioche, dans Alexandrie, excitèrent des séditions. Un parti anathématisait l'autre ; la faction dominante condamnait à l'exil, à la prison, à la mort, et aux peines éternelles, après la mort, l'autre faction qui se vengeait à son tour par les mêmes armes.

Point de dispute dogmatique chez les anciens.

De pareils troubles n'avaient point été connus dans l'ancienne religion des Grecs et des Romains, que nous appelons le paganisme ; la raison en est que les païens, dans leurs erreurs grossières, n'avaient point de dogmes, et que les prêtres des idoles, encore moins les séculiers, ne s'assemblèrent jamais juridiquement pour disputer.

Dans le huitième siècle on agita dans les églises d'Orient, s'il fallait rendre un culte aux images. La loi de *Moïse* l'avait expressément défendu. Cette loi n'avait jamais été révoquée ; et les premiers chrétiens, pendant plus de deux cents ans, n'avaient même jamais souffert d'images dans leurs assemblées.

Digitized by Google

Images. Peu à peu la coutume s'introduisit par-tout d'avoir chez soi des crucifix. Ensuite on eut les portraits vrais ou faux des martyrs ou des confesseurs. Il n'y avait point encore d'autels érigés pour les saints, point de messes célébrées en leur nom. Seulement, à la vue d'un crucifix et de l'image d'un homme de bien, le cœur, qui, sur-tout dans ces climats, a besoin d'objets sensibles, s'excitait à la piété.

Cet usage s'introduisit dans les églises. Quelques évêques ne l'adoptèrent pas. On voit qu'en 393, St *Epiphane* arracha d'une église de Syrie une image devant laquelle on priait. Il déclara que la religion chrétienne ne permettait pas ce culte; et sa sévérité ne causa point de schisme.

Enfin, cette pratique pieuse dégénéra en abus, comme toutes les choses humaines. Le peuple, toujours grossier, ne distingua point DIEU et les images. Bientôt on en vint jusqu'à leur attribuer des vertus et des miracles. Chaque image guérissait une maladie. On les mêla même aux sortiléges, qui ont presque toujours séduit la crédulité du vulgaire; je dis non-seulement le vulgaire du peuple, mais celui des princes, et même celui des savans.

Guerre civile pour les images. En 727, l'empereur *Léon l'Isaurien* voulut, à la persuasion de quelques évêques, déraciner l'abus; mais, par un abus peut-être

Digitized by Google

plus grand, il fit effacer toutes les peintures ; il abattit les ſtatues et les repréſentations de JESUS-CHRIST avec celles des ſaints. En ôtant ainſi tout d'un coup aux peuples les objets de leur culte, il les révolta : on déſobéit, il perſécuta ; il devint tyran, parce qu'il avait été imprudent.

Il eſt honteux pour notre ſiècle qu'il y ait encore des compilateurs et des déclamateurs comme *Maimbourg*, qui répètent cette ancienne fable, que deux juifs avaient prédit l'empire à *Léon*, et qu'ils avaient exigé de lui qu'il abolît le culte des images ; comme s'il eût importé à des juifs que les chrétiens euſſent ou non des figures dans leurs égliſes. Les hiſtoriens, qui croient qu'on peut ainſi prédire l'avenir, ſont bien indignes d'écrire ce qui s'eſt paſſé.

Son fils, *Conſtantin Copronyme*, fit paſſer en loi civile et eccléſiaſtique l'abolition des images. Il tint à Conſtantinople un concile de trois cents trente-huit évêques ; ils proſcrivirent d'une commune voix ce culte, reçu dans pluſieurs égliſes, et ſur-tout à Rome.

Cet empereur eût voulu abolir auſſi aiſément les moines qu'il avait en horreur, et qu'il n'appelait que les abominables ; mais il ne put y réuſſir : ces moines, déjà fort

Digitized by Google

riches, défendirent plus habilement leurs biens que les images de leurs saints.

Les papes *Grégoire II* et *III*, et leurs successeurs, ennemis secrets des empereurs, et opposés ouvertement à leur doctrine, ne lancèrent pourtant point ces sortes d'excommunications, depuis si fréquemment et si légèrement employées. Mais, soit que ce vieux respect pour les successeurs des *Césars* contînt encore les métropolitains de Rome, soit plutôt qu'ils vissent combien ces excommunications, ces interdits, ces dispenses du serment de fidélité seraient méprisées dans Constantinople, où l'église patriarchale s'égalait au moins à celle de Rome; les papes tinrent deux conciles en 728 et en 732, où l'on décida que tout ennemi des images serait excommunié, sans rien de plus, et sans parler de l'empereur. Ils songèrent dès-lors plus à négocier qu'à disputer. *Grégoire II* se rendit maître des affaires dans Rome, pendant que le peuple, soulevé contre les empereurs, ne payait plus les tributs. *Grégoire III* se conduisit suivant les mêmes principes. Quelques auteurs grecs postérieurs, voulant rendre les papes odieux, ont écrit que *Grégoire II* excommunia et déposa l'empereur, et que tout le peuple romain reconnut *Grégoire II* pour son souverain. Ces grecs ne songeaient pas que les

L'évêque de Rome.

Digitized by Google

papes, qu'ils voulaient faire regarder comme des usurpateurs, auraient été dès-lors les princes les plus légitimes. Ils auraient tenu leur puissance des suffrages du peuple romain: ils eussent été souverains de Rome à plus juste titre que beaucoup d'empereurs. Mais il n'est ni vraisemblable ni vrai que les Romains, menacés par *Léon l'Isaurien*, pressés par les Lombards, eussent élu leur évêque pour seul maître, quand ils avaient besoin de guerriers. Si les papes avaient eu dès-lors un si beau droit au rang des *Césars*, ils n'auraient pas depuis transféré ce droit à *Charlemagne*.

CHAPITRE XV.

De Charlemagne. Son ambition, sa politique. Il dépouille ses neveux de leurs Etats. Oppression et conversion des Saxons, &c.

Le royaume de *Pepin* ou *Pipin* s'étendait de la Bavière aux Pyrénées et aux Alpes. *Karl*, son fils, que nous respectons sous le nom de *Charlemagne*, recueillit cette succession toute entière; car un de ses frères était mort après le partage, et l'autre s'était fait moine auparavant au monastère de Saint-Silvestre. Une espèce de piété, qui se mêlait à la barbarie

Digitized by Google

de ces temps, enferma plus d'un prince dans le cloître; ainſi *Rachis*, roi des Lombards, un *Carloman*, frère de *Pepin*, un duc d'Aquitaine, avaient pris l'habit de bénédictin. Il n'y avait preſque alors que cet ordre dans l'Occident. Les couvens étaient riches, puiſſans, reſpectés; c'étaient des aſiles honorables pour ceux qui cherchaient une vie paiſible. Bientôt après, ces aſiles furent les priſons des princes détrônés.

Conduite de *Charlemagne.*

La réputation de *Charlemagne* eſt une des plus grandes preuves que les ſuccès juſtifient l'injuſtice et donnent la gloire. *Pepin*, ſon père, avait partagé en mourant ſes Etats entre ſes deux enfans, *Karlman*, ou *Carloman*, et *Karl*. Une aſſemblée ſolennelle de la nation avait ratifié le teſtament. *Carloman* avait la Provence, le Languedoc, la Bourgogne, la Suiſſe, l'Alſace, et quelques pays circonvoiſins. *Karl* ou *Charles* jouiſſait de tout le reſte. Les deux frères furent toujours en méſintelligence. *Carloman* mourut ſubitement, et laiſſa une veuve et deux enfans en bas âge. *Charles*
771. s'empara d'abord de leur patrimoine. La malheureuſe mère fut obligée de fuir avec ſes enfans chez le roi des Lombards, *Deſiderius*, que nous nommons *Didier*, ennemi naturel des Francs; ce *Didier* était beau-père de *Charlemagne*, et ne l'en haïſſait pas moins,

Digitized by Google

parce qu'il le redoutait. On voit évidemment que *Charlemagne* ne respecta pas plus le droit naturel et les liens du sang que les autres conquérans.

Pepin son père n'avait pas eu, à beaucoup près, le domaine direct de tous les Etats que posséda *Charlemagne*. L'Aquitaine, la Bavière, la Provence, la Bretagne, pays nouvellement conquis, rendaient hommage et payaient tribut.

Deux voisins pouvaient être redoutables à ce vaste Etat, les Germains septentrionaux et les Sarrazins. L'Angleterre, conquise par les Anglo-Saxons, partagée en sept dominations, toujours en guerre avec l'Albanie qu'on nomme Ecosse, et avec les Danois, était sans politique et sans puissance. L'Italie, faible et déchirée, n'attendait qu'un nouveau maître qui voulût s'en emparer.

Saxons. Les Germains septentrionaux étaient alors appelés Saxons. On connaissait sous ce nom tous ces peuples qui habitaient les bords du Véser et ceux de l'Elbe, de Hambourg à la Moravie, et du bas-Rhin à la mer Baltique. Ils étaient païens, ainsi que tout le septentrion. Leurs mœurs et leurs lois étaient les mêmes que du temps des Romains. Chaque canton se gouvernait en république; mais ils élisaient un chef pour la guerre. Leurs lois

Digitized by Google

étaient ſimples comme leurs mœurs, leur religion groſſière : ils ſacrifiaient, dans les grands dangers, des hommes à la Divinité, ainſi que tant d'autres nations ; car c'eſt le caractère des barbares, de croire la Divinité malfeſante : les hommes font DIEU à leur image. Les Francs, quoique déjà chrétiens, eurent ſous *Théodebert* cette ſuperſtition horrible : ils immolèrent des victimes humaines en Italie, au rapport de *Procope*, et vous n'ignorez pas que trop de nations, ainſi que les Juifs, avaient commis ces ſacriléges par piété. D'ailleurs, les Saxons avaient conſervé les anciennes mœurs des Germains, leur ſimplicité, leur ſuperſtition, leur pauvreté. Quelques cantons avaient ſur-tout gardé l'eſprit de rapine, et tous mettaient dans leur liberté leur bonheur et leur gloire. Ce ſont eux qui, ſous le nom de Cattes, de Chéruſques et de Bructères, avaient vaincu *Varus*, et que *Germanicus* avait enſuite défaits.

Une partie de ces peuples, vers le cinquième ſiècle, appelée par les Bretons inſulaires contre les habitans de l'Ecoſſe, ſubjugua la Bretagne qui touche à l'Ecoſſe, et lui donna le nom d'Angleterre. Ils y avaient déjà paſſé au troiſième ſiècle ; et au temps de *Conſtantin*, les côtes orientales de cette île étaient appelées les côtes ſaxoniques.

Charlemagne,

Digitized by Google

Charlemagne, le plus ambitieux, le plus politique et le plus grand guerrier de son siècle, fit la guerre aux Saxons trente années avant de les assujettir pleinement. Leur pays n'avait point encore ce qui tente aujourd'hui la cupidité des conquérans : les riches mines de Goslar et de Friedberg, dont on a tiré tant d'argent, n'étaient point découvertes ; elles ne le furent que sous *Henri l'oiseleur*. Point de richesses accumulées par une longue industrie, nulle ville digne de l'ambition d'un usurpateur. Il ne s'agissait que d'avoir pour esclaves des millions d'hommes qui cultivaient la terre sous un climat triste, qui nourrissaient leurs troupeaux, et qui ne voulaient point de maîtres.

La guerre contre les Saxons avait commencé pour un tribut de trois cents chevaux et quelques vaches que *Pepin* avait exigé d'eux ; et cette guerre dura trente années. Quel droit les Francs avaient-ils sur eux ? le même droit que les Saxons avaient eu sur l'Angleterre.

Ils étaient mal armés ; car je vois dans les capitulaires de *Charlemagne* une défense rigoureuse de vendre des cuirasses aux Saxons. Cette différence des armes, jointe à la discipline, avait rendu les Romains vainqueurs de tant de peuples : elle fit triompher enfin *Charlemagne*.

Digitized by Google

Vitikind. Le général de la plupart de ces peuples était ce fameux *Vitikind*, dont on fait aujourd'hui descendre les principales maisons de l'Empire : homme tel qu'*Arminius*, mais qui eut enfin plus de faiblesse. *Charles* prend
772. d'abord la fameuse bourgade d'Eresbourg; car ce lieu ne méritait ni le nom de ville, ni celui de forteresse. Il fait égorger les habitans ; il y pille, et rase ensuite le principal temple du pays, élevé autrefois au dieu *Tanfana*, principe universel ; si jamais ces sauvages ont connu un principe universel. Il était alors dédié au dieu *Irminsul* ; soit que ce dieu fût celui de la guerre, l'*Arès* des Grecs, le *Mars* des Romains, soit qu'il eût été consacré au célèbre *Herman Arminius*, vainqueur de *Varus*, et vengeur de la liberté germanique.

Saxons convertis à coups de sabre. On y massacra les prêtres sur les débris de l'idole renversée. On pénétra jusqu'au Véser avec l'armée victorieuse. Tous ces cantons se soumirent. *Charlemagne* voulut les lier à son joug par le christianisme. Tandis qu'il court, à l'autre bout de ses Etats, à d'autres conquêtes, il leur laisse des missionnaires pour les persuader, et des soldats pour les forcer. Presque tous ceux qui habitaient vers le Véser se trouvèrent en un an chrétiens, mais esclaves. *Vitikind*, retiré chez les Danois, qui tremblaient déjà pour leur liberté et pour leurs

Digitized by Google

dieux, revient au bout de quelques années. Il ranime ſes compatriotes, il les raſſemble. Il trouve dans Brême, capitale du pays qui porte ce nom, un évêque, une égliſe, et ſes Saxons déſeſpérés, qu'on traîne à des autels nouveaux. Il chaſſe l'évêque, qui a le temps de fuir et de s'embarquer; il détruit le chriſtianiſme, qu'on n'avait embraſſé que par la force; il vient juſqu'auprès du Rhin, ſuivi d'une multitude de Germains. Il bat les lieutenans de *Charlemagne.*

Ce prince accourt; il défait à ſon tour *Vitikind;* mais il traite de révolte cet effort courageux de liberté. Il demande aux Saxons tremblans qu'on lui livre leur général; et ſur la nouvelle qu'ils l'ont laiſſé retourner en Danemarck, il fait maſſacrer quatre mille cinq cents priſonniers au bord de la petite rivière d'Aller. Si ces priſonniers avaient été des ſujets rebelles, un tel châtiment aurait été une ſévérité horrible; mais traiter ainſi des hommes qui combattaient pour leur liberté et pour leurs lois, c'eſt l'action d'un brigand que d'illuſtres ſuccès et des qualités brillantes ont d'ailleurs fait grand homme.

Il fallut encore trois victoires avant d'accabler ces peuples ſous le joug. Enfin le ſang cimenta le chriſtianiſme et la ſervitude. *Vitikind* lui-même, laſſé de ſes malheurs, fut obligé

Digitized by Google

de recevoir le baptême, et de vivre désormais tributaire de son vainqueur.

Colonies. 803, 804. *Charles*, pour mieux s'assurer du pays, transporta environ dix mille familles saxonnes en Flandre, en France et dans Rome. Il établit des colonies de Francs dans les terres des vaincus. On ne voit depuis lui aucun prince en Europe qui transporte ainsi des peuples malgré eux. Vous verrez de grandes émigrations, mais aucun souverain qui établisse ainsi des colonies suivant l'ancienne méthode romaine; c'est la preuve de l'excès du despotisme de contraindre ainsi les hommes à quitter le lieu de leur naissance. *Charles* joignit à cette politique la cruauté de faire poignarder, par des espions, les Saxons qui voulaient retourner à leur culte. Souvent les conquérans ne sont cruels que dans la guerre: la paix amène des mœurs et des lois plus douces. *Charlemagne*, au contraire, fit des lois qui tenaient de l'inhumanité de ses conquêtes.

Il institua une juridiction plus abominable que l'inquisition ne le fut depuis; c'était la cour Veimique, ou la cour de Vestphalie, dont le siége subsista long-temps dans le bourg de Dortmund. Les juges prononçaient peine de mort sur des délations secrètes, sans appeler les accusés. On dénonçait un saxon, possesseur de quelques bestiaux, de n'avoir pas jeûné en

Digitized by Google

carême ; les juges le condamnaient, et on envoyait des assassins, qui l'exécutaient et qui saisissaient ses vaches. Cette cour étendit bientôt son pouvoir sur toute l'Allemagne : il n'y a point d'exemple d'une telle tyrannie, et elle était exercée sur des peuples libres. *Daniel* ne dit pas un mot de cette cour Veimique ; et *Véli*, qui a écrit sa sèche histoire, n'a pas été instruit de ce fait si public : et il appelle *Charlemagne religieux monarque, ornement de l'humanité !* c'est ainsi parmi nous que des auteurs gagés par des libraires écrivent l'histoire. (2)

Ayant vu comment ce conquérant traita les Germains, observons comment il se conduisit avec les Arabes d'Espagne. Il arrivait déjà parmi eux ce qu'on vit bientôt après en Allemagne, en France et en Italie. Les gouverneurs se rendaient indépendans. Les émirs de Barcelone et ceux de Sarragosse s'étaient mis sous la protection de *Pepin*. L'émir de Sarragosse, nommé *Ibnal Arabi*, c'est-à-dire, *Ibnal*

(2) On peut voir, dans les capitulaires, la loi par laquelle *Charles* établit la peine de mort contre les Saxons qui se cacheront pour ne point venir au baptême, ou qui mangeront de la chair en carême. Des fanatiques ignorans ont nié l'existence de cette loi que *Fleuri* a eu la bonne foi de rapporter. Quant au tribunal Veimique, établi par *Charlemagne* et détruit par *Maximilien*, on peut consulter l'article *Tribunal secret de Vestphalie*, dans l'Encyclopédie, tome XVI. On a eu soin d'y citer les historiens et les publicistes allemands qui ont parlé de cette pieuse institution de saint *Charlemagne*.

Digitized by Google

l'arabe, en 778, vient jusqu'à Paderborn prier *Charlemagne* de le soutenir contre son souverain. Le prince français prit le parti de ce musulman ; mais il se donna bien garde de le faire chrétien. D'autres intérêts, d'autres soins. Il s'allie avec des Sarrazins contre des Sarrazins ; mais, après quelques avantages sur les frontières d'Espagne, son arrière-garde est défaite à Roncevaux, vers les montagnes des Pyrénées, par les chrétiens mêmes de ces montagnes, mêlés aux musulmans. C'est là que périt *Roland*, son neveu. Ce malheur est l'origine de ces fables qu'un moine écrivit au onzième siècle, sous le nom de l'archevêque *Turpin*, et qu'ensuite l'imagination de l'*Arioste* a embellies. On ne sait point en quel temps *Charles* essuya cette disgrâce ; et on ne voit point qu'il ait tiré vengeance de sa défaite. Content d'assurer ses frontières contre des ennemis trop aguerris, il n'embrasse que ce qu'il peut retenir, et règle son ambition sur les conjonctures qui la favorisent.

Digitized by Google

CHAPITRE XVI.

Charlemagne, empereur d'Occident.

C'EST à Rome et à l'empire d'Occident que cette ambition aspirait. La puissance des rois de Lombardie était le seul obstacle; l'Eglise de Rome, et toutes les Eglises sur lesquelles elle influait, les moines déjà puissans, les peuples déjà gouvernés par eux, tout appelait *Charlemagne* à l'empire de Rome. Le pape *Adrien*, né romain, homme d'un génie adroit et ferme, applanit la route. D'abord il l'engage à répudier la fille du roi lombard, *Didier*, chez qui l'infortunée belle-sœur de *Charles* s'était réfugiée avec ses enfans.

Les mœurs et les lois de ce temps-là n'étaient pas gênantes, du moins pour les princes. *Charles* avait épousé cette fille du roi des Lombards dans le temps qu'il avait déjà, dit-on, une autre femme. Il n'était pas rare d'en avoir plusieurs à la fois. *Grégoire* de Tours rapporte que les rois *Gontran*, *Caribert*, *Sigebert*, *Chilperic* avaient plus d'une épouse. *Charles* répudie la fille de *Didier* sans aucune raison, sans aucune formalité. Polygamie.

Le roi lombard, qui voit cette union fatale du roi et du pape contre lui, prend un parti

Digitized by Google

courageux. Il veut surprendre Rome, et s'assurer de la personne du pape ; mais l'évêque habile fait tourner la guerre en négociation. *Charles* envoie des ambassadeurs pour gagner du temps. Il redemande au roi de Lombardie sa belle-sœur et ses deux neveux. Non-seulement *Didier* refuse ce sacrifice, mais il veut faire sacrer rois ces deux enfans, et leur faire rendre leur héritage. *Charlemagne* vient de Thionville à Genève ; tient dans Genève un de ces parlemens qui, en tout pays, souscrivirent toujours aux volontés d'un conquérant habile. Il passe le mont Cenis, il entre dans la Lombardie. *Didier*, après quelques défaites, s'enferme dans Pavie, sa capitale ; *Charlemagne* l'y assiége au milieu de l'hiver. La ville, réduite à l'extrémité, se rend après un siége de six mois. Ainsi finit ce royaume des Lombards, qui avaient détruit en Italie la puissance romaine, et qui avaient substitué leurs lois à celles des empereurs. *Didier*, le dernier de ces rois, fut conduit en France dans le monastère de Corbie, où il vécut et mourut captif et moine, tandis que son fils allait inutilement demander des secours dans Constantinople à ce fantôme d'Empire romain, détruit en Occident par ses ancêtres. Il faut remarquer que *Didier* ne fut pas le seul souverain que *Charlemagne* enferma ; il traita ainsi un duc de Bavière et ses enfans.

Fin du royaume lombard. 774.

Digitized by Google

La belle-sœur de *Charles* et ses deux enfans furent remis entre les mains du vainqueur. Les chroniques ne nous apprennent point s'ils furent aussi confinés dans un monastère, ou mis à mort. Le silence de l'histoire sur cet événement est une accusation contre *Charlemagne*.

Il n'osait pas encore se faire souverain de Rome. Rome; il ne prit que le titre de roi d'Italie, tel que le portaient les Lombards. Il se fit couronner, comme eux, dans Pavie d'une couronne de fer, qu'on garde encore dans la petite ville de Monza. La justice s'administrait toujours à Rome au nom de l'empereur grec. Les papes recevaient de lui la confirmation de leur élection. C'était l'usage que le sénat écrivît à l'empereur ou à l'exarque de Ravenne, quand il y en avait un : *Nous vous supplions d'ordonner la consécration de notre père et pasteur.* On en donnait part au métropolitain de Ravenne. L'élu était obligé de prononcer deux professions de foi. Il y a loin de là à la tiare ; mais est-il quelque grandeur qui n'ait eu de faibles commencemens ?

Charlemagne prit, ainsi que *Pepin*, le titre de patrice, que *Théodoric* et *Attila* avaient aussi daigné prendre ; ainsi ce nom d'empereur, qui dans son origine ne désignait qu'un *Charlemagne*, patrice.

Digitized by Google

général d'armée, signifiait encore le maître de l'Orient et de l'Occident. Tout vain qu'il était, on le respectait, on craignait de l'usurper ; on n'affectait que celui de patrice, qui autrefois voulait dire sénateur romain.

Les papes, déjà très-puissans dans l'Eglise, très-grands seigneurs à Rome, et possesseurs de plusieurs terres, n'avaient dans Rome même qu'une autorité précaire et chancelante. Le préfet, le peuple, le sénat dont l'ombre subsistait, s'élevaient souvent contre eux. Les inimitiés des familles qui prétendaient au pontificat, remplissaient Rome de confusion.

Les deux neveux d'*Adrien* conspirèrent contre *Léon III*, son successeur, élu père et pasteur, selon l'usage, par le peuple et le clergé romain. Ils l'accusent de beaucoup de crimes ; ils animent les Romains contre lui : on traîne en prison, on accable de coups, à Rome, celui qui était si respecté par-tout ailleurs. Il s'évade, il vient se jeter aux genoux du patrice *Charlemagne*, à Paderborn. Ce prince qui agissait déjà en maître absolu, le renvoya avec une escorte et des commissaires pour le juger. Ils avaient ordre de le trouver innocent. Enfin, *Charlemagne*, maître de l'Italie, comme de l'Allemagne et de la France, juge du pape, arbitre de l'Europe, vient à Rome, à la fin de l'année 799. L'année commençait

Charlemagne, empereur.

Digitized by Google

alors à Noël chez les Romains. *Léon III* le proclame empereur d'Occident pendant la messe, le jour de Noël en 800. Le peuple joint ses acclamations à cette cérémonie. *Charles* feint d'être étonné ; et notre abbé *Véli*, copiste de nos légendaires, dit *que rien ne fut égal à sa surprise.* Mais la vérité est que tout était concerté entre lui et le pape, et qu'il avait apporté des présens immenses qui lui assuraient le suffrage de l'évêque et des premiers de Rome. On voit par des chartes accordées aux Romains, en qualité de patrice, qu'il avait déjà brigué hautement l'empire ; on y lit ces propres mots : *Nous espérons que notre munificence pourra nous élever à la dignité impériale.* (*a*)

Voilà donc le fils d'un domestique, d'un de ces capitaines francs que *Constantin* avait condamnés aux bêtes, élevé à la dignité de *Constantin.* D'un côté un franc, de l'autre une famille thrace, partagent l'empire romain. Tel est le jeu de la fortune.

On a écrit, et on écrit encore que *Charles*, avant même d'être empereur, avait confirmé la donation de l'exarchat de Ravenne, qu'il y avait ajouté la Corse, la Sardaigne, la Ligurie, Parme, Mantoue, les duchés de Spolète et de Bénévent, la Sicile, Venise,

(*a*) Voyez l'annaliste *Rerum Italicarum*, tome II.

Digitized by Google

et qu'il dépoſa l'acte de cette donation ſur le tombeau dans lequel on prétend que repoſent les cendres de St *Pierre* et St *Paul*.

Donation de *Charlemagne*, très-douteuſe.

On pourrait mettre cette donation à côté de celle de *Conſtantin*. (*b*) On ne voit point que jamais les papes aient poſſédé aucun de ces pays juſqu'au temps d'*Innocent III*. S'ils avaient eu l'exarchat, ils auraient été ſouverains de Ravenne et de Rome; mais dans le teſtament de *Charlemagne*, qu'*Eginhard* nous a conſervé, ce monarque nomme, à la tête des villes métropolitaines qui lui appartiennent, Rome et Ravenne, auxquelles il fait des préſens. Il ne put donner ni la Sicile, ni la Corſe, ni la Sardaigne, qu'il ne poſſédait pas, ni le duché de Bénévent, dont il avait à peine la ſouveraineté, encore moins Veniſe qui ne le reconnaiſſait pas pour empereur. Le duc de Veniſe reconnaiſſait alors pour la forme l'empereur d'Orient, et en recevait le titre d'*hypatos*. Les lettres du pape *Adrien* parlent des patrimoines de Spolète et de Bénévent; mais ces patrimoines ne ſe peuvent entendre que des domaines que les papes poſſédaient dans ces deux duchés. *Grégoire VII* lui-même avoue dans ſes lettres, que *Charlemagne* donnait douze cents livres de

(*b*) Voyez les Eclairciſſemens.

Digitized by Google

penſion au ſaint-ſiége. Il n'eſt guère vraiſemblable qu'il eût donné un tel ſecours à celui qui aurait poſſédé tant de belles provinces. Le ſaint-ſiége n'eut Bénévent que long-temps après, par la conceſſion très-équivoque qu'on croit que l'empereur *Henri le noir* lui en fit, vers l'an 1047. Cette conceſſion ſe réduiſit à la ville, et ne s'étendit point juſqu'au duché. Il ne fut point queſtion de confirmer le don de *Charlemagne*.

Ce qu'on peut recueillir de plus probable au milieu de tant de doutes, c'eſt que du temps de *Charlemagne*, les papes obtinrent en propriété une partie de la Marche d'Ancone, outre les villes, les châteaux et les bourgs qu'ils avaient dans les autres pays. Voici ſur quoi je pourrais me fonder. Lorſque l'empire d'Occident ſe renouvela dans la famille des *Othons*, au dixième ſiècle, *Othon III* aſſigna particulièrement au ſaint-ſiége la Marche d'Ancone, en confirmant toutes les conceſſions faites à cette Egliſe : (*c*) il paraît donc que *Charlemagne* avait donné cette Marche, et que les troubles ſurvenus depuis en Italie avaient empêché les papes d'en jouir. Nous verrons qu'ils perdirent enſuite le domaine utile de ce petit pays, ſous l'empire de la

(*c*) On prétend que cet acte d'*Othon* eſt faux, ce qui réduirait cette opinion à une ſimple tradition.

Digitized by Google

maiſon de Suabe. Nous les verrons tantôt grands terriens, tantôt dépouillés preſque de tout, comme pluſieurs autres ſouverains. Qu'il nous ſuffiſe de ſavoir qu'ils poſsèdent aujourd'hui la ſouveraineté reconnue d'un pays de cent quatre-vingts grands milles d'Italie en longueur, des portes de Mantoue aux confins de l'Abbruzze, le long de la mer Adriatique, et qu'ils en ont plus de cent milles en largeur, depuis Civita-Vecchia juſqu'au rivage d'Ancone d'une mer à l'autre. Il a fallu négocier toujours, et ſouvent combattre pour s'aſſurer cette domination.

Tandis que *Charlemagne* devenait empereur d'Occident, régnait en Orient cette impératrice *Irène*, fameuſe par ſon courage et par ſes crimes, qui avait fait mourir ſon fils unique, après lui avoir arraché les yeux. Elle eût voulu perdre *Charlemagne*; mais trop faible pour lui faire la guerre, elle voulut, dit-on, l'épouſer et réunir les deux empires. Ce mariage eſt une idée chimérique. Une révolution chaſſe *Irène* d'un trône qui lui avait tant
802. coûté. *Charles* n'eut donc que l'empire d'Occident. Il ne poſſéda preſque rien dans les Eſpagnes; car il ne faut pas compter pour domaine le vain hommage de quelques *ſarrazins*. Il n'avait rien ſur les côtes d'Afrique. Tout le reſte était ſous ſa domination.

Digitized by Google

S'il eût fait de Rome sa capitale, si ses successeurs y eussent fixé leur principal séjour, et sur-tout si l'usage de partager ses Etats à ses enfans n'eût point prévalu chez les barbares, il est vraisemblable qu'on eût vu renaître l'Empire romain. Tout concourut depuis à démembrer ce vaste corps que la valeur et la fortune de *Charlemagne* avaient formé ; mais rien n'y contribua plus que ses descendans.

Il n'avait point de capitale : seulement Aix-la-chapelle était le séjour qui lui plaisait le plus. Ce fut là qu'il donna des audiences, avec le faste le plus imposant, aux ambassadeurs des califes, et à ceux de Constantinople. D'ailleurs, il était toujours en guerre ou en voyage, ainsi que vécut *Charles-Quint* long-temps après lui. Il partagea ses Etats, et même de son vivant, comme tous les rois de ce temps-là.

Mais enfin, quand de ses fils qu'il avait désignés pour régner, il ne resta plus que ce *Louis*, si connu sous le nom de *Débonnaire*, auquel il avait déjà donné le royaume d'Aquitaine, il l'associa à l'empire dans Aix-la-chapelle, et lui commanda de prendre lui-même sur l'autel la couronne impériale, pour faire voir au monde que cette couronne n'était due qu'à la valeur du père et au mérite du

Charlemagne ordonne à son fils de se couronner lui-même.

Digitized by Google

fils, et comme s'il eût preſſenti qu'un jour les miniſtres de l'autel voudraient diſpoſer de ce diadême.

Il avait raiſon de déclarer ſon fils empereur de ſon vivant; car cette dignité, acquiſe par la fortune de *Charlemagne*, n'était point aſſurée au fils par le droit d'héritage; mais en laiſſant l'Empire à *Louis*, et en donnant l'Italie à *Bernard*, fils de ſon fils *Pepin*, ne déchirait-il pas lui-même cet Empire, qu'il voulait conſerver à ſa poſtérité? N'était-ce pas armer néceſſairement ſes ſucceſſeurs les uns contre les autres? Etait-il à préſumer que le neveu, roi d'Italie, obéirait à ſon oncle, empereur, ou que l'empereur voudrait bien n'être pas le maître en Italie?

Charlemagne mourut, en 814, avec la réputation d'un empereur auſſi heureux qu'*Auguſte*, auſſi guerrier qu'*Adrien*, mais non tel que les *Trajan* et les *Antonins*, auxquels nul ſouverain n'a été comparable.

Il y avait alors en Orient un prince qui l'égalait en gloire, comme en puiſſance; c'était le célèbre calife *Aaron-al-Raſchild*, qui le ſurpaſſa beaucoup en juſtice, en ſcience, en humanité.

J'oſe preſque ajouter à ces deux hommes illuſtres le pape *Adrien* qui, dans un rang moins élevé, dans une fortune preſque privée, et

Digitized by Google

et avec des vertus moins héroïques, montra une prudence à laquelle ſes ſucceſſeurs ont dû leur agrandiſſement.

La curioſité des hommes, qui pénètre dans la vie privée des princes, a voulu ſavoir juſqu'au détail de la vie de *Charlemagne*, et au ſecret de ſes plaiſirs. On a écrit qu'il avait pouſſé l'amour des femmes juſqu'à jouir de ſes propres filles. On en a dit autant d'*Auguſte ;* mais qu'importe au genre humain le détail de ces faibleſſes qui n'ont influé en rien ſur les affaires publiques ? L'Egliſe a mis au nombre des ſaints cet homme qui répandit tant de ſang, qui dépouilla ſes neveux, et qui fut ſoupçonné d'inceſte.

J'enviſage ſon règne par un endroit plus digne de l'attention d'un citoyen. Les pays qui compoſent aujourd'hui la France et l'Allemagne juſqu'au Rhin, furent tranquilles pendant près de cinquante ans, et l'Italie pendant treize, depuis ſon avénement à l'empire. Point de révolution, point de calamité pendant ce demi-ſiècle qui, par-là, eſt unique. Un bonheur ſi long ne ſuffit pas pourtant pour rendre aux hommes la politeſſe et les arts. La rouille de la barbarie était trop forte, et les âges ſuivans l'épaiſſirent encore.

Digitized by Google

CHAPITRE XVII.

Mœurs, gouvernement et uſages vers le temps de Charlemagne.

Je m'arrête à cette célèbre époque pour conſidérer les uſages, les lois, la religion, les mœurs qui régnaient alors. Les Francs avaient toujours été des barbares, et le furent encore après *Charlemagne*. Remarquons attentivement que *Charlemagne* paraiſſait ne ſe point regarder comme un franc. La race de *Clovis* et de ſes compagnons francs fut toujours diſtincte des Gaulois. L'Allemand *Pepin* et *Karl* ſon fils furent diſtincts des Francs. Vous en trouverez la preuve dans le capitulaire de *Karl* ou *Charlemagne*, concernant ſes métairies, art. 4 : *Si les Francs commettent quelque délit dans nos poſſeſſions, qu'ils ſoient jugés ſuivant leur loi.* Il ſemble par cet ordre que les Francs alors n'étaient pas regardés comme la nation de *Charlemagne*. A Rome, la race carlovingienne paſſa toujours pour allemande. Le pape *Adrien IV*, dans ſa lettre aux archevêques de Maïence, de Cologne et de Trèves, s'exprime en ces termes remarquables : *L'Empire fut transféré des Grecs aux Allemands ; leur roi ne fut empereur qu'après avoir été couronné par le*

Digitized by Google

pape. . . . . tout ce que l'empereur possède, il le tient de nous. Et comme ZACHARIE *donne l'empire grec aux Allemands, nous pouvons donner celui des Allemands aux Grecs.*

Cependant en France le nom de *Franc* prévalut toujours. La race de *Charlemagne* fut souvent appelée *Franca* dans Rome même et à Constantinople. La cour grecque désignait, même du temps des *Othons*, les empereurs d'Occident par le nom d'usurpateurs francs, barbares francs; elle affectait pour ces francs un mépris qu'elle n'avait pas.

Le règne seul de *Charlemagne* eut une lueur de politesse qui fut probablement le fruit du voyage de Rome, ou plutôt de son génie.

Barbarie de ces siècles.

Ses prédécesseurs ne furent illustres que par des déprédations. Ils détruisirent des villes, et n'en fondèrent aucune. Les Gaulois avaient été heureux d'être vaincus par les Romains. Marseille, Arles, Autun, Lyon, Trèves étaient des villes florissantes, qui jouissaient paisiblement de leurs lois municipales, subordonnées aux sages lois romaines. Un grand commerce les animait. On voit par une lettre d'un proconsul à *Théodose*, qu'il y avait dans Autun et dans sa banlieue vingt-cinq mille chefs de famille. Mais dès que les Bourguignons, les Goths, les Francs arrivent dans la Gaule, on ne voit plus de grandes villes peuplées. Les

Digitized by Google

cirques, les amphithéâtres construits par les Romains jusqu'au bord du Rhin, sont démolis ou négligés. Si la criminelle et malheureuse reine *Brunehaut* conserve quelques lieues de ces grands chemins qu'on n'imita jamais, on en est encore étonné.

Qui empêchait ces nouveaux venus de bâtir des édifices réguliers sur des modèles romains? Ils avaient la pierre, le marbre, et de plus beaux bois que nous. Les laines fines couvraient les troupeaux anglais et espagnols, comme aujourd'hui. Cependant les beaux draps ne se fabriquaient qu'en Italie. Pourquoi le reste de l'Europe ne fesait-il venir aucune des denrées de l'Asie? Pourquoi toutes les commodités qui adoucissent l'amertume de la vie, étaient-elles inconnues, sinon parce que les sauvages qui passèrent le Rhin, rendirent les autres peuples sauvages? Qu'on en juge par ces lois saliques, ripuaires, bourguignonnes, que *Charlemagne* lui-même confirma, ne pouvant les abroger. La pauvreté et la rapacité avaient évalué à prix d'argent la vie des hommes, la mutilation des membres, le viol, l'inceste, l'empoisonnement. Quiconque avait quatre cents sous, c'est-à-dire, quatre cents écus du temps à donner, pouvait tuer impunément un évêque. Il en coûtait deux cents sous pour la vie d'un prêtre, autant

Digitized by Google

pour le viol, autant pour avoir empoisonné avec des herbes. Une sorcière qui avait mangé de la chair humaine, en était quitte pour deux cents sous ; et cela prouve qu'alors les sorcières ne se trouvaient pas seulement dans la lie du peuple, comme dans nos derniers siècles, mais que ces horreurs extravagantes étaient pratiquées chez les riches. Les combats et les épreuves décidaient, comme nous le verrons, de la possession d'un héritage, de la validité d'un testament. La jurisprudence était celle de la férocité et de la superstition.

Mœurs atroces.

Qu'on juge des mœurs des peuples par celles des princes. Nous ne voyons aucune action magnanime. La religion chrétienne, qui devait humaniser les hommes, n'empêche point le roi *Clovis* de faire assassiner les petits *Régas*, ses voisins et ses parens. Les deux enfans de *Clodomir* sont massacrés dans Paris, en 533, par un *Childebert* et un *Clotaire*, ses oncles, qu'on appelle rois de France ; et *Clodoald*, le frère de ces innocens égorgés, est invoqué, sous le nom de St *Cloud*, parce qu'on l'a fait moine. Un jeune barbare, nommé *Chram*, fait la guerre à *Clotaire* son père, *Réga* d'une partie de la Gaule. Le père fait brûler son fils avec tous ses amis prisonniers, en 559.

Sous un *Chilpéric*, roi de Soissons, en 562, les sujets esclaves désertent ce prétendu

Digitized by Google

royaume, laſſés de la tyrannie de leur maître, qui prenait leur pain et leur vin, ne pouvant prendre l'argent qu'ils n'avaient pas. Un *Sigebert*, un autre *Chilperic* ſont aſſaſſinés. *Brunehaut*, d'arienne devenue catholique, eſt accuſée de mille meurtres; et un *Clotaire II*, non moins barbare qu'elle, la fait traîner, dit-on, à la queue d'un cheval dans ſon camp, et la fait mourir par ce nouveau genre de ſupplice, en 616. Si cette aventure n'eſt pas vraie, il eſt du moins prouvé qu'elle a été crue comme une choſe ordinaire, et cette opinion même atteſte la barbarie du temps. Il ne reſte de monumens de ces âges affreux que des fondations de monaſtères, et un confus ſouvenir de misère et de brigandages. Figurez-vous des déſerts où les loups, les tigres et les renards égorgent un bétail épars et timide; c'eſt le portrait de l'Europe pendant tant de ſiècles.

Premiers rois francs ne ſont pas reconnus rois par les empereurs.

Il ne faut pas croire que les empereurs reconnuſſent pour rois ces chefs ſauvages qui dominaient en Bourgogne, à Soiſſons, à Paris, à Metz, à Orléans; jamais ils ne leur donnèrent le titre de *baſileus*. Ils ne le donnèrent pas même à *Dagobert II* qui réuniſſait ſous ſon pouvoir toute la France occidentale juſqu'auprès du Véſer. Les hiſtoriens parlent beaucoup de la magnificence de ce *Dagobert*, et ils citent en

Digitized by Google

preuve l'orfèvre St *Eloi*, qui arriva, dit-on, à la cour avec une ceinture garnie de pierreries, c'eſt-à-dire, qu'il vendait des pierreries, et qu'il les portait à ſa ceinture. On parle des édifices magnifiques qu'il fit conſtruire. Où ſont-ils? La vieille égliſe de Saint-Paul n'eſt qu'un petit monument gothique. Ce qu'on connaît de *Dagobert*, c'eſt qu'il avait à la fois trois épouſes, qu'il aſſemblait des conciles, et qu'il tyranniſait ſon pays.

Sous lui, un marchand de Sens, nommé *Samon*, va trafiquer en Germanie. Il paſſe juſque chez les *Slaves*, barbares qui dominaient vers la Pologne et la Bohême. Ces autres ſauvages ſont ſi étonnés de voir un homme qui a fait tant de chemin pour leur apporter les choſes dont ils manquent, qu'ils le font roi. Ce *Samon* fit, dit-on, la guerre à *Dagobert*; et ſi le roi des Francs eut trois femmes, le nouveau roi ſlavon en eut quinze.

C'eſt ſous ce *Dagobert* que commence l'autorité des maires du palais. Après lui viennent les rois fainéans, la confuſion, le deſpotiſme de ces maires. C'eſt du temps de ces maires, au commencement du huitième ſiècle, que les Arabes, vainqueurs de l'Eſpagne, pénètrent juſqu'à Toulouſe, prennent la Guienne, ravagent tout juſqu'à la Loire, et ſont prêts d'enlever les Gaules entières aux

Maires du palais.

Digitized by Google

Francs qui les avaient enlevées aux Romains. Jugez en quel état devaient être alors les peuples, l'Eglise et les lois.

Le clergé ne fait un ordre dans l'Etat que sous *Pepin*.

Les évêques n'eurent aucune part au gouvernement jusqu'à *Pepin* ou *Pipin*, père de *Charles Martel*, et grand-père de l'autre *Pepin* qui se fit roi. Les évêques n'assistaient point aux assemblées de la nation franque. Ils étaient tous ou gaulois ou italiens, peuples regardés comme serfs. En vain l'évêque *Remi*, qui baptisa *Clovis*, avait écrit à ce roi sicambre cette fameuse lettre où l'on trouve ces mots:

Lettre remarquable.

Gardez-vous bien sur-tout de prendre la préséance sur les évêques; prenez leurs conseils : tant que vous serez en intelligence avec eux, votre administration sera facile. Ni *Clovis*, ni ses successeurs, ne firent du clergé un ordre de l'Etat. Le gouvernement ne fut que militaire. On ne peut mieux le comparer qu'à ceux d'Alger et de Tunis, gouvernés par un chef et une milice. Seulement les rois consultaient quelquefois les évêques, quand ils avaient besoin d'eux.

Mais quand les majordômes, ou maires de cette milice, usurpèrent insensiblement le pouvoir, ils voulurent cimenter leur autorité par le crédit des prélats et des abbés, en les appelant aux assemblées du champ de Mai.

Ce

Digitized by Google

Ce fut, selon les annales de Metz, en 692, que le maire *Pepin*, premier du nom, procura cette prérogative au clergé; époque bien négligée par la plupart des historiens, mais époque très-considérable, et premier fondement du pouvoir temporel des évêques et des abbés en France et en Allemagne.

CHAPITRE XVIII.

Suite des usages du temps de Charlemagne et avant lui. S'il était despotique, et le royaume héréditaire.

On demande si *Charlemagne*, ses prédécesseurs et ses successeurs étaient despotiques, et si leur royaume était héréditaire par le droit de ces temps-là? Il est certain que par le fait *Charlemagne* était despotique, et que par conséquent son royaume fut héréditaire, puisqu'il déclare son fils empereur, en plein parlement. Le droit est un peu plus incertain que le fait; voici sur quoi tous les droits étaient alors fondés.

Les habitans du Nord et de la Germanie étaient originairement des peuples chasseurs; et les Gaulois, soumis par les Romains, étaient agriculteurs ou bourgeois. Des peuples chasseurs, toujours armés, doivent nécessairement

Digitized by Google

ſubjuguer des laboureurs et des paſteurs, occupés toute l'année de leurs travaux continuels et pénibles, et encore plus aiſément des bourgeois paiſibles dans leurs foyers. Ainſi les Tartares ont aſſervi l'Aſie ; ainſi les Goths ſont venus à Rome. Toutes les hordes de Tartares et de Goths, de Huns, de Vandales et de Francs, avaient des chefs. Ces chefs d'émigrans étaient élus à la pluralité des voix, et cela ne pouvait être autrement ; car quel droit pourrait avoir un voleur de commander à ſes camarades ? Un brigand habile et hardi, ſurtout heureux, dut à la longue acquérir beaucoup d'empire ſur des brigands ſubordonnés, moins habiles, moins hardis et moins heureux que lui. Ils avaient tous également part au butin ; et c'eſt la loi la plus inviolable de tous les premiers peuples conquérans. Si on avait beſoin de preuves pour faire connaître cette première loi des barbares, on la trouverait aiſément dans l'exemple de ce guerrier franc, qui ne voulut jamais permettre que *Clovis* ôtât du butin général un vaſe de l'égliſe de Reims, et qui fendit le vaſe à coups de hache, ſans que le chef osât l'en empêcher.

Clovis devint deſpotique à meſure qu'il devint puiſſant ; c'eſt la marche de la nature humaine. Il en fut ainſi de *Charlemagne ;* il était fils d'un uſurpateur. Le fils du roi légitime

Digitized by Google

était rasé et condamné à dire son bréviaire dans un couvent de Normandie. Il était donc obligé à de très-grands ménagemens devant une nation de guerriers, assemblée en parlement. *Nous vous avertissons*, dit-il, dans un de ses capitulaires, *qu'en considération de notre humilité et de notre obéissance à vos conseils, que nous vous rendons par la crainte de* DIEU, *vous nous conserviez l'honneur que* DIEU *nous a accordé, comme vos ancêtres l'ont fait à l'égard de nos ancêtres.*

Ses ancêtres se réduisaient à son père, qui avait envahi le royaume ; lui-même avait usurpé le partage de son frère, et avait dépouillé ses neveux. Il flattait les seigneurs en parlement ; mais le parlement dissous, malheur à quiconque eût bravé ses volontés.

Quant à la succession, il est naturel qu'un chef de conquérans les ait engagés à élire son fils pour son successeur. Cette coutume d'élire, devenue avec le temps plus légale et plus consacrée, se maintient encore de nos jours dans l'empire d'Allemagne. L'élection était si bien regardée comme un droit du peuple conquérant, que lorsque *Pepin* usurpa le royaume des Francs sur le roi dont il était le domestique, le pape *Etienne*, avec lequel cet usurpateur était d'accord, prononça une excommunication contre ceux qui éliraient pour roi un autre

Digitized by Google

qu'un descendant de la race de *Pepin;* cette excommunication était, à la vérité, un grand exemple de superstition, comme l'entreprise de *Pepin* était un exemple d'audace. Mais cette superstition même est une preuve du droit d'élire ; elle fait voir encore que la nation conquérante élisait, parmi les descendans d'un chef, celui qui lui plaisait davantage. Le pape ne dit pas : *Vous élirez les premiers nés de la maison de Pepin ;* mais, *vous ne choisirez point ailleurs que dans sa maison.*

Code diplomatique, page 4.

Charlemagne dit, dans un capitulaire : *Si de l'un des trois princes, mes enfans, il naît un fils, tel que la nation le veuille pour succéder à son père, nous voulons que ses oncles y consentent.* Il est évident, par ce titre et par plusieurs autres, que la nation des Francs eut, du moins en apparence, le droit d'élection. Cet usage a été d'abord celui de tous les peuples, dans toutes les religions et dans tous les pays. On le voit s'établir chez les Juifs, chez les autres Asiatiques, chez les Romains. Les premiers successeurs de *Mahomet* sont élus ; les soudans d'Egypte, les premiers miramolins ne règnent que par ce droit ; et ce n'est qu'avec le temps qu'un Etat devient purement héréditaire. Le courage, l'habileté et le besoin font toutes les lois.

Digitized by Google

CHAPITRE XIX.

Suite des uſages du temps de Charlemagne. Commerce, finances, ſciences.

Charles Martel, uſurpateur et ſoutien du pouvoir ſuprême dans une grande monarchie, vainqueur des conquérans arabes qu'il repouſſa juſqu'en Gaſcogne, n'eſt cependant appelé que *ſous-roitelet*, *ſubregulus*, par le pape *Grégoire II*, qui implore ſa protection contre les rois lombards. Il ſe diſpoſe à aller ſecourir l'Egliſe romaine; mais il pille en attendant l'Egliſe des Francs, il donne les biens des couvens à ſes capitaines, il tient ſon roi, *Thierri*, en captivité. *Pepin*, fils de *Charles Martel*, laſſé d'être *ſubregulus*, ſe fait roi, et reprend l'uſage des parlemens francs. Il a toujours des troupes aguerries ſous le drapeau; et c'eſt à cet établiſſement que *Charlemagne* doit toutes ſes conquêtes. Ces troupes ſe levaient par des ducs, gouverneurs des provinces, comme elles ſe lèvent aujourd'hui chez les Turcs par les béglierbeys. Ces ducs avaient été inſtitués en Italie par *Dioclétien*. Les comtes, dont l'origine me paraît du temps de *Théodoſe*, commandaient ſous les ducs, et aſſemblaient les troupes, chacun dans Milices.

Digitized by Google

ſon canton. Les métairies, les bourgs, les villages fourniſſaient un nombre de ſoldats proportionné à leurs forces. Douze métairies donnaient un cavalier armé d'un caſque et d'une cuiraſſe; les autres ſoldats n'en portaient point : mais tous avaient le bouclier quarré long, la hache d'armes, le javelot et l'épée. Ceux qui ſe ſervaient de flèches étaient obligés d'en avoir au moins douze dans leur carquois. La province qui fourniſſait la milice lui diſtribuait du blé et les proviſions néceſſaires pour ſix mois : le roi en fourniſſait pour le reſte de la campagne. On feſait la revue au premier de mars ou au premier de mai. C'eſt d'ordinaire dans ces temps qu'on tenait les parlemens.

Armes. Dans les ſiéges, on employait le bélier, la baliſte, la tortue, et la plupart des machines des Romains. Les ſeigneurs nommés *barons*, *leudes*, *richeomes*, compoſaient, avec leurs ſuivans, le peu de cavalerie qu'on voyait alors dans les armées. Les muſulmans d'Afrique et d'Eſpagne avaient plus de cavaliers.

Forces navales. *Charles* avait des forces navales, c'eſt-à-dire, de grands bateaux aux embouchures de toutes les grandes rivières de ſon Empire. Avant lui on ne les connaiſſait pas chez les barbares; après lui on les ignora long-temps. Par ce moyen, et par ſa police guerrière, il arrêta les inondations des peuples du Nord : il les

Digitized by Google

contint dans leurs climats glacés ; mais sous ses faibles descendans, ils se répandirent dans l'Europe.

Les affaires générales se réglaient dans des assemblées qui représentaient la nation. Sous lui, ses parlemens n'avaient d'autre volonté que celle d'un maître qui savait commander et persuader.

Il fit fleurir le commerce, parce qu'il était le maître des mers ; ainsi les marchands des côtes de Toscane et ceux de Marseille allaient trafiquer à Constantinople chez les chrétiens, et au port d'Alexandrie chez les musulmans, qui les recevaient, et dont ils tiraient les richesses de l'Asie. Commerce.

Venise et Gènes, si puissantes depuis par le négoce, n'attiraient pas encore à elles les richesses des nations : mais Venise commençait à s'enrichir et à s'agrandir. Rome, Ravenne, Milan, Lyon, Arles, Tours, avaient beaucoup de manufactures d'étoffes de laine. On damasquinait le fer, à l'exemple de l'Asie : on fabriquait le verre ; mais les étoffes de soie n'étaient tissues dans aucune ville de l'empire d'Occident.

Les Vénitiens commençaient à les tirer de Constantinople ; mais ce ne fut que près de quatre cents ans après *Charlemagne*, que les princes normands établirent à Palerme une

Digitized by Google

manufacture de soie. Le linge était peu commun. St *Boniface*, dans une lettre à un évêque d'Allemagne, lui mande qu'il lui envoie du drap à longs poils pour se laver les pieds. Probablement ce manque de linge était la cause de toutes ces maladies de la peau, connues sous le nom de *lèpre*, si générales alors; car les hôpitaux nommés *léproseries* étaient déjà très-nombreux.

Monnaies. La monnaie avait à peu-près la même valeur que celle de l'empire romain depuis *Constantin*. Le sou d'or était le *solidum* romain. Ce sou d'or équivalait à quarante deniers d'argent fin. Ces deniers, tantôt plus forts, tantôt plus faibles, pesaient, l'un portant l'autre, trente grains.

Le sou d'or vaudrait aujourd'hui, en 1778, environ 14 liv. 6 sous 3 den., le denier d'argent à peu-près 7 sous 1 den. $\frac{1}{8}$, monnaie de compte.

Il faut toujours, en lisant les histoires, se ressouvenir qu'outre ces monnaies réelles d'or et d'argent, on se servait dans le calcul d'une autre dénomination. On s'exprimait souvent en monnaie de compte, monnaie fictive, qui n'était, comme aujourd'hui, qu'une manière de compter.

Les Asiatiques et les Grecs comptaient par mines et par talens, les Romains par grands

Digitized by Google

ſeſterces, ſans qu'il y eût aucune monnaie qui valût un grand ſeſterce ou un talent.

La livre numéraire, du temps de *Charlemagne*, était réputée le poids d'une livre d'argent de douze onces. Cette livre ſe diviſait numériquement en vingt parties. Il y avait, à la vérité, des ſous d'argent ſemblables à nos écus, dont chacun peſait la 20e, 22e ou 24e partie d'une livre de douze onces; et ce ſou ſe diviſait, comme le nôtre, en douze deniers. Mais *Charlemagne* ayant ordonné que le ſou d'argent ſerait préciſément la 20e partie de douze onces, on s'accoutuma à regarder dans les comptes numéraires, vingt ſous comme une livre.

Pendant deux ſiècles, les monnaies reſtèrent ſur le pied où *Charlemagne* les avait miſes; mais petit à petit les rois, dans leurs beſoins, tantôt chargèrent les ſous d'alliage, tantôt en diminuèrent le poids; de ſorte que, par un changement qui eſt peut-être la honte des gouvernemens de l'Europe, ce ſou, qui était autrefois une pièce d'argent du poids d'environ 5 gros, n'eſt plus qu'une légère pièce de cuivre avec un 11e d'argent tout au plus; et la livre, qui était le ſigne repréſentatif de douze onces d'argent, n'eſt plus en France que le ſigne repréſentatif de vingt de nos ſous de cuivre. Le denier, qui était la deux cents quarantième

Digitized by Google

partie d'une livre d'argent de douze onces, n'eſt plus que le tiers de cette vile monnaie qu'on appelle un liard. Suppoſé donc qu'une ville de France dût à une autre, au temps de *Charlemagne*, cent vingt ſous ou ſolides de rente, ſoixante-douze onces d'argent, elle s'acquitterait aujourd'hui de ſa dette, en payant ce que nous appelons un écu de ſix francs.

La livre de compte des Anglais, celle des Hollandais, ont moins varié. Une livre ſterling d'Angleterre vaut environ vingt-deux francs de France, et une livre de compte hollandaiſe vaut environ douze francs de France; ainſi les Hollandais ſe ſont écartés moins que les Français de la loi primitive, et les Anglais encore moins.

Toutes les fois donc que l'hiſtoire nous parle de monnaie, ſous le nom de livres, nous n'avons qu'à examiner ce que valait la livre au temps et dans le pays dont on parle, et la comparer à la valeur de la nôtre. Nous devons avoir la même attention en liſant l'hiſtoire grecque et romaine. C'eſt, par exemple, un très-grand embarras pour le lecteur d'être obligé de réformer toujours les comptes qui ſe trouvent dans l'hiſtoire ancienne d'un célèbre profeſſeur de l'univerſité de Paris, dans l'hiſtoire eccléſiaſtique de *Fleuri*, et dans tant

Digitized by Google

d'autres auteurs utiles. Quand ils veulent exprimer en monnaie de France les talens, les mines, les ſeſterces, ils ſe ſervent toujours de l'évaluation que quelques ſavans ont faite avant la mort du grand *Colbert*. Mais le marc de huit onces, qui valait vingt-ſix francs et dix ſous, dans les premiers temps du miniſtère de *Colbert*, vaut depuis long-temps quarante-neuf livres ſeize ſous : ce qui fait une différence de près de la moitié. Cette différence, qui a été quelquefois beaucoup plus grande, pourra augmenter ou être réduite. Il faut ſonger à ces variations ; ſans quoi on aurait une idée très-fauſſe des forces des anciens Etats, de leur commerce, de la paye de leurs ſoldats, et de toute leur économie.

Il paraît qu'il y avait alors huit fois moins d'eſpèces circulantes en Italie et vers les bords du Rhin, qu'il ne s'en trouve aujourd'hui. On n'en peut guère juger que par le prix des denrées néceſſaires à la vie ; et je trouve la valeur de ces denrées, du temps de *Charlemagne*, huit fois moins chère qu'elle ne l'eſt de nos jours. Vingt-quatre livres de pain blanc valaient un denier d'argent, par les capitulaires. Ce denier était la quarantième partie d'un ſou d'or, qui valait environ quatorze livres ſix ſous de notre monnaie d'aujourd'hui. Ainſi la livre de pain revenait à un liard et

Digitized by Google

quelque chose, ce qui est en effet la huitième partie de notre prix ordinaire.

Dans les pays septentrionaux, l'argent était beaucoup plus rare : le prix d'un bœuf y fut fixé, par exemple, à un sou d'or. Nous verrons dans la suite comment le commerce et les richesses se sont étendus de proche en proche.

Sciences. Les sciences et les beaux arts ne pouvaient avoir que des commencemens bien faibles dans ces vastes pays, tout sauvages encore. *Eginhard*, secrétaire de *Charlemagne*, nous apprend que ce conquérant ne savait pas signer son nom. Cependant il conçut, par la force de son génie, combien les belles-lettres étaient nécessaires. Il fit venir de Rome des maîtres de grammaire et d'arithmétique. Les ruines de Rome fournissent tout à l'Occident, qui n'est pas encore formé. *Alcuin*, cet anglais alors fameux, et *Pierre de Pise*, qui enseigna un peu de grammaire à *Charlemagne*, avaient tous deux étudié à Rome.

Il y avait des chantres dans les églises de France; et ce qui est à remarquer, c'est qu'ils s'appelaient *chantres gaulois*. La race des conquérans francs n'avait cultivé aucun art. Ces gaulois prétendaient, comme aujourd'hui, disputer du chant avec les Romains. La musique grégorienne, qu'on attribue à St *Grégoire*, surnommé *le grand*, n'était pas sans mérite,

Digitized by Google

et avait quelque dignité dans ſa ſimplicité. Les chantres gaulois, qui n'avaient point l'uſage des anciennes notes alphabétiques, avaient corrompu ce chant, et prétendaient l'avoir embelli. *Charlemagne*, dans un de ſes voyages en Italie, les obligea de ſe conformer à la muſique de leurs maîtres. Le pape *Adrien* leur donna des livres de chant notés; et deux muſiciens italiens furent établis pour enſeigner la note alphabétique, l'un dans Metz, l'autre dans Soiſſons. Il fallut encore envoyer des orgues de Rome.

Il n'y avait point d'horloge ſonnante dans les villes de ſon empire, et il n'y en eut que vers le treizième ſiècle. De là vient l'ancienne coutume qui ſe conſerve encore en Allemagne, en Flandre, en Angleterre, d'entretenir des hommes qui avertiſſent de l'heure pendant la nuit. Le préſent que le calife *Aaron-al-Raſchild* fit à *Charlemagne* d'une horloge ſonnante, fut regardé comme une merveille. A l'égard des ſciences de l'eſprit, de la ſaine philoſophie, de la phyſique, de l'aſtronomie, des principes de la médecine, comment auraient-elles pu être connues? elles ne viennent que de naître parmi nous.

On comptait encore par nuits, et de là vient qu'en Angleterre on dit encore *ſept nuits*, pour ſignifier une ſemaine, et *quatorze nuits*

Digitized by Google

pour deux semaines. La langue romance commençait à se former du mélange du latin avec le tudesque. Ce langage est l'origine du français, de l'espagnol et de l'italien. Il dura jusqu'au temps de *Frédéric II*, et on le parle encore dans quelques villages des Grisons, et vers la Suisse.

Les vêtemens, qui ont toujours changé en Occident depuis la ruine de l'empire romain, étaient courts, excepté aux jours de cérémonie, où la saye était couverte d'un manteau souvent doublé de pelleterie. On tirait comme aujourd'hui ces fourrures du Nord, et sur-tout de la Russie. La chaussure des Romains s'était conservée. On remarque que *Charlemagne* se couvrait les jambes de bandes entrelacées en forme de brodequins, comme en usent encore les montagnards d'Ecosse, seul peuple chez qui l'habillement guerrier des Romains s'est conservé jusqu'à nos jours.

CHAPITRE XX.

De la religion du temps de Charlemagne.

Si nous tournons à présent les yeux sur les maux que les hommes s'attirèrent quand ils firent de la religion un instrument de leurs passions, sur les usages consacrés, sur les

Digitized by Google

abus de ces usages, la querelle des *Iconoclastes* et des *Iconolatres* est d'abord ce qui présente le plus grand objet.

L'impératrice *Irène*, tutrice de son malheureux fils *Constantin Porphyrogénète*, pour se frayer le chemin à l'Empire, flatte le peuple et les moines à qui le culte des images, proscrit par tant d'empereurs depuis *Léon l'Isaurien*, plaisait encore. Elle y était elle-même attachée, parce que son mari les avait eues en horreur. On avait persuadé à *Irène* que pour gouverner son époux, il fallait mettre sous le chevet de son lit les images de certaines saintes. La crédulité entre même dans les esprits politiques. L'empereur son mari avait puni les auteurs de cette superstition. *Irène*, après la mort de son mari, donne un libre cours à son goût et à son ambition. Voilà ce qui assemble, en 786, le second concile de Nicée, septième concile œcuménique, commencé d'abord à Constantinople. Elle fait élire pour patriarche un laïque, secrétaire d'Etat, nommé *Taraise*. Il y avait eu autrefois quelques exemples de séculiers élevés ainsi à l'évêché, sans passer par les autres grades; mais alors cette coutume ne subsistait plus.

Second concile de Nicée.

Ce patriarche ouvrit le concile. La conduite du pape *Adrien* est très-remarquable. Il n'ana-

Digitized by Google

thématiſe pas ce ſecrétaire d'Etat qui ſe fait patriarche ; il proteſte ſeulement avec modeſtie, dans ſes lettres à *Irène*, contre le titre de patriarche univerſel ; mais il inſiſte qu'on lui rende les patrimoines de la Sicile. (1) Il redemande hautement ce peu de bien, tandis qu'il arrachait, ainſi que ſes prédéceſſeurs, le domaine utile de tant de belles terres qu'il aſſure avoir été données par *Pepin* et par *Charlemagne*. Cependant le concile œcuménique de Nicée, auquel préſident les légats du pape et ce miniſtre patriarche, rétablit le culte des images.

C'eſt une choſe avouée de tous les ſages critiques, que les pères de ce concile, qui étaient au nombre de trois cents cinquante, y rapportèrent beaucoup de pièces évidemment fauſſes ; beaucoup de miracles, dont le récit ſcandaliſerait dans nos jours ; beaucoup de livres apocryphes. Ces pièces fauſſes ne firent point de tort aux vraies, ſur leſquelles on décida.

Mais quand il fallut faire recevoir ce concile par *Charlemagne* et par les égliſes de France,

(1) Toute cette partie des lettres du pape ne fut pas même lue dans le concile, par ménagement pour *Irène* et pour *Taraiſe*. M. de *Voltaire* a fort adouci le ſcandale de la conduite plus politique que religieuſe d'*Adrien*. Voyez *Fleuri*, et les pièces originales de ces temps barbares qui ont été recueillies par les érudits des derniers ſiècles.

quel

Digitized by Google

quel fut l'embarras du pape ? *Charles* s'était déclaré hautement contre les images. Il venait de faire écrire les livres qu'on nomme *Carolins*, dans lesquels ce culte est anathématisé. Ces livres sont écrits dans un latin assez pur ; ils font voir que *Charlemagne* avait réussi à faire revivre les lettres ; mais ils font voir aussi qu'il n'y a jamais eu de dispute théologique sans invectives. Le titre même est une injure. *Au nom de notre Seigneur et Sauveur* JESUS-CHRIST, *commence le livre de l'illustrissime et excellentissime* CHARLES, &c. *contre le synode impertinent et arrogant, tenu en Grèce pour adorer des images.* Le livre était attribué par le titre au roi *Charles*, comme on met sous le nom des rois les édits qu'ils n'ont point rédigés : il est certain que tous les peuples des royaumes de *Charlemagne* regardaient les Grecs comme des idolâtres.

Anathématisé par le concile de Francfort.

Ce prince, en 794, assembla un concile à Francfort, auquel il présida selon l'usage des empereurs et des rois : concile composé de trois cents évêques ou abbés, tant d'Italie que de France, qui rejetèrent d'un consentement unanime le service (*servitium*) et l'adoration des images. Ce mot équivoque d'adoration était la source de tous ces différens ; car si les hommes définissaient les mots dont ils se servent, il y aurait moins de disputes ; et plus

Digitized by Google

d'un royaume a été bouleverſé pour un mal entendu.

Habileté du pape.

Tandis que le pape *Adrien* envoyait en France les actes du ſecond concile de Nicée, il reçoit les livres Carolins, oppoſés à ce concile ; et on le preſſe au nom de *Charles* de déclarer hérétiques l'empereur de Conſtantinople et ſa mère. On voit aſſez par cette conduite de *Charles*, qu'il voulait ſe faire un nouveau droit de l'héréſie prétendue de l'empereur, pour lui enlever Rome ſous couleur de juſtice.

Le pape, partagé entre le concile de Nicée qu'il adoptait, et *Charlemagne* qu'il ménageait, prit un tempérament politique, qui devrait ſervir d'exemple dans toutes ces malheureuſes diſputes qui ont toujours diviſé les chrétiens. Il explique les livres Carolins d'une manière favorable au concile de Nicée, et par-là réfute le roi ſans lui déplaire; il permet qu'on ne rende point de culte aux images; ce qui était très-raiſonnable chez les Germains, à peine ſortis de l'idolâtrie, et chez les Francs encore groſſiers, qui n'avaient ni ſculpteurs ni peintres. Il exhorte en même temps à ne point brifer ces mêmes images. Ainſi il ſatisfait tout le monde, et laiſſe au temps à confirmer ou à abolir un culte encore douteux. Attentif à ménager les hommes, et à faire ſervir la

Digitized by Google

religion à ſes intérêts, il écrit à *Charlemagne* : » Je ne puis déclarer *Irène* et ſon fils héréti- » ques, après le concile de Nicée ; mais je » les déclarerai tels, s'ils ne me rendent les » biens de Sicile. »

Grande diſpute ſur le Saint-Eſprit.

On voit la même politique intéreſſée de ce pape dans une diſpute encore plus délicate, et qui ſeule eût ſuffi en d'autres temps pour allumer des guerres civiles. On avait voulu ſavoir ſi le *Saint-Eſprit* procède du *Père* et du *Fils*, ou du *Père* ſeulement.

On avait d'abord dans l'Orient ajouté au premier concile de Nicée qu'il procédait du *Père ;* enſuite en Eſpagne, et puis en France et en Allemagne, on ajouta qu'il procédait du *Père* et du *Fils :* c'était la croyance de preſque tout l'Empire de *Charles*. Ces mots du ſymbole attribué aux apôtres, *qui ex patre filioque procedit*, étaient ſacrés pour les Français ; mais ces mêmes mots n'avaient jamais été adoptés à Rome. On preſſe, de la part de *Charlemagne*, le pape de ſe déclarer. Cette queſtion décidée avec le temps par les lumières de l'Egliſe romaine infaillible, ſemblait alors très-obſcure. On citait des paſſages des Pères, et ſur-tout celui de St *Grégoire* de Nice, où il eſt dit, *qu'une perſonne eſt* cauſe, *et l'autre vient de.* cauſe ; *l'une ſort immédiatement de la première, l'autre en ſort par le moyen du Fils*,

Digitized by Google

par lequel moyen le Fils ſe réſerve la propriété d'unique, ſans exclure l'Eſprit-ſaint de la relation du Père.

Ces autorités ne parurent pas alors aſſez claires. *Adrien I* ne décida rien : il ſavait qu'on pouvait être chrétien, ſans pénétrer dans la profondeur de tous les myſtères. Il répond qu'il ne condamne point le ſentiment du roi, mais ne change rien au ſymbole de Rome. Il apaiſe la diſpute en ne la jugeant pas, et en laiſſant à chacun ſes uſages. Il traite, en un mot, les affaires ſpirituelles en prince; et trop de princes les ont traitées en évêques.

Fauſſes décrétales.

Dès-lors la politique profonde des papes établiſſait peu à peu leur puiſſance. On fait bientôt après un recueil de faux actes connus aujourd'hui ſous le nom de *fauſſes décrétales.* C'eſt, dit-on, un eſpagnol, nommé *Iſidore Mercator*, ou *Piſcator*, ou *Peccator*, qui les digère. Ce ſont les évêques allemands, dont la bonne foi fut trompée, qui les répandent et les font valoir. On prétend avoir aujourd'hui des preuves inconteſtables, qu'elles furent compoſées par un *Algeram*, abbé de Senones, évêque de Metz : elles ſont en manuſcrit dans la bibliothèque du Vatican. Mais qu'importe leur auteur? Dans ces fauſſes décrétales on ſuppoſe d'anciens canons, qui

Digitized by Google

ordonnent qu'on ne tiendra jamais un seul concile provincial sans la permission du pape, et que toutes les causes ecclésiastiques ressortiront à lui. On y fait parler les successeurs immédiats des apôtres; on leur suppose des écrits. Il est vrai que tout étant de ce mauvais style du huitième siècle, tout étant plein de fautes contre l'histoire et la géographie, l'artifice était grossier; mais c'étaient des hommes grossiers qu'on trompait. On avait forgé dès la naissance du christianisme, comme on l'a déjà dit, de faux évangiles, les *vers sibyllins*, les livres d'*Hermas*, les *constitutions apostoliques*; et mille autres écrits que la saine critique a réprouvés. Il est triste que pour enseigner la vérité on ait si souvent employé des actes de fausseire.

Ces fausses décrétales ont abusé les hommes pendant huit siècles; et enfin, quand l'erreur a été reconnue, les usages établis par elles ont subsisté dans une partie de l'Eglise: l'antiquité leur a tenu lieu d'authenticité.

Dès ces temps, les évêques d'Occident étaient des seigneurs temporels, et possédaient plusieurs terres en fief; mais aucun n'était souverain indépendant. Les rois de France nommaient souvent aux évêchés; plus hardis en cela, et plus politiques que les empereurs des Grecs, et que les rois de Lombardie,

Digitized by Google

qui se contentaient d'interposer leur autorité dans les élections.

Gouvernement ecclésiastique.

Les premières églises chrétiennes s'étaient gouvernées en républiques sur le modèle des synagogues. Ceux qui présidaient à ces assemblées avaient pris insensiblement le titre d'évêque, d'un mot grec, dont les Grecs appelaient les gouverneurs de leurs colonies, et qui signifie *inspecteur*. Les anciens de ces assemblées se nommaient prêtres, d'un autre mot grec, qui signifie *vieillard*.

Fausse loi.

Charlemagne, dans sa vieillesse, accorda aux évêques un droit dont son propre fils devint la victime. Ils firent accroire à ce prince que dans le code rédigé sous *Théodose*, une loi portait que si de deux séculiers en procès, l'un prenait un évêque pour juge, l'autre était obligé de se soumettre à ce jugement sans en pouvoir appeler. Cette loi, qui jamais n'avait été exécutée, passe chez tous les critiques pour supposée. C'est la dernière du code Théodosien ; elle est sans date, sans nom de consuls. Elle a excité une guerre civile sourde entre les tribunaux de la justice et les ministres du sanctuaire ; mais comme en ce temps là tout ce qui n'était pas clergé était en Occident d'une ignorance profonde, il faut s'étonner qu'on n'ait pas donné encore plus d'empire à ceux qui seuls étant un peu

Digitized by Google

inſtruits, ſemblaient ſeuls mériter de juger les hommes.

Ainſi que les évêques diſputaient l'autorité aux ſéculiers, les moines commençaient à la diſputer aux évêques, qui pourtant étaient leurs maîtres par les canons. Ces moines étaient déjà trop riches pour obéir. Cette célèbre formule de *Marculfe* était bien ſouvent miſe en uſage : *Moi, pour le repos de mon ame, et pour n'être pas placé après ma mort parmi les boucs, je donne à tel monaſtère, &c.* On crut, dès le premier ſiècle de l'Egliſe, que le monde allait finir ; on ſe fondait ſur un paſſage de St *Luc*, qui met ces paroles dans la bouche de JESUS-CHRIST : » Il y » aura des ſignes dans le ſoleil, dans la » lune et dans les étoiles ; les nations ſeront » conſternées ; la mer et les fleuves feront » un grand bruit ; les hommes sècheront de » frayeur dans l'attente de la révolution de » l'univers ; les puiſſances des cieux ſeront » ébranlées, et alors ils verront le fils de » l'homme venant dans une nuée avec une » grande puiſſance et une grande majeſté. » Lorſque vous verrez arriver ces choſes, » ſachez que le royaume de DIEU eſt proche. » Je vous dis en vérité, en vérité, que cette » génération ne finira point ſans que ces » choſes ſoient accomplies. »

Moines riches.

Fin du monde annoncée.

Digitized by Google

Plusieurs personnages pieux, ayant toujours pris à la lettre cette prédiction non accomplie, en attendaient l'accomplissement: ils pensaient que l'univers allait être détruit, et voyaient clairement le jugement dernier, où JESUS-CHRIST devait venir dans les nuées. On se fondait aussi sur l'épître de St *Paul* à ceux de Thessalonique, qui dit: *Nous qui sommes vivans, nous serons emportés dans l'air, au-devant de* JESUS. De-là toutes ces suppositions de tant de prodiges aperçus dans les airs. Chaque génération croyait être celle qui devait voir la fin du monde, et cette opinion se fortifiant dans les siècles suivans, on donnait ses terres aux moines, comme si elles eussent dû être préservées dans la conflagration générale. Beaucoup de chartes de donation commencent par ces mots: *Adventante mundi vespero.*

Abbés seigneurs.

Des abbés bénédictins, long-temps avant *Charlemagne*, étaient assez puissans pour se révolter. Un abbé de *Fontenelle* avait osé se mettre à la tête d'un parti contre *Charles Martel*, et assembler des troupes. Le héros fit trancher la tête au religieux; exécution qui ne contribua pas peu à toutes ces révélations que tant de moines eurent depuis de la damnation de *Charles Martel.*

Avant ce temps on voit un abbé de St Rémi de

Digitized by Google

de Reims, et l'évêque de cette ville, susciter une guerre civile contre *Childebert*, au sixième siècle : crime qui n'appartient qu'aux hommes puissans.

Les évêques et les abbés avaient beaucoup d'esclaves. On reproche à l'abbé *Alcuin* d'en avoir eu jusqu'à vingt mille. Ce nombre n'est pas incroyable : *Alcuin* possédait plusieurs abbayes dont les terres pouvaient être habitées par vingt mille hommes. Ces esclaves, connus sous le nom de *serfs*, ne pouvaient se marier ni changer de demeure sans la permission de l'abbé. Ils étaient obligés de marcher cinquante lieues avec leurs charrettes quand il l'ordonnait : ils travaillaient pour lui trois jours de la semaine ; et il partageait tous les fruits de la terre.

On ne pouvait, à la vérité, reprocher à ces bénédictins de violer, par leurs richesses, leur vœu de pauvreté ; car ils ne font point expressément ce vœu : ils ne s'engagent, quand ils sont reçus dans l'ordre, qu'à obéir à leur abbé. On leur donna même souvent des terres incultes qu'ils défrichèrent de leurs mains, et qu'ils firent ensuite cultiver par des serfs. Ils formèrent des bourgades, des petites villes même autour de leurs monastères. Ils étudièrent ; ils furent les seuls qui conservèrent les livres en les copiant ; et enfin,

Digitized by Google

dans ces temps barbares où les peuples étaient si misérables, c'était une grande consolation de trouver dans les cloîtres une retraite assurée contre la tyrannie.

En France et en Allemagne, plus d'un évêque allait au combat avec ses serfs. *Charlemagne*, dans une lettre à *Fastade*, une de ses femmes, lui parle d'un évêque qui a vaillamment combattu auprès de lui dans une bataille contre les Avares, peuples descendus des Scythes, qui habitaient vers le pays qu'on nomme à présent l'Autriche. Je vois de son temps quatorze monastères qui doivent fournir des soldats. Pour peu qu'un abbé fût guerrier, rien ne l'empêchait de les conduire lui-même. Il est vrai qu'en 803, un parlement se plaignit à *Charlemagne* du trop grand nombre de prêtres qu'on avait tués à la guerre. Il fut défendu alors, mais inutilement, aux ministres de l'autel d'aller aux combats.

Clercs. Il n'était pas permis de se dire clerc sans l'être, de porter la tonsure sans appartenir à un évêque : de tels clercs s'appelaient *acéphales*. On les punissait comme vagabonds.

On ignorait cet état aujourd'hui si commun, qui n'est ni séculier, ni ecclésiastique. Le titre d'abbé, qui signifie père, n'appartenait qu'aux chefs des monastères.

Les abbés avaient dès-lors le bâton pastoral

Digitized by Google

que portaient les évêques, et qui avait été autrefois la marque de la dignité pontificale dans Rome païenne. Telle était la puissance de ces abbés sur les moines, qu'ils les condamnaient quelquefois aux peines afflictives les plus cruelles. Ils prirent le barbare usage des empereurs grecs, de faire brûler les yeux; et il fallut qu'un concile leur défendît cet attentat, qu'ils commençaient à regarder comme un droit.

CHAPITRE XXI.

Suite des rites religieux du temps de Charlemagne.

De la messe.

LA messe était différente de ce qu'elle est aujourd'hui, et plus encore de ce qu'elle était dans les premiers temps. Elle fut d'abord une cène, un festin nocturne; ensuite, la majesté du culte augmentant avec le nombre des fidèles, cette assemblée de nuit se changea en une assemblée du matin: la messe devint à peu-près ce qu'est la grand'messe aujourd'hui. Il n'y eut, jusqu'au cinquième siècle, qu'une messe commune dans chaque église. Le nom de *synaxe* qu'elle a chez les Grecs, et qui signifie *assemblée*, les formules qui subsistent et qui s'adressent à cette assemblée,

Digitized by Google

tout fait voir que les messes privées durent être long-temps inconnues. Ce sacrifice, cette assemblée, cette commune prière avait le nom de *missa* chez les Latins, parce que, selon quelques-uns, on renvoyait, *mittebantur*, les pénitens qui ne communiaient pas; et selon d'autres, parce que la communion était envoyée, *missa erat*, à ceux qui ne pouvaient venir à l'église.

Il semble qu'on devrait savoir la date précise des établissemens de nos rites; mais aucune n'est connue. On ne sait en quel temps commença la messe, telle qu'on la dit aujourd'hui; on ignore l'origine précise du baptême par aspersion, de la confession auriculaire, de la communion avec du pain azyme, et sans vin; on ne sait qui donna le premier le nom de sacrement au mariage, à la confirmation, à l'onction qu'on administre aux malades.

Messes. Quand le nombre des prêtres fut augmenté, on fut obligé de dire des messes particulières. Les hommes puissans eurent des aumôniers; *Agobard*, évêque de Lyon, s'en plaint au neuvième siècle. *Denis le petit*, dans son Recueil des canons, et beaucoup d'autres, confirment que tous les fidèles communiaient à la messe publique. Ils apportaient, de son temps, le pain et le vin que le prêtre consacrait; chacun recevait le pain dans ses mains. Ce pain était

Digitized by Google

fermenté comme le pain ordinaire ; il y avait très-peu d'égliſes où le pain ſans levain fût en uſage : on donnait ce pain aux enfans comme aux adultes. La communion ſous les deux eſpèces était un uſage univerſel ſous *Charlemagne* ; il ſe conſerva toujours chez les Grecs, et dura chez les Latins juſqu'au douzième ſiècle : on voit même que dans le treizième il était encore pratiqué quelquefois. L'auteur de la relation de la victoire que remporta *Charles d'Anjou* ſur *Mainfroi*, en 1264, rapporte que ſes chevaliers communièrent avec le pain et le vin avant la bataille. L'uſage de tremper le pain dans le vin s'était établi avant *Charlemagne* ; celui de ſucer le vin avec un chalumeau, ou un ſyphon de métal, ne s'introduiſit qu'environ deux cents ans après, et fut bientôt aboli. Tous ces rites, toutes ces pratiques changèrent ſelon la conjoncture des temps, et ſelon la prudence des paſteurs ; ou ſelon le caprice, comme tout change. Communion.

L'Egliſe latine était la ſeule qui priât dans une langue étrangère, inconnue au peuple. Les inondations des barbares, qui avaient introduit dans l'Europe leurs idiomes, en étaient cauſe. Les Latins étaient encore les ſeuls qui conféraſſent le baptême par la ſeule aſperſion : indulgence très-naturelle pour des

Digitized by Google

enfans nés dans les climats rigoureux du septentrion, et convenance décente dans le climat chaud d'Italie. Les cérémonies du baptême des adultes, et de celui qu'on donnait aux enfans, n'étaient pas les mêmes : cette différence était indiquée par la nature.

Confession. La confession auriculaire s'était introduite, dit-on, dès le sixième siècle. Les évêques exigèrent d'abord que les clercs se confessassent à eux deux fois l'année, par les canons du concile d'Attigny, en 363 ; et c'est la première fois qu'elle fut commandée expressément. Les abbés soumirent leurs moines à ce joug, et les séculiers peu à peu le portèrent. La confession publique ne fut jamais en usage dans l'Occident ; car, lorsque les barbares embrassèrent le christianisme, les abus et les scandales qu'elle entraînait après elle l'avaient abolie en Orient, sous le patriarche *Nectaire*, à la fin du quatrième siècle ; mais souvent les pécheurs publics fesaient des pénitences publiques dans les églises d'Occident, surtout en Espagne, où l'invasion des Sarrazins redoublait la ferveur des chrétiens humiliés. Je ne vois aucune trace, jusqu'au douzième siècle, de la formule de la confession, ni des confessionnaux établis dans les églises, ni de la nécessité préalable de se confesser immédiatement avant la communion.

Digitized by Google

Vous observerez que la confession auriculaire n'était point reçue aux huitième et neuvième siècles dans les pays au delà de la Loire, dans le Languedoc, dans les Alpes. *Alcuin* s'en plaint dans ses lettres. Les peuples de ces contrées semblent avoir eu toujours quelques dispositions à s'en tenir aux usages de la primitive Eglise, et à rejeter les dogmes et les coutumes que l'Eglise plus étendue jugea convenable d'adopter.

Aux huitième et neuvième siècles, il y avait trois carêmes, et quelquefois quatre, comme dans l'Eglise grecque; et on se confessait d'ordinaire à ces quatre temps de l'année. Les commandemens de l'Eglise, qui ne sont bien connus qu'après le troisième (*a*) concile de Latran, en 1215, imposèrent la nécessité de faire une fois l'année ce qui semblait auparavant plus arbitraire. Carêmes.

Au temps de *Charlemagne*, il y avait des confesseurs dans les armées. *Charles* en avait un pour lui en titre d'office; il s'appelait *Valdon*, et était abbé d'Augie, près de Constance.

Il était permis de se confesser à un laïque, et même à une femme, en cas de nécessité. (*b*) Cette permission dura très-long-temps; c'est Laïques ont droit de confesser.

(*a*) Que d'autres nomment le quatrième.

(*b*) Voyez les Eclaircissemens.

Digitized by Google

pourquoi *Joinville* dit qu'il confessa en Afrique un chevalier, et qu'il lui donna l'absolution selon le pouvoir qu'il en avait. *Ce n'est pas tout-à-fait un sacrement*, dit St *Thomas*, *mais c'est comme sacrement.*

Ancienneté de la confession.

On peut regarder la confession comme le plus grand frein des crimes secrets. Les sages de l'antiquité avaient embrassé l'ombre de cette pratique salutaire. On s'était confessé dans les expiations chez les Egyptiens et chez les Grecs, et dans presque toutes les célébrations de leurs mystères. *Marc-Aurèle*, en s'associant aux mystères de *Cérès-Eleusine*, se confessa à l'Hiérophante.

Cet usage, si saintement établi chez les chrétiens, fut malheureusement depuis l'occasion des plus funestes abus. La faiblesse du sexe rendit quelquefois les femmes plus dépendantes de leurs confesseurs que de leurs époux. Presque tous ceux qui confessèrent les reines se servirent de cet empire secret et sacré pour entrer dans les affaires d'Etat. Lorsqu'un religieux domina sur la conscience d'un souverain, tous ses confrères s'en prévalurent; et plusieurs employèrent le crédit du confesseur pour se venger de leurs ennemis. Enfin il arriva que, dans les divisions entre les empereurs et les papes, dans les factions des villes, les prêtres ne donnaient pas l'absolution à

Digitized by Google

ceux qui n'étaient pas de leur parti. C'eſt ce qu'on a vu en France, du temps du roi *Henri IV*, preſque tous les confeſſeurs refuſaient d'abſoudre les ſujets qui reconnaiſſaient leur roi. La facilité de ſéduire les jeunes perſonnes, et de les porter au crime, dans le tribunal même de la pénitence, fut encore un écueil très-dangereux. Telle eſt la déplorable condition des hommes, que les remèdes les plus divins ont été tournés en poiſons.

La religion chrétienne ne s'était point encore étendue au Nord, plus loin que les conquêtes de *Charlemagne*. La Scandinavie, le Danemarck qu'on appelait le *pays des Normands*, avaient un culte que nous appelons ridiculement *idolâtrie*. La religion des idolâtres ſerait celle qui attribuerait la puiſſance divine à des figures, à des images; ce n'était pas celle des Scandinaves : ils n'avaient ni peintre ni ſculpteur. Ils adoraient *Odin*, et ils ſe figuraient qu'après la mort, le bonheur de l'homme conſiſtait à boire, dans la ſalle d'*Odin*, de la bière dans le crâne de ſes ennemis. On a encore de leurs anciennes chanſons traduites qui expriment cette idée. Il y avait long-temps que les peuples du Nord croyaient une autre vie. Les druides avaient enſeigné aux Celtes qu'ils renaîtraient pour combattre, et les prêtres de la Scandinavie perſuadaient aux

Digitized by Google

hommes qu'ils boiraient de la bière après leur mort.

La Pologne n'était ni moins barbare ni moins grossière. Les Moscovites, aussi sauvages que le reste de la grande Tartarie, en savaient à peine assez pour être païens ; mais tous ces peuples vivaient en paix dans leur ignorance, heureux d'être inconnus à *Charlemagne*, qui vendait si cher la connaissance du christianisme.

Angleterre. Les Anglais commençaient à recevoir la religion chrétienne. Elle y avait été apportée par *Constance Chlore*, protecteur secret de cette religion, alors opprimée. Elle n'y domina point ; l'ancien culte du pays eut le dessus encore long-temps. Quelques missionnaires des Gaules cultivèrent grossièrement un petit nombre de ces insulaires. Le fameux *Pélage*, trop zélé défenseur de la nature humaine, était né en Angleterre ; mais il n'y fut point élevé, et il faut le compter parmi les Romains.

L'Irlande qu'on appelait *Ecosse*, et l'Ecosse connue alors sous le nom d'*Albanie*, ou du *pays des Pictes*, avait reçu aussi quelques semences du christianisme, étouffées toujours par l'ancien culte qui dominait. Le moine *Colomban*, né en Irlande, était du sixième siècle ; mais il paraît, par sa retraite en France,

Digitized by Google

et par les monastères qu'il fonda en Bourgogne, qu'il y avait peu à faire, et beaucoup à craindre pour ceux qui cherchaient en Irlande et en Angleterre de ces établissemens riches et tranquilles, qu'on trouvait ailleurs à l'abri de la religion.

Après une extinction presque totale du christianisme dans l'Angleterre, l'Ecosse et l'Irlande, la tendresse conjugale l'y fit renaître. *Ethdbert*, un des rois barbares Anglo-Saxons de l'heptarchie d'Angleterre, qui avait son petit royaume dans la province de Kent, où est Cantorbéri, voulut s'allier avec un roi de France. Il épousa la fille de *Childebert*, roi de Paris. Cette princesse chrétienne, qui passa la mer avec un évêque de Soissons, disposa son mari à recevoir le baptême, comme *Clotilde* avait soumis *Clovis*. Le pape *Grégoire le grand* envoya *Augustin*, que les Anglais nomment *Austin*, avec d'autres moines romains, en 598. Ils firent peu de conversions, car il faut au moins entendre la langue du pays pour en changer la religion; mais, favorisés par la reine, ils bâtirent un monastère.

Ce fut proprement la reine qui convertit le petit royaume de Cantorbéri. Ses sujets barbares, qui n'avaient point d'opinions, suivirent aisément l'exemple de leurs souverains. Cet *Augustin* n'eut pas de peine à se faire

Digitized by Google

déclarer primat par *Grégoire le grand* : il eût voulu même l'être des Gaules ; mais *Grégoire* lui écrivit qu'il ne pouvait lui donner de juridiction que sur l'Angleterre. Il fut donc premier archevêque de Cantorbéri, premier primat de l'Angleterre. Il donna à l'un de ses moines le titre d'évêque de Londres, à l'autre celui de Rochester. On ne peut mieux comparer ces évêques qu'à ceux d'Antioche et de Babylone, qu'on appelle évêques *in partibus infidelium*. Mais, avec le temps, la hiérarchie d'Angleterre se forma. Les monastères sur-tout étaient très-riches, au huitième et au neuvième siècles. Ils mettaient au catalogue des saints tous les grands seigneurs qui leur avaient donné des terres ; d'où vient que l'on trouve parmi leurs saints de ce temps-là sept rois, sept reines, huit princes, seize princesses. Leurs chroniques disent que dix rois et onze reines finirent leurs jours dans des cloîtres. Il est croyable que ces dix rois et ces onze reines se firent seulement revêtir à leur mort d'habits religieux, et peut-être porter, à leurs dernières maladies, dans des couvens, comme on en a usé en Espagne ; mais non pas qu'en effet ils aient, en santé, renoncé aux affaires publiques, pour vivre en cénobites.

Digitized by Google

CHAPITRE XXII.

Suite des usages du temps de Charlemagne. De la justice, des lois. Coutumes singulières. Epreuves.

DES comtes nommés par le roi rendaient sommairement la justice. Ils avaient leurs districts assignés. Ils devaient être instruits des lois, qui n'étaient ni si difficiles ni si nombreuses que les nôtres. La procédure était simple, chacun plaidait sa cause en France et en Allemagne. Rome seule, et ce qui en dépendait, avait encore retenu beaucoup de lois et de formalités de l'Empire romain. Les lois lombardes avaient lieu dans le reste de l'Italie citérieure. Comtes

Chaque comte avait sous lui un lieutenant, nommé *viguier ;* sept assesseurs, *scabini ;* et un greffier, *notarius*. Les comtes publiaient dans leur juridiction l'ordre des marches pour la guerre, enrôlaient les soldats sous des centeniers, les menaient aux rendez-vous, et laissaient alors leurs lieutenans faire les fonctions de juge.

Les rois envoyaient des commissaires avec lettres expresses, *missi dominici*, qui examinaient la conduite des comtes. Ni ces commissaires ni

Digitized by Google

ces comtes ne condamnaient presque jamais à la mort ni à aucun supplice ; car si on en excepte la Saxe, où *Charlemagne* fit des lois de sang, presque tous les délits se rachetaient dans le reste de son empire. Le seul crime de rébellion était puni de mort, et les rois s'en réservaient le jugement. La loi salique, celle des Lombards, celle des Ripuaires, avaient évalué à prix d'argent la plupart des autres attentats, ainsi que nous l'avons vu.

Leur jurisprudence, qui paraît humaine, était peut-être en effet plus cruelle que la nôtre. Elle laissait la liberté de mal faire à quiconque pouvait la payer. La plus douce loi est celle qui, mettant le frein le plus terrible à l'iniquité, prévient ainsi le plus de crimes ; mais on ne connaissait pas encore la question, la torture, usage dangereux qui, comme on sait, ne sert que trop souvent à perdre l'innocent, et à sauver le coupable.

Les lois saliques furent remises en vigueur par *Charlemagne*. Parmi ces lois saliques, il s'en trouve une qui marque bien expressément dans quel mépris étaient tombés les Romains chez les peuples barbares. Le franc qui avait tué un citoyen romain ne payait que mille cinquante deniers ; et le romain payait pour le sang d'un franc deux mille cinq cents deniers.

Digitized by Google

Dans les cauſes criminelles indéciſes, on ſe purgeait par ſerment. Il fallait non-ſeulement que la partie accuſée jurât, mais elle était obligée de produire un certain nombre de témoins qui juraient avec elle. Quand les deux parties oppoſaient ſerment à ſerment, on permettait quelquefois le combat, tantôt à fer émoulu, tantôt à outrance.

(*a*) Ces combats étaient appelés *le jugement de* DIEU; c'eſt auſſi le nom qu'on donnait à une des plus déplorables folies de ce gouvernement barbare. Les accuſés étaient ſoumis à l'épreuve de l'eau froide, de l'eau bouillante ou du fer ardent. Le célèbre *Etienne Baluze* a raſſemblé toutes les anciennes cérémonies de ces épreuves. Elles commençaient par la meſſe; on y communiait l'accuſé. On béniſſait l'eau froide, on l'exorciſait; enſuite l'accuſé était jeté garrotté dans l'eau. S'il tombait au fond, il était réputé innocent; s'il ſurnageait, il était jugé coupable. M. de *Fleuri*, dans ſon Hiſtoire eccléſiaſtique, dit que c'était une manière sûre de ne trouver perſonne criminel. J'oſe croire que c'était une manière de faire périr beaucoup d'innocens. Il y a bien des gens qui ont la poitrine aſſez large et les poumons aſſez légers, pour ne point enfoncer, lorſqu'une groſſe corde, qui

Duels, jugemens de DIEU.

(*a*) Voyez le chapitre des duels.

Digitized by Google

les lie par plusieurs tours, fait avec leur corps un volume moins pesant qu'une pareille quantité d'eau. Cette malheureuse coutume, proscrite depuis dans les grandes villes, s'est conservée jusqu'à nos jours dans beaucoup de provinces. On y a très-souvent assujetti, même par sentence de juge, ceux qu'on faisait passer pour sorciers; car rien ne dure si long-temps que la superstition, et il en a coûté la vie à plus d'un malheureux.

Le jugement de DIEU par l'eau chaude s'exécutait en faisant plonger le bras nu de l'accusé dans une cuve d'eau bouillante; il fallait prendre au fond de la cuve un anneau béni. Le juge, en présence des prêtres et du peuple, enfermait dans un sac le bras du patient, scellait le sac de son cachet; et si, trois jours après, il ne paraissait sur le bras aucune marque de brûlure, l'innocence était reconnue.

Epreuves. Tous les historiens rapportent l'exemple de la reine *Teutberge*, bru de l'empereur *Lothaire*, petit-fils de *Charlemagne*, accusée d'avoir commis un inceste avec son frère, moine et sous-diacre. Elle nomma un champion qui se soumit pour elle à l'épreuve de l'eau bouillante, en présence d'une cour nombreuse. Il prit l'anneau béni sans se brûler. Il est certain qu'on a des secrets pour soutenir l'action d'un petit feu,

Digitized by Google

feu, sans péril, pendant quelques secondes; j'en ai vu des exemples. Ces secrets étaient alors d'autant plus communs, qu'ils étaient plus nécessaires; mais il n'en est point pour nous rendre absolument impassibles. Il y a grande apparence que, dans ces étranges jugemens, on fesait subir l'épreuve d'une manière plus ou moins rigoureuse, selon qu'on voulait condamner ou absoudre.

Cette épreuve de l'eau bouillante était destinée particulièrement à la conviction de l'adultère. Ces coutumes sont plus anciennes, et se sont étendues plus loin qu'on ne pense.

Epreuves païennes.

Les savans n'ignorent pas qu'en Sicile, dans le temple des dieux Paliques, on écrivait son serment qu'on jetait dans un bassin d'eau; et que si le serment surnageait, l'accusé était absous. Le temple de Trezène était fameux par de pareilles épreuves. On trouve encore au bout de l'Orient, dans le Malabar et dans le Japon, des usages semblables, fondés sur la simplicité des premiers temps, et sur la superstition commune à toutes les nations. Ces épreuves étaient autrefois si autorisées en Phénicie, qu'on voit dans le Pentateuque que lorsque les Juifs errèrent dans le désert, ils fesaient boire d'une eau mêlée avec de la cendre à leurs femmes soupçonnées d'adultère. Les coupables ne manquaient pas sans doute

Digitized by Google

d'en crever, mais les femmes fidelles à leurs maris buvaient impunément. Il eſt dit, dans l'évangile de St *Jacques*, que le grand-prêtre ayant fait boire de cette eau à *Marie* et à *Joſeph*, les deux époux ſe réconcilièrent.

La troiſième épreuve était celle d'une barre de fer ardent, qu'il fallait porter dans la main l'eſpace de neuf pas. Il était plus difficile de tromper dans cette épreuve que dans les autres; auſſi je ne vois perſonne qui s'y ſoit ſoumis dans ces ſiècles groſſiers. On veut ſavoir qui de l'Egliſe grecque ou de la latine établit ces uſages la première. On voit des exemples de ces épreuves à Conſtantinople juſqu'au treizième ſiècle, et *Pachimère* dit qu'il en a été témoin. Il eſt vraiſemblable que les Grecs communiquèrent aux Latins ces ſuperſtitions orientales.

A l'égard des lois civiles, voici ce qui me paraît de plus remarquable. Un homme qui n'avait point d'enfans pouvait en adopter. Les époux pouvaient ſe répudier en juſtice; et, après le divorce, il leur était permis de paſſer à d'autres noces. Nous avons, dans *Marculfe*, le détail de ces lois.

Mais ce qui paraîtra peut-être plus étonnant, et ce qui n'en eſt pas moins vrai, c'eſt qu'au livre deuxième de ces formules de *Marculfe*, on trouve que rien n'était plus permis

Digitized by Google

ni plus commun que de déroger à cette fameuse loi salique, par laquelle les filles n'héritaient pas. On amenait sa fille devant le comte ou le commissaire, et on disait : » Ma chère fille, » un usage ancien et impie ôte parmi nous » toute portion paternelle aux filles ; mais » ayant considéré cette impiété, j'ai vu que, » comme vous m'avez été données tous de » DIEU également, je dois vous aimer de » même ; ainsi, ma chère fille, je veux que » vous héritiez par portion égale avec vos » frères dans toutes mes terres, &c. »

La loi salique regardée comme barbare.

On ne connaissait point chez les Francs, qui vivaient suivant la loi salique et ripuaire, cette distinction de nobles et de roturiers, de nobles de nom et d'armes, et de nobles *ab avo*, ou gens vivant noblement. Il n'y avait que deux ordres de citoyens, les libres et les serfs, à peu-près comme aujourd'hui dans les empires mahométans et à la Chine. Le terme *nobilis* n'est employé qu'une seule fois dans les capitulaires, au livre cinquième, pour signifier les officiers, les comtes, les centeniers.

Toutes les villes de l'Italie et de la France étaient gouvernées selon leur droit municipal. Les tributs qu'elles payaient au souverain consistaient en *foderum*, *paratum*, *mansionaticum*, fourrages, vivres, meubles de séjour. Les empereurs et les rois entretinrent long-temps

Digitized by Google

leurs cours avec leurs domaines, et ces droits étaient payés en nature quand ils voyageaient. Il nous reste un capitulaire de *Charlemagne* concernant ses métairies. Il entre dans le plus grand détail. Il ordonne qu'on lui rende un compte exact de ses troupeaux. Un des grands biens de la campagne consistait en abeilles, ce qui prouve que beaucoup de terres restaient en friche. Enfin les plus grandes choses et les plus petites de ce temps-là nous font voir des lois, des mœurs et des usages, dont à peine il reste des traces.

CHAPITRE XXIII.

Louis le faible, ou le débonnaire, déposé par ses enfans et par des prélats.

L'HISTOIRE des grands événemens de ce monde n'est guère que l'histoire des crimes. Il n'est point de siècle que l'ambition des séculiers et des ecclésiastiques n'ait rempli d'horreurs.

A peine *Charlemagne* est-il au tombeau, qu'une guerre civile désole sa famille et l'Empire.

Les archevêques de Milan et de Crémone allument les premiers feux. Leur prétexte est

Digitized by Google

que *Bernard*, roi d'Italie, eſt le chef de la maiſon carlovingienne, comme né du fils aîné de *Charlemagne*. Ces évêques ſe ſervent de ce roi *Bernard* pour exciter une guerre civile. On en voit aſſez la véritable raiſon dans cette fureur de remuer, et dans cette frénéſie d'ambition, qui s'autoriſe toujours des lois mêmes faites pour la réprimer. Un évêque d'Orléans entre dans leurs intrigues ; l'empereur et *Bernard*, l'oncle et le neveu lèvent des armées. On eſt prêt d'en venir aux mains à Châlons ſur Saône ; mais le parti de l'empereur gagne, par argent et par promeſſes, la moitié de l'armée d'Italie. On négocie, c'eſt-à-dire, on veut tromper. Le roi eſt aſſez imprudent pour venir dans le camp de ſon oncle. *Louis*, qu'on a nommé *le débonnaire*, parce qu'il était faible, et qui fut cruel par faibleſſe, fait crever les yeux à ſon neveu, qui lui demandait grâce à genoux. Le malheureux roi meurt dans les tourmens du corps et de l'eſprit, trois jours après cette exécution cruelle. Il fut enterré à Milan, et on grava ſur ſon tombeau : *Ci gît Bernard de ſainte mémoire.* Il ſemble que le nom de *ſaint* en ce temps-là ne fut qu'un titre honorifique. Alors *Louis* fait tondre et enfermer trois de ſes frères, dans la crainte qu'un jour le ſang de *Charlemagne*, trop reſpecté en eux, ne ſuſcitât des guerres. Ce ne fut pas

Le Débonnaire fait crever les yeux à ſon neveu *Bernard.* 819.

Saint : nom honorifique.

Digitized by Google

tout. L'empereur fait arrêter tous les partisans de *Bernard*, que ce roi misérable avait dénoncés à son oncle, sous l'espoir de sa grâce. Ils éprouvent le même supplice que le roi. Les ecclésiastiques sont exceptés de la sentence. On les épargne, eux qui étaient les auteurs de la guerre. La déposition ou l'exil sont leur seul châtiment. *Louis* ménageait l'Eglise, et l'Eglise lui fit bientôt sentir qu'il eût dû être moins cruel et plus ferme.

Dès l'an 817, *Louis* avait suivi le mauvais exemple de son père, en donnant des royaumes à ses enfans; et n'ayant ni le courage d'esprit de son père, ni l'autorité que ce courage donne, il s'exposait à l'ingratitude. Oncle barbare et frère trop dur, il fut un père trop facile.

Ayant associé à l'empire son fils aîné, *Lothaire*, donné l'Aquitaine au second, nommé *Pepin*, la Bavière à *Louis*, son troisième fils, il lui restait un jeune enfant d'une nouvelle femme; c'est ce *Charles le chauve*, qui fut depuis empereur. Il voulut, après le partage, ne pas laisser sans Etats cet enfant d'une femme qu'il aimait.

Une des sources du malheur de *Louis le faible*, et de tant de désastres plus grands, qui depuis ont affligé l'europe, fut cet abus qui commençait à naître, d'accorder de la

Digitized by Google

puiſſance dans le monde à ceux qui ont renoncé au monde.

Vala, abbé de Corbie, ſon parent par bâtardiſe, commença cette ſcène mémorable. C'était un homme furieux par zèle ou par eſprit de faction, ou par tous les deux enſemble; et l'un de ces chefs de parti, qu'on a vu ſi ſouvent faire le mal en prêchant la vertu, et troubler tout par l'eſprit de la règle. L'abbé *Vala*.

Dans un parlement tenu, en 829, à Aix-la-chapelle, parlement où étaient entrés les abbés, parce qu'ils étaient ſeigneurs de grandes terres, ce *Vala* reproche publiquement à l'empereur tous les déſordres de l'Etat : *C'eſt vous*, lui dit-il, *qui en êtes coupable*. Il parle enſuite en particulier à chaque membre du parlement avec plus de ſédition. Il oſe accuſer l'impératrice *Judith* d'adultère. Il veut prévenir et empêcher les dons que l'empereur veut faire à ce fils qu'il a eu de l'impératrice. Il déshonore et trouble la famille royale, et par conſéquent l'Etat, ſous prétexte du bien de l'Etat même. Abbé ſéditieux.

Enfin l'empereur irrité renvoie *Vala* dans ſon monaſtère, d'où il n'eût jamais dû ſortir. Il ſe réſout, pour ſatisfaire ſa femme, à donner à ſon fils une petite partie de l'Allemagne vers le Rhin, le pays des Suiſſes et la Franche-Comté.

Digitized by Google

Si dans l'Europe les lois avaient été fondées sur la puissance paternelle ; si les esprits eussent été pénétrés de la nécessité du respect filial comme du premier de tous les devoirs, ainsi que je l'ai remarqué de la Chine, les trois enfans de l'empereur, qui avaient reçu de lui des couronnes, ne se feraient point révoltés contre leur père, qui donnait un héritage à un enfant du second lit.

D'abord ils se plaignirent : aussitôt l'abbé de Corbie se joint à l'abbé de Saint-Denis, plus factieux encore, et qui ayant les abbayes de Saint-Médard de Soissons et de Saint-Germain-des-Prés, pouvait lever des troupes, et en leva ensuite. Les évêques de Vienne, de Lyon, d'Amiens, unis à ces moines, poussent les princes à la guerre civile, en déclarant rebelles à DIEU et à l'Eglise, ceux qui ne feront pas de leur parti. En vain *Louis le débonnaire*, au lieu d'assembler des armées, convoque quatre conciles dans lesquels on fait de bonnes et d'inutiles lois. Ses trois fils prennent les armes. C'est, je crois, la première fois qu'on a vu trois enfans soulevés ensemble contre leur père. L'empereur arme à la fin. On voit deux camps remplis d'évêques, d'abbés et de moines. Mais du côté des princes est le pape *Grégoire IV*, dont le nom donne un grand poids à leur parti. C'était déjà l'intérêt

Evêques contre l'empereur.

des

Digitized by Google

des papes d'abaiſſer les empereurs. Déjà *Etienne*, prédéceſſeur de *Grégoire*, s'était inſtallé dans la chaire pontificale, ſans l'agrément de *Louis le débonnaire*. Brouiller le père avec les enfans, ſemblait le moyen de s'agrandir ſur leurs ruines. Le pape *Grégoire* vient donc en France, et menace l'empereur de l'excommunier. Cette cérémonie d'excommunication n'emportait pas encore l'idée qu'on voulut lui attacher depuis. On n'oſait pas prétendre qu'un excommunié dût être privé de ſes biens par la ſeule excommunication; mais on croyait rendre un homme exécrable, et rompre par ce glaive tous les liens qui peuvent attacher les hommes à lui.

829. Evêques des Francs réſiſtent au pape.

Les évêques du parti de l'empereur ſe ſervent de leur droit, et font dire courageuſement au pape : SI EXCOMMUNICATURUS VENIET, EXCOMMUNICATUS ABIBIT ; *S'il vient pour excommunier, il retournera excommunié lui-même.* Ils lui écrivent avec fermeté, en le traitant, à la vérité, de pape, mais en même temps de frère. *Grégoire*, plus fier encore, leur mande : » Le terme de frère ſent trop l'égalité, tenez-» vous-en à celui de pape : reconnaiſſez ma » ſupériorité, ſachez que l'autorité de ma » chaire eſt au-deſſus de celle du trône de » *Louis*. » Enfin il élude dans cette lettre le ſerment qu'il a fait à l'empereur.

Digitized by Google

La guerre tourne en négociation. Le pontife se rend arbitre. Il va trouver l'empereur dans son camp. Il y a le même avantage que *Louis* avait eu autrefois sur *Bernard*. Il séduit ses troupes, ou il souffre qu'elles soient séduites; il trompe *Louis*, ou il est trompé lui-même par les rebelles, au nom desquels il porte la parole. A peine le pape est-il sorti du camp, que la nuit même, la moitié des troupes impériales passe du côté de *Lothaire*, son fils. Cette déser-
830. tion arriva près de Bâle, sur les confins de l'Alsace; et la plaine où le pape avait négocié
Champ du mensonge. s'appelle encore le *champ du mensonge*, nom qui pourrait être commun à plusieurs lieux où l'on a négocié. Alors le monarque malheureux se rend prisonnier à ses fils rebelles, avec sa femme *Judith*, objet de leur haine. Il leur livre son fils, *Charles*, âgé de dix ans, prétexte innocent de la guerre. Dans des temps plus barbares, comme sous *Clovis* et ses enfans, ou dans des pays tels que Constantinople, je ne serais point surpris qu'on eût fait périr *Judith* et son fils, et même l'empereur. Les vainqueurs se contentèrent de faire raser l'impératrice, de la mettre en prison en Lombardie, de renfermer le jeune *Charles* dans le couvent de Prum, au milieu de la forêt des Ardennes, et de détrôner leur père. Il me semble qu'en lisant le désastre de ce père trop bon, on ressent au

Digitized by Google

moins une satisfaction secrète, quand on voit que ses fils ne furent guère moins ingrats envers cet abbé *Vala*, le premier auteur de ces troubles, et envers le pape qui les avait si bien soutenus. Le pontife retourna à Rome, méprisé des vainqueurs, et *Vala* se renferma dans un monastère en Italie.

Lothaire, d'autant plus coupable qu'il était associé à l'empire, traîne son père prisonnier à Compiègne. Il y avait alors un abus funeste introduit dans l'Eglise, qui défendait de porter les armes, et d'exercer les fonctions civiles pendant le temps de la pénitence publique. Ces pénitences étaient rares, et ne tombaient guère que sur quelques malheureux de la lie du peuple. On résolut de faire subir à l'empereur ce supplice infamant, sous le voile d'une humiliation chrétienne et volontaire, et de lui imposer une pénitence perpétuelle, qui le dégraderait pour toujours.

Louis est intimidé : il a la lâcheté de condescendre à cette proposition qu'on a la hardiesse de lui faire. Un archevêque de Reims, nommé *Ebbon*, tiré de la condition servile, élevé à cette dignité par *Louis* même, malgré les lois, dépose ainsi son souverain et son bienfaiteur. On fait comparaître le souverain, entouré de trente évêques, de chanoines, de moines, dans l'église de Notre-Dame de 833. *Louis le faible en pénitence.*

Digitized by Google

Soiſſons. Son fils *Lothaire*, préſent, y jouit de l'humiliation de ſon père. On fait étendre un cilice devant l'autel. L'archevêque ordonne à l'empereur d'ôter ſon baudrier, ſon épée, ſon habit, et de ſe proſterner ſur ce cilice. *Louis*, le viſage contre terre, demande lui-même la pénitence publique, qu'il ne méritait que trop en s'y ſoumettant. L'archevêque le force de lire à haute voix un écrit dans lequel il s'accuſe de ſacrilége et d'homicide. Le malheureux lit poſément la liſte de ſes crimes, parmi leſquels il eſt ſpécifié qu'il avait fait marcher ſes troupes en carême, et indiqué un parlement un jeudi ſaint. On dreſſe un procès verbal de toute cette action : monument encore ſubſiſtant d'inſolence et de baſſeſſe. Dans ce procès verbal on ne daigne pas ſeulement nommer *Louis* du nom d'empereur ; il y eſt appelé DOMINUS LUDOVICUS, *noble homme*, *vénérable homme* : c'eſt le titre qu'on donne aujourd'hui aux marguilliers de paroiſſe.

Exemple de pénitence.

On tâche toujours d'appuyer par des exemples les entrepriſes extraordinaires. Cette pénitence de *Louis* fut autoriſée par le ſouvenir d'un certain roi viſigoth, nommé *Vamba*, qui régnait en Eſpagne, en 681. C'eſt le même qui avait été oint à ſon couronnement. Il devint imbécille, et fut ſoumis à la pénitence publique dans un concile de Tolède. Il s'était

Digitized by Google

mis dans un cloître. Son successeur, *Hervique*, avait reconnu qu'il tenait sa couronne des évêques. Ce fait était cité, comme si un exemple pouvait justifier un attentat. On alléguait encore la pénitence de l'empereur *Théodose*; mais elle fut bien différente. Il avait fait massacrer quinze mille citoyens à Thessalonique, non pas dans un mouvement de colère, comme on le dit tous les jours très-faussement dans de vains panégyriques, mais après une longue délibération. Ce crime réfléchi pouvait attirer sur lui la vengeance des peuples, qui ne l'avaient pas élu pour en être égorgés. St *Ambroise* fit une très-belle action en lui refusant l'entrée de l'église, et *Théodose* en fit une très-sage d'apaiser un peu la haine de l'Empire, en s'abstenant d'entrer dans l'église pendant huit mois. Est-ce une satisfaction pour le forfait le plus horrible, dont jamais un souverain se soit souillé, d'être huit mois sans entendre la grand'messe ?

Louis fut enfermé un an dans une cellule du couvent de Saint-Médard de Soissons, vêtu du sac de pénitent, sans domestiques, sans consolation, mort pour le reste du monde. S'il n'avait eu qu'un fils, il était perdu pour toujours; mais ses trois enfans disputant ses dépouilles, leur désunion rendit au père sa liberté et sa couronne. *Louis* en prison.

Digitized by Google

834. Transféré à Saint-Denis, deux de ſes fils, *Louis* et *Pepin*, vinrent le rétablir, et remettre entre ſes bras ſa femme et ſon fils *Charles*. L'aſſemblée de Soiſſons eſt anathématiſée par une autre à Thionville; mais il n'en coûta à l'archevêque de Reims que la perte de ſon ſiége; encore fut-il jugé et dépoſé dans la ſacriſtie : l'empereur l'avait été en public aux pieds de l'autel. Quelques évêques furent dépoſés auſſi. L'empereur ne put ou n'oſa les punir davantage.

Mort de *Louis le faible*, 20 juin 840. Bientôt après, un de ces mêmes enfans qui l'avaient rétabli, *Louis de Bavière*, ſe révolte encore. Le malheureux père mourut de chagrin dans une tente auprès de Maïence, en diſant : *Je pardonne à Louis; mais qu'il ſache qu'il m'a donné la mort.*

Il confirma, dit-on, ſolennellement par ſon teſtament la donation de *Pepin* et de *Charlemagne* à l'Egliſe de Rome.

Les mêmes doutes s'élèvent ſur cette confirmation, et ſur les dons qu'elle ratifie. Il eſt difficile de croire que *Charlemagne* et ſon fils aient donné aux papes Veniſe, la Sicile, la Sardaigne et la Corſe, pays ſur leſquels ils n'avaient, tout au plus, que la prétention diſputée du domaine ſuprême. Et dans quel temps *Louis* eût-il donné la Sicile qui appartenait aux empereurs grecs, et qui était infeſtée par les deſcentes continuelles des Arabes?

Digitized by Google

CHAPITRRE XXIV.

Etat de l'Europe après la mort de Louis le débonnaire ou le faible. L'Allemagne pour toujours séparée de l'empire franc ou français.

APRÈS la mort du fils de *Charlemagne*, son Empire éprouva ce qui était arrivé à celui d'*Alexandre*, et que nous verrons bientôt être la destinée de celui des califes. Fondé avec précipitation, il s'écroula de même : les guerres intestines le divisèrent.

Il n'est pas surprenant que des princes qui avaient détrôné leur père, se soient voulu exterminer l'un l'autre. C'était à qui dépouillerait son frère. *Lothaire*, empereur, voulait tout. *Charles le chauve*, roi de France, et *Louis*, roi de Bavière, s'unissent contre lui. Un fils de *Pepin*, ce roi d'Aquitaine, fils du *Débonnaire*, et devenu roi après la mort de son père, se joint à *Lothaire*. Ils désolent l'Empire ; ils l'épuisent de soldats. Enfin deux rois contre 841.
deux rois, dont trois sont frères, et dont l'autre est leur neveu, se livrent une bataille à Fontenai dans l'Auxerrois, dont l'horreur est digne des guerres civiles. Plusieurs auteurs assurent qu'il y périt cent mille hommes. Il 842.

Digitized by Google

eſt vrai que ces auteurs ne ſont pas contemporains, et que du moins il eſt permis de douter que tant de ſang ait été répandu. L'empereur *Lothaire* fut vaincu. Cette bataille, comme tant d'autres, ne décida de rien. Il faut obſerver ſeulement que les évêques, qui avaient combattu dans l'armée de *Charles* et de *Louis*, firent jeûner leurs troupes, et prier DIEU pour les morts, et qu'il eût été plus chrétien de ne les point tuer que de prier pour eux. *Lothaire* donna alors au monde l'exemple d'une politique toute contraire à celle de *Charlemagne*.

Le vainqueur des Saxons les avait aſſujettis au chriſtianiſme comme à un frein néceſſaire. Quelques révoltes, et de fréquens retours à leur culte, avaient marqué leur horreur pour une religion qu'ils regardaient comme leur châtiment. *Lothaire*, pour ſe les attacher, leur donne une liberté entière de conſcience. La moitié du pays redevint idolâtre; mais fidelle à ſon roi. Cette conduite, et celle de *Charlemagne*, ſon grand-père, firent voir aux hommes combien diverſement les princes plient la religion à leurs intérêts. Ces intérêts ſont toujours la deſtinée de la terre. Un franc, un ſalien avait fondé le royaume de France; un fils du maire, ou majordôme, *Pepin*, avait fondé l'Empire franc. Trois frères le diviſent à jamais. Ces

Germanie et France ſéparées, en 843.

Digitized by Google

trois enfans dénaturés, *Lothaire*, *Louis de Bavière* et *Charles le chauve*, après avoir verſé tant de ſang à Fontenai, démembrent enfin l'Empire de *Charlemagne* par la fameuſe paix de Verdun. *Charles II*, ſurnommé *le chauve*, eut la France; *Lothaire*, l'Italie, la Provence, le Dauphiné, le Languedoc, la Suiſſe, la Lorraine, l'Alſace, la Flandre; *Louis de Bavière*, ou *le Germanique*, eut l'Allemagne.

C'eſt à cette époque que les ſavans dans l'hiſtoire commencent à donner le nom de Français aux Francs; c'eſt alors que l'Allemagne a ſes lois particulières; c'eſt l'origine de ſon droit public, et en même temps de la haine entre les Français et les Allemands. Chacun des trois frères fut troublé dans ſon partage par des querelles eccléſiaſtiques, autant que par les diviſions qui arrivent toujours entre des ennemis qui ont fait la paix malgré eux.

C'eſt au milieu de ces diſcordes que *Charles le chauve*, premier roi de la ſeule France, et *Louis le germanique*, premier roi de la ſeule Allemagne, aſſemblèrent un concile à Aix-la-chapelle contre *Lothaire*, et ce *Lothaire* eſt le premier empereur franc privé de l'Allemagne et de la France.

Empereurs dépoſés par des évêques.

Les prélats, d'un commun accord, déclarèrent *Lothaire* déchu de ſon droit à la couronne, et ſes ſujets déliés du ſerment de

Digitized by Google

fidélité : *Promettez-vous de mieux gouverner que lui ?* disent-ils aux deux frères *Charles* et *Louis* : *Nous le promettons*, répondirent les deux rois : *Et nous*, dit l'évêque qui présidait : *nous vous permettons par l'autorité divine, et nous vous commandons de régner à sa place.* Ce commandement ridicule n'eut alors aucune suite.

En voyant les évêques donner ainsi les couronnes, on se tromperait si on croyait qu'ils fussent alors tels que des électeurs de l'Empire. Ils s'étaient rendus puissans, à la vérité, mais aucun n'était souverain. L'autorité de leur caractère et le respect des peuples étaient des instrumens dont les rois se servaient à leur gré. Il y avait dans ces ecclésiastiques bien plus de faiblesse que de grandeur à décider ainsi du droit des rois suivant les ordres du plus fort.

On ne doit pas être surpris que quelques années après, un archevêque de Sens, avec vingt autres évêques, ait osé, dans des conjonctures pareilles, déposer *Charles le chauve*, roi de France. Cet attentat fut commis pour plaire à *Louis de Bavière*. Ces monarques, aussi méchans rois que frères dénaturés, ne pouvant se faire périr l'un l'autre, se faisaient anathématiser tour à tour. Mais ce qui surprend, c'est l'aveu que fait *Charles le chauve*, dans un écrit qu'il daigna publier, contre

Digitized by Google

l'archevêque de Sens : *Au moins, cet archevêque ne devait pas me déposer avant que j'eusse comparu devant les évêques qui m'avaient sacré roi ; il fallait qu'auparavant j'eusse subi leur jugement, ayant toujours été prêt à me soumettre à leurs corrections paternelles et à leur châtiment.* La race de *Charlemagne*, réduite à parler ainsi, marchait visiblement à sa ruine.

Je reviens à *Lothaire*, qui avait toujours un grand parti en Germanie, et qui était maître paisible en Italie. Il passe les Alpes, fait couronner son fils *Louis*, qui vient juger dans Rome le pape *Sergius II.* Le pontife comparaît, répond juridiquement aux accusations d'un évêque de Metz, se justifie, et prête ensuite serment de fidélité à ce même *Lothaire* déposé par ses évêques. *Lothaire* même fit cette célèbre et inutile ordonnance, que, *pour éviter les séditions trop fréquentes, le pape ne sera plus élu par le peuple, et que l'on avertira l'empereur de la vacance du saint-siége.*

Ordonnance que le pape ne sera plus élu par le peuple, mais par l'empereur.

On s'étonne de voir l'empereur tantôt si humble, et tantôt si fier ; mais il avait une armée auprès de Rome quand le pape lui jura obéissance, et n'en avait point à Aix-la-chapelle quand les évêques le détrônèrent.

Leur sentence ne fut qu'un scandale de plus ajouté aux désolations de l'Europe. Les

Digitized by Google

provinces depuis les Alpes au Rhin ne ſavaient plus à qui elles devaient obéir. Les villes changeaient chaque jour de tyrans, les campagnes étaient ravagées tour à tour par différens partis. On n'entendait parler que de combats; et dans ces combats il y avait toujours des moines, des abbés, des évêques qui périſſaient les armes à la main. *Hugues*, un des fils de *Charlemagne*, forcé jadis à être moine, devenu depuis abbé de Saint-Quentin, fut tué devant Toulouſe avec l'abbé de *Ferrière*: deux évêques y furent faits priſonniers.

Cet incendie s'arrêta un moment pour recommencer avec plus de fureur. Les trois frères, *Lothaire*, *Charles* et *Louis*, firent de nouveaux partages, qui ne furent que de nouveaux ſujets de diviſions et de guerre.

855. L'empereur *Lothaire*, après avoir bouleverſé l'Europe ſans ſuccès et ſans gloire, ſe ſentant affaibli, vint ſe faire moine dans l'abbaye de Prum. Il ne vécut dans le froc que ſix jours, et mourut imbécille après avoir régné en tyran.

A la mort de ce troiſième empereur d'Occident, il s'éleva de nouveaux royaumes en Europe, comme des monceaux de terre après les ſecouſſes d'un grand tremblement.

Un autre *Lothaire*, fils de cet empereur, donna le nom de *Lotharingé* à une aſſez grande

Digitized by Google

étendue de pays, nommé depuis par contraction *Lorraine*, entre le Rhin, l'Escaut, la Meuse et la mer. Le Brabant fut appelé *la basse Lorraine*; le reste fut connu sous le nom de *la haute*. Aujourd'hui, de cette haute *Lorraine* il ne reste qu'une petite province de ce nom, engloutie depuis peu dans le royaume de France.

Un second fils de l'empereur *Lothaire*, nommé *Charles*, eut la Savoie, le Dauphiné, une partie du Lyonnais, de la Provence et du Languedoc. Cet Etat composa le royaume d'Arles, du nom de la capitale, ville autrefois opulente et embellie par les Romains, mais alors petite, pauvre, ainsi que toutes les villes en-deçà des Alpes.

Un barbare, qu'on nomme *Salomon*, se fit bientôt après roi de la Bretagne, dont une partie était encore païenne; mais tous ces royaumes tombèrent presque aussi promptement qu'ils furent élevés.

Le fantôme d'empire romain subsistait. *Louis*, second fils de *Lothaire*, qui avait eu en partage une partie de l'Italie, fut proclamé empereur par l'évêque de Rome, *Sergius II*, en 855. Il ne résidait point à Rome; il ne possédait pas la neuvième partie de l'empire de *Charlemagne*, et n'avait en Italie qu'une autorité contestée par les papes et par les

Digitized by Google

ducs de Bénévent, qui poſſédaient alors un Etat conſidérable.

Charles le chauve achète l'empire du pape.

Après ſa mort, arrivée en 875, ſi la loi ſalique avait été en vigueur dans la maiſon de *Charlemagne*, c'était à l'aîné de la maiſon qu'appartenait l'Empire. *Louis de Germanie*, aîné de la maiſon de *Charlemagne*, devait ſuccéder à ſon neveu mort ſans enfans; mais des troupes et de l'argent firent les droits de *Charles le chauve.* Il ferma les paſſages des Alpes à ſon frère, et ſe hâta d'aller à Rome avec quelques troupes. *Reginus*, les annales de Metz et de Fulde, aſſurent qu'il acheta l'Empire du pape *Jean VIII.* Le pape non-ſeulement ſe fit payer, mais, profitant de la conjoncture, il donna l'Empire en ſouverain, et *Charles* le reçut en vaſſal, proteſtant qu'il le tenait du pape, ainſi qu'il avait proteſté auparavant en France, en 859, qu'il devait ſubir le jugement des évêques, laiſſant toujours avilir ſa dignité pour en jouir.

Le Chauve empoiſonné, à ce qu'on dit.

Sous lui l'empire romain était donc compoſé de la France et de l'Italie. On dit qu'il mourut empoiſonné par ſon médecin, un juif, nommé *Sédécias;* mais perſonne n'a jamais dit par quelle raiſon ce médecin commit ce crime. Que pouvait-il gagner en empoiſonnant ſon maître? Auprès de qui eût-il trouvé une plus belle fortune? Aucun auteur ne parle du

Digitized by Google

ſupplice de ce médecin. Il faut donc douter de l'empoiſonnement, et faire réflexion ſeulement que l'Europe chrétienne était ſi ignorante, que les rois étaient obligés de choiſir pour leurs médecins des juifs et des arabes.

Rome toujours pillée.

On voulait toujours ſaiſir cette ombre d'empire romain ; et *Louis le bègue*, roi de France, fils de *Charles le chauve*, le diſputait aux autres deſcendans de *Charlemagne ;* c'était toujours au pape qu'on le demandait. Un duc de Spolète, un marquis de Toſcane, inveſtis de ces Etats par *Charles le chauve*, ſe ſaiſirent du pape *Jean VIII*, et pillèrent une partie de Rome, pour le forcer, diſaient-ils, à donner l'Empire au roi de Bavière, *Carloman*, l'aîné de la race de *Charlemagne.* Non-ſeulement le pape *Jean VIII* était ainſi perſécuté dans Rome par des Italiens, mais il venait, en 877, de payer vingt-cinq mille livres peſant d'argent aux mahométans, poſſeſſeurs de la Sicile et du Garillan ; c'était l'argent dont *Charles le chauve* avait acheté l'Empire. Il paſſa bientôt des mains du pape en celles des Sarrazins ; et le pape même s'obligea, par un traité authentique, à leur en payer autant tous les ans.

Tribut payé par le pape aux mahométans

Cependant ce pontife, tributaire des muſulmans, et priſonnier dans Rome, s'échappe, s'embarque, et paſſe en France. Il vient ſacrer

Digitized by Google

empereur *Louis le bègue*, dans la ville de Troyes, à l'exemple de *Léon III*, d'*Adrien* et d'*Etienne III*, persécutés chez eux, et donnant ailleurs des couronnes.

Sous *Charles le gros*, empereur et roi de France, la désolation de l'Europe redoubla. Plus le sang de *Charlemagne* s'éloignait de sa source, et plus il dégénérait. *Charles le gros* fut déclaré incapable de régner, par une assemblée de seigneurs français et allemands, qui le déposèrent auprès de Maïence dans une diète convoquée par lui même. Ce ne sont point ici des évêques qui, en servant la passion d'un prince, semblent disposer d'une couronne; ce furent les principaux seigneurs qui crurent avoir le droit de nommer celui qui devait les gouverner, et combattre à leur tête. On dit que le cerveau de *Charles le gros* était affaibli; il le fut toujours sans doute, puisqu'il se mit au point d'être détrôné sans résistance, de perdre à la fois l'Allemagne, la France et l'Italie, et de n'avoir enfin pour subsistance que la charité de l'archevêque de Maïence, qui daigna le nourrir. Il paraît bien qu'alors l'ordre de la succession était compté pour rien, puisqu'*Arnould*, bâtard de *Carloman*, fils de *Louis le bègue*, fut déclaré empereur, et qu'*Eudes* ou *Odon*, comte de Paris, fut roi de France. Il n'y avait alors ni droit

Charles le gros déposé.

887.

Un bâtard empereur.

Digitized by Google

droit de naissance, ni droit d'élection reconnu. L'Europe était un chaos dans lequel le plus fort s'élevait sur les ruines du plus faible, pour être ensuite précipité par d'autres. Toute cette histoire n'est que celle de quelques capitaines barbares qui disputaient avec des évêques la domination sur des serfs imbécilles. Il manquait aux hommes deux choses nécessaires pour se soustraire à tant d'horreurs, la raison et le courage.

CHAPITRE XXV.

Des Normands, vers le neuvième siècle.

Normands, bêtes féroces, égorgent d'autres bêtes.

Tout étant divisé, tout était malheureux et faible. Cette confusion ouvrit un passage aux peuples de la Scandinavie et aux habitans des bords de la mer Baltique. Ces sauvages trop nombreux, n'ayant à cultiver que des terres ingrates, manquant de manufactures, et privés des arts, ne cherchaient qu'à se répandre loin de leur patrie. Le brigandage et la piraterie leur étaient nécessaires, comme le carnage aux bêtes féroces. En Allemagne on les appelait *Normands*, *hommes du Nord*, sans distinction, comme nous disons encore en général les *corsaires de Barbarie*. Dès le

Digitized by Google

quatrième siècle ils se mêlèrent aux flots des autres barbares, qui portèrent la désolation jusqu'à Rome et en Afrique. On a vu que resserrés sous *Charlemagne*, ils craignirent l'esclavage. Dès le temps de *Louis le débonnaire*, ils commencèrent leurs courses. Les forêts, dont ces pays étaient hérissés, leur fournissaient assez de bois pour construire leurs barques à deux voiles et à rames. Environ cent hommes tenaient dans ces bâtimens, avec leurs provisions de bière, de biscuit de mer, de fromage et de viande fumée. Ils côtoyaient les terres, descendaient où ils ne trouvaient point de résistance, et retournaient chez eux avec leur butin, qu'ils partageaient ensuite selon les lois du brigandage, ainsi qu'il se pratique en Barbarie. Dès l'an 843, ils entrèrent en France par l'embouchure de la rivière de Seine, et mirent la ville de Rouen au pillage. Une autre flotte entra par la Loire, et dévasta tout jusqu'en Touraine. Ils emmenaient les hommes en esclavage, ils partageaient entre eux les femmes et les filles, prenant jusqu'aux enfans pour les élever dans leur métier de pirates. Les bestiaux, les meubles, tout était emporté. Ils vendaient quelquefois sur une côte ce qu'ils avaient pillé sur une autre. Leurs premiers gains excitèrent la cupidité de leurs compa-

Digitized by Google

triotes indigens. Les habitans des côtes germaniques et gauloiſes ſe joignirent à eux, ainſi que tant de renégats de Provence et de Sicile ont ſervi ſur les vaiſſeaux d'Alger.

En 844 ils couvrirent la mer de vaiſſeaux. On les vit deſcendre preſqu'à la fois en Angleterre, en France et en Eſpagne. Il faut que le gouvernement des Français et des Anglais fût moins bon que celui des mahométans qui régnaient en Eſpagne; car il n'y eut nulle meſure priſe par les Français ni par les Anglais, pour empêcher ces irruptions; mais en Eſpagne les Arabes gardèrent leurs côtes, et repouſsèrent enfin les pirates.

Ils déſolent l'Allemagne, l'Angleterre et la France.

En 845, les Normands pillèrent Hambourg, et pénétrèrent avant dans l'Allemagne. Ce n'était plus alors un ramas de corſaires ſans ordre : c'était une flotte de ſix cents bateaux, qui portait une armée formidable. Un roi de Danemarck, nommé *Eric*, était à leur tête. Il gagna deux batailles avant de ſe rembarquer. Ce roi des pirates, après être retourné chez lui avec les dépouilles allemandes, envoie en France un des chefs des corſaires, à qui les hiſtoires donnent le nom de *Régnier*. Il remonte la Seine avec cent vingt voiles. Il n'y a point d'apparence que ces cent vingt voiles portaſſent dix mille hommes. Cependant, avec un nombre probablement inférieur, il

Digitized by Google

pille Rouen une seconde fois, et vient jusqu'à Paris. Dans de pareilles invasions, quand la faiblesse du gouvernement n'a pourvu à rien, la terreur du peuple augmente le péril, et le plus grand nombre fuit devant le plus petit. Les Parisiens, qui se défendirent dans d'autres temps avec tant de courage, abandonnèrent alors leur ville; et les Normands n'y trouvèrent que des maisons de bois, qu'ils brûlèrent. Le malheureux roi, *Charles le chauve*, retranché à Saint-Denis avec peu de troupes, au lieu de s'opposer à ces barbares, acheta de quatorze mille marcs d'argent la retraite qu'ils daignèrent faire. Il est croyable que ces marcs étaient ce qu'on a appelé long-temps des marques, *marcas*, qui valaient environ un de nos demi-écus. On est indigné quand on lit dans nos auteurs que plusieurs de ces barbares furent punis de mort subite pour avoir pillé l'église de Saint-Germain-des-Prés. Ni les peuples, ni leurs saints ne se défendirent; mais les vaincus se donnent toujours la honteuse consolation de supposer des miracles opérés contre leurs vainqueurs.

Sottises de nos légendaires.

Charles le chauve, en achetant ainsi la paix, ne faisait que donner à ces pirates de nouveaux moyens de faire la guerre, et s'ôter celui de la soutenir. Les Normands se servirent de cet argent pour aller assiéger Bordeaux, qu'ils

Digitized by Google

pillèrent. Pour comble d'humiliation et d'horreur, un descendant de *Charlemagne*, *Pepin*, roi d'Aquitaine, n'ayant pu leur résister, s'unit avec eux; et alors la France, vers l'an 858, fut entièrement ravagée. Les Normands, fortifiés de tout ce qui se joignait à eux, désolèrent long-temps l'Allemagne, la Flandre, l'Angleterre. Nous avons vu depuis peu des armées de cent mille hommes pouvoir à peine prendre deux villes après des victoires signalées : tant l'art de fortifier les places, et de préparer les ressources a été perfectionné. Mais alors des barbares, combattant d'autres barbares désunis, ne trouvaient, après le premier succès, presque rien qui arrêtât leurs courses. Vaincus quelquefois, ils reparaissaient avec de nouvelles forces.

Godefroy, prince de Danemarck, à qui *Charles le gros* céda enfin une partie de la Hollande, en 882, pénètre de la Hollande en Flandre; ses Normands passent de la Somme à l'Oise sans résistance, prennent et brûlent Pontoise, et arrivent par eau et par terre devant Paris.

Les Parisiens, qui s'attendaient alors à l'irruption des barbares, n'abandonnèrent point la ville, comme autrefois. Le comte de Paris, *Odon* ou *Eudes*, que sa valeur éleva depuis sur le trône de France, mit dans la

885. Belle résistance des Parisiens.

Digitized by Google

ville un ordre qui anima les courages, et qui leur tint lieu de tours et de remparts.

Sigefroy, chef des Normands, preſſa le ſiége avec une fureur opiniâtre, mais non deſtituée d'art. Les Normands ſe ſervirent du bélier pour battre les murs. Cette invention eſt preſque auſſi ancienne que celle des murailles; car les hommes ſont auſſi induſtrieux pour détruire que pour édifier. Je ne m'écarterai ici qu'un moment de mon ſujet, pour obſerver que le cheval de Troye n'était préciſément que la même machine, laquelle on armait d'une tête de cheval de métal, comme on y mit depuis une tête de bélier, et c'eſt ce que *Pauſanias* nous apprend dans ſa deſcription de la Gréce. Ils firent brèche, et donnèrent trois aſſauts. Les Pariſiens les ſoutinrent avec un courage inébranlable. Ils avaient à leur tête non-ſeulement le comte *Eudes*, mais encore leur évêque *Gozlin*, qui chaque jour, après avoir donné la bénédiction à ſon peuple, ſe mettait ſur la brèche, le caſque en tête, un carquois ſur le dos, et une hache à ſa ceinture; et ayant planté la croix ſur le rempart, combattait à ſa vue. Il paraît que cet évêque avait dans la ville autant d'autorité pour le moins que le comte *Eudes*, puiſque ce fut à lui que *Sigefroy* s'était d'abord adreſſé, pour entrer par ſa permiſſion dans Paris. Ce

Digitized by Google

prélat mourut de ſes fatigues au milieu du ſiége, laiſſant une mémoire reſpectable et chère; car s'il arma des mains que la religion réſervait ſeulement au miniſtère de l'autel, il les arma pour cet autel même et pour ſes citoyens, dans la cauſe la plus juſte, et pour la défenſe la plus néceſſaire, première loi naturelle, qui eſt toujours au-deſſus des lois de convention. Ses confrères ne s'étaient armés que dans des guerres civiles et contre des chrétiens. Peut-être, ſi l'apothéoſe eſt due à quelques hommes, eût-il mieux valu mettre dans le ciel ce prélat qui combattit et mourut pour ſon pays, que tant d'hommes obſcurs, dont la vertu, s'ils en ont eu, a été pour le moins inutile au monde.

Évêque courageux et grand homme.

Les Normands tinrent la ville aſſiégée une année et demie: les Pariſiens éprouvèrent toutes les horreurs qu'entraînent dans un long ſiége la famine et la contagion qui en ſont les ſuites, et ne furent point ébranlés. Au bout de ce temps, l'empereur *Charles le gros*, roi de France, parut enfin à leur ſecours, ſur le mont de Mars, qu'on appelle aujourd'hui *Montmartre*; mais il n'oſa pas attaquer les Normands: il ne vint que pour acheter encore une trève honteuſe. Ces barbares quittèrent Paris pour aller aſſiéger Sens, et piller la Bourgogne, tandis que *Charles* alla

Digitized by Google

dans Maïence assembler ce parlement qui lui ôta un trône dont il était si indigne.

Les Normands continuèrent leurs dévastations; mais, quoiqu'ennemis du nom chrétien, il ne leur vint jamais en pensée de forcer personne à renoncer au christianisme. Ils étaient à peu-près tels que les Francs, les Goths, les Alains, les Huns, les Hérules, qui, en cherchant au cinquième siècle de nouvelles terres, loin d'imposer une religion aux Romains, s'accommodèrent aisément de la leur: ainsi les Turcs, en pillant l'empire des Califes, se sont soumis à la religion mahométane.

Enfin *Rolon* ou *Raoul*, le plus illustre de ces brigands du Nord, après avoir été chassé du Danemarck, ayant rassemblé en Scandinavie tous ceux qui voulurent s'attacher à sa fortune, tenta de nouvelles aventures, et fonda l'espérance de sa grandeur sur la faiblesse de l'Europe. Il aborda l'Angleterre, où ses compatriotes étaient déjà établis; mais après deux victoires inutiles, il tourna du côté de la France, que d'autres Normands savaient ruiner, mais qu'ils ne savaient pas asservir.

Rolon s'établit à Rouen.

Rolon fut le seul de ces barbares qui cessa d'en mériter le nom, en cherchant un établissement fixe. Maître de Rouen sans peine, au lieu de la détruire, il en fit relever les murailles

Digitized by Google

murailles et les tours. Rouen devint sa place d'armes ; de-là il volait tantôt en Angleterre, tantôt en France, fesant la guerre avec politique comme avec fureur. La France était expirante sous le règne de *Charles le simple*, roi de nom, et dont la monarchie était encore plus démembrée par les ducs, par les comtes et par les barons ses sujets, que par les Normands. *Charles le gros* n'avait donné que de l'or aux barbares : *Charles le simple* offrit à *Rolon* sa fille et des provinces.

Raoul demanda d'abord la Normandie ; et on fut trop heureux de la lui céder. Il demanda ensuite la Bretagne ; on disputa : mais il fallut la céder encore avec des clauses que le plus fort explique toujours à son avantage. Ainsi la Bretagne, qui était tout à l'heure un royaume, devient un fief de la Neustrie ; et la Neustrie, qu'on s'accoutuma bientôt à nommer Normandie, du nom de ses usurpateurs, fut un Etat séparé, dont les ducs rendaient un vain hommage à la couronne de France. 912. Bassesse de la cour de France.

L'archevêque de Rouen sut persuader à *Rolon* de se faire chrétien. Ce prince embrassa volontiers une religion qui affermissait sa puissance.

Les véritables conquérans sont ceux qui savent faire des lois. Leur puissance est stable ;

Digitized by Google

les autres sont des torrens qui passent. *Rolon*, paisible, fut le seul législateur de son temps dans le continent chrétien. On sait avec quelle inflexibilité il rendit la justice. Il abolit le vol chez les Danois, qui n'avaient jusque-là vécu que de rapine. Long-temps après lui, son nom prononcé était un ordre aux officiers de justice d'accourir pour réprimer la violence; et de-là est venu cet usage de la clameur de *Haro*, si connue en Normandie. Le sang des Danois et des Francs mêlés ensemble produisit ensuite dans ce pays ces héros qu'on verra conquérir l'Angleterre, Naples et Sicile.

CHAPITRE XXVI.

De l'Angleterre vers le neuvième siècle. Alfred le grand.

Les Anglais, ce peuple devenu puissant, célèbre par le commerce et par la guerre, gouverné par l'amour de ses propres lois et de la vraie liberté, qui consiste à n'obéir qu'aux lois, n'étaient rien alors de ce qu'ils sont aujourd'hui.

Ils n'étaient échappés du joug des Romains que pour tomber sous celui de ces Saxons qui, ayant conquis l'Angleterre vers le sixième siècle, furent conquis au huitième par

Digitized by Google

Charlemagne, dans leur propre pays natal. Ces usurpateurs partagèrent l'Angleterre en sept petits cantons malheureux, qu'on appela royaumes. Ces sept provinces s'étaient enfin réunies sous le roi *Egbert*, de la race saxonne, lorsque les Normands vinrent ravager l'Angleterre, aussi-bien que la France. On prétend qu'en 852, ils remontèrent la Tamise avec trois cents voiles. Les Anglais ne se défendirent guère mieux que les Francs. Ils payèrent comme eux leurs vainqueurs. Un roi, nommé *Ethelbert*, suivit le malheureux exemple de *Charles le chauve*. Il donna de l'argent; la même faute eut la même punition. Les pirates se servirent de cet argent pour mieux subjuguer le pays. Ils conquirent la moitié de l'Angleterre. Il fallait que les Anglais, nés courageux, et défendus par leur situation, eussent dans leur gouvernement des vices bien essentiels, puisqu'ils furent toujours assujettis par des peuples qui ne devaient pas aborder impunément chez eux. Ce qu'on raconte des horribles dévastations qui désolèrent cette île, surpasse encore ce qu'on vient de voir en France. Il y a des temps où la terre entière n'est qu'un théâtre de carnage, et ces temps sont trop fréquens. 828.

Le lecteur respire enfin un peu, lorsque dans ces horreurs il voit s'élever quelque

Digitized by Google

grand homme qui tire sa patrie de la servitude, et qui la gouverne en bon roi.

Je ne sais s'il y a jamais eu sur la terre un homme plus digne des respects de la postérité qu'*Alfred le grand*, qui rendit ces services à sa patrie, supposé que tout ce qu'on raconte de lui soit véritable.

878. Il succédait à son frère *Ethelred I*, qui ne lui laissa qu'un droit contesté sur l'Angleterre, partagée plus que jamais en souverainetés, dont plusieurs étaient possédées par les Danois. De nouveaux pirates venaient encore presque chaque année disputer aux premiers usurpateurs le peu de dépouilles qui pouvaient rester.

Alfred, n'ayant pour lui qu'une province de l'Oueſt, fut vaincu d'abord en bataille rangée par ces barbares, et abandonné de tout le monde. Il ne se retira point à Rome dans le collége anglais, comme *Butred*, son oncle, devenu roi d'une petite province, et chassé par les Danois; mais seul et sans secours, il voulut périr ou venger sa patrie. Il se cacha six mois chez un berger dans une chaumière environnée de marais. Le seul comte de *Dévon*, qui défendait encore un faible château, savait son secret. Enfin, ce comte ayant rassemblé des troupes, et gagné quelque avantage, *Alfred*, couvert des haillons d'un berger,

Digitized by Google

osa se rendre dans le camp des Danois, en jouant de la harpe. Voyant ainsi par ses yeux la situation du camp et ses défauts, instruit d'une fête que les barbares devaient célébrer, il court au comte de *Dévon* qui avait des milices prêtes; il revient aux Danois avec une petite troupe, mais déterminée; il les surprend, et remporte une victoire complète. La discorde divisait alors les Danois. *Alfred* sut négocier comme combattre; et, ce qui est étrange, les Anglais et les Danois le reconnurent unanimement pour roi. Il n'y avait plus à réduire que Londres; il la prit, la fortifia, l'embellit, équipa des flottes, contint les Danois d'Angleterre, s'opposa aux descentes des autres, et s'appliqua ensuite pendant douze années d'une possession paisible à policer sa patrie. Ses lois furent douces, mais sévèrement exécutées. C'est lui qui fonda les Jurés, qui partagea l'Angleterre en shires ou comtés, et qui le premier encouragea ses sujets à commercer. Il prêta des vaisseaux et de l'argent à des hommes entreprenans et sages, qui allèrent jusqu'à Alexandrie; et de là, passant l'isthme de Suez, trafiquèrent dans la mer de Perse. Il institua des milices, il établit divers conseils, mit par-tout la règle, et la paix qui en est la suite.

Qui croirait même que cet *Alfred*, dans

Digitized by Google

des temps d'une ignorance générale, osa envoyer un vaisseau pour tenter de trouver un passage aux Indes par le nord de l'Europe et de l'Asie ? On a la relation de ce voyage écrite en anglo-saxon, et traduite en latin à Coppenhague, à la prière du comte de *Plelo*, ambassadeur de *Louis XV*. *Alfred* est le premier auteur de ces tentatives hardies que les Anglais, les Hollandais et les Russes ont faites dans nos derniers temps. On voit par-là combien ce prince était au-dessus de son siècle.

Il n'est point de véritablement grand homme qui n'ait un bon esprit. *Alfred* jeta les fondemens de l'académie d'Oxfort. Il fit venir des livres de Rome. L'Angleterre toute barbare n'en avait presque point. Il se plaignait qu'il n'y eût pas alors un prêtre anglais qui sût le latin. Pour lui, il le savait : il était même assez bon géomètre pour ce temps-là. Il possédait l'histoire. On dit même qu'il fesait des vers en anglo-saxon. Les momens qu'il ne donnait pas aux soins de l'Etat, il les donnait à l'étude. Une sage économie le mit en état d'être libéral. On voit qu'il rebâtit plusieurs églises, mais aucun monastère. Il pensait sans doute que dans un Etat désolé qu'il fallait repeupler, il eût mal servi sa patrie en favorisant trop ces familles immenses sans père et sans enfans, qui se perpétuent aux dépens de

Digitized by Google

la nation : auſſi ne fut-il pas mis au nombre des ſaints ; mais l'hiſtoire, qui d'ailleurs ne lui reproche ni défaut ni faibleſſe, le met au premier rang des héros utiles au genre humain qui, ſans ces hommes extraordinaires, eût toujours été ſemblable aux bêtes farouches.

CHAPITRE XXVII.

De l'Eſpagne et des muſulmans maures, aux huitième et neuvième ſiècles.

L'Eſpagne qui réſiſta aux Romains, ne réſiſta point aux barbares.

Vous avez vu des Etats bien malheureux et bien mal gouvernés ; mais l'Eſpagne, dont il faut tracer le tableau, fut plongée long-temps dans un état plus déplorable. Les barbares dont l'Europe fut inondée au commencement du cinquième ſiècle, ravagèrent l'Eſpagne comme les autres pays. Pourquoi l'Eſpagne, qui s'était ſi bien défendue contre les Romains, céda-t-elle tout d'un coup aux barbares ? C'eſt qu'elle était compoſée de patriotes lorſque les Romains l'attaquèrent ; mais ſous le joug des Romains, elle ne fut plus compoſée que d'eſclaves, maltraités par des maîtres amollis ; elle fut donc tout d'un coup la proie des Suèves, des Alains, des Vandales ; aux Vandales

Digitized by Google

succédèrent les Visigoths, qui commencèrent à s'établir dans l'Aquitaine et dans la Catalogne; tandis que les Ostrogoths détruisaient le siége de l'empire romain en Italie. Ces Ostrogoths et ces Visigoths étaient, comme on sait, chrétiens; non pas de la communion des empereurs d'Orient, qui régnaient alors, mais de celle qui avait été long-temps reçue de l'Eglise grecque, et qui croyait au CHRIST sans le croire égal à DIEU. Les Espagnols, au contraire, étaient attachés au rite romain; ainsi les vainqueurs étaient d'une religion, et les vaincus d'une autre, ce qui appesantissait encore l'esclavage. Les diocèses étaient partagés en évêques ariens et en évêques athanasiens, comme en Italie; partage qui augmentait encore les malheurs publics. Les rois visigoths voulurent faire en Espagne ce que fit, comme nous l'avons vu, le roi lombard, *Rotharis*, en Italie, et ce qu'avait fait *Constantin* à son avénement à l'empire : c'était de réunir par la liberté de conscience les peuples divisés par les dogmes.

Ariens en Espagne.

Le roi visigoth *Leuvigilde*, prétendit réunir ceux qui croyaient à la consubstantialité, et ceux qui n'y croyaient pas. Son fils *Herminigilde* se révolta contre lui; il y avait encore alors un roitelet Suève, qui possédait la Galice et quelques places aux environs. Le fils rebelle

Révolte de saint *Herminigilde*.

Digitized by Google

se ligua avec ce Suève, et fit long-temps la guerre à son père ; enfin, n'ayant jamais voulu se soumettre, il fut vaincu, pris dans Cordoue, et tué par un officier du roi. L'Eglise romaine en a fait un saint, ne considérant en lui que la religion romaine, qui fut le prétexte de sa révolte.

Cette mémorable aventure arriva en 584, et je ne la rapporte que comme un des exemples de l'état funeste où l'Espagne était réduite.

Ce royaume des Visigoths n'était point héréditaire ; les évêques qui eurent d'abord en Espagne la même autorité qu'ils acquirent en France, du temps des Carlovingiens, faisaient et défaisaient les rois, avec les principaux seigneurs. Ce fut une nouvelle source de troubles continuels ; par exemple, ils élurent le bâtard *Liuva*, au mépris de ses frères légitimes ; et ce *Liuva* ayant été assassiné par un capitaine goth, nommé *Vitteric*, ils élurent ce *Vitteric* sans difficulté.

Imbécillité du roi *Vamba*.

Un de leurs meilleurs rois, nommé *Vamba*, dont nous avons déjà parlé, étant tombé malade, fut revêtu d'un sac de pénitent, et se soumit à la pénitence publique qui devait, dit-on, le guérir ; il guérit en effet ; mais en qualité de pénitent, on lui déclara qu'il n'était pas capable des fonctions de la royauté, et il fut mis sept jours dans un monastère.

Digitized by Google

Cet exemple fut cité en France, à la dépoſition de *Louis le faible*. (1)

Ce n'était pas ainſi que ſe laiſſaient traiter les premiers conquérans goths, qui ſubjuguèrent les Eſpagnes. Ils fondèrent un empire qui s'étendit de la Provence et du Languedoc à Ceuta et à Tanger en Afrique ; mais cet empire ſi mal gouverné périt bientôt. Il y eut tant de rebellions en Eſpagne, qu'enfin le roi *Vitiza* déſarma une partie des ſujets, et fit abattre les murailles de pluſieurs villes. Par cette conduite, il forçait à l'obéiſſance, mais il ſe privait lui-même de ſecours et de retraites. Pour mettre le clergé dans ſon parti, il rendit dans une aſſemblée de la nation un édit par lequel il était permis aux évêques et aux prêtres de ſe marier.

Hiſtoire du comte *Julien* et de *Florinde*, très-ſuſpecte.

Rodrigue, dont il avait aſſaſſiné le père, l'aſſaſſina à ſon tour, et fut encore plus méchant que lui. Il ne faut pas chercher ailleurs la cauſe de la ſupériorité des muſulmans

(1) Il eſt le premier roi qui ait cru ajouter à ſes droits en ſe feſant ſacrer, et il fut le premier que les prêtres chaſsèrent du trône. Obligé, en qualité de pénitent et de moine, de quitter la royauté, il choiſit un ſucceſſeur qui aſſembla un concile à Tolède. Ce concile formé, comme tous ceux d'Eſpagne et des Gaules du même temps, d'un grand nombre d'évêques et de quelques ſeigneurs laïques, déclara les ſujets de *Vamba* dégagés envers lui du ſerment de fidélité, et anathématiſa quiconque ne reconnaîtrait point le nouveau roi, qui ſe garda bien de ſe faire ſacrer. L'aventure de *Vamba* dégoûta les rois d'Eſpagne de cette cérémonie.

Digitized by Google

en Eſpagne. Je ne ſais s'il eſt bien vrai que *Rodrigue* eût violé *Florinde*, nommée la *Cava* ou la *Méchante*, fille malheureuſement célèbre du comte *Julien*, et ſi ce fut pour venger ſon honneur que ce comte appela les Maures. Peut-être l'aventure de la *Cava* eſt copiée en partie ſur celle de *Lucrèce;* et ni l'une ni l'autre ne paraît appuyée ſur des monumens bien authentiques. Il paraît que pour appeler les Africains, on n'avait pas beſoin du prétexte d'un viol, qui eſt d'ordinaire auſſi difficile à prouver qu'à faire. Déjà, ſous le roi *Vamba*, le comte *Hervig*, depuis roi, avait fait venir une armée des Maures. *Opas*, archevêque de Séville, qui fut le principal inſtrument de la grande révolution, avait des intérêts plus chers à ſoutenir que la pudeur d'une fille. Cet évêque, fils de l'uſurpateur *Vitiza*, détrôné et aſſaſſiné par l'uſurpateur *Rodrigue*, fut celui dont l'ambition fit venir les Maures pour la ſeconde fois. Le comte *Julien*, gendre de *Vitiza*, trouvait dans cette ſeule alliance aſſez de raiſons pour ſe ſoulever contre le tyran. Un autre évêque nommé *Torizo*, entre dans la conſpiration d'*Opas* et du comte. Y a-t-il apparence que deux évêques ſe fuſſent ligués ainſi avec les ennemis du nom chrétien, s'ils ne s'était agi que d'une fille ?

Deux évêques appellent les muſulmans en Eſpagne.

Digitized by Google

Les Mahométans étaient maîtres, comme ils le sont encore, de toute cette partie de l'Afrique qui avait appartenu aux Romains. Ils venaient d'y jeter les premiers fondemens de la ville de Maroc, près du mont Atlas. Le calife *Valid Almanzor*, maître de cette belle partie de la terre, résidait à Damas en Syrie. Son vice-roi *Muzza*, qui gouvernait l'Afrique, fit par un de ses lieutenans la conquête de toute l'Espagne. Il y envoya d'abord son général *Tarif*, qui gagna, en 714, cette célèbre bataille dans les plaines de Xerès, où *Rodrigue* perdit la vie. On prétend que les Sarrazins ne tinrent pas leurs promesses à *Julien*, dont ils se défiaient sans doute. L'archevêque *Opas* fut plus satisfait d'eux. Il prêta serment de fidélité aux Mahométans, et conserva sous eux beaucoup d'autorité sur les églises chrétiennes, que les vainqueurs toléraient.

Veuve d'un roi d'Espagne, épouse d'un mahométan.

Pour le roi *Rodrigue*, il fut si peu regretté, que sa veuve *Egilone* épousa publiquement le jeune *Abdalis*, fils du conquérant *Muzza*, dont les armes avaient fait périr son mari, et réduit en servitude son pays et sa religion.

Les vainqueurs n'abusèrent point du succès de leurs armes; ils laissèrent aux vaincus leurs biens, leurs lois, leur culte, satisfaits d'un tribut et de l'honneur de commander.

Digitized by Google

Non-seulement la veuve du roi *Rodrigue* épousa le jeune *Abdalis ;* mais, à son exemple, le sang des Maures et des Espagnols se mêla souvent. Les Espagnols, si scrupuleusement attachés depuis à leur religion, la quittèrent en assez grand nombre pour qu'on leur donnât alors le nom de Mosarabes, qui signifiait, dit-on, moitié Arabes, au lieu de celui de Visigoths que portait auparavant leur royaume. Ce nom de Mosarabes n'était point outrageant, puisque les Arabes étaient les plus clémens de tous les conquérans de la terre, et qu'ils apportèrent en Espagne de nouvelles sciences et de nouveaux arts.

L'Espagne avait été soumise en quatorze mois à l'empire des califes, à la réserve des cavernes et des rochers de l'Asturie. Le goth, *Pélage Teudomer*, parent du dernier roi *Rodrigue*, caché dans ces retraites, y conserva sa liberté. Je ne sais comment on a pu donner le nom de roi à ce prince, qui en était peut-être digne, mais dont toute la royauté se borna à n'être point captif. Les historiens espagnols, et ceux qui les ont suivis, lui font remporter de grandes victoires, imaginent des miracles en sa faveur, lui établissent une cour, lui donnent son fils *Favila* et son gendre *Alfonse*, pour successeurs tranquilles dans ce prétendu royaume. Mais

Digitized by Google

comment dans ce temps-là même les mahométans, qui sous *Abdérame*, vers l'an 734, subjuguèrent la moitié de la France, auraient-ils laissé subsister derrière les Pyrénées ce royaume des Asturies? C'était beaucoup pour les chrétiens de pouvoir se réfugier dans ces montagnes, et d'y vivre de leurs courses, en payant tribut aux mahométans. Ce ne fut que vers l'an 759, que les chrétiens commencèrent à tenir tête à leurs vainqueurs affaiblis par les victoires de *Charles Martel*, et par leurs divisions; mais eux-mêmes, plus divisés entre eux que les mahométans, retombèrent bientôt sous le joug. *Mauregat*, à qui il a plu aux historiens de donner le titre de
783. roi, eut la permission de gouverner les Asturies, et quelques terres voisines, en rendant hommage, et en payant tribut. Il se soumit sur-tout à fournir cent belles filles tous les ans pour le sérail d'*Abdérame*. Ce fut long-temps la coutume des Arabes d'exiger de pareils tributs, et aujourd'hui les caravanes, dans les présens qu'ils font aux Arabes du désert, offrent toujours des filles nubiles.

Cette coutume est immémoriale. Un des anciens livres juifs, nommé en grec *Exode*, rapporte qu'un *Eléazar* prit trente-deux mille pucelles dans le désert affreux du Madian. De ces trente-deux mille vierges on n'en sacrifia

Digitized by Google

que trente-deux au dieu d'*Eléazar :* le reſte fut abandonné aux prêtres et aux ſoldats pour peupler.

On donne pour ſucceſſeur à ce *Mauregat*, un diacre, nommé *Vérémond*, chef de ces montagnards réfugiés, feſant le même hommage, et payant le même nombre de filles qu'il était obligé de fournir ſouvent. Eſt-ce-là un royaume, et ſont-ce-là des rois ?

Après la mort d'*Abdérame*, les émirs des provinces d'Eſpagne voulurent être indépendans. On a vu dans l'article de *Charlemagne*, qu'un d'eux, nommé *Ibna*, eut l'imprudence d'appeler ce conquérant à ſon ſecours. S'il y avait eu alors un véritable royaume chrétien en Eſpagne, *Charles* n'eût-il pas protégé ce royaume par ſes armes, plutôt que de ſe joindre à des mahométans? Il prit cet émir ſous ſa protection, et ſe fit rendre hommage des terres qui ſont entre l'Ebre et les Pyrénées, que les muſulmans gardèrent. On voit, en 794, le maure *Abutar* rendre hommage à *Louis le débonnaire*, qui gouvernait l'Aquitaine ſous ſon père avec le titre de roi.

Quelque temps après, les diviſions augmentèrent chez les maures d'Eſpagne. Le conſeil de *Louis le débonnaire* en profita ; ſes troupes aſſiégèrent deux ans Barcelone, et *Louis* y entra en triomphe, en 796. Voilà le

Digitized by Google

commencement de la décadence des maures. Ces vainqueurs n'étaient plus soutenus par les Africains et par les califes dont ils avaient secoué le joug. Les successeurs d'*Abdérame*, ayant établi le siége de leur royaume à Cordoue, étaient mal obéis des gouverneurs des autres provinces.

Alfonse, de la race de *Pélage*, commença, dans ces conjonctures heureuses, à rendre considérables les chrétiens espagnols retirés dans les Asturies. Il refusa le tribut ordinaire à des maîtres contre lesquels il pouvait combattre ; et après quelques victoires, il se vit maître paisible des Asturies et de Léon, au commencement du neuvième siècle.

Alfonse le chaste : pourquoi?

C'est par lui qu'il faut commencer de retrouver en Espagne des rois chrétiens. Cet *Alfonse* était artificieux et cruel. On l'appelle *le chaste*, parce qu'il fut le premier qui refusa les cent filles aux maures. On ne songe pas qu'il ne soutint point la guerre pour avoir refusé le tribut, mais que voulant se soustraire à la domination des maures, et ne plus être tributaire, il fallait bien qu'il refusât les cent filles ainsi que le reste.

Les succès d'*Alfonse*, malgré beaucoup de traverses, enhardirent les chrétiens de Navarre à se donner un roi. Les Aragonois levèrent l'étendard sous un comte : ainsi sur la fin de

Louis

Digitized by Google

Louis le débonnaire, ni les Maures ni les Français n'eurent plus rien dans ces contrées ſtériles, mais le reſte de l'Eſpagne obéiſſait aux rois muſulmans. Ce fut alors que les Normands ravagèrent les côtes d'Eſpagne ; mais étant repouſſés, ils retournèrent piller la France et l'Angleterre.

On ne doit point être ſurpris que les Eſpagnols des Aſturies, de Léon, d'Aragon, aient été alors des barbares. La guerre qui avait ſuccédé à la ſervitude, ne les avait pas polis. Ils étaient dans une ſi profonde ignorance, qu'un *Alfonſe*, roi de Léon et des Aſturies, ſurnommé *le grand*, fut obligé de livrer l'éducation de ſon fils à des précepteurs mahométans.

Je ne ceſſe d'être étonné, quand je vois quels titres les hiſtoriens prodiguent aux rois. Cet *Alfonſe* qu'ils appellent *le grand*, fit crever les yeux à ſes quatre frères. Sa vie n'eſt qu'un tiſſu de cruautés et de perfidies. Ce roi finit par faire révolter contre lui ſes ſujets, et fut obligé de céder ſon petit royaume à ſon fils dom *Garcie*, l'an 910.

Ce titre de *Dom* était un abrégé de *dominus*, titre qui parut trop ambitieux à l'empereur *Auguſte*, parce qu'il ſignifiait *maître*, et que depuis on donna aux bénédictins, aux ſeigneurs eſpagnols, et enfin aux rois de ce

Digitized by Google

pays. Les seigneurs de terres commencèrent alors à prendre le titre de *rich-homes*, *ricos hombres* : riche signifiait possesseur de terres; car dans ces temps-là il n'y avait point parmi les chrétiens d'Espagne d'autres richesses. La grandesse n'était point encore connue. Le titre de grand ne fut en usage que trois siècles après, sous *Alfonse le sage*, dixième du nom, roi de Castille, dans le temps que l'Espagne commençait à devenir floriſſante.

CHAPITRE XXVIII.

Puiſſance des muſulmans en Aſie et en Europe, aux huitième et neuvième ſiècles. L'Italie attaquée par eux. Conduite magnanime du pape Léon IV.

Aaron-al-Raſchild. Les mahométans, qui perdaient cette partie de l'Espagne qui confine à la France, s'étendaient par-tout ailleurs. Si j'enviſage leur religion, je la vois embraſſée dans l'Inde et ſur les côtes orientales de l'Afrique, où ils trafiquaient. Si je regarde leurs conquêtes, d'abord le calife *Aaron-al-Raſchild*, ou le *juſte*, impoſe un tribut de ſoixante et dix mille écus d'or par an à l'impératrice *Irène*. L'empereur *Nicéphore* ayant enſuite refuſé de payer le

Digitized by Google

tribut, *Aaron* prend l'île de Chypre, et vient ravager la Gréce. *Almamon*, ſon petit-fils, prince d'ailleurs ſi recommandable par ſon amour pour les ſciences et par ſon ſavoir, s'empare par ſes lieutenans de l'île de Crète, en 826. Les muſulmans bâtirent Candie, qu'ils ont repriſe de nos jours.

En 828, les mêmes Africains qui avaient ſubjugué l'Eſpagne, et fait des incurſions en Sicile, reviennent encore déſoler cette île fertile, encouragés par un ſicilien nommé *Euphemius* qui, ayant, à l'exemple de ſon empereur *Michel*, épouſé une religieuſe, pourſuivi par les lois que l'empereur s'était rendues favorables, fit à peu-près en Sicile ce que le comte *Julien* avait fait en Eſpagne.

Ni les empereurs grecs, ni ceux d'Occident, ne purent alors chaſſer de Sicile les muſulmans : tant l'Orient et l'Occident étaient mal gouvernés. Ces conquérans allaient ſe rendre maîtres de l'Italie, s'ils avaient été unis ; mais leurs fautes ſauvèrent Rome, comme celles des Carthaginois la ſauvèrent autrefois. Ils partent de Sicile, en 846, avec une flotte nombreuſe. Ils entrent par l'embouchure du Tibre ; et, ne trouvant qu'un pays preſque déſert, ils vont aſſiéger Rome. Ils prirent les dehors, et ayant pillé la riche Egliſe de St Pierre hors des murs, ils levèrent

Digitized by Google

le siége pour aller combattre une armée de Français qui venait secourir Rome, sous un général de l'empereur *Lothaire*. L'armée française fut battue, mais la ville rafraîchie fut manquée; et cette expédition, qui devait être une conquête, ne devint, par la méfintelligence, qu'une incursion de barbares. Ils revinrent bientôt après avec une armée formidable, qui semblait devoir détruire l'Italie, et faire une bourgade mahométane de la
Pape *Léon.* capitale du christianisme. Le pape *Léon IV*, prenant dans ce danger une autorité que les généraux de l'empereur *Lothaire* semblaient abandonner, se montra digne, en défendant Rome, d'y commander en souverain. Il avait employé les richesses de l'Eglise à réparer les murailles, à élever des tours, à tendre des chaînes sur le Tibre. Il arma les milices à ses dépens, engagea les habitans de Naples et de Gayète à venir défendre les côtes et le port d'Ostie, sans manquer à la sage précaution de prendre d'eux des otages, sachant bien que ceux qui sont assez puissans pour nous secourir, le sont assez pour nous nuire. Il visita lui-même tous les postes, et reçut les Sarrazins à leur descente, non pas en équipage de guerrier, ainsi qu'en avait usé *Goslin*, évêque de Paris, dans une occasion encore plus pressante, mais comme un pontife qui

Digitized by Google

exhortait un peuple chrétien, et comme un roi qui veillait à la fureté de ſes ſujets. Il était né romain. Le courage des premiers 849.
âges de la république revivait en lui dans un temps de lâcheté et de corruption, tel qu'un des beaux monumens de l'ancienne Rome, qu'on trouve quelquefois dans les ruines de la nouvelle.

Son courage et ſes ſoins furent ſecondés. On reçut les Sarrazins courageuſement à leur deſcente; et la tempête ayant diſſipé la moitié de leurs vaiſſeaux, une partie de ces conquérans échappés au naufrage fut miſe à la chaîne. Le pape rendit ſa victoire utile, en feſant travailler aux fortifications de Rome et à ſes embelliſſemens les mêmes mains qui devaient les détruire. Les mahométans reſtèrent cependant maîtres du Garillan, entre Capoue et Gayète, mais plutôt comme une colonie de corſaires indépendans, que comme des conquérans diſciplinés.

Je vois donc, au neuvième ſiècle, les muſulmans redoutables à la fois à Rome et à Conſtantinople, maîtres de la Perſe, de la Syrie, de l'Arabie, de toutes les côtes d'Afrique juſqu'au mont Atlas, des trois quarts de l'Eſpagne. Mais ces conquérans ne forment pas une nation, comme les Romains qui,

Digitized by Google

étendus presqu'autant qu'eux, n'avaient fait qu'un seul peuple.

Sous le fameux calife *Almamon*, vers l'an 815, un peu après la mort de *Charlemagne*, l'Egypte était indépendante, et le Grand-Caire fut la résidence d'un autre calife. Le prince de la Mauritanie Tangitane, sous le titre de *Miramolin*, étant maître absolu de l'empire de Maroc, la Nubie et la Libye obéissaient à un autre calife. Les *Abdérames*, qui avaient fondé le royaume de Cordoue, ne purent empêcher d'autres mahométans de fonder celui de Tolède. Toutes ces nouvelles dynasties révéraient dans le calife le successeur de leur prophète. Ainsi que les chrétiens allaient en foule en pélerinage à Rome, les mahométans de toutes les parties du monde allaient à la Mecque, gouvernée par un shérif que nommait le calife; et c'était principalement par ce pélerinage que le calife, maître de la Mecque, était vénérable à tous les princes de sa croyance. Mais ces princes, distinguant la religion de leurs intérêts, dépouillaient le calife en lui rendant hommage.

Digitized by Google

CHAPITRE XXIX.

De l'empire de Conſtantinople, aux huitième et neuvième ſiècles.

TANDIS que l'empire de *Charlemagne* ſe démembrait, que les inondations des Sarrazins et des Normands déſolaient l'Occident, l'empire de Conſtantinople ſubſiſtait comme un grand arbre, vigoureux encore, mais déjà vieux, dépouillé de quelques racines, et aſſailli de tous côtés par la tempête. Cet empire n'avait plus rien en Afrique; la Syrie et une partie de l'Aſie mineure lui étaient enlevées. Il défendait contre les muſulmans ſes frontières vers l'orient de la mer Noire; et tantôt vaincu, tantôt vainqueur, il aurait pu au moins ſe fortifier contre eux par cet uſage continuel de la guerre. Mais du côté du Danube, et vers le bord occidental de la mer Noire, d'autres ennemis le ravageaient. Une nation de Scythes, nommée les Abares ou Avares, les Bulgares, autres Scythes, dont la Bulgarie tient ſon nom, déſolaient tous ces beaux climats de la Romanie, où *Adrien* et *Trajan* avaient conſtruit de ſi belles villes, et ces grands chemins deſquels il ne ſubſiſte plus que quelques chauſſées.

Digitized by Google

Les Abares, sur-tout, répandus dans la Hongrie et dans l'Autriche, se jetaient tantôt sur l'empire d'Orient, tantôt sur celui de *Charlemagne*. Ainsi, des frontières de la Perse à celles de France, la terre était en proie à des incursions presque continuelles.

Horreurs abominables des empereurs chrétiens-grecs.

Si les frontières de l'empire grec étaient toujours resserrées et toujours désolées, la capitale était le théâtre des révolutions et des crimes. Un mélange de l'artifice des Grecs et de la férocité des Thraces formait le caractère qui régnait à la cour. En effet, quel spectacle nous présente Constantinople? *Maurice* et ses cinq enfans massacrés : *Phocas* assassiné pour prix de ses meurtres et de ses inceste : *Constantin* empoisonné par l'impératrice *Martine*, à qui on arrache la langue, tandis qu'on coupe le nez à *Héracléonas*, son fils : *Constant* qui fait égorger son frère : *Constant* assommé dans un bain par ses domestiques : *Constantin Pogonat* qui fait crever les yeux à ses deux frères : *Justinien II*, son fils, prêt à faire à Constantinople ce que *Théodose* fit à Thessalonique, surpris, mutilé et enchaîné par *Léonce*, au moment qu'il allait faire égorger les principaux citoyens : *Léonce* bientôt traité lui-même comme il avait traité *Justinien II;* ce *Justinien* rétabli, fesant couler sous ses yeux, dans la place publique, le sang de ses ennemis, et périssant enfin sous

la

Digitized by Google

la main d'un bourreau : *Philippe Bardanès* détrôné et condamné à perdre les yeux : *Léon l'Isaurien* et *Conſtantin Copronyme* morts, à la vérité, dans leur lit, mais après un règne ſanguinaire, auſſi malheureux pour le prince que pour les ſujets : l'impératrice *Irène*, la première femme qui monta ſur le trône des *Céſars*, et la première qui fit périr ſon fils pour régner : *Nicéphore*, ſon ſucceſſeur, déteſté de ſes ſujets, pris par les Bulgares, décollé, ſervant de pâture aux bêtes, tandis que ſon crâne ſert de coupe à ſon vainqueur : enfin, *Michel Curopalate*, contemporain de *Charlemagne*, confiné dans un cloître, et mourant ainſi moins cruellement, mais plus honteuſement que ſes prédéceſſeurs. C'eſt ainſi que l'Empire eſt gouverné pendant trois cents ans. Quelle hiſtoire de brigands obſcurs, punis en place publique pour leurs crimes, eſt plus horrible et plus dégoûtante ?

Cependant il faut pourſuivre : il faut voir, au neuvième ſiècle, *Léon l'Arménien*, brave guerrier, mais ennemi des images, aſſaſſiné à la meſſe dans le temps qu'il chantait une antienne : ſes aſſaſſins s'applaudiſſant d'avoir tué un hérétique, vont tirer de priſon un officier, nommé *Michel le bègue*, condamné à la mort par le ſénat, et qui, au lieu d'être exécuté, reçoit la pourpre impériale. Ce fut lui

Digitized by Google

qui, étant amoureux d'une religieuse, se fit prier par le sénat de l'épouser, sans qu'aucun évêque osât être d'un sentiment contraire. Ce fait est d'autant plus digne d'attention, que presqu'en même temps on voit *Euphémius*, en Sicile, poursuivi criminellement pour un semblable mariage; et, quelque temps après, on condamne à Constantinople le mariage très-légitime de l'empereur *Léon le philosophe*. Où est donc le pays où l'on trouve alors des lois et des mœurs? ce n'est pas dans notre occident.

Cette ancienne querelle des images troublait toujours l'Empire. La cour était tantôt favorable, tantôt contraire à leur culte, selon qu'elle voyait pencher l'esprit du grand nombre. *Michel le bègue* commença par les consacrer, et finit par les abattre.

Son successeur *Théophile*, qui régna environ douze ans, depuis 829 jusqu'à 842, se déclara contre ce culte: on a écrit qu'il ne croyait point la résurrection, qu'il niait l'existence des démons, et qu'il n'admettait pas JESUS-CHRIST pour DIEU. Il se peut faire qu'un empereur pensât ainsi; mais faut-il croire, je ne dis pas sur les princes seulement, mais sur les particuliers, la voix des ennemis qui, sans prouver aucun fait, décrient la religion et les mœurs des hommes qui n'ont pas pensé comme eux?

Digitized by Google

Ce *Théophile*, fils de *Michel le bègue*, fut presque le seul empereur qui eût succédé paisiblement à son père depuis deux siècles. Sous lui les adorateurs des images furent plus persécutés que jamais. On conçoit aisément par ces longues persécutions, que tous les citoyens étaient divisés.

Il est remarquable que deux femmes aient rétabli les images. L'une est l'impératrice *Irène*, veuve de *Léon IV*; et l'autre l'impératrice *Théodora*, veuve de *Théophile*.

Théodora, maîtresse de l'empire d'Orient sous le jeune *Michel*, son fils, persécuta à son tour les ennemis des images. Elle porta son zèle ou sa politique plus loin. Il y avait encore dans l'Asie mineure un grand nombre de manichéens qui vivaient paisibles, parce que la fureur d'enthousiasme, qui n'est guère que dans les sectes naissantes, était passée. Ils étaient riches par le commerce. Soit qu'on en voulût à leurs opinions ou à leurs biens, on fit contre eux des édits sévères, qui furent exécutés avec cruauté. La persécution leur rendit leur premier fanatisme. On en fit périr 846. des milliers dans les supplices. Le reste désespéré se révolta. Il en passa plus de quarante mille chez les musulmans; et ces manichéens, auparavant si tranquilles, devinrent des ennemis irréconciliables, qui joints aux Sarrazins

Théodora, persécutrice fanatique.

Digitized by Google

ravagèrent l'Asie mineure jusqu'aux portes de la ville impériale, dépeuplée par une peste horrible, en 842, et devenue un objet de pitié.

La peste, proprement dite, est une maladie particulière aux peuples de l'Afrique, comme la petite vérole. C'est de ces pays qu'elle vient toujours par des vaisseaux marchands. Elle inonderait l'Europe, sans les sages précautions qu'on prend dans nos ports; et probablement l'inattention du gouvernement laissa entrer la contagion dans la ville impériale.

Cette même inattention exposa l'Empire à un autre fléau. Les Russes s'embarquèrent vers le port qu'on nomme aujourd'hui Azoph, sur la mer Noire, et vinrent ravager tous les rivages du Pont-Euxin. Les Arabes d'un autre côté poussèrent encore leurs conquêtes par-delà l'Arménie, et dans l'Asie mineure. Enfin *Michel le jeune*, après un règne cruel et infor-
867. tuné, fut assassiné par *Basile*, qu'il avait tiré de la plus basse condition pour l'associer à l'empire.

L'administration de *Basile* ne fut guère plus heureuse. C'est sous son règne qu'est l'époque du grand schisme qui divisa l'Eglise grecque de la latine. C'est cet assassin qu'on regarda comme juste, quand il fit déposer le patriarche *Photius*.

Digitized by Google

Les malheurs de l'Empire ne furent pas beaucoup réparés ſous *Léon*, qu'on appela le *philoſophe* ; non qu'il fût un *Antonin*, un *Marc-Aurèle*, un *Julien*, un *Aaron-al-Raſchild*, un *Alfred*, mais parce qu'il était ſavant. Il paſſe pour avoir le premier ouvert un chemin aux Turcs, qui ſi long-temps après ont pris Conſtantinople.

Les Turcs qui combattirent depuis les Sarrazins, et qui, mêlés à eux, furent leur ſoutien et les deſtructeurs de l'empire grec, avaient-ils déjà envoyé des colonies dans ces contrées voiſines du Danube ? On n'a guère d'hiſtoires véritables de ces émigrations des barbares.

Il n'y a que trop d'apparence que les hommes ont ainſi vécu long-temps. A peine un pays était un peu cultivé, qu'il était envahi par une nation affamée, chaſſée à ſon tour par une autre. Les Gaulois n'étaient-ils pas deſcendus en Italie ? n'avaient-ils pas couru juſque dans l'Aſie mineure ? Vingt peuples de la grande Tartarie n'ont-ils pas cherché de nouvelles terres ? Les Suiſſes n'avaient-ils pas mis le feu à leurs bourgades, pour aller ſe tranſplanter en Languedoc, quand *Céſar* les contraignit de retourner labourer leurs terres ? et qu'étaient *Pharamond* et *Clovis*, ſinon des barbares tranſplantés qui ne trouvèrent point de *Céſar* ?

Digitized by Google

Malgré tant de désastres, Constantinople fut encore long-temps la ville chrétienne la plus opulente, la plus peuplée, la plus recommandable par les arts. Sa situation seule, par laquelle elle domine sur deux mers, la rendait nécessairement commerçante. La peste de 842, toute destructive qu'elle avait été, ne fut qu'un fléau passager. Les villes de commerce, et où la cour réside, se repeuplent toujours par l'affluence des voisins. Les arts mécaniques et les beaux arts même ne périssent point dans une vaste capitale qui est le séjour des riches.

Toutes ces révolutions subites du palais, les crimes de tant d'empereurs égorgés les uns par les autres, sont des orages qui ne tombent guère sur des hommes cachés qui cultivent en paix des professions qu'on n'envie point.

Les richesses n'étaient point épuisées : on dit qu'en 857, *Théodora*, mère de *Michel*, en se démettant malgré elle de la régence, et traitée à peu-près par son fils comme *Marie de Médicis* le fut de nos jours par *Louis XIII*, fit voir à l'empereur qu'il y avait dans le trésor cent neuf mille livres pesant d'or, et trois cents mille livres d'argent.

Un gouvernement sage pouvait donc encore maintenir l'Empire dans sa puissance. Il était

Digitized by Google

resserré, mais non tout-à-fait démembré; changeant d'empereurs, mais toujours uni sous celui qui se revêtait de la pourpre; enfin plus riche, plus plein de ressources, plus puissant que celui d'Allemagne. Cependant il n'est plus, et l'empire d'Allemagne subsiste encore.

Les horribles révolutions qu'on vient de voir effraient et dégoûtent; cependant il faut convenir que depuis *Constantin*, surnommé *le grand*, l'empire de Constantinople n'avait guère été autrement gouverné; et, si vous en exceptez *Julien* et deux ou trois autres, quel empereur ne souilla pas le trône d'abominations et de crimes?

CHAPITRE XXX.

De l'Italie; des papes; du divorce de Lothaire, roi de Lorraine; et des autres affaires de l'Eglise, aux huitième et neuvième siècles.

POUR ne pas perdre le fil qui lie tant d'événemens, souvenons-nous avec quelle prudence les papes se conduisirent sous *Pepin* et sous *Charlemagne*, comme ils assoupirent habilement les querelles de religion, et comme chacun d'eux établit sourdement les fondemens de la grandeur pontificale.

Digitized by Google

Leur pouvoir était déjà très-grand, puiſque *Grégoire IV* rebâtit le port d'Oſtie, et que *Léon IV* fortifia Rome à ſes dépens. Mais tous les papes ne pouvaient être de grands hommes, et toutes les conjonctures ne pouvaient leur être favorables. Chaque vacance de ſiége cauſait les mêmes troubles que l'élection d'un roi en produit en Pologne. Le pape élu avait à ménager à la fois le ſénat romain, le peuple et l'empereur. La nobleſſe romaine avait grande part au gouvernement : elle éliſait alors deux conſuls tous les ans. Elle créait un préfet, qui était une eſpèce de tribun du peuple. Il y avait un tribunal de douze ſénateurs ; et c'étaient ces ſénateurs qui nommaient les principaux officiers du duché de Rome. Ce gouvernement municipal avait tantôt plus, tantôt moins d'autorité. Les papes avaient à Rome plutôt un grand crédit qu'une puiſſance légiſlative.

Gouvernement de Rome.

S'ils n'étaient pas ſouverains de Rome, ils ne perdaient aucune occaſion d'agir en ſouverains de l'Egliſe d'Occident. Les évêques ſe conſtituaient juges des rois, et les papes juges des évêques. Tant de conflits d'autorité, ce mélange de religion, de ſuperſtition, de faibleſſe, de méchanceté dans toutes les cours, l'inſuffiſance des lois, tout cela ne peut être mieux connu que par l'aventure du mariage et du divorce de *Lothaire*, roi de Lorraine, neveu de *Charles le chauve*.

Digitized by Google

Charlemagne avait répudié une de ses femmes, et en avait épousé une autre, non-seulement avec l'approbation du pape *Etienne*, mais sur ses pressantes sollicitations. Les rois francs, *Gontran*, *Caribert*, *Sigebert*, *Chilperic*, *Dagobert*, avaient eu plusieurs femmes à la fois sans qu'on eût murmuré; et si c'était un scandale, il était sans trouble. Le temps change tout. *Lothaire*, marié avec *Teutberge*, fille d'un duc de la Bourgogne Transjurane, prétend la répudier pour un inceste avec son frère, dont elle est accusée, et épouser sa maîtresse *Valrade*. Toute la suite de cette aventure est d'une singularité nouvelle. D'abord la reine *Teutberge* se justifie par l'épreuve de l'eau bouillante. Son avocat plonge la main dans un vase, au fond duquel il ramasse impunément un anneau béni. Le roi se plaint qu'on a employé la fourberie dans cette épreuve. Il est bien sûr que si elle fut faite, l'avocat de la reine était instruit d'un secret de préparer la peau à soutenir l'action de l'eau bouillante. Aucune académie des sciences n'a, de nos jours, tenté de connaître sur ces épreuves ce que savaient alors les charlatans.

Polygamie très-ordinaire en Europe chez les princes.

Aventure d'un roi de Lorraine et de sa femme.

Le succès de cette épreuve passait pour un miracle, pour le jugement de DIEU même; et cependant *Teutberge*, que le ciel justifie, avoue à plusieurs évêques, en présence de son 862.

Digitized by Google

confeſſeur, qu'elle eſt coupable. Il n'y a guère d'apparence qu'un roi qui voulait ſe ſéparer de ſa femme ſur une imputation d'adultère, eût imaginé de l'accuſer d'un inceſte avec ſon frère, ſi le fait n'avait pas été public. On ne va pas ſuppoſer un crime ſi recherché, ſi rare, ſi difficile à prouver : il faut d'ailleurs que, dans ces temps-là, ce qu'on appelle aujourd'hui honneur ne fût point du tout connu. Le roi et la reine ſe couvrent tous deux de honte, l'un par ſon accuſation, l'autre par ſon aveu. Deux conciles nationaux ſont aſſemblés, qui permettent le divorce.

Nicolas I juge un roi.

Le pape *Nicolas I* caſſe les deux conciles. Il dépoſe *Gontier*, archevêque de Cologne, qui avait été le plus ardent dans l'affaire du divorce. *Gontier* écrit auſſitôt à toutes les égliſes: » Quoique le ſeigneur *Nicolas*, qu'on nomme » pape, et qui ſe compte pape et empereur, » nous ait excommuniés, nous avons réſiſté » à ſa folie. » Enſuite, dans ſon écrit, s'adreſſant au pape même : » Nous ne rece- » vons point, dit-il, votre maudite ſentence ; » nous la mépriſons ; nous vous rejetons » vous-même de notre communion, nous » contentant de celle des évêques nos frères » que vous mépriſez, &c. »

Un frère de l'archevêque de Cologne porta lui-même cette proteſtation à Rome, et la mit,

Digitized by Google

l'épée à la main, sur le tombeau où les Romains prétendent que reposent les cendres de saint *Pierre*. Mais bientôt après, l'état politique des affaires ayant changé, ce même archevêque changea aussi. Il vint au mont Caffin se jeter aux genoux du pape *Adrien II*, successeur de *Nicolas*. » Je déclare, dit-il, devant DIEU et » devant ses saints, à vous, monseigneur » *Adrien*, souverain pontife, aux évêques qui » vous sont soumis, et à toute l'assemblée, que » je supporte humblement la sentence de » déposition donnée canoniquement contre » moi par le pape *Nicolas*, &c. » On sent combien un exemple de cette espèce affermissait la supériorité de l'Eglise romaine, et les conjonctures rendaient ces exemples fréquens.

Excommunications.

Ce même *Nicolas I* excommunie la seconde femme de *Lothaire*, et ordonne à ce prince de reprendre la première. Toute l'Europe prend part à ces événemens. L'empereur *Louis II*, frère de *Charles le chauve*, et oncle de *Lothaire*, se déclare d'abord violemment pour son neveu contre le pape. Cet empereur, qui résidait alors en Italie, menace *Nicolas I*; il y a du sang de répandu, et l'Italie est en alarme. On négocie, on cabale de tous côtés. *Teutberge* va plaider à Rome; *Valrade*, sa rivale, entreprend le voyage, et n'ose l'achever. *Lothaire*, excommunié, s'y transporte, et va demander pardon

Digitized by Google

à *Adrien*, ſucceſſeur de *Nicolas*, dans la crainte où il eſt que ſon oncle *le chauve*, armé contre lui au nom de l'Egliſe, ne s'empare de ſon royaume de Lorraine. *Adrien II*, en lui donnant la communion dans Rome, lui fait jurer qu'il n'a point uſé des droits du mariage avec *Valrade*, depuis l'ordre que le pape *Nicolas* lui avait donné de s'en abſtenir. *Lothaire* fait ſerment, communie, et meurt quelque temps après. Tous les hiſtoriens ne manquent pas de dire qu'il eſt mort en punition de ſon parjure, et que les domeſtiques qui ont juré avec lui ſont morts dans l'année.

Le droit qu'exercèrent en cette occaſion *Nicolas I* et *Adrien II*, était fondé ſur les fauſſes décrétales, déjà regardées comme un code univerſel. Le contrat civil qui unit deux époux, étant devenu un ſacrement, était ſoumis au jugement de l'Egliſe.

Cette aventure eſt le premier ſcandale touchant le mariage des têtes couronnées en Occident. On a vu depuis les rois de France *Robert*, *Philippe I*, *Philippe-Auguſte* excommuniés par les papes pour des cauſes à peu-près ſemblables, ou même pour des mariages contractés entre parens très-éloignés. Les évêques nationaux prétendirent long-temps devoir être les juges de ces cauſes. Les pontifes de Rome les évoquèrent toujours à eux.

Digitized by Google

On n'examine point ici ſi cette nouvelle juriſprudence eſt utile ou dangereuſe ; on n'écrit ni comme juriſconſulte ni comme controverſiſte : mais toutes les provinces chrétiennes ont été troublées par ces ſcandales. Les anciens Romains et les peuples orientaux furent plus heureux en ce point. Les droits des pères de famille, le ſecret de leur lit n'y furent jamais en proie à la curioſité publique. On ne connaît point chez eux de pareils procès au ſujet d'un mariage ou d'un divorce.

Ce deſcendant de *Charlemagne* fut le premier qui alla plaider à trois cents lieues de chez lui devant un juge étranger, pour ſavoir quelle femme il devait aimer. Les peuples furent ſur le point d'être les victimes de ce différent. *Louis le débonnaire* avait été le premier exemple du pouvoir des évêques ſur les empereurs. *Lothaire de Lorraine* fut l'époque du pouvoir des papes ſur les évêques. Il réſulte de toute l'hiſtoire de ces temps-là, que la ſociété avait peu de règles certaines chez les nations occidentales, que les Etats avaient peu de lois, et que l'Egliſe voulait leur en donner.

Digitized by Google

CHAPITRE XXXI.

De Photius, et du ſchiſme entre l'Orient et l'Occident.

858. LA plus grande affaire que l'Egliſe eût alors, et qui en eſt encore une très-importante aujourd'hui, fut l'origine de la ſéparation totale des Grecs et des Latins. La chaire patriarchale de Conſtantinople étant, ainſi que le trône, l'objet de l'ambition, était ſujette aux mêmes révolutions. L'empereur *Michel III*, mécontent du patriarche *Ignace*, l'obligea à ſigner lui-même ſa dépoſition, et mit à ſa place *Photius*, eunuque du palais, homme d'une grande qualité, d'un vaſte génie, et d'une ſcience univerſelle. Il était grand écuyer et miniſtre d'Etat. Les évêques, pour l'ordonner patriarche, le firent paſſer en ſix jours par tous les degrés. Le premier jour on le fit moine, parce que les moines étaient regardés dans l'Egliſe grecque comme feſant partie de la hiérarchie : le ſecond jour il fut lecteur, le troiſième ſous-diacre, puis diacre, prêtre, et enfin patriarche, le jour de Noël, en 858.

Le pape *Nicolas* prit le parti d'*Ignace*, et excommunia *Photius*. Il lui reprochait ſur-tout

Digitized by Google

d'avoir paſſé de l'état de laïque à celui d'évêque avec tant de rapidité ; mais *Photius* répondait, avec raiſon, que St *Ambroiſe*, gouverneur de Milan, et à peine chrétien, avait joint la dignité d'évêque à celle de gouverneur plus rapidement encore. *Photius* excommunia donc le pape à ſon tour, et le déclara dépoſé. Il prit le titre de patriarche œcuménique, et accuſa hautement d'héréſie les evêques d'Occident de la communion du pape. Le plus grand reproche qu'il leur feſait, roulait ſur la proceſſion du père et du fils. *Des hommes*, dit-il dans une de ſes lettres, *ſortis des ténèbres de l'Occident, ont tout corrompu par leur ignorance. Le comble de leur impiété eſt d'ajouter de nouvelles paroles au ſacré ſymbole autoriſé par tous les conciles, en diſant que le S^t Eſprit ne procède pas du père ſeulement, mais encore du fils ; ce qui eſt renoncer au chriſtianiſme.*

Mépris des Grecs pour l'Egliſe latine.

On voit, par ce paſſage et par beaucoup d'autres, quelle ſupériorité les Grecs affectaient en tout ſur les Latins. Ils prétendaient que l'Egliſe romaine devait tout à la grecque, juſqu'aux noms des uſages, des cérémonies, des myſtères, des dignités. *Baptême*, *euchariſtie*, *liturgie*, *diocèſe*, *paroiſſe*, *évêque*, *prêtre*, *diacre*, *moine*, *égliſe*, tout eſt grec. Ils regardaient les Latins comme des diſciples ignorans, révoltés contre leurs maîtres, dont ils ne ſavaient pas

Digitized by Google

même la langue. Ils nous accusaient d'ignorer le catéchisme, enfin de n'être pas chrétiens.

Les autres sujets d'anathême étaient, que les Latins se servaient alors communément de pain non levé pour l'eucharistie, mangeaient des œufs et du fromage en carême, et que leurs prêtres ne se fesaient point raser la barbe. Etranges raisons pour brouiller l'Occident avec l'Orient!

Mais quiconque est juste avouera que *Photius* était non-seulement le plus savant homme de
867. l'Eglise, mais un grand évêque. Il se conduisit comme St *Ambroise* quand *Basile*, assassin de l'empereur *Michel*, se présenta dans l'église de Sophie : *Vous êtes indigne d'approcher des saints mystères*, lui dit-il à haute voix, *vous qui avez les mains encore souillées du sang de votre bienfaiteur. Photius* ne trouva pas un *Théodose* dans *Basile*. Ce tyran fit une chose juste par vengeance. Il rétablit *Ignace* dans le siége patriarchal, et chassa *Photius*. Rome profita de cette
869. conjoncture pour faire assembler à Constantinople le huitième concile œcuménique, composé de trois cents évêques. Les légats du pape présidèrent, mais ils ne savaient pas le grec, et parmi les autres évêques très-peu savaient le latin. *Photius* y fut universellement condamné comme intrus, et soumis à la pénitence publique. On signa pour les cinq patriarches avant de

Digitized by Google

de signer pour le pape, ce qui est fort extraordinaire; car, puisque les légats eurent la première place, ils devaient signer les premiers. Mais en tout cela, les questions qui partageaient l'Orient et l'Occident ne furent point agitées: on ne voulait que déposer *Photius*.

Quelque temps après, le vrai patriarche *Ignace*, étant mort, *Photius* eut l'adresse de se faire rétablir par l'empereur *Basile*. Le pape *Jean VIII* le reçut à sa communion, le reconnut, lui écrivit; et malgré ce huitième concile œcuménique qui avait anathématisé ce patriarche, le pape envoya ses légats à un autre concile à Constantinople, dans lequel *Photius* 879. fut reconnu innocent par quatre cents évêques, dont trois cents l'avaient auparavant condamné. Les légats de ce même siége de Rome, qui l'avaient anathématisé, servirent eux-mêmes à casser le huitième concile œcuménique.

Variations remarquables.

Combien tout change chez les hommes! combien ce qui était faux devient vrai selon les temps! Les légats de *Jean VIII* s'écrient en plein concile: *Si quelqu'un ne reconnaît pas Photius, que son partage soit avec Judas.* Le concile s'écrie: *Longues années au patriarche Photius, et au patriarche de Rome, Jean.*

Enfin, à la suite des actes du concile, on voit une lettre du pape à ce savant patriarche, dans laquelle il lui dit: *Nous pensons comme*

Digitized by Google

vous ; nous tenons pour tranſgreſſeurs de la parole de DIEU, *nous rangeons avec Judas ceux qui ont ajouté au ſymbole, que le S^t Eſprit procède du Père et du Fils ; mais nous croyons qu'il faut uſer de douceur avec eux, et les exhorter à renoncer à ce blaſphême.*

Il eſt donc clair que l'Egliſe romaine et la grecque penſaient alors différemment de ce qu'on penſe aujourd'hui. L'Egliſe romaine adopta depuis la proceſſion du Père et du Fils ; et il arriva même qu'en 1274, l'empereur *Michel Paléologue*, implorant contre les Turcs une nouvelle croiſade, envoya au ſecond concile de Lyon ſon patriarche et ſon chancelier, qui chantèrent, avec le concile, en latin, *qui ex patre filioque procedit.* Mais l'Egliſe grecque retourna encore à ſon opinion, et ſembla la quitter encore dans la réunion paſſagère qui ſe fit avec *Eugène IV.* Que les hommes apprennent de-là à ſe tolérer les uns les autres. Voilà des variations et des diſputes ſur un point fondamental, qui n'ont ni excité de troubles, ni rempli les priſons, ni allumé les bûchers.

Tolérance néceſſaire.

On a blâmé les déférences du pape *Jean VIII* pour le patriarche *Photius* ; on n'a pas aſſez ſongé que ce pontife avait alors beſoin de l'empereur *Baſile.* Un roi de Bulgarie, nommé *Bogoris*, gagné par l'habileté de ſa femme qui était chrétienne, s'était converti, à l'exemple

Digitized by Google

de *Clovis* et du roi *Egbert*. Il s'agiſſait de ſavoir de quel patriarchat cette nouvelle province chrétienne dépendrait. Conſtantinople et Rome ſe la diſputaient. La déciſion dépendait de l'empereur *Baſile*. Voilà en partie le ſujet des complaiſances qu'eut l'évêque de Rome pour celui de Conſtantinople.

Il ne faut pas oublier que dans ce concile, ainſi que dans le précédent, il y eut des *cardinaux*. On nommait ainſi des prêtres et des diacres qui ſervaient de conſeils aux métropolitains. Il y en avait à Rome comme dans d'autres égliſes. Ils étaient déjà diſtingués; mais ils ſignaient après les évêques et les abbés.

Le pape donna, par ſes lettres et par ſes légats, le titre de *votre ſainteté* au patriarche *Photius*. Les autres patriarches ſont auſſi appelés *papes* dans ce concile. C'eſt un nom grec, commun à tous les prêtres, et qui peu à peu eſt devenu le titre diſtinctif du métropolitain de Rome.

L'Egliſe de Conſtantinople diſpute la ſupériorité à celle de Rome.

Il paraît que *Jean VIII* ſe conduiſait avec prudence; car ſes ſucceſſeurs s'étant brouillés avec l'empire grec, et ayant adopté le huitième concile œcuménique de 869, et rejeté l'autre qui abſolvait *Photius*, la paix établie par *Jean VIII* fut alors rompue. *Photius* éclata contre l'Egliſe romaine, la traita d'hérétique

Digitized by Google

au sujet de cet article du *filioque procedit*, des œufs en carême, de l'eucharistie faite avec du pain sans levain, et de plusieurs autres usages. Mais le grand point de la division était la primatie. *Photius* et ses successeurs voulaient être les premiers évêques du christianisme, et ne pouvaient souffrir que l'évêque de Rome, d'une ville qu'ils regardaient alors comme barbare, séparée de l'empire par sa rebellion, et en proie à qui voudrait s'en emparer, jouît de la préséance sur l'évêque de la ville impériale. Le patriarche de Constantinople avait alors dans son district toutes les églises de la Sicile et de la Pouille; et le siége romain, en passant sous une domination étrangère, avait perdu à la fois dans ces provinces son patrimoine et ses droits de métropolitain. L'Eglise grecque méprisait l'Eglise romaine. Les sciences florissaient à Constantinople, mais à Rome tout tombait, jusqu'à la langue latine; et quoiqu'on y fût plus instruit que dans tout le reste de l'Occident, ce peu de science se ressentait de ces temps malheureux. Les Grecs se vengeaient bien de la supériorité que les Romains avaient eue sur eux depuis le temps de *Lucrèce* et de *Cicéron* jusqu'à *Corneille Tacite*. Ils ne parlaient des Romains qu'avec ironie. L'évêque *Luitprand*, envoyé depuis en ambassade à Constantinople par les *Othons*, rapporte que

Digitized by Google

les Grecs n'appelaient St *Grégoire le grand* que *Grégoire dialogue*, parce qu'en effet ses dialogues sont d'un homme trop simple. Le temps a tout changé. Les papes sont devenus de grands souverains, Rome le centre de la politesse et des arts, l'Eglise latine savante; et le patriarche de Constantinople n'est plus qu'un esclave, évêque d'un peuple esclave.

Photius, qui eut dans sa vie plus de revers que de gloire, fut déposé par des intrigues de cour, et mourut malheureux; mais ses successeurs, attachés à ses prétentions, les soutinrent avec vigueur.

Le pape *Jean VIII* mourut encore plus malheureusement. Les annales de Fulde disent qu'il fut assassiné à coups de marteau. Les temps suivans nous feront voir le siége pontifical souvent enfanglanté, et Rome toujours un grand objet pour les nations, mais toujours à plaindre. 882.

Moine fouetté pour la grâce efficace.

Le dogme ne troubla point encore l'Eglise d'Occident: à peine a-t-on conservé la mémoire d'une petite dispute excitée, en 846, par un bénédictin, nommé *Jean Godescalc*, sur la prédestination et sur la grâce: l'événement fit voir combien il est dangereux de traiter ces matières, et sur-tout de disputer contre un adversaire puissant. Ce moine, prenant à la lettre plusieurs expressions de St *Augustin*,

Digitized by Google

enſeignait la prédeſtination abſolue et éternelle du petit nombre des élus, et du grand nombre des réprouvés. L'archevêque de Reims, *Hincmar*, homme violent dans les affaires eccléſiaſtiques comme dans les civiles, lui dit *qu'il était prédeſtiné à être condamné et à être fouetté.* En effet, il le fit anathématiſer dans un petit concile, en 850. On l'expoſa tout nu en préſence de l'empereur *Charles le chauve*, et il fut fouetté depuis les épaules juſqu'aux jambes par des moines.

Cette diſpute impertinente, dans laquelle les deux partis ont également tort, ne s'eſt que trop renouvelée. Vous verrez chez les Hollandais un ſynode de Dordrecht, compoſé des partiſans de l'opinion de *Godeſcalc*, faire pis que fouetter les ſectateurs d'*Hincmar*. Vous verrez, au contraire, en France, les jéſuites du parti d'*Hincmar* pourſuivre autant qu'ils le pourront les janſéniſtes attachés aux dogmes de *Godeſcalc*; et ces querelles, qui font la honte des nations policées, ne finiront que quand il y aura plus de philoſophes que de docteurs.

Convulſionnaires

Je ne ferais aucune mention d'une folie épidémique, qui ſaiſit le peuple de Dijon, en 844, à l'occaſion d'un St *Bénigne*, qui donnait, diſait-on, des convulſions à ceux qui priaient ſur ſon tombeau : je ne parlerais pas, dis-je,

Digitized by Google

de cette ſuperſtition populaire, ſi elle ne s'était renouvelée de nos jours avec fureur dans des circonſtances toutes pareilles. Les mêmes folies ſemblent être deſtinées à reparaître de temps en temps ſur la ſcène du monde; mais auſſi le bon ſens eſt le même dans tous les temps; et on n'a rien dit de ſi ſage ſur les miracles modernes opérés au tombeau de je ne ſais quel diacre de Paris, que ce que dit, en 844, un évêque de Lyon ſur ceux de Dijon. » Voilà un étrange ſaint, qui eſtropie ceux » qui ont recours à lui : il me ſemble que les » miracles devaient être faits pour guérir les » maladies, et non pour en donner. »

Ces minuties ne troublaient point la paix en Occident, et les querelles théologiques y étaient alors comptées pour rien, parce qu'on ne penſait qu'à s'agrandir. Elles avaient plus de poids en Orient, parce que les prélats n'y ayant jamais eu de puiſſance temporelle, cherchaient à ſe faire valoir par les guerres de plume. Il y a encore une autre cauſe de la paix théologique en Occident, c'eſt l'ignorance qui au moins produiſit ce bien parmi les maux infinis dont elle était cauſe.

Digitized by Google

CHAPITRE XXXII.

Etat de l'empire d'Occident, à la fin du neuvième siècle.

L'EMPIRE d'Occident ne subsista plus que de nom. *Arnould*, *Arnolfe* ou *Arnold*, bâtard
888. de *Carloman*, se rendit maître de l'Allemagne; mais l'Italie était partagée entre deux seigneurs, tous deux du sang de *Charlemagne* par les femmes: l'un était un duc de Spolète, nommé *Gui;* l'autre *Bérenger*, duc de Frioul, tous deux investis de ces duchés par *Charles le chauve*, tous deux prétendans à l'empire aussi-bien qu'au royaume de France. *Arnould*, en qualité d'empereur, regardait aussi la France comme lui appartenant de droit, tandis que la France, détachée de l'empire, était partagée entre *Charles le simple*, qui la perdait, et le roi *Eudes*, grand-oncle de *Hugues-Capet*, qui l'usurpait.

Un *Bozon*, roi d'Arles, disputait encore l'empire. Le pape *Formose*, évêque peu accrédité de la malheureuse Rome, ne pouvait que donner l'onction sacrée au plus fort. Il cou-
894. ronna ce *Gui* de Spolète. L'année d'après il couronna *Bérenger* vainqueur; et il fut forcé de sacrer enfin cet *Arnould*, qui vint assiéger Rome

Digitized by Google

Rome, et la prit d'assaut. Le serment équivoque que reçut *Arnould* des Romains prouve que déjà les papes prétendaient à la souveraineté de Rome. Tel était ce serment : » Je jure » par les saints mystères que, sauf mon hon- » neur, ma loi et ma fidélité à monseigneur » *Formose*, pape, je serai fidèle à l'empereur » *Arnould*. »

Papes veulent régner à Rome.

Les papes étaient alors en quelque sorte semblables aux califes de Bagdat qui, révérés dans tous les Etats musulmans comme les chefs de la religion, n'avaient plus guère d'autre droit que celui de donner les investitures des royaumes à ceux qui les demandaient les armes à la main; mais il y avait entre les califes et les papes cette différence, que les califes étaient tombés du premier trône de la terre, et que les papes s'élevaient insensiblement.

Il n'y avait réellement plus d'empire, ni de droit ni de fait. Les Romains, qui s'étaient donnés à *Charlemagne* par acclamation, ne voulaient plus reconnaître des bâtards, des étrangers, à peine maîtres d'une partie de la Germanie.

Les Romains ne veulent plus d'empereur.

Le peuple romain dans son abaissement, dans son mélange avec tant d'étrangers, conservait encore, comme aujourd'hui, cette fierté secrète que donne la grandeur passée.

Digitized by Google

Il trouvait insupportable que des Bructères, des Cattes, des Marcomans, se disent les successeurs des *Césars*, et que les rives du Mein, et la forêt Hercinie fussent le centre de l'empire de *Titus* et de *Trajan*.

On frémissait à Rome d'indignation, et on riait en même temps de pitié, lorsqu'on apprenait qu'après la mort d'*Arnould*, son fils *Hiludwic*, que nous appelons *Louis*, avait été désigné empereur des Romains, à l'âge de trois ou quatre ans, dans un village barbare, nommé Forcheim, par quelques leuds et évêques germains. Cet enfant ne fut jamais compté parmi les empereurs; mais on le regardait dans l'Allemagne comme celui qui devait succéder à *Charlemagne* et aux *Césars*. C'était en effet un étrange empire romain que ce gouvernement, qui n'avait alors ni les pays entre le Rhin et la Meuse, ni la France, ni la Bourgogne, ni l'Espagne, ni rien enfin dans l'Italie: et pas même une maison dans Rome qu'on pût dire appartenir à l'empereur.

Du temps de ce *Louis*, dernier prince allemand du sang de *Charlemagne* par bâtardise, mort en 912, l'Allemagne fut ce qu'était la France, une contrée dévastée par les guerres civiles et étrangères, sous un prince élu en tumulte et mal obéi.

Tout est révolution dans les gouvernemens:

Digitized by Google

c'en eſt une frappante que de voir une partie de ces Saxons ſauvages traités par *Charlemagne* comme les Ilotes par les Lacédémoniens, donner ou prendre au bout de cent douze ans cette même dignité, qui n'était plus dans la maiſon de leur vainqueur. *Othon*, duc de Saxe, après la mort de *Louis*, met, dit-on, 912.
par ſon crédit, la couronne d'Allemagne ſur la tête de *Conrad*, duc de Franconie; et après la mort de *Conrad*, le fils du duc *Othon* de Saxe, *Henri l'oiſeleur*, eſt élu. Tous ceux 919.
qui s'étaient faits princes héréditaires en Germanie, joints aux évêques, feſaient ces élections, et y appelaient alors les principaux citoyens des bourgades.

CHAPITRE XXXIII.

Des fiefs et de l'empire.

La force qui a tout fait dans ce monde, avait donné l'Italie, et les Gaules aux Romains. Les barbares uſurpèrent leurs conquêtes. Le père de *Charlemagne* uſurpa les Gaules ſur les rois francs. Les gouverneurs ſous la race de *Charlemagne* uſurpèrent tout ce qu'ils purent. Les rois lombards avaient déjà établi des fiefs en Italie. Ce fut le modèle ſur lequel ſe

Digitized by Google

réglèrent les ducs et les comtes dès le temps de *Charles le chauve*. Peu à peu leurs gouvernemens devinrent des patrimoines. Les évêques de plusieurs grands siéges, déjà puissans par leur dignité, n'avaient plus qu'un pas à faire pour être princes : et ce pas fut bientôt fait.

Evêques et abbés princes.

De-là vient la puissance séculière des évêques de Maïence, de Cologne, de Trèves, de Vurtzbourg, et de tant d'autres en Allemagne et en France. Les archevêques de Reims, de Lyon, de Beauvais, de Langres, de Laon, s'attribuèrent les droits régaliens. Cette puissance des ecclésiastiques ne dura pas en France; mais en Allemagne elle est affermie pour long-temps. Enfin les moines eux-mêmes devinrent princes, les abbés de Fulde, de Saint-Gal, de Kempten, de Corbie, &c. étaient de petits rois dans les pays où, quatre-vingts ans auparavant, ils défrichaient de leurs mains quelques terres que des propriétaires charitables leur avaient données. Tous ces seigneurs, ducs, comtes, marquis, évêques, abbés, rendaient hommage au souverain. On a long-temps cherché l'origine de ce gouvernement féodal. Il est à croire qu'il n'en a point d'autre que l'ancienne coutume de toutes les nations, d'imposer un hommage et un tribut au plus faible. On sait qu'ensuite les empereurs romains donnèrent des terres à

Digitized by Google

perpétuité à de certaines conditions. On en trouve des exemples dans les vies d'*Alexandre Sévère* et de *Probus*. Les Lombards furent les premiers qui érigèrent des duchés relevant en fief de leur royaume. Spolète et Bénévent furent sous les rois lombards des duchés héréditaires.

Avant *Charlemagne*, *Taſſillon* poſſédait le duché de Bavière, à condition d'un hommage; et ce duché eût appartenu à ſes deſcendans, ſi *Charlemagne*, ayant vaincu ce prince, n'eût dépouillé le père et les enfans.

Bientôt point de ville libre en Allemagne, ainſi point de commerce, point de grandes richeſſes. Les villes au-delà du Rhin n'avaient pas même de murailles. Cet Etat, qui pouvait être ſi puiſſant, était devenu ſi faible par le nombre et la diviſion de ſes maîtres, que l'empereur *Conrad* fut obligé de promettre un tribut annuel aux Hongrois, Huns ou Pannoniens, ſi bien contenus par *Charlemagne*, et ſoumis depuis par les empereurs de la maiſon d'Autriche. Mais alors ils ſemblaient être ce qu'ils avaient été ſous *Attila*. Ils ravageaient l'Allemagne, les frontières de la France. Ils deſcendaient en Italie par le Tirol, après avoir pillé la Bavière, et revenaient enſuite avec les dépouilles de tant de nations.

C'eſt au règne de *Henri l'oiſeleur* que ſe

Digitized by Google

débrouilla un peu le chaos de l'Allemagne. Ses limites étaient alors le fleuve de l'Oder, la Bohème, la Moravie, la Hongrie, les rivages du Rhin, de l'Escaut, de la Moselle, de la Meuse; et vers le septentrion, la Poméranie et le Holstein étaient ses barrières.

Il faut que *Henri l'oiseleur* fût un des rois les plus dignes de régner. Sous lui les seigneurs de l'Allemagne, si divisés, sont réunis. Le
920. premier fruit de cette réunion est l'affranchissement du tribut qu'on payait aux Hongrois, et une grande victoire remportée sur cette nation terrible. Il fit entourer de murailles la plupart des villes d'Allemagne. Il instituа des milices. On lui attribua même l'invention de quelques jeux militaires, qui donnaient quelques idées des tournois. Enfin l'Allemagne respirait; mais il ne paraît pas qu'elle prétendît être l'Empire romain. L'archevêque de Maïence avait sacré *Henri l'oiseleur*. Aucun légat du pape, aucun envoyé des Romains n'y avait assisté. L'Allemagne sembla pendant tout ce règne oublier l'Italie.

Il n'en fut pas ainsi sous *Othon le grand* que les princes allemands, les évêques et les abbés élurent unanimement après la mort de *Henri*, son père. L'héritier reconnu d'un prince puissant, qui a fondé ou rétabli un Etat, est toujours plus puissant que son père, s'il ne

Digitized by Google

manque pas de courage; car il entre dans une carrière déjà ouverte; il commence où ſon prédéceſſeur a fini. Ainſi *Alexandre* avait été plus loin que *Philippe*, ſon père; *Charlemagne* plus loin que *Pepin*; et *Othon le grand* paſſa de beaucoup *Henri l'oiſeleur*.

CHAPITRE XXXIV.

D'Othon le grand, au dixième ſiècle.

OTHON, qui rétablit une partie de l'empire de *Charlemagne*, étendit comme lui la religion chrétienne en Germanie par des victoires. Il força les Danois, les armes à la main, à payer tribut, et à recevoir le baptême qui leur avait été prêché un ſiècle auparavant, et qui était preſque entièrement aboli. 948.

Ces Danois ou Normands qui avaient conquis la Neuſtrie et l'Angleterre, ravagé la France et l'Allemagne, reçurent des lois d'*Othon*. Il établit des évêques en Danemarck, qui furent alors ſoumis à l'archevêque de Hambourg, métropolitain des égliſes barbares, fondées depuis peu dans le Holſtein, dans la Suède, dans le Danemarck. Tout le chriſtianiſme conſiſtait à faire le ſigne de la croix. Il ſoumit la Bohème après une guerre opiniâtre. C'eſt depuis lui que la Bohème, et même

Digitized by Google

le Danemarck, furent réputés provinces de l'Empire; mais les Danois secouèrent bientôt le joug.

L'empereur semble juger les rois.

Othon s'était ainsi rendu l'homme le plus considérable de l'Occident, et l'arbitre des princes. Son autorité était si grande, et l'état de la France si déplorable alors, que *Louis d'Outremer*, fils de *Charles le simple*, descendant de *Charlemagne*, était venu, en 948, à un concile d'évêques que tenait *Othon* près de Maïence; ce roi de France dit ces propres mots rédigés dans les actes: » J'ai été reconnu » roi, et sacré par les suffrages de tous les » seigneurs et de toute la noblesse de France: » *Hugues* toutefois m'a chassé, m'a pris frau- » duleusement, et m'a retenu prisonnier un » an entier, et je n'ai pu obtenir ma liberté » qu'en lui laissant la ville de Laon qui restait » seule à la reine *Gerberge*, pour y tenir sa » cour avec mes serviteurs. Si on prétend » que j'aie commis quelque crime qui méritât » un tel traitement, je suis prêt à m'en purger » au jugement d'un concile, et suivant l'ordre » du roi *Othon*, ou par le combat singulier. »

Ce discours important prouve à la fois bien des choses; les prétentions des empereurs de juger les rois, la puissance d'*Othon*, la faiblesse de la France, la coutume des combats singuliers, et enfin l'usage qui s'établissait de

Digitized by Google

donner les couronnes, non par le droit du ſang, mais par les ſuffrages des ſeigneurs, uſage bientôt après aboli en France.

Tel était le pouvoir d'*Othon le grand*, quand il fut invité à paſſer les Alpes par les Italiens mêmes qui, toujours factieux et faibles, ne pouvaient ni obéir à leurs compatriotes, ni être libres, ni ſe défendre à la fois contre les Sarrazins et les Hongrois dont les incurſions infeſtaient encore leur pays.

L'Italie, qui dans ſes ruines était toujours la plus riche et la plus floriſſante contrée de l'Occident, était déchirée ſans ceſſe par des tyrans. Mais Rome, dans ces diviſions, donnait encore le mouvement aux autres villes d'Italie. Qu'on ſonge à ce qu'était Paris dans le temps de la Fronde, et plus encore ſous *Charles l'inſenſé*, et à ce qu'était Londres ſous l'infortuné *Charles I*, ou dans les guerres civiles des *Yorck* et des *Lancaſtre*, on aura quelque idée de l'état de Rome, au dixième ſiècle. La chaire pontificale était opprimée, déshonorée et ſanglante. L'élection des papes ſe feſait d'une manière dont on n'a guère d'exemples, ni avant, ni après.

Digitized by Google

CHAPITRE XXXV.

De la papauté, au dixième siècle, avant qu'Othon le grand se rendît maître de Rome.

Les scandales et les troubles intestins qui affligèrent Rome et son Eglise, au dixième siècle, et qui continuèrent long-temps après, n'étaient arrivés ni sous les empereurs grecs et latins, ni sous les rois goths, ni sous les rois lombards, ni sous *Charlemagne*. Ils sont visiblement la suite de l'anarchie; et cette anarchie eut sa source dans ce que les papes avaient fait pour la prévenir, dans la politique qu'ils avaient eue d'appeler les Francs en Italie. S'ils avaient en effet possédé toutes les terres qu'on prétend que *Charlemagne* leur donna, ils auraient été plus grands souverains qu'ils ne le sont aujourd'hui. L'ordre et la règle eussent été dans les élections et dans le gouvernement, comme on les y voit. Mais on leur disputa tout ce qu'ils voulurent avoir: l'Italie fut toujours l'objet de l'ambition des étrangers: le sort de Rome fut toujours incertain. Il ne faut jamais perdre de vue que le grand but des Romains était de rétablir l'ancienne république, que des tyrans s'élevaient dans l'Italie et dans Rome, que les élections

Digitized by Google

des évêques ne furent presque jamais libres, et que tout était abandonné aux factions.

Formose, fils du prêtre *Léon*, étant évêque de Porto, avait été à la tête d'une faction contre *Jean VIII*, et deux fois excommunié par ce pape ; mais ces excommunications, qui furent bientôt après si terribles aux têtes couronnées, le furent si peu pour *Formose*, qu'il se fit élire pape, en 890. Scandales de Rome.

Etienne VI ou *VII*, aussi fils de prêtre, successeur de *Formose*, homme qui joignit l'esprit du fanatisme à celui de la faction, ayant toujours été l'ennemi de *Formose*, fit exhumer son corps qui était embaumé, et l'ayant revêtu des habits pontificaux, le fit comparaître dans un concile assemblé pour juger sa mémoire. On donna au mort un avocat ; on lui fit son procès en forme ; le cadavre fut déclaré coupable d'avoir changé d'évêché, et d'avoir quitté celui de Porto pour celui de Rome ; et pour réparation de ce crime, on lui trancha la tête par la main du bourreau ; on lui coupa trois doigts ; et on le jeta dans le Tibre. Le pape *Formose* exhumé et condamné.

Le pape *Etienne VI* se rendit si odieux par cette farce aussi horrible que folle, que les amis de *Formose* ayant soulevé les citoyens, le chargèrent de fers, et l'étranglèrent en prison.

Digitized by Google

La faction ennemie de cet *Etienne* fit repêcher le corps de *Formoſe*, et le fit enterrer pontificalement une ſeconde fois.

Une proſtituée gouverne Rome.

Cette querelle échauffait les eſprits. *Sergius III*, qui rempliſſait Rome de ſes brigues pour ſe faire pape, fut exilé par ſon rival,

907. *Jean IX*, ami de *Formoſe*; mais, reconnu pape après la mort de *Jean IX*, il condamna *Formoſe* encore. Dans ces troubles, *Théodora*, mère de *Marozie* qu'elle maria depuis au marquis de Toſcanelle, et d'une autre *Théodora*, toutes trois célèbres par leurs galanteries, avait à Rome la principale autorité. *Sergius* n'avait été élu que par les intrigues de *Théodora* la mère. Il eut, étant pape, un fils de *Marozie*, qu'il éleva publiquement dans ſon palais. Il ne paraît pas qu'il fût haï des Romains qui, naturellement voluptueux, ſuivaient ſes exemples plus qu'ils ne les blâmaient.

Son amant eſt fait pape par elle.

Après ſa mort, les deux ſœurs, *Marozie* et *Théodora*, procurèrent la chaire de Rome à un de leurs favoris, nommé *Landon*; mais ce

912. *Landon* étant mort, la jeune *Théodora* fit élire pape ſon amant, *Jean X*, évêque de Bologne, puis de Ravenne, et enfin de Rome. On ne lui reprocha point, comme à *Formoſe*, d'avoir changé d'évêché. Ces papes, condamnés par la poſtérité comme évêques peu religieux, n'étaient point d'indignes princes, il s'en faut

Digitized by Google

beaucoup. Ce *Jean X*, que l'amour fit pape, était un homme de génie et de courage : il fit ce que tous les papes ſes prédéceſſeurs n'avaient pu faire ; il chaſſa les Sarrazins de cette partie de l'Italie, nommée le Garillan.

Pour réuſſir dans cette expédition, il eut l'adreſſe d'obtenir des troupes de l'empereur de Conſtantinople, quoique cet empereur eût à ſe plaindre autant des Romains rebelles que des Sarrazins. Il fit armer le comte de Capoue. Il obtint des milices de Toſcane, et marcha lui-même à la tête de cette armée, menant avec lui un jeune fils de *Marozie* et du marquis *Adelbert*. Ayant chaſſé les Mahométans du voiſinage de Rome, il voulait auſſi délivrer l'Italie des Allemands et des autres étrangers.

L'Italie était envahie preſqu'à la fois par les *Bérengers*, par un roi de Bourgogne, par un roi d'Arles. Il les empêcha tous de dominer dans Rome. Mais au bout de quelques années, *Guido*, frère utérin de *Hugo*, roi d'Arles, tyran de l'Italie, ayant épouſé *Marozie* toute puiſſante à Rome, cette même *Marozie* conſpira contre le pape ſi long-temps amant de ſa ſœur. Il fut ſurpris, mis aux fers, et étouffé entre deux matelas. 929.

Marozie fait pape ſon fils, bâtard d'un pape.

Marozie, maîtreſſe de Rome, fit élire pape un nommé *Léon* qu'elle fit mourir en priſon

Digitized by Google

au bout de quelques mois. Enſuite, ayant donné le ſiége de Rome à un homme obſcur, qui ne vécut que deux ans, elle mit enfin ſur
931. la chaire pontificale *Jean XI*, ſon propre fils, qu'elle avait eu de ſon adultère avec *Sergius III.*

Jean XI n'avait que vingt-quatre ans, quand ſa mère le fit pape; elle ne lui conféra cette dignité qu'à condition qu'il s'en tiendrait uniquement aux fonctions d'évêque, et qu'il ne ſerait que le chapelain de ſa mère.

On prétend que *Marozie* empoiſonna alors ſon mari *Guido*, marquis de Toſcanelle. Ce qui eſt vrai, c'eſt qu'elle épouſa le frère de ſon mari, *Hugo*, roi de Lombardie, et le mit en poſſeſſion de Rome, ſe flattant d'être avec lui impératrice; mais un fils du premier lit de *Marozie* ſe mit alors à la tête des Romains contre ſa mère, chaſſa *Hugo* de Rome, renferma *Marozie* et le pape ſon fils dans le môle d'Adrien, qu'on appelle aujourd'hui le château Saint-Ange. On prétend que *Jean XI* y mourut empoiſonné.

Un *Etienne XIII*, allemand de naiſſance, élu en 939, fut par cette naiſſance ſeule ſi odieux aux Romains, que dans une ſédition le peuple lui balafra le viſage, au point qu'il ne put jamais depuis paraître en public.

956. Quelque temps après, un petit-fils de *Marozie*, nommé *Octavien Sporco*, fut élu

Digitized by Google

pape, à l'âge de dix-huit ans, par le crédit de sa famille. Il prit le nom de *Jean XII*, en mémoire de *Jean XI*, son oncle. C'est le premier pape qui ait changé son nom à son avénement au pontificat. Il n'était point dans les ordres quand sa famille le fit pontife. Ce *Jean* était patrice de Rome, et ayant la même dignité qu'avait eu *Charlemagne*, il réunissait par le siége pontifical les droits des deux puissances, et le pouvoir le plus légitime. Mais il était jeune, livré à la débauche, et n'était pas d'ailleurs un puissant prince.

On s'étonne que sous tant de papes si scandaleux et si peu puissans, l'Eglise romaine ne perdit ni ses prérogatives, ni ses prétentions; mais alors presque toutes les autres églises étaient ainsi gouvernées. Le clergé d'Italie pouvait mépriser de tels papes, mais il respectait la papauté, d'autant plus qu'il y aspirait : enfin, dans l'opinion des hommes, la place était sacrée, quand la personne était odieuse.

Pendant que Rome et l'Eglise étaient ainsi déchirées, *Bérenger*, qu'on appelle le *jeune*, disputait l'Italie à *Hugues* d'Arles. Les Italiens, comme le dit *Luitprand*, contemporain, voulaient toujours avoir deux maîtres pour n'en avoir réellement aucun : fausse et malheureuse politique qui les fesait changer de

Digitized by Google

Jean XII appelle les Allemands en Italie ; c'eſt la ſource de tous les malheurs de ce pays.

tyrans et de malheurs. Tel était l'état déplorable de ce beau pays, lorſqu'*Othon le grand* y fut appelé par les plaintes de preſque toutes les villes, et même par ce jeune pape *Jean XII*, réduit à faire venir les Allemands qu'il ne pouvait ſouffrir.

CHAPITRE XXXVI.

Suite de l'empire d'Othon et de l'état de l'Italie.

961. 962. OTHON entra en Italie, et il s'y conduiſit comme *Charlemagne*. Il vainquit *Bérenger*, qui en affectait la ſouveraineté. Il ſe fit ſacrer et couronner empereur des Romains par les mains du pape, prit le nom de *Céſar* et d'*Auguſte*, et obligea le pape à lui faire ſerment de fidélité ſur le tombeau dans lequel on dit que repoſe le corps de St *Pierre*. On dreſſa un inſtrument authentique de cet acte. Le clergé et la nobleſſe romaine ſe ſoumettent à ne jamais élire de pape qu'en préſence des commiſſaires de l'empereur. Dans cet acte, *Othon* confirme les donations de *Pepin*, de *Charlemagne*, de *Louis le débonnaire*, ſans ſpécifier quelles ſont ces donations ſi conteſtées; » ſauf en tout notre puiſſance, dit-il, et celle » de notre fils et de nos deſcendans. » Cet inſtrument,

Digitized by Google

inſtrument, écrit en lettres d'or, ſouſcrit par ſept évêques d'Allemagne, cinq comtes, deux abbés et pluſieurs prélats italiens, eſt gardé encore au château Saint-Ange, à ce que dit *Baronius*. La date eſt du 13 février 962.

Mais comment l'empereur *Othon* pouvait-il donner par cet acte, confirmatif de celui de *Charlemagne*, la ville même de Rome, que jamais *Charlemagne* ne donna? Comment pouvait-il faire préſent du duché de Bénévent qu'il ne poſſédait pas, et qui appartenait encore à ſes ducs? Comment aurait-il donné la Corſe et la Sicile que les Sarrazins occupaient? Ou *Othon* fut trompé, ou cet acte eſt faux, il en faut convenir.

On dit, et *Mézerai* le dit après d'autres, que *Lothaire*, roi de France, et *Hugues-Capet*, depuis roi, aſſiſtèrent à ce couronnement. Les rois de France étaient alors ſi faibles, qu'ils pouvaient ſervir d'ornement au ſacre d'un empereur; mais le nom de *Lothaire* et de *Hugues-Capet* ne ſe trouve pas dans les ſignatures vraies ou fauſſes de cet acte.

Quoi qu'il en ſoit, l'imprudence de *Jean XII* d'avoir appelé les Allemands à Rome, fut la ſource de toutes les calamités dont Rome et l'Italie furent affligées pendant tant de ſiècles.

Le pape s'étant ainſi donné un maître, quand il ne voulait qu'un protecteur, lui fut

Digitized by Google

bientôt infidèle. Il se ligua contre l'empereur avec *Bérenger* même, réfugié chez les mahométans qui venaient de se cantonner sur les côtes de Provence. Il fit venir le fils de *Bérenger* à Rome, tandis qu'*Othon* était à Pavie. Il envoya chez les Hongrois pour les solliciter à rentrer en Allemagne; mais il n'était pas assez puissant pour soutenir cette action hardie, et l'empereur l'était assez pour le punir.

Othon dépose le pape qui l'avait appelé à son secours.

Othon revint donc de Pavie à Rome; et s'étant assuré de la ville, il tint un concile dans lequel il fit juridiquement le procès au pape. On assembla les seigneurs allemands et romains, quarante évêques, dix-sept cardinaux dans l'église de Saint-Pierre; et là, en présence de tout le peuple, on accusa le saint-père d'avoir joui de plusieurs femmes, et sur-tout d'une nommée *Etiennette*, concubine de son père, qui était morte en couche. Les autres chefs d'accusation étaient, d'avoir fait évêque de Todi un enfant de dix ans, d'avoir vendu les ordinations et les bénéfices, d'avoir fait crever les yeux à son parrain, d'avoir châtré un cardinal, et ensuite de l'avoir fait mourir; enfin de ne pas croire en JESUS-CHRIST, et d'avoir invoqué le diable: deux choses qui semblent se contredire. On mêlait donc, comme il arrive presque toujours, de fausses accusations à de véritables; mais on ne parla

Digitized by Google

point du tout de la seule raison pour laquelle le concile était assemblé. L'empereur craignait sans doute de réveiller cette révolte et cette conspiration dans laquelle les accusateurs même du pape avaient trempé. Ce jeune pontife, qui avait alors vingt-sept ans, parut déposé pour ses inceſtes et ses scandales, et le fut en effet, pour avoir voulu, ainsi que tous les Romains, détruire la puissance allemande dans Rome.

Othon ne put se rendre maître de sa personne; ou s'il le put, il fit une faute en le laissant libre. A peine avait-il fait élire le pape *Léon VIII* qui, si l'on en croit le discours d'*Arnoud*, évêque d'Orléans, n'était ni ecclésiastique, ni même chrétien; à peine en avait-il reçu l'hommage, et avait-il quitté Rome, dont probablement il ne devait pas s'écarter, que *Jean XII* eut le courage de faire soulever les Romains; et, opposant alors concile à concile, on déposa *Léon VIII.* On ordonna que *jamais l'inférieur ne pourrait ôter le rang à son supérieur.*

Vengeance du pape *Jean XII.*

Le pape, par cette décision, n'entendait pas seulement que jamais les évêques et les cardinaux ne pourraient déposer le pape; mais on désignait aussi l'empereur que les évêques de Rome regardaient toujours comme un séculier qui devait à l'Eglise l'hommage

Digitized by Google

et les ſermens qu'il exigeait d'elle. Le cardinal nommé *Jean*, qui avait écrit et lu les accuſations contre le pape, eut la main droite coupée. On arracha la langue, on coupa le nez et deux doigts à celui qui avait ſervi de greffier au concile de dépoſition.

Hypocriſie commune.

Au reſte, dans tous ces conciles où préſidaient la faction et la vengeance, on citait toujours l'évangile et les pères, on implorait les lumières du Saint-Eſprit, on parlait en ſon nom, on feſait même des réglemens utiles; et qui lirait ces actes ſans connaître l'hiſtoire, croirait lire les actes des ſaints. Si JESUS-CHRIST était alors revenu au monde, qu'aurait-il dit en voyant tant d'hypocriſie et tant d'abominations dans ſon Egliſe?

Tout cela ſe feſait preſque ſous les yeux de l'empereur; et qui ſait juſqu'où le courage et le reſſentiment du jeune pontife, le ſoulèvement des Romains en ſa faveur, la haine des autres villes d'Italie contre les Allemands, euſſent pu porter cette révolution? Mais le
964. pape *Jean XII* fut aſſaſſiné trois mois après, entre les bras d'une femme mariée, par les mains du mari qui vengeait ſa honte. Il mourut de ſes bleſſures au bout de huit jours. On a écrit que, ne croyant pas à la religion dont il était pontife, il ne voulut pas recevoir en mourant le viatique.

Digitized by Google

Ce pape, ou plutôt ce patrice, avait tellement animé les Romains, qu'ils osèrent, même après sa mort, soutenir un siége; et ne se rendirent qu'à l'extrémité. *Othon*, deux fois vainqueur de Rome, fut le maître de l'Italie comme de l'Allemagne.

Le pape *Léon*, créé par lui, le sénat, les principaux du peuple, le clergé de Rome, solennellement assemblés dans Saint-Jean de Latran, confirmèrent à l'empereur le droit de se choisir un successeur au royaume d'Italie, d'établir le pape, et de donner l'investiture aux évêques. Après tant de traités et de sermens formés par la crainte, il fallait des empereurs qui demeurassent à Rome pour les faire observer.

A peine l'empereur *Othon* était retourné en Allemagne, que les Romains voulurent être libres. Ils mirent en prison leur nouveau pape, créature de l'empereur. Le préfet de Rome, les tribuns, le sénat, voulurent faire revivre les anciennes lois; mais ce qui dans un temps est une entreprise de héros, devient dans d'autres une révolte de séditieux. *Othon* revole en Italie, fait pendre une partie du sénat; et le préfet de Rome, qui avait voulu être un *Brutus*, fut fouetté dans les carrefours, promené nu sur un âne, et jeté dans un cachot où il mourut de faim. 966.

Digitized by Google

CHAPITRE XXXVII.

Des empereurs Othon II et III, et de Rome.

TEL fut à peu-près l'état de Rome sous *Othon le grand*, *Othon II* et *Othon III.* Les Allemands tenaient les Romains subjugués, et les Romains brisaient leurs fers dès qu'ils le pouvaient.

Un pape élu par l'ordre de l'empereur, ou nommé par lui, devenait l'objet de l'exécration des Romains. L'idée de rétablir la république vivait toujours dans leurs cœurs; mais cette noble ambition ne produisait que des misères humiliantes et affreuses.

Crimes et malheurs dans Rome.

Othon II marche à Rome comme son père. Quel gouvernement! quel empire et quel pontificat! Un consul, nommé *Crescentius*, fils du pape *Jean X* et de la fameuse *Marozie*, prenant avec ce titre de consul la haine de la royauté, souleva Rome contre *Othon II.* Il fit mourir en prison *Benoît VI*, créature de l'empereur; et l'autorité d'*Othon* quoique éloigné ayant, dans ces troubles, donné avant son arrivée la chaire romaine au chancelier de l'Empire en Italie, qui fut pape sous le nom de *Jean XIV*, ce malheureux pape fut

Digitized by Google

une nouvelle victime que le parti romain immola. Le pape *Boniface VII*, créature du consul *Crescentius*, déjà souillé du sang de *Benoît VI*, fit encore périr *Jean XIV*. Les temps de *Caligula*, de *Néron*, de *Vitellius*, ne produisirent ni des infortunes plus déplorables, ni de plus grandes barbaries; mais les attentats et les malheurs de ces papes sont obscurs comme eux. Ces tragédies sanglantes se jouaient sur le théâtre de Rome, mais petit et ruiné; et celles des *Césars* avaient pour théâtre le monde connu.

Cependant *Othon II* arrive à Rome, en 981. Les papes autrefois avaient fait venir les Francs en Italie, et s'étaient soustraits à l'autorité des empereurs d'Orient. Que font-ils maintenant? Ils essaient de retourner en apparence à leurs anciens maîtres; et, ayant imprudemment appelé les empereurs saxons, ils veulent les chasser. Ce même *Boniface VII* était allé à Constantinople presser les empereurs *Basile* et *Constantin* de venir rétablir le trône des *Césars*. Rome ne savait, ni ce qu'elle était, ni à qui elle était. Le consul *Crescentius* et le sénat voulaient rétablir la république. Le pape ne voulait en effet ni république ni maître. *Othon II* voulait régner. Il entre donc dans Rome; il y invite à dîner les principaux sénateurs, et les partisans du consul: et si l'on en

Digitized by Google

Barbarie d'*Othon II.*

croit *Geoffroi* de Viterbe, il les fit tous égorger au milieu d'un repas. Voilà le pape délivré par ſon ennemi des ſénateurs républicains. Mais il faut ſe délivrer de ce tyran. Ce n'eſt pas aſſez des troupes de l'empereur d'Orient, qui viennent dans la Pouille, le pape y joint les Sarrazins. Si le maſſacre des ſénateurs dans ce répas ſanglant, rapporté par *Geoffroi*, eſt véritable, il valait mieux ſans doute avoir les mahométans pour protecteurs, que ce ſaxon ſanguinaire pour maître. Il eſt vaincu par les Grecs; il l'eſt par les muſulmans; il tombe captif entre leurs mains, mais il leur échappe; et, profitant de la diviſion de ſes ennemis, il rentre encore dans Rome où il meurt en 983.

Son neveu pape: autre pape chaſſé et maltraité.

Après ſa mort, le conſul *Creſcentius* maintint quelque temps l'ombre de la république romaine. Il chaſſa du ſiége pontifical *Grégoire V*, neveu de l'empereur *Othon III.* Mais enfin Rome fut encore aſſiégée et priſe. *Creſcentius*, attiré hors du château Saint-Ange, ſur l'eſpérance d'un accommodement, et ſur la foi des ſermens de l'empereur, eut la tête tranchée. Son corps fut pendu par les pieds, et le nouveau pape, élu par les Romains ſous le nom de *Jean XVI*, eut les yeux crevés et le nez coupé. On le jeta en cet état du haut du château Saint-Ange dans la place.

Les

Digitized by Google

Les Romains renouvellèrent alors à *Othon III* les fermens faits à *Othon I* et à *Charlemagne ;* et il assigna aux papes les terres de la Marche d'Ancone pour soutenir leur dignité.

Romains toujours opposés aux empereurs.

Après les trois *Othon*, ce combat de la domination allemande, et de la liberté italique, resta long-temps dans les mêmes termes. Sous les empereurs *Henri II de Bavière*, et *Conrad II le Salique*, dès qu'un empereur était occupé en allemagne, il s'élevait un parti en Italie. *Henri II* y vint, comme les *Othon*, dissiper des factions, confirmer aux papes les donations des empereurs, et recevoir les mêmes hommages. Cependant la papauté était à l'encan, ainsi que presque tous les autres évêchés.

Benoît VIII, *Jean XIX* l'achetèrent publiquement l'un après l'autre : ils étaient frères de la maison des marquis de *Toscanelle*, toujours puissante à Rome depuis le temps des *Marozie* et des *Théodora*.

Après leur mort, pour perpétuer le pontificat dans leur maison, on acheta encore les suffrages pour un enfant de douze ans. C'était *Benoît IX* qui eut l'évêché de Rome de la même manière qu'on voit encore aujourd'hui tant de familles acheter, mais en secret, des bénéfices pour des enfans. 1034.

Digitized by Google

Triumvirat de papes.

Le désordre n'eut plus de bornes. On vit, sous le pontificat de ce *Benoît IX*, deux autres papes élus à prix d'argent, et trois papes dans Rome s'excommunier réciproquement; mais, par une conciliation heureuse qui étouffa une guerre civile, ces trois papes s'accordèrent à partager les revenus de l'Eglise, et à vivre en paix chacun avec sa maîtresse.

Ce triumvirat pacifique et singulier ne dura qu'autant qu'ils eurent de l'argent; et enfin, quand ils n'en eurent plus, chacun vendit sa part de la papauté au diacre *Gratien*, homme de qualité, fort riche. Mais, comme le jeune *Benoît IX* avait été élu long-temps avant les deux autres, on lui laissa, par un accord solennel, la jouissance du tribut que l'Angleterre payait alors à Rome, qu'on appelait le *denier de St Pierre*, et auquel un roi danois d'Angleterre, nommé *Etelvolft*, *Edelvolf*, ou *Ethelulfe*, s'était soumis en 852.

Ce *Gratien*, qui prit le nom de *Grégoire VI*, jouissait paisiblement du pontificat, lorsque l'empereur *Henri III*, fils de *Conrad II le salique*, vint à Rome.

Jamais empereur n'y exerça plus d'autorité. Il exila *Grégoire VI*, et nomma pape, *Suidger*, son chancelier, évêque de Bamberg, sans qu'on osât murmurer.

1048. Après la mort de cet allemand, qui parmi

Digitized by Google

les papes eſt appelé *Clément II*, l'empereur, qui était en Allemagne, y créa pape un bavarois, nommé *Popon :* c'eſt *Damaſe II* qui, avec le brevet de l'empereur, alla ſe faire reconnaître à Rome. Il fut intronisé, malgré ce *Benoît IX* qui voulait encore rentrer dans la chaire pontificale après l'avoir vendue.

Ce bavarois étant mort vingt-trois jours après ſon intronisation, l'empereur donna la papauté à ſon couſin *Brunon*, de la maiſon de *Lorraine*, qu'il transféra de l'évêché de Toul à celui de Rome par une autorité abſolue. Si cette autorité des empereurs avait duré, les papes n'euſſent été que leurs chapelains, et l'Italie eût été eſclave.

Ce pontife prit le nom de *Léon IX ;* on l'a mis au rang des ſaints. Nous le verrons à la tête d'une armée combattre les princes normands fondateurs du royaume de Naples, et tomber captif entre leurs mains.

Si les empereurs euſſent pu demeurer à Rome, on voit, par la faibleſſe des Romains, par les diviſions de l'Italie, et par la puiſſance de l'Allemagne, qu'ils euſſent été toujours les ſouverains des papes, et qu'en effet il y aurait eu un empire romain. Mais ces rois électifs d'Allemagne ne pouvaient ſe fixer à Rome, loin des princes allemands trop redoutables à leurs maîtres. Les voiſins étaient

Il y aurait eu des empereurs, s'ils avaient demeuré à Rome.

Digitized by Google

toujours prêts d'envahir les frontières. Il fallait combattre tantôt les Danois, tantôt les Polonais et les Hongrois. C'eſt ce qui ſauva quelque temps l'Italie d'un joug contre lequel elle ſe ſerait en vain débattue.

La cour de Conſtantinople mépriſe la cour romaine.

Jamais Rome et l'Egliſe latine ne furent plus mépriſées à Conſtantinople que dans ces temps malheureux. *Luitprand*, l'ambaſſadeur d'*Othon I* auprès de l'empereur *Nicéphore Phocas*, nous apprend que les habitans de Rome n'étaient point appelés romains, mais lombards, dans la ville impériale. Les évêques de Rome n'y étaient regardés que comme des brigands ſchiſmatiques. Le ſéjour de St *Pierre* à Rome était conſidéré comme une fable abſurde, fondée uniquement ſur ce que St *Pierre* avait dit, dans une de ſes épîtres, qu'il était à Babylone, et qu'on s'était aviſé de prétendre que Babylone ſignifiait Rome: on ne feſait guère plus de cas à Conſtantinople des empereurs ſaxons qu'on traitait de barbares.

Cependant la cour de Conſtantinople ne valait pas mieux que celle des empereurs germaniques. Mais il y avait dans l'empire grec plus de commerce, d'induſtrie, de richeſſes, que dans l'empire latin: tout était déchu dans l'Europe occidentale, depuis les temps brillans de *Charlemagne*. La férocité et la

Digitized by Google

débauche, l'anarchie et la pauvreté étaient dans tous les états. Jamais l'ignorance ne fut plus universelle. Il ne se faisait pourtant pas moins de miracles que dans d'autres temps; il y en a eu dans chaque siècle, et ce n'est guère que depuis l'établissement des académies des sciences dans l'Europe, qu'on ne voit plus de miracles chez les nations éclairées; et que, si l'on en voit, la saine physique les réduit bientôt à leur valeur.

CHAPITRE XXXVIII.

De la France, vers le temps de Hugues-Capet.

PENDANT que l'Allemagne commençait à prendre ainsi une nouvelle forme d'administration, et que Rome et l'Italie n'en avaient aucune, la France devenait, comme l'Allemagne, un gouvernement entièrement féodal.

Ce royaume s'étendait des environs de l'Escaut et de la Meuse, jusqu'à la mer Britannique, et des Pyrénées au Rhône. C'était alors ses bornes; car, quoique tant d'historiens prétendent que ce grand fief de la France allait par-delà les Pyrénées jusqu'à l'Ebre, il ne paraît point du tout que les Espagnols de ces provinces, entre l'Ebre et les Pyrénées,

Digitized by Google

fussent soumis au faible gouvernement de France, en combattant contre les mahométans.

Anarchie féodale en France.

La France, dans laquelle ni la Provence, ni le Dauphiné n'étaient compris, était un assez grand royaume; mais il s'en fallait beaucoup que le roi de France fût un grand souverain. *Louis*, le dernier des descendans de *Charlemagne*, n'avait plus pour tout domaine que les villes de Laon et de Soissons, et quelques terres qu'on lui contestait. L'hommage rendu par la Normandie ne servait qu'à donner au roi un vassal qui aurait pu soudoyer son maître. Chaque province avait ou ses comtes ou ses ducs héréditaires; celui qui n'avait pu se saisir que de deux ou trois bourgades, rendait hommage aux usurpateurs d'une province; et qui n'avait qu'un château, relevait de celui qui avait usurpé une ville. De tout cela s'était fait cet assemblage monstrueux de membres qui ne formaient point un corps.

Le temps et la nécessité établirent que les seigneurs des grands fiefs marcheraient avec des troupes au secours du roi. Tel seigneur devait quarante jours de service, tel autre vingt-cinq. Les arrière-vassaux marchaient aux ordres de leurs seigneurs immédiats. Mais si tous ces seigneurs particuliers servaient l'Etat quelques jours, ils se faisaient la guerre

Digitized by Google

entre eux presque toute l'année. En vain les conciles, qui dans ces temps de crimes ordonnèrent souvent des choses justes, avaient réglé qu'on ne se battrait point depuis le jeudi jusqu'au point du jour du lundi, et dans les temps de Pâques et dans d'autres solennités ; ces réglemens, n'étant point appuyés d'une justice coërcitive, étaient sans vigueur. Chaque château était la capitale d'un petit état de brigands ; chaque monastère était en armes : leurs avocats, qu'on appelait *avoyers*, institués dans les premiers temps pour présenter leurs requêtes au prince, et ménager leurs affaires, étaient les généraux de leurs troupes : les moissons étaient ou brûlées, ou coupées avant le temps, ou défendues l'épée à la main ; les villes presque réduites en solitude, et les campagnes dépeuplées par de longues famines.

Il semble que ce royaume sans chef, sans police, sans ordre, dût être la proie de l'étranger ; mais une anarchie presque semblable dans tous les royaumes, fit sa sureté ; et quand, sous les *Othon*, l'Allemagne fut plus à craindre, les guerres intestines l'occupèrent.

C'est de ces temps barbares que nous tenons l'usage de rendre hommage pour une maison et pour un bourg au seigneur d'un

Coutumes féodales.

Digitized by Google

autre village. Un praticien, un marchand, qui se trouve possesseur d'un ancien fief, reçoit foi et hommage d'un autre bourgeois, ou d'un pair du royaume qui aura acheté un arrière-fief dans sa mouvance. Les lois de fief ne subsistent plus, mais ces vieilles coutumes de mouvances, d'hommages, de redevances subsistent encore : dans la plupart des tribunaux on admet cette maxime, *Nulle terre sans seigneur :* comme si ce n'était pas assez d'appartenir à la patrie.

Armées. Quand la France, l'Italie et l'Allemagne furent ainsi partagées sous un nombre innombrable de petits tyrans, les armées, dont la principale force avait été l'infanterie sous *Charlemagne*, ainsi que sous les Romains, ne furent plus que de la cavalerie. On ne connut plus que les gendarmes ; les gens de pied n'avaient pas ce nom, parce qu'en comparaison des hommes de cheval, ils n'étaient point armés.

Les moindres possesseurs de châtellenies ne se mettaient en campagne qu'avec le plus de chevaux qu'ils pouvaient ; et le faste consistait alors à mener avec soi des écuyers, qu'on appela *vaslets*, du mot *vassalet*, petit vassal. L'honneur étant donc mis à ne combattre qu'à cheval, on prit l'habitude de porter une armure complète de fer, qui eût accablé un

Digitized by Google

homme à pied de ſon poids. Les braſſarts, les cuiſſarts, furent une partie de l'habillement. On prétend que *Charlemagne* en avait eu, mais ce fut vers l'an 1000 que l'uſage en fut commun.

Quiconque était riche, devint preſqu'invulnérable à la guerre; et c'était alors qu'on ſe ſervit plus que jamais de maſſues, pour aſſommer ces chevaliers que les pointes ne pouvaient percer. Le plus grand commerce alors fut en cuiraſſes, en boucliers, en caſques ornés de plumes.

Les payſans qu'on traînait à la guerre, ſeuls expoſés et mépriſés, ſervaient de pionniers plutôt que de combattans. Les chevaux, plus eſtimés qu'eux, furent bardés de fer, leur tête fut armée de chanfreins.

On ne connut guère alors de lois que celles que les plus puiſſans firent pour le ſervice des fiefs. Tous les autres objets de la juſtice diſtributive furent abandonnés au caprice des maîtres-d'hôtels, prévôts, baillis, nommés par les poſſeſſeurs des terres. Lois.

Les ſénats de ces villes, qui ſous *Charlemagne* et ſous les Romains avaient joui du gouvernement municipal, furent obligés preſque partout. Le mot de *ſenior*, *ſeigneur*, affecté longtemps à ces principaux du ſénat des villes, ne fut plus donné qu'aux poſſeſſeurs des fiefs.

Digitized by Google

Pairs. Le terme de pair commençait alors à s'introduire dans la langue gallo-tudesque, qu'on parlait en France. On sait qu'il venait du mot latin *par*, qui signifie *égal* ou *confrère*. On ne s'en était servi que dans ce sens, sous la première et la seconde race des rois de France. Les enfans de *Louis le débonnaire* s'appelèrent *Pares* dans une de leurs entrevues ; l'an 851 ; et, long-temps auparavant, *Dagobert* donne le nom de *pairs* à des moines. *Godegrand*, évêque de Metz, du temps de *Charlemagne*, appelle *pairs* des évêques et des abbés, ainsi que le marque le savant *du Cange*. Les vassaux d'un même seigneur s'accoutumèrent donc à s'appeler *pairs*.

Alfred le grand avait établi en Angleterre les jurés : c'était des pairs dans chaque profession. Un homme, dans une cause criminelle, choisissait douze hommes de sa profession pour être ses juges. Quelques vassaux en France en usèrent ainsi ; mais le nombre des pairs n'était pas pour cela déterminé à douze. Il y en avait dans chaque fief autant que de barons, qui relevaient du même seigneur, et qui étaient pairs entre eux, mais non pairs de leur seigneur féodal.

Les princes qui rendaient un hommage immédiat à la couronne, tels que les ducs de Guienne, de Normandie, de Bourgogne,

Digitized by Google

les comtes de Flandre, de Toulouſe, étaient donc en effet des pairs de France.

Hugues-Capet n'était pas le moins puiſſant. Il poſſédait depuis long-temps le duché de France, qui s'étendait juſqu'en Touraine. Il était comte de Paris. De vaſtes domaines en Picardie et en Champagne lui donnaient encore une grande autorité dans ces provinces. Son frère avait ce qui compoſe aujourd'hui le duché de Bourgogne. Son grand-père *Robert*, et ſon grand-oncle *Eudes* ou *Odon*, avaient tous deux porté la couronne du temps de *Charles le ſimple*. *Hugues*, ſon père, ſurnommé l'abbé, à cauſe des abbayes de Saint-Denis, de Saint-Martin de Tours, de Saint-Germain-des-Prés, et de tant d'autres qu'il poſſédait, avait ébranlé et gouverné la France. Ainſi l'on peut dire que depuis l'année 910, où le roi *Eudes* commença ſon règne, ſa maiſon a gouverné preſque ſans interruption; et que ſi on excepte *Hugues* l'abbé, qui ne voulut pas prendre la couronne royale, elle forme une ſuite de ſouverains de plus de huit cents cinquante ans : filiation unique parmi les rois.

Hugues-Capet.

On ſait comment *Hugues-Capet*, duc de France, comte de Paris, enleva la couronne au duc *Charles*, oncle du dernier roi *Louis V*. Si les ſuffrages euſſent été libres, le ſang de

987. *Hugues-Capet* s'empare du royaume à force ouverte.

Digitized by Google

Charlemagne respecté, et le droit de succession aussi sacré qu'aujourd'hui, *Charles* aurait été roi de France. Ce ne fut point un parlement de la nation qui le priva du droit de ses ancêtres, comme l'ont dit tant d'historiens, ce fut ce qui fait et défait les rois, la force aidée de la prudence.

Tandis que *Louis*, ce dernier roi du sang *Carlovingien*, était prêt à finir, à l'âge de vingt-trois ans, sa vie obscure, par une maladie de langueur, *Hugues-Capet* assemblait déjà ses forces; et, loin de recourir à l'autorité d'un parlement, il sut dissiper avec ses troupes un parlement qui se tenait à Compiègne, pour assurer la succession à *Charles*. La lettre de *Gerbert*, depuis archevêque de Reims, et pape sous le nom de *Silvestre II*, déterrée par *Duchesne*, en est un témoignage authentique.

Charles, duc de Brabant et de Hainaut, Etats qui composaient la basse-Lorraine, succomba sous un rival plus puissant et plus heureux que lui: trahi par l'évêque de Laon, surpris et livré à *Hugues-Capet*, il mourut captif dans la tour d'Orléans; et deux enfans mâles, qui ne purent le venger, mais dont l'un eut cette basse-Lorraine, furent les derniers princes de la postérité masculine de *Charlemagne*. *Hugues-Capet*, devenu roi de ses pairs, n'en eut pas un plus grand domaine.

Digitized by Google

CHAPITRE XXXIX.

Etat de la France, aux dixième et onzième siècles. Excommunication du roi Robert.

LA France démembrée languit dans des malheurs obscurs, depuis *Charles le gros* jusqu'à *Philippe I*, arrière-petit-fils de *Hugues-Capet*, près de deux cents cinquante années. Nous verrons si les croisades, qui signalèrent le règne de *Philippe I*, à la fin du onzième siècle, rendirent la France plus florissante. Mais dans l'espace de temps dont je parle, tout nue fut que confusion, tyrannie, barbarie et pauvreté. Chaque seigneur un peu considérable, fesait battre monnaie, mais c'était à qui l'altèrerait. Les belles manufactures étaient en Grèce et en Italie. Les Français ne pouvaient les imiter dans des villes sans liberté, ou, comme on a parlé long-temps, sans priviléges, et dans un pays sans union.

De tous les événemens de ce temps, le 999.
plus digne de l'attention d'un citoyen est l'excommunication du roi *Robert*. Il avait épousé *Berthe*, sa cousine au quatrième degré; mariage en soi légitime, et de plus, nécessaire au bien de l'Etat. Nous avons vu de nos jours des particuliers épouser leurs nièces,

Digitized by Google

et acheter au prix ordinaire les dispenses à Rome, comme si Rome avait des droits sur des mariages qui se font à Paris. Le roi de France n'éprouva pas autant d'indulgence. L'Eglise romaine dans l'avilissement et les scandales où elle était plongée, osa imposer au roi une pénitence de sept ans, lui ordonna de quitter sa femme, l'excommunia en cas de refus. Le pape interdit tous les évêques qui avaient assisté à ce mariage, et leur ordonna de venir à Rome lui demander pardon. Tant d'insolence paraît incroyable ; mais l'ignorante superstition de ces temps peut l'avoir soufferte, et la politique peut l'avoir causée. *Grégoire V*, qui fulmina cette excommunication, était allemand, et gouverné par *Gerbert*, ci-devant archevêque de Reims, devenu ennemi de la maison de France. L'empereur *Othon III*, peu ami de *Robert*, assista lui-même au concile où l'excommunication fut prononcée. Tout cela fait croire que la raison d'Etat eut autant de part à cet attentat que le fanatisme.

Superstition horrible, mais non prouvée.

Les historiens disent que cette excommunication fit en France tant d'effet, que tous les courtisans du roi et ses propres domestiques l'abandonnèrent, et qu'il ne lui resta que deux serviteurs qui jetaient au feu le reste de ses repas, ayant horreur de ce qu'avait touché un excommunié. Quelque dégradée que fut alors

Digitized by Google

la raiſon humaine, il n'y a pas d'apparence que l'abſurdité pût aller ſi loin. Le premier auteur qui rapporte cet excès de l'abrutiſſement de la cour de France eſt le cardinal *Pierre Damien*, qui n'écrivit que ſoixante-cinq ans après. Il rapporte qu'en punition de cet inceſte prétendu, la reine accoucha d'un monſtre; mais il n'y eut rien de monſtrueux dans toute cette affaire, que l'audace du pape, et la faibleſſe du roi qui ſe ſépara de ſa femme.

Les excommunications, les interdits ſont des foudres qui n'embraſent un Etat que quand ils trouvent des matières combuſtibles. Il n'y en avait point alors; mais peut-être *Robert* craignait-il qu'il ne s'en formât.

La condeſcendance du roi *Robert* enhardit tellement les papes, que ſon petit-fils *Philippe I* fut excommunié comme lui. D'abord le fameux *Grégoire VII* le menaça de le dépoſer, s'il ne ſe juſtifiait de l'accuſation de ſimonie devant ſes nonces. Un autre pape l'excommunia en effet. *Philippe* s'était dégoûté de ſa femme, et était amoureux de *Bertrade*, épouſe du comte d'*Anjou*. Il ſe ſervit du miniſtère des lois pour caſſer ſon mariage, ſous prétexte de parenté: et *Bertrade*, ſa maîtreſſe, fit caſſer le ſien avec le comte d'*Anjou*, ſous le même prétexte. Autres ſuperſtitions. 1075.

Le roi et ſa maîtreſſe furent enſuite mariés ſolennellement par les mains d'un évêque de

Digitized by Google

Bayeux. Ils étaient condamnables ; mais ils avaient au moins rendu ce reſpect aux lois, de ſe ſervir d'elles pour couvrir leurs fautes. Quoi qu'il en ſoit, un pape avait excommunié *Robert*, pour avoir épouſé ſa parente, et un autre pape excommunia *Philippe* pour avoir quitté ſa parente. Ce qu'il y a de plus ſingulier, c'eſt qu'*Urbain II*, qui prononça cette ſentence, la prononça dans les propres Etats du roi, à Clermont en Auvergne, où il venait chercher un aſile, et dans ce même concile où nous verrons qu'il prêcha la croiſade.

Cependant il ne paraît point que *Philippe* excommunié ait été en horreur à ſes ſujets : c'eſt une raiſon de plus pour douter de cet abandon général où l'on dit que le roi *Robert* avait été réduit.

Une ruſſe, épouſe du roi *Henri I.*

Ce qu'il y eut d'aſſez remarquable, c'eſt le mariage du roi *Henri*, père de *Philippe*, avec une princeſſe de Ruſſie, fille d'un duc, nommé *Jaraſlau*. On ne ſait ſi cette Ruſſie était la Ruſſie noire, la blanche, ou la rouge. Cette princeſſe était-elle née idolâtre, ou chrétienne, ou grecque ? changea-t-elle de religion pour épouſer un roi de France ? Comment, dans un temps où la communication entre les Etats de l'Europe était ſi rare, un roi de France eut-il connaiſſance d'une princeſſe du pays des anciens Scythes ? Qui propoſa cet étrange mariage ?

Digitized by Google

mariage? L'hiſtoire de ces temps obſcurs ne ſatisfait à aucune de ces queſtions.

Il eſt à croire que le roi des Français, *Henri I*, rechercha cette alliance, afin de ne pas s'expoſer à des querelles eccléſiaſtiques. De toutes les ſuperſtitions de ces temps-là, ce n'était pas la moins nuiſible au bien des Etats, que celle de ne pouvoir épouſer ſa parente au ſeptième degré. Preſque tous les ſouverains de l'Europe étaient parens de *Henri*. Quoi qu'il en ſoit, *Anne*, fille d'un *Jaraſlau*, duc inconnu d'une Ruſſie alors ignorée, fut reine de France; et il eſt à remarquer qu'après la mort de ſon mari, elle n'eut point la régence, et n'y prétendit point. Les lois changent ſelon les temps. Ce fut le comte de Flandre, un des vaſſaux du royaume, qui en fut régent. La reine veuve ſe remaria à un comte de *Crépi*. Tout cela ſerait ſingulier aujourd'hui, et ne le fut point alors.

En général, ſi on compare ces ſiècles au nôtre, ils paraiſſent l'enfance du genre humain, dans tout ce qui regarde le gouvernement, la religion, le commerce, les arts, les droits des citoyens.

C'eſt ſur-tout un ſpectacle étrange que l'aviliſſement, le ſcandale de Rome et ſa puiſſance d'opinion ſubſiſtant dans les eſprits au milieu de ſon abaiſſement, cette foule de papes

Digitized by Google

créés par les empereurs, l'esclavage de ces pontifes, leur pouvoir immense dès qu'ils sont maîtres, et l'excessif abus de ce pouvoir. *Silvestre II*, *Gerbert*, ce savant du dixième siècle, qui passa pour un magicien, parce qu'un arabe lui avait enseigné l'arithmétique, et quelques élémens de géométrie, ce précepteur d'*Othon III*, chassé de son archevêché de Reims du temps du roi *Robert*, nommé pape par l'empereur *Othon III*, conserve encore la réputation d'un homme éclairé, et d'un pape sage. Cependant, voici ce que rapporte la chronique d'*Ademar Chabanois*, son contemporain et son admirateur.

Un seigneur de France, *Gui*, vicomte de Limoges, dispute quelques droits de l'abbaye de Brantôme à un *Grimoad*, évêque d'Angoulême; l'évêque l'excommunie; le vicomte fait mettre l'évêque en prison. Ces violences réciproques étaient très-communes dans toute l'Europe, où la violence tenait lieu de loi.

Etrange jugement à Rome contre un seigneur français.

Le respect pour Rome était alors si grand dans cette anarchie universelle, que l'évêque, sorti de sa prison, et le vicomte de Limoges, allèrent tous deux de France à Rome plaider leur cause devant le pape *Silvestre II*, en plein consistoire. Le croira-t-on? Ce seigneur fut condamné à être tiré à quatre chevaux; et la sentence eût été exécutée, s'il ne se fût

Digitized by Google

évadé. L'excès commis par ce seigneur, en fesant empriſonner un évêque qui n'était pas ſon ſujet, ſes remords, ſa ſoumiſſion pour Rome, la ſentence auſſi barbare qu'abſurde du conſiſtoire, peignent parfaitement le caractère de ces temps agreſtes.

Au reſte, ni le roi des Français, *Henri I*, fils de *Robert*, ni *Philippe I*, fils de *Henri*, ne furent connus par aucun événement mémorable; mais, de leur temps, leurs vaſſaux et arrière vaſſaux conquirent des royaumes.

Nous allons voir comment quelques aventuriers de la province de Normandie, ſans biens, ſans terres, et preſque ſans ſoldats, fondèrent la monarchie des deux Siciles, qui depuis fut un ſi grand ſujet de diſcorde entre les empereurs de la dynaſtie de Suabe et les papes, entre les maiſons d'Anjou et d'Aragon, entre celles d'Autriche et de France.

CHAPITRE XL.

Conquête de Naples et de Sicile par des gentilshommes normands.

QUAND *Charlemagne* prit le nom d'empereur, ce nom ne lui donna que ce que ſes armes pouvaient lui aſſurer. Il ſe prétendait dominateur ſuprême du duché de Bénévent, qui

Digitized by Google

compoſait alors une grande partie des Etats connus aujourd'hui ſous le nom de royaume de Naples. Les ducs de Bénévent, plus heureux que les rois lombards, lui réſiſtèrent ainſi qu'à ſes ſucceſſeurs. La Pouille, la Calabre, la Sicile furent en proie aux incurſions des Arabes. Les empereurs grecs et latins ſe diſputaient en vain la ſouveraineté de ces pays. Pluſieurs ſeigneurs particuliers en partageaient les dépouilles avec les Sarrazins. Les peuples ne ſavaient à qui ils appartenaient, ni s'ils étaient de la communion romaine, ou de la grecque, ou mahométans. L'empereur *Othon I* exerça ſon autorité dans ces pays en qualité du plus fort. Il érigea Capoue en principauté. *Othon II*, moins heureux, fut battu par les Grecs et par les Arabes réunis contre lui. Les empereurs d'Orient reſtèrent alors en poſſeſſion de la Pouille et de la Calabre qu'ils gouvernaient par un catapan. Des ſeigneurs avaient uſurpé Salerne. Ceux qui poſſédaient Bénévent et Capoue, envahiſſaient ce qu'ils pouvaient des terres du catapan; et le catapan les dépouillait à ſon tour. Naples et Gayète étaient de petites républiques comme Sienne et Luques : l'eſprit de l'ancienne Grèce ſemblait s'être réfugié dans ces deux petits territoires. Il y avait de la grandeur à vouloir être libres, tandis que tous les peuples d'alentour

Anarchie dans la Pouille, ou Appulie.

Digitized by Google

étaient des esclaves qui changeaient de maîtres. Les mahométans, cantonnés dans plusieurs châteaux, pillaient également les Grecs et les Latins : les églises des provinces du catapan étaient soumises au métropolitain de Constantinople, les autres à celui de Rome. Les mœurs se ressentaient du mélange de tant de peuples, de tant de gouvernemens et de religions. L'esprit naturel des habitans ne jetait aucune étincelle. On ne reconnaissait plus le pays qui avait produit *Horace* et *Cicéron*, et qui devait faire naître *le Tasse*. Voilà dans quelle situation était cette fertile contrée aux dixième et onzième siècles, de Gayète et du Garillan jusqu'à Otrante.

Beaux exploits de gentilshommes normands.

Le goût des pélerinages et des aventures de chevalerie régnait alors. Les temps d'anarchie sont ceux qui produisent l'excès de l'héroïsme : son essor est plus retenu dans les gouvernemens réglés. Cinquante ou soixante français, étant partis, en 983, des côtes de Normandie pour aller à Jérusalem, passèrent à leur retour sur la mer de Naples, et arrivèrent dans Salerne, dans le temps que cette ville, assiégée par les mahométans, venait de se racheter à prix d'argent. Ils trouvent les Salertins occupés à rassembler le prix de leur rançon, et les vainqueurs livrés dans leur camp à la sécurité d'une joie brutale et de la

Digitized by Google

débauche. Cette poignée d'étrangers reproche aux affiégés la lâcheté de leur ſoumiſſion; et dans l'inſtant, marchant avec audace au milieu de la nuit, ſuivis de quelques ſalertins qui oſent les imiter, ils fondent dans le camp des Sarrazins, les étonnent, les mettent en fuite, les forcent de remonter en déſordre ſur leurs vaiſſeaux, et non-ſeulement ſauvent les tréſors de Salerne, mais ils y ajoutent les dépouilles des ennemis.

Le prince de Salerne étonné veut les combler de préſens, et eſt encore plus étonné qu'ils les refuſent; ils ſont traités long-temps à Salerne comme des héros libérateurs le méritaient. On leur fait promettre de revenir. L'honneur, attaché à un événement ſi ſurprenant, engage bientôt d'autres normands à paſſer à Salerne et à Bénévent. Les Normands reprennent l'habitude de leurs pères, de traverſer les mers pour combattre. Ils ſervent tantôt l'empereur grec, tantôt les princes du pays, tantôt les papes. Il ne leur importe pour qui ils ſe ſignalent, pourvu qu'ils recueillent le fruit de leurs travaux. Il s'était élevé un duc à Naples, qui avait aſſervi la république naiſſante. Ce duc de Naples eſt trop heureux de faire alliance avec ce petit nombre de normands, qui le ſecourent contre un duc
1030. de Bénévent. Ils fondent la ville d'Averſe

Digitized by Google

entre ces deux territoires : c'eſt la première ſouveraineté acquiſe par leur valeur.

Bientôt après arrivent trois fils de *Tancrède* de *Hauteville*, du territoire de Coutance, *Guillaume*, ſurnommé *fier-à-bras*, *Drogon* et *Humfroi*. Rien ne reſſemble plus aux temps fabuleux. Ces trois frères avec les Normands d'Averſe, accompagnent le catapan dans la Sicile. *Guillaume fier-à-bras* tue le général arabe, donne aux Grecs la victoire; et la Sicile allait retourner aux Grecs, s'ils n'avaient pas été ingrats. Mais le catapan craignit ces français qui le défendaient; il leur fit des injuſtices, et il s'attira leur vengeance. Ils tournent leurs armes contre lui. Trois à quatre cents normands s'emparent de preſque toute la Pouille. 1041. Le fait paraît incroyable; mais les aventuriers du pays ſe joignaient à eux, et devenaient de bons ſoldats ſous de tels maîtres. Les Calabrois, qui cherchaient la fortune par le courage, devenaient autant de Normands. *Guillaume fier-à-bras* ſe fait lui-même comte de la Pouille, ſans conſulter ni empereur, ni pape, ni ſeigneurs voiſins. Il ne conſulta que les ſoldats, comme ont fait tous les premiers rois de tous les pays. Chaque capitaine normand eut une ville ou un village pour ſon partage. Les fils de *Tancrède*.

Fier-à-bras étant mort, ſon frère *Drogon* 1046. eſt élu ſouverain de la Pouille. Alors *Robert*

Digitized by Google

Guiſcard et ſes deux jeunes frères quittent encore Coutance pour avoir part à tant de fortune. Le vieux *Tancrède* eſt étonné de ſe voir père d'une race de conquérans. Le nom des Normands feſait trembler tous les voiſins de la Pouille, et même les papes. *Robert Guiſcard* et ſes frères, ſuivis d'une foule de leurs compatriotes, vont par petites troupes en pélerinage à Rome. Ils marchent inconnus, le bourdon à la main, et arrivent enfin dans la Pouille.

1047. L'empereur *Henri III*, aſſez fort alors pour régner dans Rome, ne le fut pas aſſez pour s'oppoſer d'abord à ces conquérans. Il leur donna ſolennellement l'inveſtiture de ce qu'ils avaient envahi. Ils poſſédaient alors la Pouille entière, le comté d'Averſe, la moitié du Bénéventin.

Voilà donc cette maiſon devenue bientôt après maiſon royale, fondatrice des royaumes de Naples et de Sicile, feudataire de l'Empire. Comment s'eſt-il pu faire que cette portion de l'Empire en ait été ſitôt détachée, et ſoit devenue un fief de l'évêché de Rome, dans le temps que les papes ne poſſédaient preſque point de terrain, qu'ils n'étaient point maîtres à Rome, qu'on ne les reconnaiſſait pas même dans la Marche d'Ancone, qu'*Othon le grand* leur avait, dit-on, donnée ? Cet événement

eſt

Digitized by Google

eſt preſque auſſi étonnant que les conquêtes des gentilshommes normands. Voici l'explication de cette énigme. Le pape *Léon IX* voulut avoir la ville de Bénévent qui appartenait aux princes de la race des rois lombards dépoſſédés par *Charlemagne*. L'empereur 1053.
Henri III lui donna en effet cette ville, qui n'était point à lui, en échange du fief de Bamberg en Allemagne. Les ſouverains pontifes ſont maîtres aujourd'hui de Bénévent en vertu de cette donation. Les nouveaux princes normands étaient des voiſins dangereux. Il n'y a point de conquêtes ſans de très-grandes injuſtices : ils en commettaient, et l'empereur aurait voulu avoir des vaſſaux moins rédoutables. *Léon IX*, après les avoir excommuniés, ſe mit en tête de les aller combattre avec une armée d'allemands, que *Henri III* lui fournit. L'hiſtoire ne dit point comment les dépouilles devaient être partagées. Elle dit ſeulement que l'armée était nombreuſe, que le pape y joignit des troupes italiennes qui s'enrôlèrent comme pour une guerre ſainte ; et que parmi les capitaines il y eut beaucoup d'évêques. Les Normands qui avaient toujours vaincu en petit nombre, étaient quatre fois moins forts que le pape ; mais ils étaient accoutumés à combattre. *Robert Guiſcard*, ſon frère *Humfroi*, le comte d'Averſe

Le pape fait priſonnier par les princes normands en 1053.

Digitized by Google

Richard, chacun à la tête d'une troupe aguerrie, taillèrent en pièces l'armée allemande, et firent disparaître l'italienne. Le pape s'enfuit à Civitade, dans la capitanate, près du champ de bataille; les Normands le suivent, le prennent, l'emmènent prisonnier dans cette même ville de Bénévent, qui était le premier sujet de cette entreprise.

On a fait un saint de ce pape *Léon IX*. Apparemment qu'il fit pénitence d'avoir fait inutilement répandre tant de sang, et d'avoir mené tant d'ecclésiastiques à la guerre. Il est sûr qu'il s'en repentit, sur-tout quand il vit avec quel respect le traitèrent ses vainqueurs, et avec quelle inflexibilité ils le gardèrent prisonnier une année entière. Ils rendirent Bénévent aux princes lombards, et ce ne fut qu'après l'extinction de cette maison que les papes eurent enfin la ville.

On conçoit aisément que les princes normands étaient plus piqués contre l'empereur qui avait fourni une armée redoutable, que contre le pape qui l'avait commandée. Il fallait s'affranchir pour jamais des prétentions ou des droits de deux Empires entre lesquels ils se trouvaient. Ils continuent leurs conquêtes, ils s'emparent de la Calabre et de Capoue pendant la minorité de l'empereur *Henri IV*, et tandis que le gouvernement des Grecs est plus faible qu'une minorité.

Digitized by Google

C'étaient les enfans de *Tancrède de Hauteville* qui conquéraient la Calabre ; c'étaient les descendans des premiers libérateurs qui conquéraient Capoue. Ces deux dynasties victorieuses n'eurent point de ces querelles qui divisent si souvent les vainqueurs, et qui les affaiblissent. L'utilité de l'histoire demande ici que je m'arrête un moment, pour observer que *Richard* d'Averse, qui subjugua Capoue, se fit couronner avec les mêmes cérémonies du sacre et de l'huile sainte, qu'on avait employées pour l'usurpateur *Pepin*, père de *Charlemagne*. Les ducs de Bénévent s'étaient toujours fait sacrer ainsi. Les successeurs de *Richard* en usèrent de même. Rien ne fait mieux voir que chacun établit les usages à son choix.

Origine de l'hommage des rois de Naples aux papes.

Robert Guiscard, duc de la Pouille et de la Calabre, *Richard*, comte d'Averse et de Capoue, tous deux par le droit de l'épée, tous deux voulant être indépendans des empereurs, mirent en usage pour leurs souverainetés une précaution que beaucoup de particuliers prenaient dans ce temps de troubles et de rapines pour leurs biens de patrimoine : on les donnait à l'Eglise sous le nom d'offrande, d'*oblata*, et on en jouissait moyennant une légère redevance. C'était la ressource des faibles, dans les gouvernemens orageux de

Digitized by Google

l'Italie. Les Normands, quoique puiſſans, l'employèrent comme une ſauve-garde contre des empereurs qui pouvaient devenir plus puiſſans. *Robert Guiſcard* et *Richard* de Capoue, excommuniés par le pape *Léon IX*, l'avaient tenu en captivité. Ces mêmes vainqueurs, excommuniés par *Nicolas II*, lui rendirent hommage

1059. *Robert Guiſcard* et le comte de Capoue mirent donc ſous la protection de l'Egliſe, entre les mains de *Nicolas II*, non-ſeulement tout ce qu'ils avaient pris, mais tout ce qu'ils pourraient prendre. Le duc *Robert* fit hommage de la Sicile même qu'il n'avait point encore. Il ſe déclara feudataire du ſaint-ſiége pour tous ſes Etats, promit une redevance de douze deniers par chaque charrue, ce qui était beaucoup. Cet hommage était un acte de piété politique, qui pouvait être regardé comme le denier de St *Pierre* que payait l'Angleterre au ſaint-ſiége, comme les deux livres d'or que lui donnèrent les premiers rois de Portugal; enfin, comme la ſoumiſſion volontaire de tant de royaumes à l'Egliſe.

Naples, vaſſale de l'empire; depuis de l'Egliſe romaine.

Mais ſelon toutes les lois du droit féodal, établies en Europe, ces princes, vaſſaux de l'Empire, ne pouvaient choiſir un autre ſuzerain. Ils devenaient coupables de félonie envers l'empereur; ils le mettaient en droit

Digitized by Google

de confiſquer leurs Etats. Les querelles qui ſurvinrent entre le ſacerdoce et l'Empire, et encore plus les propres forces des princes normands, mirent les empereurs hors d'état d'exercer leurs droits. Ces conquérans, en ſe feſant vaſſaux des papes, devinrent les protecteurs, et ſouvent les maîtres de leurs nouveaux ſuzerains. Le duc *Robert*, ayant reçu un étendard du pape, et devenu capitaine de l'Egliſe, de ſon ennemi qu'il était, paſſe en Sicile avec ſon frère *Roger* : ils font la conquête de cette île ſur les Grecs et ſur les Arabes qui la partageaient alors. Les mahométans et les Grecs ſe ſoumirent à condition 1067.
qu'ils conſerveraient leurs religions et leurs uſages.

Il fallait achever la conquête de tout ce qui compoſe aujourd'hui le royaume de Naples. Il reſtait encore des princes de Salerne, deſcendans de ceux qui avaient les premiers attiré les Normands dans ce pays. Les Normands enfin les chaſsèrent ; le duc *Robert* leur prit la Salerne : ils ſe réfugièrent dans la campagne de Rome ſous la protection de *Grégoire VII*, de ce même pape qui feſait trembler les empereurs. *Robert*, ce vaſſal et ce défenſeur de l'Egliſe, les y pourſuit ; *Grégoire VII* ne manque pas de l'excommunier, et le fruit de l'excommunication eſt la

Digitized by Google

conquête de tout le Bénéventin, que fait *Robert* après la mort du dernier duc de Bénévent de la race lombarde.

Grégoire VII, que nous verrons si fier et si terrible avec les empereurs et les rois, n'a plus que des complaisances pour l'excommunié *Robert*. Il lui donne l'absolution, et en reçoit la ville de Bénévent, qui depuis ce temps-là est toujours demeurée au saint-siége.

1077.

Bientôt après éclatent les grandes querelles dont nous parlerons entre l'empereur *Henri IV* et ce même *Grégoire VII*. *Henri* s'était rendu maître de Rome, et assiégeait le pape dans ce château qu'on a depuis appelé le château Saint-Ange. *Robert* accourt alors de la Dalmatie où il faisait des conquêtes nouvelles, délivre le pape malgré les Allemands et les Romains réunis contre lui, se rend maître de sa personne, et l'emmène à Salerne où ce pape, qui déposait tant de rois, mourut le captif et le protégé d'un gentilhomme normand.

1084.

Grégoire VII meurt captif.

Il ne faut point être étonné si tant de romans nous représentent des chevaliers errans, devenus de grands souverains par leurs exploits, et entrant dans la famille des empereurs. C'est précisément ce qui arriva à *Robert Guiscard*, et ce que nous verrons plus d'une fois au temps des croisades. *Robert* maria sa

Digitized by Google

fille à *Conſtantin*, fils de l'empereur de Conſtantinople, *Michel Ducas*. Ce mariage ne fut pas heureux. Il eut bientôt ſa fille et ſon gendre à venger, et réſolut d'aller détrôner l'empereur d'Orient après avoir humilié celui d'Occident.

La cour de Conſtantinople n'était qu'un continuel orage. *Michel Ducas* fut chaſſé du trône par *Nicéphore*, ſurnommé *Botôniate*. *Conſtantin*, gendre de *Robert*, fut fait eunuque; et enfin *Alexis Comnène*, qui eut depuis tant à ſe plaindre des croiſés, monta ſur le trône. *Robert*, pendant ces révolutions s'avançait déjà par la Dalmatie, par la Macédoine, et 1084.
portait la terreur juſqu'à Conſtantinople. *Bohémond*, ſon fils d'un premier lit, ſi fameux dans les croiſades, l'accompagnait à cette conquête d'un Empire. Nous voyons par-là combien *Alexis Comnène* eut raiſon de craindre les croiſades, puiſque *Bohémond* commença par vouloir le détrôner.

La mort de *Robert*, dans l'île de Corfou, 1085.
mit fin à ſes entrepriſes. La princeſſe *Anne Comnène*, fille de l'empereur *Alexis*, laquelle écrivit une partie de cette hiſtoire, ne regarde *Robert* que comme un brigand, et s'indigne qu'il ait eu l'audace de marier ſa fille au fils d'un empereur. Elle devait ſonger que l'hiſtoire même de l'Empire lui fourniſſait des

Digitized by Google

exemples de fortunes plus considérables, et que tout cède dans le monde à la force et à la puissance.

CHAPITRE XLI.

De la Sicile en particulier, et du droit de légation dans cette île.

L'IDÉE de conquérir l'empire de Constantinople s'évanouit avec la vie de *Robert*; mais les établissemens de sa famille s'affermirent en Italie. Le comte *Roger*, son frère, resta maître de la Sicile; le duc *Roger*, son fils, demeura possesseur de presque tous les pays qui ont le nom de royaume de Naples; *Bohémond*, son autre fils, alla depuis conquérir Antioche, après avoir inutilement tenté de partager les Etats du duc *Roger*, son frère.

Pourquoi ni le comte *Roger*, souverain de Sicile, ni son neveu *Roger*, duc de la Pouille, ne prirent-ils point dès-lors le titre de rois? Il faut du temps à tout. *Roger Guiscard*, le premier conquérant, avait été investi comme duc par le pape *Nicolas II*. *Roger*, son frère, avait été investi par *Robert Guiscard*, en qualité de comte de Sicile. Toutes ces cérémonies ne donnaient que des noms, et n'ajoutaient

Digitized by Google

rien au pouvoir. Mais ce comte de Sicile eut un droit qui s'eſt conſervé toujours, et qu'aucun roi de l'Europe n'a eu : il devint un ſecond pape dans ſon île.

Origine des droits eccléſiaſtiques des rois de Sicile.

Les papes s'étaient mis en poſſeſſion d'envoyer dans toute la chrétienté des légats qu'on nommait *à latere*, qui exerçaient une juridiction ſur toutes les égliſes, en exigeaient des décimes, donnaient les bénéfices, exerçaient et étendaient le pouvoir pontifical autant que les conjonctures et les intérêts des rois le permettaient. Le temporel, preſque toujours mêlé au ſpirituel, leur était ſoumis ; ils attiraient à leur tribunal les cauſes civiles. Pour peu que le ſacré s'y joignît au profane, mariages, teſtamens, promeſſes par ſerment, tout était de leur reſſort. C'était des proconſuls que l'empereur eccléſiaſtique des chrétiens déléguait dans tout l'Occident. C'eſt par-là que Rome, toujours faible, toujours dans l'anarchie, eſclave quelquefois des Allemands, et en proie à tous les fléaux, continua d'être la maîtreſſe des nations. C'eſt par-là que l'hiſtoire de chaque peuple eſt toujours l'hiſtoire de Rome.

Urbain II envoya un légat en Sicile dès que le comte *Roger* eut enlevé cette île aux mahométans et aux Grecs, et que l'Egliſe latine y fut établie. C'était de tous les pays

Digitized by Google

celui qui semblait en effet avoir le plus de besoin d'un légat, pour y régler la hiérarchie, chez un peuple dont la moitié était musulmane, et dont l'autre était de la communion grecque. Cependant ce fut le seul pays où la légation fut proscrite pour toujours. Le comte *Roger*, bienfaiteur de l'Eglise latine à laquelle il rendait la Sicile, ne put souffrir qu'on envoyât un roi sous le nom de légat dans le pays de sa conquête.

Le pape *Urbain*, uniquement occupé des croisades, et voulant ménager une famille de héros si nécessaire à cette grande entreprise,
1098. accorda, la dernière année de sa vie, une bulle au comte *Roger*, par laquelle il révoqua son légat, et créa *Roger* et ses successeurs légats nés du saint-siége en Sicile, leur attribuant tous les droits et toute l'autorité de cette dignité, qui était à la fois spirituelle et temporelle. C'est-là ce fameux droit qu'on appelle la *monarchie de Sicile*, c'est-à-dire, le droit attaché à cette monarchie, droit que depuis les papes ont voulu anéantir, et que les rois de Sicile ont maintenu. Si cette prérogative est incompatible avec la hiérarchie chrétienne, il est évident qu'*Urbain* ne put pas la donner; si c'est un objet de discipline que la religion ne réprouve pas, il est aussi évident que chaque royaume est en droit de se l'attribuer.

Digitized by Google

Ce privilége, au fond, n'eſt que le droit de *Conſtantin* et de tous les empereurs de préſider à toute la police de leurs Etats; cependant il n'y a eu dans toute l'Europe catholique qu'un gentilhomme normand qui ait ſu ſe donner cette prérogative aux portes de Rome.

Le fils de ce comte *Roger* recueillit tout l'héritage de la maiſon normande; il ſe fit couronner et ſacrer roi de Sicile et de la Pouille. Naples, qui était alors une petite ville, n'était point encore à lui, et ne pouvait donner le nom au royaume. Elle s'était toujours maintenue en république ſous un duc qui relevait des empereurs de Conſtantinople; et ce duc avait juſqu'alors échappé par des préſens à l'ambition de la famille conquérante. 1130. Premier roi de Naples et de Sicile.

Ce premier roi *Roger* fit hommage au ſaint-ſiége. Il y avait alors deux papes: l'un le fils d'un juif, nommé *Léon*, qui s'appelait *Anaclet*, et que St *Bernard* appelle *judaïcam ſobolem*, race hébraïque; l'autre s'appelait *Innocent II*. Le roi *Roger* reconnut *Anaclet*, parce que l'empereur *Lothaire II* reconnaiſſait *Innocent*; et ce fut à cet *Anaclet* qu'il rendit ſon vain hommage.

Les empereurs ne pouvaient regarder les conquérans normands que comme des uſurpateurs: auſſi St *Bernard*, qui entrait dans toutes les affaires des papes et des rois, écrivait Saint *Bernard* déclare la ſuzeraineté du pape une uſurpation.

contre *Roger* auſſi-bien que contre ce fils d'un juif qui s'était fait élire pape à prix d'argent. *L'un*, dit-il, *a uſurpé la chaire de St Pierre, l'autre a uſurpé la Sicile; c'eſt à Céſar à les punir.* Il était donc évident alors que la ſuzeraineté du pape ſur ces deux provinces n'était qu'une uſurpation.

Le roi *Roger* ſoutenait *Anaclet*, qui fut toujours reconnu dans Rome. *Lothaire* prend cette occaſion pour enlever aux Normands leurs conquêtes. Il marche vers la Pouille avec le pape *Innocent II.* Il paraît bien que ces Normands avaient eu raiſon de ne pas vouloir dépendre des empereurs, et de mettre entre l'Empire et Naples une barrière. *Roger*, à peine roi, fut ſur le point de tout perdre. Il aſſiégeait Naples quand l'empereur s'avance contre lui: il perd des batailles; il perd preſque toutes ſes provinces dans le continent. *Innocent II* l'excommunie et le pourſuit. St *Bernard* était avec l'empereur et le pape. Il voulut en vain ménager un accommodement. *Roger* vaincu
1137. ſe retire en Sicile. L'empereur meurt. Tout change alors. Le roi *Roger* et ſon fils reprennent leurs provinces. Le pape *Innocent II* reconnu enfin dans Rome, ligué avec les princes à qui *Lothaire* avait donné ces provinces, ennemi implacable du roi, marche comme *Léon IX*, à la tête d'une armée. Il eſt vaincu

Digitized by Google

et pris comme lui. Que peut-il faire alors ? il fait comme ſes prédéceſſeurs : il donne des abſolutions et des inveſtitures, et il ſe fait des protecteurs contre l'Empire, de cette même maiſon normande contre laquelle il avait appelé l'Empire à ſon ſecours. 1139. Autre pape pris par les princes normands

Bientôt après, le roi ſubjugue Naples et le peu qui reſtait encore pour arrondir ſon royaume de Gaiette juſqu'à Brindes. La monarchie ſe forme telle qu'elle eſt aujourd'hui. Naples devient la capitale tranquille du royaume, et les arts commencent à renaître un peu dans ces belles provinces.

Après avoir vu comment des gentilshommes de Coutance fondèrent le royaume de Naples et de Sicile, il faut voir comment un duc de Normandie, pair de France, conquit l'Angleterre. C'eſt une choſe bien frappante que toutes ces invaſions, toutes ces émigrations, qui continuèrent depuis la fin du quatrième ſiècle juſqu'au commencement du quatorzième, et qui finirent par les croiſades. Toutes les nations de l'Europe ont été mêlées, et il n'y en a eu preſqu'aucune qui n'ait eu ſes uſurpateurs.

Digitized by Google

CHAPITRE XLII.

Conquête de l'Angleterre, par Guillaume, duc de Normandie.

TANDIS que les enfans de *Tancrède de Hauteville*, fondaient si loin des royaumes, les ducs de leur nation en acquéraient un qui est devenu plus considérable que les deux Siciles. La nation britannique était, malgré sa fierté, destinée à se voir toujours gouvernée par des étrangers. Après la mort d'*Alfred*, arrivée en 900, l'Angleterre retomba dans la confusion et la barbarie. Les anciens Anglo-Saxons, ses premiers vainqueurs, et les Danois, ses usurpateurs nouveaux, s'en disputaient toujours la possession; et de nouveaux pirates danois venaient encore souvent partager les dépouilles. Ces pirates continuaient d'être si terribles, et les Anglais si faibles, que, vers l'année 1000, on ne put se racheter d'eux qu'en payant quarante-huit mille livres sterling. On imposa, pour lever cette somme, une taxe qui dura depuis assez long-temps en Angleterre, ainsi que la plupart des autres taxes, qu'on continue toujours de lever après le besoin. Ce tribut humiliant fut appelé argent danois, *Danngeld*.

Digitized by Google

Canut, roi de Danemarck, qu'on a nommé *le grand*, et qui n'a fait que de grandes cruautés, réunit sous sa domination le Danemarck et l'Angleterre. Les naturels anglais furent traités alors comme des esclaves. Les auteurs de ce temps avouent que quand un anglais rencontrait un danois, il fallait qu'il s'arrêtât jusqu'à ce que le danois eût passé. 1017.

La race de *Canut* ayant manqué, les états du royaume reprenant leur liberté, déférèrent la couronne à *Edouard*, un descendant des anciens Anglo-Saxons, qu'on appelle *le saint* ou *le confesseur*. Une des grandes fautes, ou un des grands malheurs de ce roi, fut de n'avoir point d'enfans de sa femme *Edithe*, fille du plus puissant seigneur du royaume. Il haïssait sa femme, ainsi que sa propre mère, pour des raisons d'Etat; et les fit éloigner l'une et l'autre. La stérilité de son mariage servit à sa canonisation. On prétendit qu'il avait fait vœu de chasteté: vœu téméraire dans un mari, et absurde dans un roi qui avait besoin d'héritiers. Ce vœu, s'il fut réel, prépara de nouveaux fers à l'Angleterre. 1041. *Edouard le saint*, ou *le confesseur*.

Au reste, les moines ont écrit que cet *Edouard* fut le premier roi de l'Europe qui eut le don de guérir les écrouelles. Il avait déjà rendu la vue à sept ou huit aveugles, quand une pauvre femme attaquée d'une Ecrouelles.

Digitized by Google

humeur froide se présenta devant lui : il la guérit incontinent en fesant le signe de la croix, et la rendit féconde, de stérile qu'elle était auparavant. Les rois d'Angleterre se sont attribué depuis le privilége, non pas de guérir les aveugles, mais de toucher les écrouelles qu'ils ne guérissaient pas.

St *Louis* en France, comme suzerain des rois d'Angleterre, toucha les écrouelles, et ses successeurs jouirent de cette prérogative. *Guillaume III* la négligea en Angleterre ; et le temps viendra que la raison, qui commence à faire quelques progrès en France, abolira cette coutume. (1)

Vous voyez toujours les usages et les mœurs de ces temps-là absolument différens des nôtres.

Guillaume le bâtard. *Guillaume*, duc de Normandie, qui conquit

(1) Non-seulement *Louis XVI* a été sacré, ce qui dans ce siècle ne pouvait avoir d'autre avantage que de prolonger un peu parmi le peuple le règne de la superstition, et de valoir de gros profits aux fournisseurs de la cour, mais même il a touché des écrouelles, suivant l'usage établi. *Louis XV* en avait touché à son sacre. Une bonne femme de Valenciennes imagina qu'elle ferait fortune si elle pouvait faire accroire que le roi l'avait guérie. Moitié espérance, moitié crainte, des médecins constatèrent la guérison. L'intendant de Valenciennes s'empressa d'en envoyer le procès-verbal authentique ; il reçut des bureaux la réponse suivante : *Monsieur, la prérogative qu'ont les rois de France de guérir les écrouelles, est établie sur des preuves si authentiques, qu'elle n'a pas besoin d'être confirmée par des faits particuliers.* Un siècle plus tôt, les bureaux eussent mis leur politique à paraître dupes ; un siècle plus tard, aucun intendant n'oserait plus leur envoyer des procès-verbaux de miracles, quand même il serait capable d'y croire.

l'Angleterre,

Digitized by Google

l'Angleterre, loin d'avoir aucun droit sur ce royaume, n'en avait pas même sur la Normandie, si la naissance donnait les droits. Son père, le duc *Robert*, qui ne s'était jamais marié, l'avait eu de la fille d'un pelletier de Falaise, que l'histoire appelle *Harlot*, terme qui signifiait et signifie encore aujourd'hui en anglais *concubine* ou *femme publique*. L'usage des concubines, permis dans tout l'Orient et dans la loi des Juifs, ne l'était pas dans la nouvelle loi: il était autorisé par la coutume. On rougissait si peu d'être né d'une pareille union, que souvent *Guillaume*, en écrivant, signait *le bâtard Guillaume*. Il est resté une lettre de lui au comte *Alain* de Bretagne, dans laquelle il signe ainsi. Les bâtards héritaient souvent; car dans tous les pays où les hommes n'étaient pas gouvernés par des lois fixes, publiques et reconnues, il est clair que la volonté d'un prince puissant était le seul code. *Guillaume* fut déclaré par son père et par les états héritier du duché, et il se maintint ensuite par son habileté et par sa valeur contre tous ceux qui lui disputèrent son domaine. Il régnait paisiblement en Normandie, et la Bretagne lui rendait hommage, lorsqu'*Edouard le confesseur* étant mort, il prétendit au royaume d'Angleterre.

Digitized by Google

Le droit de succeſſion ne paraiſſait alors établi dans aucun Etat de l'Europe. La couronne d'Allemagne était élective : l'Eſpagne était partagée entre les chrétiens et les muſulmans : la Lombardie changeait chaque jour de maître. La race *Carlovingienne*, détrônée en France, feſait voir ce que peut la force contre le droit du ſang. *Edouard le confeſſeur* n'avait point joui du trône à titre d'héritage. *Harold*, ſucceſſeur d'*Edouard*, n'était point de ſa race ; mais il avait le plus inconteſtable de tous les droits, les ſuffrages de toute la nation. *Guillaume le bâtard* n'avait pour lui ni le droit d'élection, ni celui d'héritage, ni même aucun parti en Angleterre. Il prétendit que dans un voyage qu'il fit autrefois dans cette île, le roi *Edouard* avait fait en ſa faveur un teſtament que perſonne ne vit jamais. Il diſait encore qu'autrefois il avait délivré de priſon *Harold*, et qu'*Harold* lui avait cédé ſes droits ſur l'Angleterre. Il appuya ſes faibles raiſons d'une forte armée.

Nul droit de ſucceſſion alors.

Les barons de Normandie, aſſemblés en forme d'états, refuſèrent de l'argent à leur duc pour cette expédition, parce que, s'il ne réuſſiſſait pas, la Normandie en reſterait appauvrie, et qu'un heureux ſuccès la rendrait province d'Angleterre ; mais pluſieurs normands haſardèrent leur fortune avec leur

Digitized by Google

duc. Un seul seigneur, nommé *Fitz-Othbern*, équipa quarante vaisseaux à ses dépens. Le comte de Flandre, beau-père du duc *Guillaume*, le secourut de quelque argent. Le pape *Alexandre II* entra dans ses intérêts. Il excommunia tous ceux qui s'opposeraient aux desseins de *Guillaume*. C'était se jouer de la religion; mais les peuples étaient accoutumés à ces profanations, et les princes en profitaient. *Guillaume* partit de Saint-Valeri avec une flotte nombreuse; on ne sait combien il avait de vaisseaux ni de soldats. Il aborda sur les côtes de Suffex; et bientôt après se donna dans cette province la fameuse bataille de Hastings, qui décida seule du sort de l'Angleterre. Les anciennes chroniques nous apprennent qu'au premier rang de l'armée normande, un écuyer, nommé *Taillefer*, monté sur un cheval armé, chanta la chanson de *Roland*, qui fut si long-temps dans la bouche des Français, sans qu'il en soit resté le moindre fragment. Ce *Taillefer*, après avoir entonné la chanson que les soldats répétaient, se jeta le premier parmi les Anglais, et fut tué. Le roi *Harold* et le duc de Normandie quittèrent leurs chevaux, et combattirent à pied: la bataille dura six heures. La gendarmerie à cheval, qui commençait à faire ailleurs toute la force des armées, ne paraît pas avoir

14 octob. 1066.

Bataille de Hastings.

Chanson de *Roland*.

Digitized by Google

été employée dans cette journée. Les troupes de part et d'autre étaient composées des fantassins. *Harold* et deux de ses frères y furent tués. Le vainqueur s'approcha de Londres, portant devant lui une bannière bénite que le pape lui avait envoyée. Cette bannière fut l'étendard auquel tous les évêques se rallièrent en sa faveur. Ils vinrent aux portes avec le magistrat de Londres lui offrir la couronne, qu'on ne pouvait refuser au vainqueur.

Quelques auteurs appellent ce couronnement une élection libre, un acte d'autorité du parlement d'Angleterre. C'est précisément l'autorité des esclaves faits à la guerre, qui accorderaient à leurs maîtres le droit de les fustiger.

Guillaume, ayant reçu une bannière du pape pour cette expédition, lui envoya en récompense l'étendard du roi *Harold* tué dans la bataille, et une petite partie du petit trésor que pouvait avoir alors un roi anglais. C'était un présent considérable pour ce pape *Alexandre II* qui disputait encore son siége à *Honorius II*, et qui, sur la fin d'une longue guerre civile dans Rome, était réduit à l'indigence. Ainsi un barbare, fils d'une prostituée, meurtrier d'un roi légitime, partage les dépouilles de ce roi avec un autre barbare; car ôtez les noms de duc de Normandie, de roi d'Angleterre

Digitized by Google

et de pape, tout se réduit à l'action d'un voleur normand, et d'un receleur lombard: et c'est au fond à quoi toute usurpation se réduit. Véritable idée des conquêtes.

Guillaume fut gouverner comme il fut conquérir. Plusieurs révoltes étouffées, des irruptions de Danois rendues inutiles, des lois rigoureuses durement exécutées, signalèrent son règne. Anciens Bretons, Danois, Anglo-Saxons, tous furent confondus dans le même esclavage. Les Normands qui avaient eu part à sa victoire partagèrent par ses bienfaits les terres des vaincus. De-là toutes ces familles normandes, dont les descendans, ou du moins les noms, subsistent encore en Angleterre. Il fit faire un dénombrement exact de tous les biens des sujets de quelque nature qu'ils fussent. On prétend qu'il en profita pour se faire en Angleterre un revenu de quatre cents mille livres sterling, environ cent vingt millions de France. Il est évident qu'en cela les historiens se sont trompés. L'Etat d'Angleterre d'aujourd'hui, qui comprend l'Ecosse et l'Irlande, n'a pas un plus gros revenu, si vous en déduisez ce qu'on paye pour les anciennes dettes du gouvernement. Ce qui est sûr, c'est que *Guillaume* abolit toutes les lois du pays, pour y introduire celles de Normandie. Il ordonna qu'on plaidât en normand; et depuis Gouvernement de *Guillaume le bâtard.*

Digitized by Google

lui, tous les actes furent expédiés en cette langue, jusqu'à *Edouard III.* Il voulut que la langue des vainqueurs fût la seule du pays. Des écoles de la langue normande furent établies dans toutes les villes et les bourgades. Cette langue était le français mêlé d'un peu de danois : idiome barbare, qui n'avait aucun avantage sur celui qu'on parlait en Angleterre. On prétend qu'il traitait non-seulement la nation vaincue avec dureté, mais qu'il affectait encore des caprices tyranniques. On en donne pour exemple la *loi du couvre-feu*, par laquelle il fallait, au son de la cloche, éteindre le feu dans chaque maison à huit heures du soir. Mais cette loi, bien loin d'être tyrannique, n'est qu'une ancienne police établie presque dans toutes les villes du Nord : elle s'est long-temps conservée dans les cloîtres. Les maisons étaient bâties de bois, et la crainte du feu était un objet des plus importans de la police générale.

On lui reproche encore d'avoir détruit tous les villages qui se trouvaient dans un circuit de quinze lieues, pour en faire une forêt dans laquelle il pût goûter le plaisir de la chasse. Une telle action est trop insensée pour être vraisemblable. Les historiens ne font pas attention qu'il faut au moins vingt années pour qu'un nouveau plant d'arbres devienne

Ridicule tyrannie imputée à *Guillaume.*

Digitized by Google

une forêt propre à la chaſſe. On lui fait ſemer cette forêt en 1080. Il avait alors ſoixante-trois ans. Quelle apparence y a-t-il qu'un homme raiſonnable ait à cet âge détruit des villages, pour ſemer quinze lieues en bois, dans l'eſpérance d'y chaſſer un jour?

Le conquérant de l'Angleterre fut la terreur du roi de France *Philippe I*, qui voulut abaiſſer trop tard un vaſſal ſi puiſſant, et qui ſe jeta ſur le Maine, dépendant alors de la Normandie. *Guillaume* repaſſa la mer, reprit le Maine, et contraignit le roi de France à demander la paix.

Grégoire VII veut l'hommage de l'Angleterre.

Les prétentions de la cour de Rome n'éclatèrent jamais plus ſingulièrement qu'avec ce prince. Le pape *Grégoire VII* prit le temps qu'il feſait la guerre à la France, pour demander qu'il lui rendît hommage du royaume d'Angleterre. Cet hommage était fondé ſur cet ancien denier de St *Pierre*, que l'Angleterre payait à l'Egliſe de Rome: il revenait à environ vingt ſous de notre monnaie par chaque maiſon; offrande regardée en Angleterre comme une forte aumône, et à Rome comme un tribut. *Guillaume le conquérant* fit dire au pape qu'il pourrait bien continuer l'aumône; mais, au lieu de faire hommage, il fit défenſe en Angleterre de reconnaître d'autre pape que celui qu'il approuverait. La propoſition

Digitized by Google

de *Grégoire VII* devint par-là ridicule à force d'être audacieuse. C'est ce même pape qui bouleversait l'Europe pour élever le sacerdoce au-dessus de l'Empire ; mais, avant de parler de cette querelle mémorable, et des croisades qui prirent naissance dans ces temps, il faut voir en peu de mots en quel état étaient les autres pays de l'Europe.

CHAPITRE XLIII.

De l'état de l'Europe, aux dixième et onzième siècles.

Le nord de l'Europe commence à être chrétien.

LA Moscovie, ou plutôt la Ziovie, avait commencé à connaître un peu de christianisme vers la fin du dixième siècle. Les femmes étaient destinées à changer la religion des royaumes. Une sœur des empereurs *Basile* et *Constantin*, mariée à un grand duc ou grand knès de Moscovie, nommé *Volodimer*, obint de son mari qu'il se fît baptiser. Les Moscovites, quoiqu'esclaves de leur maître, ne suivirent qu'avec le temps son exemple ; et enfin dans ces siècles d'ignorance, ils ne prirent guère du rite grec que les superstitions.

Au reste, les ducs de Moscovie ne se nommaient pas encore czars, ou tsars, ou tchards ; ils

Digitized by Google

ils n'ont pris ce titre que quand ils ont été les maîtres des pays vers Caſan appartenant à des tſars. C'eſt un terme ſlavon imité du perſan, et dans la bible ſlavonne le roi *David* eſt appelé le *cſar David*.

Environ dans ce temps-là, une femme attira encore la Pologne au chriſtianiſme. *Micislas*, duc de Pologne, fut converti par ſa femme, ſœur du duc de Bohème. J'ai déjà remarqué que les Bulgares avaient reçu la foi de la même manière. *Giſelle*, ſœur de l'empereur *Henri II*, fit encore chrétien ſon mari, roi de Hongrie, dans la première année du onzième ſiècle; ainſi il eſt très-vrai que la moitié de l'Europe doit aux femmes ſon chriſtianiſme.

La Suède, chez qui il avait été p êché dès le neuvième ſiècle, était redevenue idolâtre. La Bohème, et tout ce qui eſt au nord de l'Elbe, renonça au chriſtianiſme. Toutes les 1013. côtes de la mer Baltique vers l'Orient étaient païennes. Les Hongrois retournèrent au 1047. paganiſme. Mais toutes ces nations étaient beaucoup plus loin encore d'être polies que d'être chrétiennes.

La Suède, probablement depuis long-temps épuiſée d'habitans par ces anciennes émigrations dont l'Europe fut inondée, paraît dans les huitième, neuvième et onzième ſiècles comme enſevelie dans ſa barbarie, ſans guerre

Digitized by Google

et ſans commerce avec ſes voiſins; elle n'a part à aucun grand événement, et n'en fut probablement que plus heureuſe.

La Pologne, beaucoup plus barbare que chrétienne, conſerva juſqu'au treizième ſiècle toutes les coutumes des anciens Sarmates, comme celles de tuer leurs enfans qui naiſſaient imparfaits, et les vieillards invalides. *Albert*, ſurnommé *le grand*, dans ces ſiècles d'ignorance, alla en Pologne pour y déraciner ces coutumes affreuſes qui durèrent juſqu'au milieu du treizième ſiècle, et on n'en put venir à bout qu'avec le temps. Tout le reſte du Nord vivait dans un état ſauvage; état de la nature humaine, quand l'art ne l'a pas changée.

L'empire de Conſtantinople n'était ni plus reſſerré, ni plus agrandi que nous l'avons vu au neuvième ſiècle. A l'Occident, il ſe défendait contre les Bulgares; à l'Orient, au Nord et au Midi, contre les Turcs et les Arabes.

On a vu en général ce qu'était l'Italie: des ſeigneurs particuliers partageaient tout le pays depuis Rome juſqu'à la mer de la Calabre, et les Normands en avaient la plus grande partie. Florence, Milan, Pavie, ſe gouvernaient par leurs magiſtrats ſous des comtes ou ſous des ducs nommés par les empereurs. Bologne était plus libre.

La maiſon de *Maurienne*, dont deſcendent

Digitized by Google

les ducs de Savoie, rois de Sardaigne, commençait à s'établir. Elle poſſédait comme fief de l'Empire le comté héréditaire de Savoie et de Maurienne, depuis qu'un *Berthol*, tige de 888.
cette maiſon, avait eu ce petit démembrement du royaume de Bourgogne. Il y eut cent ſeigneurs en France beaucoup plus conſidérables que les comtes de Savoie; mais tous ont été enfin accablés ſous le pouvoir du ſeigneur dominant; tous ont cédé l'un après l'autre à des maiſons nouvelles, élevées par la faveur des rois. Il ne reſte plus de trace de leur ancienne grandeur. La maiſon de *Maurienne*, cachée dans ſes montagnes, s'eſt agrandie de ſiècle en ſiècle, et eſt devenue égale aux plus grands monarques.

Les Suiſſes et les Griſons, qui compoſaient un Etat quatre fois plus puiſſant que la Savoie, et qui était, comme elle, un démembrement de la Bourgogne, obéiſſaient aux baillis que les empereurs nommaient.

Deux villes maritimes d'Italie commençaient Veniſe et Gènes.
à s'élever, non pas par ces invaſions ſubites qui ont fait les droits de preſque tous les princes qui ont paſſé ſous nos yeux, mais par une induſtrie ſage qui dégénéra auſſi bientôt en eſprit de conquête. Ces deux villes étaient Gènes et Veniſe. Gènes, célèbre du temps des Romains, regardait *Charlemagne* comme

Digitized by Google

ſon reſtaurateur. Cet empereur l'avait rebâtie quelque temps après que les Goths l'avaient détruite. Gouvernée par des comtes ſous *Charlemagne* et ſes premiers deſcendans, elle fut ſaccagée au dixième ſiècle par les mahométans; et preſque tous ſes citoyens furent emmenés en ſervitude. Mais comme c'était un port commerçant, elle fut bientôt repeuplée. Le négoce, qui l'avait fait fleurir, ſervit à la rétablir. Elle devint alors une république. Elle prit l'île de Corſe ſur les Arabes qui s'en étaient emparés. Les papes exigèrent un tribut pour cette île, non-ſeulement parce qu'ils y avaient poſſédé autrefois des patrimoines, mais parce qu'ils ſe prétendaient ſuzerains de tous les royaumes conquis ſur les infidèles. Les Génois payèrent ce tribut au commencement du onzième ſiècle; mais bientôt après ils s'en affranchirent ſous le pontificat de *Lucius II.* Enfin leur ambition croiſſant avec leurs richeſſes, de marchands ils voulurent devenir conquérans.

Commencemens de Veniſe.

La ville de Veniſe, bien moins ancienne que Gènes, affectait le frivole honneur d'une plus ancienne liberté, et jouiſſait de la gloire ſolide d'une puiſſance bien ſupérieure. Ce ne fut d'abord qu'une retraite de pêcheurs et de quelques fugitifs, qui s'y réfugièrent au commencement du cinquième ſiècle, quand

Digitized by Google

les Huns et les Goths ravageaient l'Italie. Il n'y avait pour toute ville que des cabanes sur le Rialto. Le nom de Venise n'était point encore connu. Ce Rialto, bien loin d'être libre, fut pendant trente années une simple bourgade appartenante à la ville de Padoue, qui la gouvernait par des consuls. La vicissitude des choses a mis depuis Padoue sous le joug de Venise.

Il n'y a aucune preuve que sous les rois lombards Venise ait eu une liberté reconnue. Il est plus vraisemblable que ses habitans furent oubliés dans leurs marais.

Le Rialto et les petites îles voisines ne commencèrent qu'en 709 à se gouverner par leurs magistrats. Ils furent alors indépendans de Padoue, et se regardèrent comme une république.

C'est en 709 qu'ils eurent leur premier doge, qui ne fut qu'un tribun du peuple élu par des bourgeois. Plusieurs familles, qui donnèrent leur voix à ce premier doge, subsistent encore. Elles sont les plus anciens nobles de l'Europe, sans en excepter aucune maison, et prouvent que la noblesse peut s'acquérir autrement qu'en possédant un château, ou en payant des patentes à un souverain. Premier doge.

Héraclée fut le premier siége de cette république jusqu'à la mort de son troisième doge. Héraclée, capitale de l'Etat vénitien.

Digitized by Google

Ce ne fut que vers la fin du neuvième siècle que ces insulaires, retirés plus avant dans leurs lagunes, donnèrent à cet assemblage de petites îles, qui formèrent une ville, le nom de Venise, du nom de cette côte qu'on appelait *terræ Venetorum*. Les habitans de ces marais ne pouvaient subsister que par leur commerce. La nécessité fut l'origine de leur puissance. Il n'est pas assurément bien décidé que cette république fût alors indépendante.

950. On voit que *Bérenger*, reconnu quelque temps empereur en Italie, accorda au doge le privilége de battre monnaie. Ces doges mêmes étaient obligés d'envoyer aux empereurs, en redevance, un manteau de drap d'or tous les ans; et *Othon III* leur remit, en 998, cette espèce de petit tribut. Mais ces légères marques de vassalité n'ôtaient rien à la véritable puissance de Venise; car, tandis que les Vénitiens payaient un manteau d'étoffe d'or aux empereurs, ils acquirent par leur argent et par leurs armes toute la province d'Istrie, et presque toutes les côtes de Dalmatie, Spalatro, Ragusе, Narenza. Leur doge prenait, vers le milieu du dixième siècle, le titre de *duc de Dalmatie;* mais ces conquêtes enrichissaient moins Venise que le commerce, dans lequel elle surpassait encore les Génois; car, tandis que les barons d'Allemagne et de France

Digitized by Google

bâtiſſaient des donjons et opprimaient les peuples, Veniſe attirait leur argent, en leur fourniſſant toutes les denrées de l'Orient. La Méditerranée était déjà couverte de leurs vaiſſeaux, et elle s'enrichiſſait de l'ignorance et de la barbarie des nations ſeptentrionales de l'Europe.

CHAPITRE XLIV.

De l'Eſpagne et des Mahométans de ce royaume, juſqu'au commencement du douzième ſiècle.

L'ESPAGNE était toujours partagée entre les mahométans et les chrétiens; mais les chrétiens n'en avaient pas la quatrième partie, et ce coin de terre était la contrée la plus ſtérile. L'Aſturie, dont les princes prenaient le titre de *roi de Léon;* une partie de la vieille Caſtille, gouvernée par des comtes; Barcelone et la moitié de la Catalogne, auſſi ſous un comte; la Navarre, qui avait un roi; une partie de l'Aragon, unie quelque temps à la Navarre; voilà ce qui compoſait les Etats des chrétiens. Les Maures poſſédaient le Portugal, la Murcie, l'Andalouſie, Valence, Grenade, Tortoſe, et s'étendaient au milieu des terres par-delà les montagnes de la Caſtille et de Sarragoſſe. Le ſéjour des rois mahométans

Digitized by Google

était toujours à Cordoue. Ils y avaient bâti cette grande mosquée, dont la voûte est soutenue de trois cents soixante-cinq colonnes de marbre précieux, et qui porte encore parmi les chrétiens le nom de la *Mesquita*, mosquée, quoiqu'elle soit devenue cathédrale.

Politesse des Maures en Espagne.

Les arts y fleurissaient : les plaisirs recherchés, la magnificence, la galanterie régnaient à la cour des rois maures. Les tournois, les combats à la barrière sont peut-être de l'invention de ces arabes. Ils avaient des spectacles, des théâtres qui, tout grossiers qu'ils étaient, montraient du moins que les autres peuples étaient moins polis que ces mahométans. Cordoue était le seul pays de l'Occident où la géométrie, l'astronomie, la chimie, la médecine fussent cultivées. *Sanche*
956. *le gros*, roi de Léon, fut obligé de s'aller mettre à Cordoue entre les mains d'un fameux médecin arabe qui, invité par le roi, voulut que le roi vînt à lui.

Cordoue est un pays de délices, arrosé par le Guadalquivir, où des forêts de citronniers, d'orangers, de grenadiers, parfument l'air ; et où tout invite à la mollesse. Le luxe et le plaisir corrompirent enfin les rois musulmans. Leur domination fut, au dixième siècle, comme celle de presque tous les princes chrétiens,

Digitized by Google

partagée en petits Etats. Tolède, Murcie, Valence, Hueſca même, eurent leurs rois. C'était le temps d'accabler cette puiſſance diviſée; mais les chrétiens d'Eſpagne étaient plus diviſés encore. Ils ſe feſaient une guerre continuelle, ſe réuniſſaient pour ſe trahir, et s'alliaient ſouvent avec les muſulmans. *Alfonſe V*, roi de Léon, donna même ſa ſœur *Thérèſe* en mariage au ſultan *Abdala*, roi de Tolède.

Mariage des mahométans avec des chrétiennes.

1000.

Les jalouſies produiſent plus de crimes entre les petits princes qu'entre les grands ſouverains. La guerre ſeule peut décider du ſort des vaſtes Etats; mais les ſurpriſes, les perfidies, les aſſaſſinats, les empoiſonnemens ſont plus communs entre des rivaux voiſins qui, ayant beaucoup d'ambition et peu de reſſources, mettent en œuvre tout ce qui peut ſuppléer à la force. C'eſt ainſi qu'un *Sanche Garcie*, comte de Caſtille, empoiſonna ſa mère, à la fin du dixième ſiècle, et que ſon fils dom *Garcie* fut poignardé par trois ſeigneurs du pays, dans le temps qu'il allait ſe marier.

Enfin *Ferdinand*, fils de *Sanche*, roi de Navarre et d'Aragon, réunit ſous ſa puiſſance la vieille Caſtille, dont ſa famille avait hérité par le meurtre de ce dom *Garcie*, et le royaume de Léon dont il dépouilla ſon beau-frère, qu'il tua dans une bataille.

1035.

1036.

Digitized by Google

Alors la Caſtille devint un royaume, et Léon en fut une province. Ce *Ferdinand*, non content d'avoir ôté la couronne de Léon et la vie à ſon beau-frère, enleva auſſi la Navarre à ſon propre frère, qu'il fit aſſaſſiner dans une bataille qu'il lui livra. C'eſt ce *Ferdinand* à qui les Eſpagnols ont prodigué le nom de *grand*, apparemment pour déshonorer ce titre trop prodigué aux uſurpateurs.

Son père, dom *Sanche*, ſurnommé auſſi *le grand*, pour avoir ſuccédé aux comtes de Caſtille, et pour avoir marié un de ſes fils à la princeſſe des Aſturies, s'était fait proclamer empereur, et dom *Ferdinand* voulut auſſi prendre ce titre. Il eſt sûr qu'il n'eſt, ni ne peut être de titre affecté aux ſouverains, que ceux qu'ils veulent prendre, et que l'uſage leur donne. Le nom d'empereur ſignifiait partout l'héritier des *Céſars* et le maître de l'empire romain, ou du moins celui qui prétendait l'être. Il n'y a pas d'apparence que cette appellation pût être le titre diſtinctif d'un prince mal affermi, qui gouvernait la quatrième partie de l'Eſpagne.

L'empereur *Henri III* mortifia la fierté caſtillane, en demandant à *Ferdinand* l'hommage de ſes petits Etats comme d'un fief de l'Empire. Il eſt difficile de dire quelle était la plus mauvaiſe prétention, celle de l'empereur

Digitized by Google

allemand, ou celle de l'eſpagnol. Ces idées vaines n'eurent aucun effet, et l'Etat de *Ferdinand* reſta un petit royaume libre.

C'eſt ſous le règne de ce *Ferdinand* que vivait *Rodrigue*, ſurnommé *le Cid*, qui en effet épouſa depuis *Chimène*, dont il avait tué le père. Tous ceux qui ne connaiſſent cette hiſtoire que par la tragédie ſi célèbre dans le ſiècle paſſé, croient que le roi dom *Ferdinand* poſſédait l'Andalouſie. *Le Cid.*

Les fameux exploits du *Cid* furent d'abord d'aider dom *Sanche*, fils ainé de *Ferdinand*, à dépouiller ſes frères et ſes ſœurs de l'héritage que leur avait laiſſé leur père. Mais dom *Sanche* ayant été aſſaſſiné dans une de ces expéditions injuſtes, ſes frères rentrèrent 1073. dans leurs Etats.

Alors il y eut près de vingt rois en Eſpagne, ſoit chrétiens ſoit muſulmans; outre ces vingt rois un nombre conſidérable de ſeigneurs indépendans et pauvres, qui venaient à cheval, armés de toutes pièces, et ſuivis de quelques écuyers, offrir leurs ſervices aux princes ou aux princeſſes qui étaient en guerre. Cette coutume, déjà répandue en Europe, ne fut nulle part plus accréditée qu'en Eſpagne. Les princes à qui ces chevaliers s'engageaient, leur ceignaient le baudrier, et leur feſaient préſent d'une épée, dont ils leur donnaient

Digitized by Google

un coup léger sur l'épaule. Les chevaliers chrétiens ajoutèrent d'autres cérémonies à l'accolade. Ils faisaient la veille des armes devant un autel de la Vierge ; les musulmans se contentaient de se faire ceindre un cimeterre. Ce fut-là l'origine des chevaliers errans, et de tant de combats particuliers. Le plus célèbre fut celui qui se fit après la mort du roi dom *Sanche*, assassiné en assiégeant sa sœur *Ouraca*, dans la ville de Zamore. Trois chevaliers soutinrent l'innocence de l'infante contre dom *Diègue de Lare* qui l'accusait. Ils combattirent l'un après l'autre en champ clos, en présence des juges nommés de part et d'autre. Dom *Diègue* renversa et tua deux des chevaliers de l'infante ; et le cheval du troisième ayant les rènes coupées, et emportant son maître hors des barrières, le combat fut jugé indécis.

Parmi tant de chevaliers, le *Cid* fut celui qui se distingua le plus contre les musulmans. Plusieurs chevaliers se rangèrent sous sa bannière ; et tous ensemble avec leurs écuyers et leurs gendarmes composaient une armée couverte de fer, montée sur les plus beaux chevaux du pays. Le *Cid* vainquit plus d'un petit roi maure ; et s'étant ensuite fortifié dans la ville d'Alcasas, il s'y forma une souveraineté.

Digitized by Google

Enfin il perſuada à ſon maître *Alfonſe VI*, roi de la vieille Caſtille, d'aſſiéger la ville de Tolède, et lui offrit tous ſes chevaliers pour cette entrepriſe. Le bruit de ce ſiége et la réputation du *Cid* appelèrent de l'Italie et de la France beaucoup de chevaliers et de princes. *Raimond*, comte de Toulouſe, et deux princes du ſang de France, de la branche de Bourgogne, vinrent à ce ſiége. Le roi mahométan, nommé *Hiaja*, était fils d'un des plus généreux princes dont l'hiſtoire ait conſervé le nom. *Almamon*, ſon père, avait donné dans Tolède un aſile à ce même roi *Alfonſe*, que ſon frère *Sanche* perſécutait alors. Ils avaient vécu long-temps enſemble dans une amitié peu commune; et *Almamon*, loin de le retenir, quand après la mort de *Sanche* il devint roi, et par conſéquent à craindre, lui avait fait part de ſes tréſors. On dit même qu'ils s'étaient ſéparés en pleurant. Plus d'un chevalier mahométan ſortit des murs pour reprocher au roi *Alfonſe* ſon ingratitude envers ſon bienfaiteur; et il y eut plus d'un combat ſingulier ſous les murs de Tolède.

Le ſiége dura une année. Enfin Tolède capitula, mais à condition que l'on traiterait les muſulmans comme ils en avaient uſé avec les chrétiens, qu'on leur laiſſerait leur religion et leurs lois; promeſſe qu'on tint d'abord,

Digitized by Google

et que le temps fit violer. Toute la Caſtille neuve ſe rendit enſuite au *Cid*, qui en prit poſſeſſion au nom d'*Alfonſe;* et Madrid, petite place qui devait un jour être la capitale de l'Eſpagne, fut pour la première fois au pouvoir des chrétiens.

Pluſieurs familles vinrent de France s'établir dans Tolède. On leur donna des priviléges qu'on appelle même encore en Eſpagne *franchiſes*. Le roi *Alfonſe* fit une aſſemblée d'évêques, laquelle ſans le concours du peuple, autrefois néceſſaire, élut pour évêque de Tolède un prêtre, nommé *Bernard*, à qui le pape *Urbain II* conféra la primatie d'Eſpagne, à la prière du roi. La conquête fut preſque toute pour l'Egliſe; mais le primat eut l'imprudence d'en abuſer, en violant les conditions que le roi avait jurées aux Maures. La grande moſquée devait reſter aux mahométans. L'archevêque, pendant l'abſence du roi, en fit une égliſe, et excita contre lui une ſédition. *Alfonſe* revint à Tolède, irrité contre l'indiſcrétion du prélat. Il apaiſa le ſoulèvement, en rendant la moſquée aux Arabes, et en menaçant de punir l'archevêque. Il engagea les muſulmans à lui demander eux-mêmes la grâce du prélat chrétien, et ils furent contens et ſoumis.

Alfonſe augmenta encore par un mariage

Digitized by Google

les Etats qu'il gagnait par l'épée du *Cid*. Soit politique, soit goût, il épousa *Zaïd*, fille de *Benadat*, nouveau roi maure d'Andalousie, et reçut en dot plusieurs villes. On ne dit point que cette épouse d'*Alfonse* ait embrassé le christianisme. Les Maures passaient encore pour une nation supérieure : on se tenait honoré de s'allier à eux ; le surnom de *Rodrigue* était maure ; et de-là vient qu'on appela les Espagnols *Maranas*.

Alfonse, roi d'Espagne, épouse une mahométane ; usage commun.

On reproche à ce roi *Alfonse* d'avoir conjointement avec son beau-père appelé en Espagne d'autres mahométans d'Afrique. Il est difficile de croire qu'il ait fait une si étrange faute contre la politique : mais les rois se conduisent quelquefois contre la vraisemblance. Quoi qu'il en soit, une armée de maures vient fondre d'Afrique en Espagne, et augmenter la confusion où tout était alors. Le *Miramolin*, qui régnait à Maroc, envoie son général *Abénada* au secours du roi d'Andalousie. Ce général trahit non-seulement ce roi même à qui il était envoyé, mais encore le *Miramolin*, au nom duquel il venait. Enfin le *Miramolin*, irrité, vient lui-même combattre son général perfide, qui faisait la guerre aux autres mahométans, tandis que les chrétiens étaient aussi divisés entre eux.

L'Espagne était ainsi déchirée par les

Digitized by Google

Le Cid. mahométans et les chrétiens, lorſque *le Cid* dom *Rodrigue*, à la tête de ſa chevalerie, ſubjugua le royaume de Valence. Il y avait en Eſpagne peu de rois plus puiſſans que lui : mais il n'en prit pas le nom, ſoit qu'il préférât le titre de *Cid*, ſoit que l'eſprit de chevalerie le rendît fidèle au roi *Alfonſe*, ſon maître. Cependant il gouverna Valence avec l'autorité d'un ſouverain, recevant des ambaſſadeurs, et reſpecté de toutes les nations. De tous ceux qui ſe ſont élevés par leur courage ſans rien uſurper, il n'y en a pas eu un ſeul qui ait eu autant de puiſſance et de gloire que *le Cid*.

Après ſa mort, arrivée l'an 196, les rois de Caſtille et d'Aragon continuèrent toujours leurs guerres contre les Maures : l'Eſpagne ne fut jamais plus ſanglante et plus déſolée; triſte effet de l'ancienne conſpiration de l'archevêque *Opas* et du comte *Julien*, qui feſait, au bout de quatre cents ans, et fit encore long-temps après les malheurs de l'Eſpagne.

C'était donc depuis le milieu du onzième ſiècle juſqu'à la fin que *le Cid* ſe rendit ſi célèbre en Europe ; c'était le temps brillant de la chevalerie ; mais c'était auſſi le temps des emportemens audacieux de *Grégoire VII*, des malheurs de l'Allemagne et de l'Italie, et de la première croiſade.

CHAPITRE

Digitized by Google

CHAPITRE XLV.

De la religion et de la ſuperſtition, aux dixième et onzième ſiècles.

Les héréſies ſemblent être le fruit d'un peu de ſcience et de loiſir. On a vu que l'état où était l'Egliſe au dixième ſiècle ne permettait guère le loiſir ni l'étude. Tout le monde était armé, et on ne ſe diſputait que des richeſſes. Cependant en France, du temps du roi *Robert*, il y eut quelques prêtres, et entre autres un nommé *Etienne*, confeſſeur de la reine *Conſtance*, accuſés d'héréſie. On ne les appela manichéens que pour leur donner un nom plus odieux; car ni eux ni leurs juges ne pouvaient guère connaître la philoſophie du perſan *Manès*. C'était probablement des enthouſiaſtes qui tendaient à une perfection outrée, pour dominer ſur les eſprits. C'eſt le caractère de tous les chefs de ſectes. On leur imputa des crimes horribles, et des ſentimens dénaturés, dont on charge toujours ceux dont on ne connaît pas les dogmes. Ils furent juridiquement accuſés de réciter les litanies à l'honneur des diables, d'éteindre enſuite les lumières, de ſe mêler indifféremment, et de

Héréti-ques brûlés vifs ſous le roi *Robert*, et en ſa préſence.

1028.

Digitized by Google

brûler le premier des enfans qui naiſſaient de ces inceſtes, pour en avaler les cendres. Ce ſont à peu-près les reproches qu'on feſait aux premiers chrétiens. Les hérétiques dont je parle étaient ſur-tout accuſés d'enſeigner que DIEU n'eſt point venu ſur la terre, qu'il n'a pu naître d'une vierge, qu'il n'eſt ni mort ni reſſuſcité. En ce cas ils n'étaient pas chrétiens. Je vois que les accuſations de cette eſpèce ſe contrediſent toujours.

Ceux qu'on appelait manichéens, ceux qu'on nomma depuis Albigeois, Vaudois, Lollars, et qui reparurent ſi ſouvent ſous tant d'autres noms, étaient des reſtes des premiers chrétiens des Gaules, attachés à pluſieurs anciens uſages que la cour romaine changea depuis, et à des opinions vagues que le temps diſſipe. Par exemple, ces premiers chrétiens n'avaient point connu les images; la confeſſion auriculaire ne leur avait pas d'abord été commandée. Il ne faut pas croire que du temps de *Clovis*, et avant lui, on fût parfaitement inſtruit dans les Alpes du dogme de la tranſſubſtantiation et de pluſieurs autres. On vit au huitième ſiècle *Claude*, archevêque de Turin, adopter la plupart des ſentimens qui ſont aujourd'hui le fondement de la religion proteſtante, et prétendre que ces ſentimens étaient ceux de la primitive Egliſe. Il y a

Origine des communions de l'Europe, ſéparées de Rome.

Digitized by Google

preſque toujours un petit troupeau ſéparé du grand ; et depuis le commencement du onzième ſiècle, ce petit troupeau fut diſperſé ou égorgé quand il voulut trop paraître.

Le roi *Robert* et ſa femme, *Conſtance*, ſe tranſportèrent à Orléans, où ſe tenaient quelques aſſemblées de ceux qu'on appelait manichéens. Les évêques firent brûler treize de ces malheureux. Le roi, la reine aſſiſtèrent à ce ſpectacle indigne de leur majeſté. Jamais, avant cette exécution, on n'avait en France livré au dernier ſupplice aucun de ceux qui dogmatiſent ſur ce qu'ils n'entendent point. Il eſt vrai que *Priſcillien*, au cinquième ſiècle, avait été condamné à la mort dans Trèves avec ſept de ſes diſciples ; mais la ville de Trèves, qui était alors dans les Gaules, n'eſt plus annexée à la France depuis la décadence de la famille de *Charlemagne*. Ce qu'il faut obſerver, c'eſt que St *Martin* ne voulut point communiquer avec les évêques qui avaient demandé le ſang de *Priſcillien*. Il diſait hautement qu'il était horrible de condamner des hommes à la mort parce qu'ils ſe trompent. Il ne ſe trouva point de St *Martin* du temps du roi *Robert*.

Bel exemple de tolérance, mal imité.

Il s'élevait alors quelques légers nuages ſur l'euchariſtie ; mais ils ne formaient point encore d'orages. Ce ſujet de querelle, qui ne devait être qu'un ſujet d'adoration et de

Digitized by Google

silence, avait échappé à l'imagination ardente des chrétiens grecs. Il fut probablement négligé, parce qu'il ne laissait nulle prise à cette métaphysique, cultivée par les docteurs depuis qu'ils eurent adopté les idées de *Platon*. Ils avaient trouvé de quoi exercer cette philosophie dans l'explication de la Trinité, dans la consubstantialité du Verbe, dans l'union des deux natures et des deux volontés, enfin dans l'abyme de la prédestination. La question, si du pain et du vin sont changés en la seconde personne de la trinité, et par conséquent en DIEU; si on mange et on boit cette seconde personne réellement ou seulement par la foi; cette question, dis-je, était d'un autre genre, qui ne paraissait pas soumis à la philosophie de ces temps. Aussi on se contenta de faire la cène le soir, dans les premiers âges du christianisme, et de communier à la messe sous les deux espèces, au temps dont je parle, sans que les peuples eussent une idée fixe et déterminée sur ce mystère étrange.

Eucharistie, ignorance et disputes.

Il paraît que dans beaucoup d'Eglises, et sur-tout en Angleterre, on croyait qu'on ne mangeait et qu'on ne buvait DIEU que spirituellement. On trouve dans la bibliothèque Bodléienne une homélie du dixième siècle, dans laquelle sont ces propres mots: » C'est

Digitized by Google

» véritablement par la conſécration le corps
» et le ſang de JESUS-CHRIST, non corpo-
» rellement, mais ſpirituellement. Le corps
» dans lequel JESUS-CHRIST ſouffrit, et
» le corps euchariſtique ſont entièrement
» différens. Le premier était compoſé de chair
» et d'os animés par une ame raiſonnable;
» mais ce que nous nommons euchariſtie,
» n'a ni ſang, ni os, ni ame. Nous devons
» donc l'entendre dans un ſens ſpirituel.» (1)

(1) » Si vous trouvez un précepte qui défende ou un crime » ou une action honteuſe, (*aut facinus aut flagitium*) qui preſ- » crive une conduite ſage ou un acte de bienfeſance, ce pré- » cepte n'eſt pas une figure; mais ſi un précepte paraît ordonner » un crime ou une action honteuſe; s'il paraît condamner » une conduite ſage ou un acte de bienfeſance, il faut l'en- » tendre dans le ſens figuré. *Si vous ne mangez la chair du fils* » *de l'homme, ſi vous ne buvez point ſon ſang, vous n'aurez point* » *la vie au dedans de vous.* Ce précepte ſemble ordonner *un* » *crime ou une action honteuſe.* C'eſt donc une figure qui nous » ordonne de nous unir à la paſſion du Seigneur, et de garder » dans notre mémoire, avec douceur et avec fruit, que ſa » chair a été crucifiée et bleſſée pour nous.

» *Si præceptiva locutio eſt aut flagitium aut facinus vetans, aut* » *utilitatem aut beneficentiam jubens, non eſt figurata. Si autem* » *flagitium aut facinus videtur jubere, aut utilitatem aut benefican-* » *tiam vetare, figurata eſt.* Niſi manducaveritis, *inquit*, carnem » filii hominis, et ſanguinem biberitis, non habebitis vitam » in vobis: *facinus vel flagitium videtur jubere: figura eſt ergo* » *præcipiens paſſioni dominicæ communicandum, et ſuaviter atque* » *utiliter recondendum in memoria, quòd pro nobis caro ejus crucifixa* » *et vulnerata ſit.* » Saint *Auguſtin*, livre III de la Doctrine chrétienne.

Au concile de Conſtantinople, en 754, plus de trois cents évêques dirent que l'euchariſtie était la ſeule *image* permiſe de JESUS-CHRIST; que cette image était ſous la figure de pain, parce que, ſi elle avait eu l'apparence de la figure humaine,

Digitized by Google

Jean Scot, surnommé *Erigène*, parce qu'il était d'Irlande, avait long-temps auparavant, sous le règne de *Charles le chauve*, et même, à ce qu'il dit, par ordre de cet empereur, soutenu à peu-près la même opinion.

Ratram ne croit pas la présence réelle.

Du temps de *Jean Scot*, *Ratram*, moine de Corbie, et d'autres avaient écrit sur ce mystère d'une manière à faire penser qu'ils ne croyaient pas ce qu'on appela depuis la *présence réelle*; car *Ratram*, dans son écrit adressé à l'empereur *Charles le chauve*, dit en termes exprès: » C'est le corps de JESUS-CHRIST qui est vu, » reçu, et mangé, non par les sens corporels, » mais par les yeux de l'esprit fidèle. » *Il*

elle aurait pu entraîner à l'idolâtrie, &c. ils paraissaient donc ne pas admettre la réalité. Dans le second concile de Nicée, où celui de Constantinople fut rejeté, et que nous regardons comme œcuménique, on répondit à ces raisonnemens, et on se rapprocha davantage de la doctrine actuelle de l'Eglise romaine; mais cette discussion paraît moins intéresser le concile que le culte des images, et on ne la traite qu'incidemment. Le concile de Francfort, en Occident, rejeta, comme on sait, ce second concile de Nicée, sans faire aucune attention à cette dispute sur l'eucharistie. Mais l'on pouvait présager dès-lors que les querelles sur la réalité ne tarderaient pas à troubler l'Eglise.

Ces actes, du second concile de Nicée, qui prouvent d'ailleurs dans quelle ignorance et dans quelle honteuse crédulité l'Eglise était alors plongée, sont antérieurs à *Paschase Ratbert*.

Remarquons que la réalité, ou du moins la doctrine qui s'en approchait le plus, avait pour partisans ceux du culte des images, et que les décisions de l'Eglise ont toujours été en faveur de l'opinion la plus opposée à la raison, et la plus propre à frapper les esprits du peuple. (Voyez pages 289, 290.)

Digitized by Google

eſt évident, ajoute-t-il, *qu'il n'y a aucun changement dans le pain et dans le vin ; ils ne ſont donc que ce qu'ils étaient auparavant.* Il finit par dire, après avoir cité St Auguſtin, *que le pain appelé corps, et le vin appelé ſang, ſont une figure, parce que c'eſt un myſtère.*

D'autres paſſages de *Ratram* ſont équivoques ; quelques-uns, contradictoires aux premiers, paraiſſaient favorables à la *préſence réelle ;* mais de quelque manière qu'il s'entendît et qu'on l'entendît, on écrivit contre lui. Un autre moine bénédictin, nommé *Paſchaſe Ratbert*, qui vivait à peu-près dans le même temps, a paſſé pour être le premier qui ait développé ce ſentiment en termes exprès, en diſant *que le pain était le véritable corps qui était ſorti de la Vierge, et le vin avec l'eau, le véritable ſang coulé du côté de* JESUS *réellement, et non pas en figure.* Cette diſpute produiſit celle des ſtercoriſtes ou ſtercoraniſtes qui, oſant examiner phyſiquement un objet de la foi, prétendirent qu'on digérait le pain et le vin ſacrés, et qu'ils ſuivaient le ſort ordinaire des alimens.

Comme ces queſtions ſe traitaient en latin, et que les laïques, alors occupés uniquement de la guerre, prenaient peu de part aux diſputes de l'école, elles ne produiſirent heureuſement aucun trouble. Les peuples n'avaient

Digitized by Google

qu'une idée vague et obscure de la plupart des mystères : ils ont toujours reçu leurs dogmes comme la monnaie, sans examiner le poids et le titre.

Bérenger enseigne publiquement que DIEU n'est pas dans le pain consacré.

Enfin *Bérenger*, archidiacre d'Angers, enseigna vers 1050, par écrit et dans la chaire, que le corps véritable de JESUS-CHRIST n'est point et ne peut être sous les apparences du pain et du vin.

Il affirmait que ce qui aurait donné une indigestion, s'il avait été mangé en trop grande quantité, ne pouvait être qu'un aliment ; que ce qui aurait enivré, si on en avait trop bu, était une liqueur réelle ; qu'il n'y avait point de blancheur sans un objet blanc, point de rondeur sans un objet rond ; qu'il est physiquement impossible que le même corps puisse être en mille lieux à la fois. Ses propositions révoltèrent d'autant plus que *Bérenger*, ayant une très-grande réputation, avait d'autant plus d'ennemis. Celui qui se distingua le plus contre lui fut *Lanfranc*, de race lombarde, né à Pavie, qui était venu chercher une fortune en France. Il balançait la réputation de *Bérenger*. Voici comme il s'y prenait pour le confondre dans son traité *De corpore Domini*.

Réfutation de *Bérenger*.

» On peut dire, avec vérité, que le corps » de notre Seigneur dans l'eucharistie est le » même

» même qui eſt ſorti de la Vierge, et que ce » n'eſt pas le même. C'eſt le même quant à » l'eſſence et aux propriétés de la véritable » nature, et ce n'eſt pas le même quant » aux eſpèces du pain et du vin; de ſorte » qu'il eſt le même quant à la ſubſtance, et » qu'il n'eſt pas le même quant à la forme. »

Cette déciſion théologique parut être en général celle de l'Egliſe. *Bérenger* n'avait raiſonné qu'en philoſophe. Il s'agiſſait d'un objet de la foi, d'un myſtère que l'Egliſe reconnaiſſait comme incompréhenſible. Il était du corps de l'Egliſe; il était payé par elle; il devait donc avoir la même foi qu'elle, et ſoumettre ſa raiſon comme elle, diſait-on. Il fut condamné au concile de Paris, en 1050, condamné encore à Rome, en 1079, et obligé de prononcer ſa rétractation; mais cette rétractation forcée ne fit que graver plus avant ſes ſentimens dans ſon cœur. Il mourut dans ſon opinion, qui ne fit alors ni ſchiſme, ni guerre civile. Le temporel ſeul était le grand objet qui occupait l'ambition des bénéficiers et des moines. L'autre ſource, qui devait faire verſer tant de ſang, n'était pas encore ouverte. (2)

(2) On pouvait cependant prévoir déjà les guerres purement religieuſes. Le concile de Paris, tenu contre *Bérenger*, en 1050, déclare que „ ſi *Bérenger* ne ſe rétractait avec ſes

Digitized by Google

C'eſt après la diſpute et la condamnation de *Bérenger*, que l'Egliſe inſtitua l'uſage de l'élévation de l'hoſtie, afin que le peuple, en l'adorant, ne doutât pas de la réalité qu'on avait combattue; mais le terme de tranſſubſtantiation ne fut pas encore attaché à ce myſtère; il ne fut adopté qu'en 1215, dans un concile de Latran.

L'opinion de *Scot*, de *Ratram*, de *Bérenger*, ne fut pas enſevelie; elle ſe perpétua chez quelques eccléſiaſtiques; elle paſſa aux Vaudois, aux Albigeois, aux huſſites, aux proteſtans, comme nous le verrons.

Vous avez dû obſerver que dans toutes les diſputes qui ont animé les chrétiens les uns contre les autres, depuis la naiſſance de l'Egliſe, Rome s'eſt toujours décidée pour l'opinion qui ſoumettait le plus l'eſprit humain, et qui anéantiſſait le plus le raiſonnement: je ne parle ici que de l'hiſtorique; je mets à part l'inſpiration de l'Egliſe et ſon infaillibilité, qui ne ſont pas du reſſort de l'hiſtoire. Il eſt certain qu'en feſant du mariage un ſacrement, on feſait de la fidélité des époux un devoir plus ſaint, et de l'adultère une faute

„ ſectateurs, toute l'armée de France, ayant le clergé à la „ tête, *en habit eccléſiaſtique*, irait les chercher quelque part „ qu'ils fuſſent, et les aſſiéger juſqu'à ce qu'ils ſe ſoumiſſent „ à la foi catholique, ou qu'ils fuſſent pris pour *être punis* „ *de mort*. „ *Fleuri*.

Digitized by Google

plus odieuſe ; que la croyance d'un Dieu réellement préſent dans l'euchariſtie, paſſant dans la bouche et dans l'eſtomac d'un communiant, le rempliſſait d'une terreur religieuſe. Quel reſpect ne devait-on pas avoir pour ceux qui changeaient d'un mot le pain en Dieu, et ſur-tout pour le chef d'une religion qui opérait un tel prodige? Quand la ſimple raiſon humaine combattit ces myſtères, elle affaiblit l'objet de ſa vénération ; et la multiplicité des prêtres, en rendant le prodige trop commun, le rendit moins reſpectable aux peuples.

Purgatoire: fête des morts.

Il ne faut pas omettre l'uſage qui commença à s'introduire dans le onzième ſiècle, de racheter par les aumônes et par les prières des vivans les peines des morts, de délivrer leurs ames du purgatoire, et l'établiſſement d'une fête ſollennelle conſacrée à cette piété.

L'opinion d'un purgatoire, ainſi que d'un enfer, eſt de la plus haute antiquité ; mais elle n'eſt nulle part ſi clairement exprimée que dans le ſixième livre de l'Enéide de *Virgile*, dans lequel on retrouve la plupart des myſtères de la religion des Gentils.

Ergo exercentur pœnis, veterumque malorum
Supplicia expendunt, &c.

Cette idée fut peu à peu ſanctifiée dans le chriſtianiſme, et on la porta juſqu'à croire que

Digitized by Google

l'on pouvait par des prières modérer les arrêts de la Providence, et obtenir de DIEU la grâce d'un mort condamné dans l'autre vie à des peines passagères.

Le cardinal *Pierre Damien*, celui-là même qui conte que la femme du roi *Robert* accoucha d'une oie, rapporte qu'un pélerin revenant de Jérusalem fut jeté par la tempête dans une île où il trouva un bon ermite, lequel lui apprit que cette île était habitée par les diables ; que son voisinage était tout couvert de flammes, dans lesquelles les diables plongeaient les ames des trépassés ; que ces mêmes diables ne cessaient de crier et de hurler contre St *Odillon*, abbé de Cluni, leur ennemi mortel. Les prières de cet *Odillon*, disaient-ils, et celles de ses moines, nous enlèvent toujours quelque ame.

Ce rapport ayant été fait à *Odillon*, il institua dans son couvent de Cluni la fête des morts. Il n'y avait dans cette fête qu'un grand fonds d'humanité et de piété ; et ces sentimens pouvaient servir d'excuse à la fable du pélerin. L'Eglise adopta bientôt cette solennité, et en fit une fête d'obligation. On attacha de grandes indulgences aux prières pour les morts. Si on s'en était tenu là, ce n'eût été qu'une dévotion ; mais bientôt elle dégénéra en abus : on vendit cher les indulgences ; les moines

Digitized by Google

mendians, sur-tout, se firent payer pour tirer les ames du purgatoire ; ils ne parlèrent que d'apparitions des trépassés, d'ames plaintives qui venaient demander du secours, de morts subites et de châtimens éternels de ceux qui en avaient refusé. Le brigandage succéda à la piété crédule, et ce fut une des raisons qui dans la suite des temps fit perdre à l'Eglise romaine la moitié de l'Europe.

Epreuves, fables.

On croit bien que l'ignorance de ces siècles affermissait les superstitions populaires. J'en rapporterai quelques exemples qui ont long-temps exercé la crédulité humaine. On prétend que l'empereur *Othon III* fit périr sa femme, *Marie d'Aragon*, pour cause d'adultère. Il est très-possible qu'un prince cruel et dévot, tel qu'on peint *Othon III*, envoie au supplice sa femme moins débauchée que lui. Mais vingt auteurs ont écrit, et *Maimbourg* a répété après eux, et d'autres ont répété après *Maimbourg*, que l'impératrice ayant fait des avances à un jeune comte italien, qui les refusa par vertu, elle accusa ce comte auprès de l'empereur de l'avoir voulu séduire, et que le comte fut puni de mort. La veuve du comte, dit-on, vint, la tête de son mari à la main, demander justice, et prouver son innocence. Cette veuve demande d'être admise à l'épreuve du fer ardent. Elle tint tant qu'on voulut une barre

Digitized by Google

de fer toute rouge dans ſes mains, ſans ſe brûler; et ce prodige ſervant de preuve juridique, l'impératrice fut condamnée à être brûlée vive.

Maimbourg aurait dû faire réflexion que cette fable eſt rapportée par des auteurs qui ont écrit très-long-temps après le règne d'*Othon III;* qu'on ne dit pas ſeulement les noms de ce comte italien et de cette veuve qui maniait ſi impunément des barres de fer rouge: il eſt même très-douteux qu'il y ait jamais eu une *Marie d'Aragon*, femme d'*Othon III.* Enfin, quand même des auteurs contemporains auraient authentiquement rendu compte d'un tel événement, ils ne mériteraient pas plus de croyance que les ſorciers qui dépoſent en juſtice qu'ils ont aſſiſté au ſabbat.

L'aventure de la barre de fer doit faire révoquer en doute le ſupplice de la prétendue impératrice *Marie d'Aragon*, rapporté dans tant de dictionnaires d'hiſtoires, où dans chaque page le menſonge eſt joint à la vérité.

Le ſecond évènement eſt du même genre. On prétend que *Henri II*, ſucceſſeur d'*Othon III*, éprouva la fidélité de ſa femme *Cunégonde*, en la feſant marcher pieds nus ſur neuf ſocs de charrue, rougis au feu. Cette hiſtoire, rapportée dans tant de martyrologes, mérite la même réponſe que celle de la femme d'*Othon.*

Digitized by Google

Didier, abbé du Mont-Caſſin, et pluſieurs autres écrivains rapportent un fait à peu-près ſemblable, et qui eſt plus célèbre. En 1063, des moines de Florence, mécontens de leur évêque, allèrent crier à la ville et à la campagne : » Notre évêque eſt un ſimoniaque et » un ſcélérat : » et ils eurent, dit-on, la hardieſſe de promettre qu'ils prouveraient cette accuſation par l'épreuve du feu. On prit donc jour pour cette cérémonie, et ce fut le mercredi de la première ſemaine du carême. Deux bûchers furent dreſſés, chacun de dix pieds de long ſur cinq de large, ſéparés par un ſentier d'un pied et demi de largeur, rempli de bois ſec. Les deux bûchers ayant été allumés, et cet eſpace réduit en charbons, le moine, *Pierre Aldobrandin*, paſſe à travers ſur ce ſentier à pas graves et meſurés, et revient même prendre, au milieu des flammes, ſon manipule qu'il avait laiſſé tomber. Voilà ce que pluſieurs hiſtoriens diſent qu'on ne peut nier qu'en renverſant tous les fondemens de l'hiſtoire ; mais il eſt sûr qu'on ne peut le croire ſans renverſer tous les fondemens de la raiſon.

Petrus igneus.

Il ſe peut faire ſans doute qu'un homme paſſe très-rapidement entre deux bûchers, et même ſur des charbons, ſans être tout-à-fait brûlé ; mais y paſſer et y repaſſer d'un pas

Digitized by Google

grave pour reprendre son manipule, c'est une de ces aventures de la *Légende dorée*, dont il n'est plus permis de parler à des hommes raisonnables.

Combat pour le missel.

La dernière épreuve que je rapporterai, est celle dont on se servit pour décider en Espagne, après la prise de Tolède, si on devait réciter l'office romain, ou celui qu'on appelait mosarabique. On convint d'abord unanimement de terminer la querelle par le duel. Deux champions armés de toutes pièces combattirent dans toutes les règles de la chevalerie. Dom *Ruis de Martanza*, chevalier du missel mosarabique, fit perdre les arçons à son adversaire, et le renversa mourant. Mais la reine, qui avait beaucoup d'inclination pour le missel romain, voulut qu'on tentât l'épreuve du feu. Toutes les lois de la chevalerie s'y opposaient. Cependant on jeta au feu les deux missels, qui probablement furent brûlés; et le roi, pour ne mécontenter personne, convint que quelques églises prieraient DIEU selon le rituel romain, et que d'autres garderaient le mosarabique.

La fête des fous.

Tout ce que la religion a de plus auguste était défiguré dans presque tout l'Occident par les coutumes les plus ridicules. La fête des fous, celle des ânes étaient établies dans la plupart des églises. On créait aux jours

Digitized by Google

solennels un évêque des fous ; on faisait entrer dans la nef un âne en chappe, et en bonnet quarré. L'âne était révéré en mémoire de celui qui porta JESUS-CHRIST.

Les danses dans l'église, les festins sur l'autel, les dissolutions, les farces obscènes étaient les cérémonies de ces fêtes dont l'usage extravagant dura environ sept siècles dans plusieurs diocèses. A n'envisager que les coutumes que je viens de rapporter, on croirait voir le portrait des Nègres et des Hottentots ; et il faut avouer qu'en plus d'une chose nous n'avons pas été supérieurs à eux.

Rome a souvent condamné ces coutumes barbares, aussi-bien que le duel et les épreuves. Il y eut toujours dans les rites de l'Eglise romaine, malgré tous les troubles et tous les scandales, plus de décence, plus de gravité qu'ailleurs ; et on sentait qu'en tout, cette Eglise, quand elle était libre et bien gouvernée, était faite pour donner des leçons aux autres.

Digitized by Google

CHAPITRE XLVI.

De l'Empire, de l'Italie, de l'empereur Henri IV et de Grégoire VII. De Rome et de l'Empire, dans le onzième siècle. De la donation de la comtesse Mathilde. De la fin malheureuse de l'empereur Henri IV, et du pape Grégoire VII.

Il est temps de revenir aux ruines de Rome et à cette ombre du trône des Césars, qui reparaissait en Allemagne.

On ne savait encore qui dominerait dans Rome, et quel serait le sort de l'Italie. Les empereurs allemands se croyaient de droit maîtres de tout l'Occident; mais à peine étaient-ils souverains en Allemagne, où le grand gouvernement féodal des seigneurs et des évêques commençait à jeter de profondes racines. Les princes normands, conquérans de la Pouille et de la Calabre, formaient une nouvelle puissance. L'exemple des Vénitiens inspirait aux grandes villes d'Italie l'amour de la liberté. Les papes n'étaient pas encore souverains, et voulaient l'être.

Le droit des empereurs de nommer les papes commençait à s'affermir; mais on sent

Digitized by Google

bien que tout devait changer à la première circonſtance favorable. Elle arriva bientôt, à la minorité de l'empereur *Henri IV*, reconnu du vivant de *Henri III*, ſon père, pour ſon ſucceſſeur. 1056.

Dès le temps même de *Henri III*, la puiſſance impériale diminuait en Italie. Sa ſœur, comteſſe ou ducheſſe de Toſcane, mère de cette véritable bienfaitrice des papes, la comteſſe *Mathilde d'Eſt*, contribua plus que perſonne à ſoulever l'Italie contre ſon frère. Elle poſſédait, avec le marquiſat de Mantoue, la Toſcane et une partie de la Lombardie. Ayant eu l'imprudence de venir à la cour d'Allemagne, on l'arrêta long-temps priſonnière. Sa fille, la comteſſe *Mathilde*, hérita de ſon ambition et de ſa haine pour la maiſon impériale.

Pendant la minorité de *Henri IV*, les brigues, l'argent et les guerres civiles firent pluſieurs papes. Enfin on élut, en 1054, *Alexandre II*, ſans conſulter la cour impériale. En vain cette cour nomma un autre pape : ſon parti n'était pas le plus fort en Italie. *Alexandre II* l'emporta, et chaſſa de Rome ſon compétiteur. C'eſt ce même *Alexandre II* que nous avons vu vendre ſa bénédiction au bâtard *Guillaume* de Normandie, uſurpateur de l'Angleterre.

Digitized by Google

Henri IV, devenu majeur, se vit empereur d'Italie et d'Allemagne, presque sans pouvoir. Une partie des princes séculiers et ecclésiastiques de sa patrie se liguèrent contre lui ; et l'on sait qu'il ne pouvait être maître de l'Italie qu'à la tête d'une armée, qui lui manquait. Son pouvoir était peu de chose, son courage était au-dessus de sa fortune.

1073. Quelques auteurs rapportent qu'étant accusé, dans la diète de Vurtzbourg, d'avoir voulu faire assassiner les ducs de Suabe et de Carinthie, il offrit de se battre en duel contre l'accusateur, qui était un simple gentilhomme. Le jour fut déterminé pour le combat; et l'accusateur, en ne paraissant pas, sembla justifier l'empereur.

Dès que l'autorité d'un prince est contestée, ses mœurs sont toujours attaquées. On lui reprochait publiquement d'avoir des maîtresses, tandis que les moindres clercs en avaient impunément. Il voulait se séparer de sa femme, fille d'un marquis de Ferrare, avec laquelle il disait n'avoir jamais pu consommer son mariage. Quelques emportemens de sa jeunesse aigrissaient encore les esprits, et sa conduite affaiblissait son pouvoir.

Quel était *Grégoire VII.* Il y avait alors à Rome un moine de Cluni, devenu cardinal, homme inquiet, ardent, entreprenant, qui savait mêler quelquefois

Digitized by Google

l'artifice à l'ardeur de son zèle pour les prétentions de l'Eglise. *Hildebrand* était le nom de cet homme audacieux, qui fut depuis ce célèbre *Grégoire VII*, né à Soane en Toscane, de parens inconnus, élevé à Rome, reçu moine de Cluni sous l'abbé *Odillon*, député depuis à Rome pour les intérêts de son ordre, employé après par les papes dans toutes ces affaires qui demandent de la souplesse et de la fermeté, et déjà célèbre en Italie par un zèle intrépide. La voix publique le désignait pour le successeur d'*Alexandre II*, dont il gouvernait le pontificat. Tous les portraits, ou flatteurs ou odieux, que tant d'écrivains ont faits de lui, se trouvent dans le tableau d'un peintre napolitain qui peignit *Grégoire* tenant une houlette dans une main, et un fouet dans l'autre, foulant des sceptres à ses pieds, et ayant à côté de lui les filets et les poissons de St *Pierre*.

Grégoire engagea le pape *Alexandre* à faire un coup d'éclat inouï, à sommer le jeune *Henri* de venir comparaître à Rome devant le tribunal du saint-siége. C'est le premier exemple d'une telle entreprise. Et dans quel temps la hasarde-t-on? lorsque Rome était toute accoutumée par *Henri III*, père de *Henri IV*, à recevoir ses évêques sur un simple ordre de l'empereur. C'était précisément cette servitude dont *Grégoire* voulait secouer le joug: et pour

1073. Le pape ose citer devant lui l'empereur *Henri IV.*

Digitized by Google

empêcher les empereurs de donner des loïs dans Rome, il voulait que le pape en donnât aux empereurs. Cette hardieſſe n'eut point de ſuite. Il ſemble qu'*Alexandre II* était un enfant perdu, qu'*Hildebrand* détachait contre l'Empire avant d'engager la bataille. La mort d'*Alexandre* ſuivit bientôt ce premier acte d'hoſtilité.

1073. Hardieſſe de *Grégoire VII.*

Hildebrand eut le crédit de ſe faire élire et introniſer par le peuple romain, ſans attendre la permiſſion de l'empereur. Bientôt il obtint cette permiſſion en promettant d'être fidèle. *Henri IV* reçut ſes excuſes. Son chancelier d'Italie alla confirmer à Rome l'élection du pape; et *Henri*, que tous ſes courtiſans avertiſſaient de craindre *Grégoire VII*, dit hautement que ce pape ne pouvait être ingrat à ſon bienfaiteur. Mais à peine *Grégoire* eſt-il aſſuré du pontificat, qu'il déclare excommuniés tous ceux qui recevront des bénéfices des mains de laïques, et tout laïque qui les conférera. Il avait conçu le deſſein d'ôter à tous les collateurs ſéculiers le droit d'inveſtir les eccléſiaſtiques. C'était mettre l'Egliſe aux priſes avec tous les rois. Son humeur violente éclate en même temps contre *Philippe I*, roi de France. Il s'agiſſait de quelques marchands italiens que les Français avaient rançonnés. Le pape écrit une lettre circulaire aux évêques de France : » Votre » roi, leur dit-il, eſt moins roi que tyran; il

Digitized by Google

» passe sa vie dans l'infamie et dans le crime : »
et après ces paroles indiscrètes, suit la menace ordinaire de l'excommunication.

Bientôt après, tandis que l'empereur *Henri* est occupé dans une guerre civile contre les Saxons, le pape lui envoie deux légats pour lui ordonner de venir répondre aux accusations intentées contre lui, d'avoir donné l'investiture des bénéfices, et pour l'excommunier en cas de refus. Les deux porteurs d'un ordre si étrange trouvent l'empereur vainqueur des Saxons, comblé de gloire, et plus puissant qu'on ne l'espérait. On peut se figurer avec quelle hauteur un empereur de vingt-cinq ans, victorieux et jaloux de son rang, reçut une telle ambassade. Il n'en fit pas le châtiment exemplaire, que l'opinion de ces temps-là ne permettait pas, et n'opposa en apparence que du mépris à l'audace : il abandonna ces légats 1076.
indiscrets aux insultes des valets de sa cour.

Presqu'au même temps, le pape excommunia encore ces Normands, princes de la Pouille et de la Calabre, (comme nous l'avons dit précédemment.) Tant d'excommunications à la fois paraîtraient aujourd'hui le comble de la folie. Mais qu'on fasse réflexion que *Grégoire VII*, en menaçant le roi de France, adressait sa bulle au duc d'Aquitaine, vassal du roi, aussi puissant que le roi même ; que,

Digitized by Google

quand il éclatait contre l'empereur, il avait pour lui une partie de l'Italie, la comteſſe *Mathilde*, Rome, et la moitié de l'Allemagne; qu'à l'égard des Normands, ils étaient dans ce temps-là ſes ennemis déclarés : alors *Grégoire VII* paraîtra plus violent et plus audacieux qu'inſenſé. Il ſentait qu'en élevant ſa dignité au-deſſus de l'empereur et de tous les rois, il ſerait ſecondé des autres Egliſes, flattées d'être les membres d'un chef qui humilirait la puiſſance ſéculière. Son deſſein était formé non-ſeulement de ſecouer le joug des empereurs, mais de mettre Rome, empereurs et rois ſous le joug de la papauté. Il pouvait lui en coûter la vie, il devait même s'y attendre ; et le péril donne de la gloire.

Grégoire VII en priſon.

Henri IV, trop occupé en Allemagne, ne pouvait paſſer en Italie. Il parut ſe venger d'abord moins comme un empereur allemand que comme un ſeigneur italien. Au lieu d'employer un général et une armée, il ſe ſervit, dit-on, d'un bandit, nommé *Cencius*, très-conſidéré par ſes brigandages, qui ſaiſit le pape dans Sainte-Marie-majeure, dans le temps qu'il officiait ; des ſatellites déterminés frappèrent le pontife, et l'enſanglantèrent. On le mena priſonnier dans une tour dont *Cencius* s'était rendu maître ; et on lui fit payer cher ſa liberté.

Henri

Digitized by Google

Henri IV agit un peu plus en prince, en convoquant à Worms un concile d'évêques, d'abbés et de docteurs, dans lequel il fit dépoſer le pape. Toutes les voix, à deux près, concoururent à la dépoſition. Mais il manquait à ce concile des troupes pour l'aller faire reſpecter à Rome. *Henri* ne fit que commettre ſon autorité, en écrivant au pape qu'il le dépoſait, et au peuple romain qu'il lui défendait de reconnaître *Grégoire*. 1076.

Il dépoſe l'empereur.

Dès que le pape eut reçu ces lettres inutiles, il parla ainſi dans un concile à Rome : „ De la part de DIEU tout-puiſſant, et par „ notre autorité, je défends à *Henri*, fils de „ notre empereur *Henri*, de gouverner le „ royaume teutonique et l'Italie ; j'abſous „ tous les chrétiens du ſerment qu'ils lui ont „ fait ou feront ; et je défends que qui que „ ce ſoit le ſerve jamais comme roi. „ On ſait que c'eſt-là le premier exemple d'un pape qui prétend ôter la couronne à un ſouverain. Nous avons vu auparavant des évêques dépoſer *Louis le débonnaire ;* mais il y avait au moins un voile à cet attentat. Ils condamnaient *Louis*, en apparence ſeulement, à la pénitence publique ; et perſonne n'avait jamais oſé parler, depuis la fondation de l'Egliſe, comme *Grégoire VII.* Les lettres circulaires du pape reſpirèrent le même eſprit que ſa ſentence.

Digitized by Google

Il y redit plusieurs fois que les évêques sont au-dessus des rois, et faits pour les juger; expressions non moins adroites que hardies, qui devaient ranger sous son étendard tous les prélats du monde.

Il y a grande apparence que, quand *Grégoire VII* dépossa ainsi son souverain par de simples paroles, il savait bien qu'il serait secondé par les guerres civiles d'Allemagne, qui recommencèrent avec plus de fureur. Un évêque d'Utrecht avait servi à faire condamner *Grégoire*. On prétendit que cet évêque, mourant d'une mort soudaine et douloureuse, s'était repenti de la déposition du pape, comme d'un sacrilége. Les remords vrais ou faux de l'évêque en donnèrent au peuple. Ce n'était plus le temps où l'Allemagne était unie sous les *Othon*. *Henri IV* se vit entouré près de Spire par l'armée des confédérés, qui se prévalaient de la bulle du pape. Le gouvernement féodal devait alors amener de pareilles révolutions. Chaque prince allemand était jaloux de la puissance impériale, comme le haut baronage en France était jaloux de celle de son roi. Le feu des guerres civiles couvait toujours, et une bulle lancée à propos pouvait l'allumer.

Henri IV persécuté. Les princes confédérés ne donnèrent la liberté à *Henri IV* qu'à condition qu'il vivrait en particulier et en excommunié dans Spire,

Digitized by Google

sans faire aucune fonction ni de chrétien ni de roi, en attendant que le pape vînt préſider dans Augsbourg à une aſſemblée de princes et d'évêques, qui devait le juger.

Il paraît que des princes qui avaient le droit d'élire l'empereur, avaient auſſi celui de le dépoſer; mais vouloir faire préſider le pape à ce jugement, c'était le reconnaître pour juge naturel de l'Empereur et de l'Empire. Ce fut le triomphe de *Grégoire VII* et de la papauté. *Henri IV*, réduit à ces extrémités, augmenta encore beaucoup ce triomphe.

Il voulut prévenir ce jugement fatal d'Augsbourg : et par une réſolution inouie, paſſant par les Alpes du Tyrol avec peu de domeſtiques, il alla demander au pape ſon abſolution. *Grégoire VII* était alors avec la comteſſe *Mathilde* dans la ville de Canoſſe, l'ancien Canuſium, ſur l'Apennin près de Reggio, forteresſe qui paſſait pour imprenable. Cet empereur, déjà célèbre par des batailles gagnées, ſe préſente à la porte de la forteresſe, ſans gardes, ſans ſuite. On l'arrête dans la ſeconde enceinte; on le dépouille de ſes habits; on le revêt d'un cilice; il reſte pieds nus dans la cour : c'était au mois de janvier 1077. On le fit jeûner trois jours, ſans l'admettre à baiſer les pieds du pape qui, pendant ce temps, était enfermé avec la comteſſe

Il demande pardon au pape à genoux.

Digitized by Google

Mathilde, dont il était depuis long-temps le directeur. Il n'eſt pas ſurprenant que les ennemis de ce pape lui aient reproché ſa conduite avec *Mathilde*. Il eſt vrai qu'il avait ſoixante-deux ans; mais il était directeur, *Mathilde* était femme, jeune et faible. Le langage de la dévotion, qu'on trouve dans les lettres du pape à la princeſſe, comparé avec les emportemens de ſon ambition, pouvait faire ſoupçonner que la religion ſervait de maſque à toutes ſes paſſions. Mais aucun fait, aucun indice n'a jamais fait tourner ces ſoupçons en certitude. Les hypocrites voluptueux n'ont ni un enthouſiaſme ſi permanent, ni un zèle ſi intrépide. *Grégoire* paſſait pour auſtère, et c'était par-là qu'il était dangereux.

Enfin l'empereur eut la permiſſion de ſe proſterner aux pieds du pontife, qui voulut bien l'abſoudre, en le feſant jurer qu'il attendrait le jugement juridique du pape à Augsbourg, et qu'il lui ferait en tout parfaitement ſoumis. Quelques évêques et quelques ſeigneurs allemands du parti de *Henri* firent la même ſoumiſſion. *Grégoire VII* ſe croyant alors, non ſans vraiſemblance, le maître des couronnes de la terre, écrivit, dans pluſieurs lettres, que ſon devoir était d'abaiſſer les rois.

L'Italie prend parti contre le pape.

La Lombardie, qui tenait encore pour l'empereur, fut ſi indignée de l'aviliſſement

Digitized by Google

où il s'était réduit, qu'elle fut prête de l'abandonner. On y haïssait *Grégoire VII* beaucoup plus qu'en Allemagne. Heureusement pour l'empereur, cette haine des violences du pape l'emporta sur l'indignation qu'inspirait la bassesse du prince. Il en profita ; et, par un changement de fortune nouveau pour des empereurs teutoniques, il se trouva enfin très-fort en Italie quand l'Allemagne l'abandonnait. Toute la Lombardie fut en armes contre le pape, tandis que *Grégoire VII* soulevait l'Allemagne contre l'empereur.

D'un côté, ce pape agissait secrètement pour faire élire un autre césar en Allemagne ; et *Henri* n'omettait rien pour faire élire un 1078.
autre pape par les Italiens. Les Allemands élurent donc pour empereur *Rodolphe*, duc de Suabe : et d'abord *Grégoire VII* écrivit qu'il jugerait entre *Henri* et *Rodolphe*, et qu'il donnerait la couronne à celui qui lui ferait le plus soumis. *Henri* s'étant plus fié à ses troupes qu'au saint-père, mais ayant eu quelques mauvais succès, le pape, plus fier, excom- 1080.
munia encore *Henri*. » Je lui ôte la couronne, *Grégoire donne l'empire.*
» dit-il, et je donne le royaume teutonique » à *Rodolphe* : » et pour faire croire qu'il donnait en effet les empires, il fit présent à ce *Rodolphe* d'une couronne d'or, où ce vers était gravé :

Digitized by Google

Petra dedit Petro, Petrus diadema Rodolpho.

La pierre a donné à Pierre la couronne, et Pierre la donne à Rodolphe.

Ce vers raſſemble à la fois un jeu de mots puéril, et une fierté qui étaient également la ſuite de l'eſprit du temps.

Henri donne la papauté.

Cependant, en Allemagne, le parti de *Henri* ſe fortifiait. Ce même prince qui, couvert d'un cilice et pieds nus, avait attendu trois jours la miſéricorde de celui qu'il croyait ſon ſujet, prit deux réſolutions plus hardies, de dépoſer un pape, et de combattre ſon
1080. compétiteur. Il raſſemble, à Brixen dans le Tyrol, une vingtaine d'évêques qui, chargés de la procuration des prélats de Lombardie, excommunient et dépoſent *Grégoire VII*, *comme fauteur des tyrans*, *ſimoniaque*, *ſacrilége et magicien*. On élit pour pape, dans cette aſſemblée, *Guibert*, archevêque de Ravenne. Tandis que ce nouveau pape court en Lombardie exciter les peuples contre *Grégoire*, *Henri IV*, à la tête d'une armée, va combattre ſon rival *Rodolphe*. Eſt-ce excès d'enthouſiaſme, eſt-ce ce qu'on appelle fraude pieuſe, qui portait alors *Grégoire VII* à prophétiſer que *Henri* ſerait vaincu et tué dans cette guerre? *Que je ne ſois point pape*, dit-il dans ſa lettre aux évêques allemands de ſon parti, *ſi cela n'arrive*

Grégoire accuſé de magie.

Digitized by Google

avant la Saint-Pierre. La saine raison nous apprend que quiconque prédit l'avenir est un fourbe ou un insensé. Mais considérons quelles erreurs régnaient dans les esprits des hommes. L'astrologie judiciaire fut toujours la superstition des savans. On reproche à *Grégoire* d'avoir cru aux astrologues. L'acte de sa déposition à Brixen porte qu'il se mêlait de deviner, d'expliquer les songes; et c'est sur ce fondement qu'on l'accusait de magie. On l'a traité d'imposteur au sujet de cette fausse et étrange prophétie. Il se peut faire qu'il ne fut que crédule, emporté et fou furieux.

Sa prédiction retomba sur *Rodolphe*, sa créature. Il fut vaincu. *Godefroi de Bouillon*, neveu de la comtesse *Mathilde*, le même qui depuis conquit Jérusalem, tua dans la mêlée 1080.
cet empereur que le pape se vantait d'avoir nommé. Qui croirait qu'alors le pape, au lieu de rechercher *Henri*, écrivit à tous les évêques teutoniques, qu'il fallait élire un autre souverain, à condition qu'il rendrait hommage au pape, comme son vassal? De telles lettres prouvent que la faction contre *Henri* en Allemagne était encore très-puissante.

C'était dans ce temps même que ce pape ordonnait à ses légats en France d'exiger en tribut un denier d'argent par an pour chaque maison, ainsi qu'en Angleterre.

Digitized by Google

Prétentions absurdes de *Grégoire VII.*

Il traitait l'Eſpagne plus deſpotiquement; il prétendait en être le ſeigneur ſuzerain et domanial; et il dit dans ſa ſeizième épître, qu'*il vaut mieux qu'elle appartienne aux Sarrazins, que de ne pas rendre hommage au ſaint-ſiége.*

Il écrivit au roi de Hongrie, *Salomon*, roi d'un pays à peine chrétien : *Vous pouvez apprendre des anciens de votre pays que le royaume de Hongrie appartient à l'Egliſe romaine.*

Quelque téméraires que paraiſſent les entrepriſes, elles ſont toujours la ſuite des opinions dominantes. Il faut certainement que l'ignorance eût mis alors dans beaucoup de têtes, que l'Egliſe était la maîtreſſe des royaumes, puiſque le pape écrivait toujours de ce ſtyle.

Grande et vraie donation au ſiége de Rome.

Son inflexibilité avec *Henri* n'était pas non plus ſans fondement. Il avait tellement prévalu ſur l'eſprit de la comteſſe *Mathilde*, qu'elle avait fait une donation authentique de ſes Etats au ſaint-ſiége, s'en réſervant ſeulement l'uſufruit ſa vie durant. On ne ſait s'il y eut un acte, un contrat de cette conceſſion. La coutume était de mettre ſur l'autel une motte de terre, quand on donnait ſes biens à l'Egliſe : des témoins tenaient lieu de contrat. On prétend que *Mathilde* donna deux fois tous ſes biens au ſaint-ſiège. (*a*)

(*a*) Voyez le Dictionn. philoſoph. à l'article DONATIONS.

La

Digitized by Google

La vérité de cette donation, confirmée depuis par ſon teſtament, ne fut point révoquée en doute par *Henri IV.* C'eſt le titre le plus authentique que les papes aient réclamé. Mais ce titre même fut un nouveau ſujet de querelles. La comteſſe *Mathilde* poſſédait la Toſcane, Mantoue, Parme, Reggio, Plaiſance, Ferrare, Modène, une partie de l'Ombrie et du duché de Spolète, Vérone, preſque tout ce qui eſt appelé aujourd'hui le patrimoine de St *Pierre*, de Viterbe juſqu'à Orviette, avec une partie de la Marche d'Ancone.

Henri III avait concédé l'uſufruit de cette Marche d'Ancone aux papes; mais cette conceſſion n'avait pas empêché la mère de la comteſſe *Mathilde* de ſe mettre en poſſeſſion des villes qu'elle avait cru lui appartenir. Il ſemble que *Mathilde* voulut réparer après ſa mort le tort qu'elle feſait au ſaint-ſiége pendant ſa vie. Mais elle ne pouvait donner les fiefs qui étaient inaliénables; et les empereurs prétendirent que tout ſon patrimoine était fief de l'Empire. C'était donner des terres à conquérir, et laiſſer des guerres après elle. *Henri IV*, comme héritier et comme ſeigneur ſuzerain, ne vit dans une telle donation que la violation des droits de l'Empire. Cependant

Digitized by Google

à la longue, il a fallu céder au saint-siége une partie de ces Etats.

1083. Rome prise par *Henri IV.* *Henri IV*, poursuivant sa vengeance, vint enfin assiéger le pape dans Rome. Il prend cette partie de la ville en-deçà du Tibre, qu'on appelle la Léonine. Il négocie avec les citoyens, tandis qu'il menace le pape; il gagne les principaux de Rome par argent. Le peuple se jette aux genoux de *Grégoire*, pour le prier de détourner les malheurs d'un siége, et de fléchir sous l'empereur. Le pontife, inébranlable, répond qu'il faut que l'empereur renouvelle sa pénitence, s'il veut obtenir son pardon.

Cependant le siége traînait en longueur. *Henri IV*, tantôt présent au siége, tantôt forcé de courir éteindre des révoltes en Allemagne,

1083. prit enfin la ville d'assaut. Il est singulier que les empereurs d'Allemagne aient pris tant de fois Rome, et n'y aient jamais régné. Restait *Grégoire VII* à prendre. Réfugié dans le château Saint-Ange, il y bravait et excommuniait son vainqueur.

Rome était bien punie de l'intrépidité de son pape. *Robert Guiscard*, duc de la Pouille, l'un de ces fameux normands dont j'ai parlé, prit le temps de l'absence de l'empereur, pour venir délivrer le pontife; mais en même temps il pilla Rome, également ravagée et par les

Digitized by Google

Impériaux qui affiégeaient le pontife, et par les Napolitains qui le délivraient. *Grégoire VII* mourut quelque temps après à Salerne, laiſſant une mémoire chère et reſpectable au clergé romain, qui partagea ſa fierté odieuſe aux empereurs et à tout bon citoyen qui conſidère les effets de ſon ambition inflexible. L'Egliſe, dont il fut le vengeur et la victime, l'a mis au nombre des ſaints, (3) comme les peuples de l'antiquité déifiaient leurs défenſeurs. Les ſages l'ont mis au nombre des fous. 24 mai 1085.

La comteſſe *Mathilde*, privée du pape *Grégoire*, ſe remaria bientôt après avec le

(3) Voyez le Dictionnaire philoſ., article GREGOIRE VII.

Benoît XIII imagina, dans le dix-huitième ſiècle, de canoniſer ce pape ennemi des rois, et de toute autorité ſéculière, ce perturbateur de l'Europe, l'auteur de tant de guerres et de ſcandales, l'amant hypocrite ou du moins le directeur très-indiſcret de *Mathilde*, le ſéducteur qui avait abuſé de ſon crédit ſur ſa pénitente pour ſe faire donner ſon patrimoine, un homme enfin convaincu, par ſes propres lettres, d'avoir commis un parjure et d'avoir fait de fauſſes prophéties, c'eſt-à-dire, d'avoir été un inſenſé ou un fripon. Voilà les hommes que, dans le ſiècle où nous vivons, Rome met au nombre des ſaints. Et les prêtres de l'Egliſe romaine oſent encore parler de morale! ils oſent accuſer de ſédition ceux qui prennent la défenſe de l'humanité contre leurs prétentions ſéditieuſes!

Le parlement de Paris voulut ſévir contre cet attentat de *Benoît XIII*; mais le cardinal de *Fleuri* trahit, en faveur de la cour de Rome, les intérêts de ſon prince et ceux de la nation. Ce n'eſt pas que *Fleuri* fût dévot, ni même hypocrite; mais il aimait par goût les intrigues de prêtres, et il haïſſait les parlemens, que ſa poltronnerie lui feſait croire dangereux pour l'autorité royale.

Digitized by Google

jeune prince *Guelfe*, fils de *Guelfe*, duc de Bavière. On vit alors de quelle imprudence était sa donation, si elle est vraie. Elle avait quarante-deux ans, et elle pouvait encore avoir des enfans qui eussent hérité d'une guerre civile.

La mort de *Grégoire VII* n'éteignit point l'incendie qu'il avait allumé. Ses successeurs se gardèrent bien de faire approuver leurs élections par l'empereur. L'Eglise était loin de rendre hommage : elle en exigeait ; et l'empereur excommunié n'était pas d'ailleurs compté au rang des hommes. Un moine, abbé du Mont-Cassin, fut élu pape après le moine *Hildebrand*, mais il ne fit que passer. *Urbain II*, né en France dans l'obscurité, qui siégea onze ans, fut un nouvel ennemi de l'empereur.

Fond de la querelle entre l'empire et le sacerdoce.

Il me paraît sensible que le vrai fond de la querelle était que les papes et les Romains ne voulaient point d'empereurs à Rome ; et le prétexte, qu'on voulait rendre sacré, était que les papes, dépositaires des droits de l'Eglise, ne pouvaient souffrir que des princes profanes investissent les évêques par la crosse et l'anneau. Il était bien clair que les évêques, sujets des princes et enrichis par eux, devaient un hommage des terres qu'ils tenaient de leurs bienfaits. Les empereurs et les rois ne

Digitized by Google

prétendaient pas donner le Saint Eſprit; mais ils voulaient l'hommage du temporel qu'ils avaient donné. La forme d'une croſſe et d'un anneau étaient des acceſſoires à la queſtion principale. Mais il arriva ce qui arrive preſque toujours dans les diſputes ; on négligea le fond, et on ſe battit pour une cérémonie indifférente.

Henri IV, toujours excommunié et toujours perſécuté ſur ce prétexte par tous les papes de ſon temps, éprouva les malheurs que peuvent cauſer les guerres de religion et les guerres civiles. *Urbain II* ſuſcita contre lui ſon propre fils *Conrad ;* et après la mort de ce fils dénaturé, ſon frère, qui fut depuis l'empereur *Henri V*, fit la guerre à ſon père. Ce fut pour la ſeconde fois depuis *Charlemagne*, que les papes contribuèrent à mettre les armes aux mains des enfans contre leurs pères. Et vous remarquerez que cet *Urbain II* eſt le même qui excommunia *Philippe I* en France, et qui ordonna la première croiſade. Il ne fut pas ſeulement la cauſe de la mort malheureuſe de *Henri IV*, il fut la cauſe de la mort de plus de deux millions d'hommes. *Tantùm religio potuit ſuadere malorum !*

Henri IV, trompé par *Henri* ſon fils, comme 1106.
Louis le débonnaire l'avait été par les ſiens, fut enfermé dans Maïence. Deux légats l'y

Digitized by Google

dépoſent; deux députés de la diète, envoyés par ſon fils, lui arrachent les ornemens impériaux.

Mort affreuſe de l'empereur *Henri IV.* ? auguſte.

Bientôt après, échappé de ſa priſon, pauvre, errant et ſans ſecours, il mourut à Liége plus miſérable encore que *Grégoire VII*, et plus obſcurément, après avoir ſi long-temps tenu les yeux de l'Europe ouverts ſur ſes victoires, ſur ſes grandeurs, ſur ſes infortunes, ſur ſes vices et ſes vertus. Il s'écriait en mourant : DIEU *des vengeances, vous vengerez ce parricide.* De tout temps les hommes ont imaginé que DIEU exauçait les malédictions des mourans, et ſur-tout des pères. Erreur utile et reſpectable, ſi elle arrêtait le crime. Une autre erreur, plus généralement répandue parmi nous, feſait croire que les excommuniés étaient damnés. Le fils d'*Henri IV* mit le comble à ſon impiété, en affectant la piété atroce de déterrer le corps de ſon père, inhumé dans la cathédrale de Liége, et de le faire porter dans une cave à Spire. Ce fut ainſi qu'il conſomma ſon hypocriſie dénaturée.

Privé de ſépulture.

Réflexion trop vraie.

Arrêtez-vous un moment près du cadavre exhumé de ce célèbre empereur *Henri IV*, plus malheureux que notre *Henri IV*, roi de France. Cherchez d'où viennent tant d'humiliations et d'infortunes d'un côté, tant d'audace de l'autre, tant de choſes horribles

Digitized by Google

réputées sacrées, tant de princes immolés à la religion : vous en verrez l'unique origine dans la populace ; c'est elle qui donne le mouvement à la superstition. C'est pour les forgerons et les bucherons de l'Allemagne que l'empereur avait paru pieds nus devant l'évêque de Rome ; c'est le commun peuple, esclave de la superstition, qui veut que ses maîtres en soient les esclaves. Dès que vous avez souffert que vos sujets soient aveuglés par le fanatisme, ils vous forcent à paraître fanatique comme eux ; et si vous secouez le joug qu'ils portent et qu'ils aiment, ils se soulèvent. Vous avez cru que plus les chaînes de la religion, qui doivent être douces, seraient pesantes et dures, plus vos peuples seraient soumis ; vous vous êtes trompé : ils se servent de ces chaînes pour vous gêner sur le trône, ou pour vous en faire descendre.

CHAPITRE XLVII.

De l'empereur Henri V et de Rome, jusqu'à Frédéric I.

Henri V ayant condamné son pere, l'imite.

Ce même *Henri V*, qui avait détrôné et exhumé son père, une bulle du pape à la main, soutint les mêmes droits de *Henri IV* contre l'Eglise, dès qu'il fut maître.

Digitized by Google

Déjà les papes savaient se faire un appui des rois de France contre les empereurs. Les prétentions de la papauté attaquaient, il est vrai, tous les souverains ; mais on ménageait, par des négociations, ceux qu'on insultait par des bulles. Les rois de France ne prétendaient rien à Rome. Ils étaient voisins et jaloux des empereurs qui voulaient dominer sur les rois. Ils étaient donc les alliés naturels des papes. Aussi *Paschal II* vint en France, et implora le secours du roi *Philippe I.* Ses successeurs en usèrent souvent de même. Les domaines que possédait le saint-siége, le droit qu'il réclamait en vertu des prétendues donations de *Pepin* et de *Charlemagne*, la donation réelle de la comtesse *Mathilde*, ne faisaient point encore du pape un souverain puissant. Toutes ces terres étaient ou contestées, ou possédées par d'autres. L'empereur soutenait, non sans raison, que les Etats de *Mathilde* lui devaient revenir comme un fief de l'Empire ; ainsi les papes combattaient pour le
1107. spirituel et pour le temporel. *Pascal II* n'obtint du roi *Philippe* que la permission de tenir un concile à Troyes. Le gouvernement était trop faible, trop divisé pour lui donner des troupes.

Henri V, ayant terminé par des traités une guerre de peu de durée contre la Pologne, fut tellement intéresser les princes de l'Empire à

Digitized by Google

soutenir ses droits, que ces mêmes princes, qui avaient aidé à détrôner son père en vertu des bulles des papes, se réunirent avec lui pour faire annuller dans Rome ces mêmes bulles.

Il descend donc des Alpes avec une armée, et Rome fut encore teinte de sang pour cette querelle de la crosse et de l'anneau. Les traités, les parjures, les excommunications, les meurtres se suivirent avec rapidité. *Paschal II*, ayant solennellement rendu les investitures avec serment sur l'évangile, fit annuller son serment par les cardinaux; nouvelle manière de manquer à sa parole. Il se laissa traiter de lâche et de prévaricateur en plein concile, afin d'être forcé à reprendre ce qu'il avait donné. Alors nouvelle irruption de l'empereur à Rome; car presque jamais ces césars n'y allèrent que pour des querelles ecclésiastiques, dont la plus grande était le couronnement. Enfin, après avoir créé, déposé, chassé, rappelé des papes, *Henri V*, aussi souvent excommunié que son père, et inquiété comme lui par ses grands vassaux d'Allemagne, fut obligé de terminer la guerre des investitures, en renonçant à cette crosse et à cet anneau. Il fit plus; il se désista solennellement du droit que s'étaient attribué les empereurs, ainsi que les rois de France, de nommer aux évêchés,

Henri V cède enfin aux papes.

1122.

Digitized by Google

ou d'interpoſer tellement leur autorité dans les élections, qu'ils en étaient abſolument les maîtres.

Il fut donc décidé, dans un concile tenu à Rome, que les rois ne donneraient plus aux bénéficiers canoniquement élus les inveſtitures par un bâton recourbé, mais par une baguette. L'empereur ratifia en Allemagne les décrets de ce concile : ainſi finit cette guerre ſanglante et abſurde. Mais le concile, en décidant avec quelle eſpèce de bâton on donnerait les évêchés, ſe garda bien d'entamer la queſtion, ſi l'empereur devait confirmer l'élection du pape; ſi le pape était ſon vaſſal; ſi tous les biens de la comteſſe *Mathilde* appartenaient à l'Egliſe ou à l'Empire. Il ſemblait qu'on tînt en réſerve ces alimens d'une guerre nouvelle.

1125. Après la mort de *Henri V*, qui ne laiſſa point d'enfans, l'Empire, toujours électif, eſt conféré par dix électeurs à un prince de la maiſon de Saxe : c'eſt *Lothaire II.* Il y avait bien moins d'intrigues et de diſcorde pour le trône impérial que pour la chaire pontificale; car quoiqu'en 1059, un concile tenu par *Nicolas II* eût ordonné que le pape ſerait élu par les cardinaux évêques, nulle forme, nulle règle certaine n'était encore introduite dans les élections. Ce vice eſſentiel du gouvernement avait pour origine une inſtitution

Election des papes, source de guerres civiles.

Digitized by Google

respectable. Les premiers chrétiens, tous égaux et tous obscurs, liés ensemble par la crainte commune des magistrats, gouvernaient secrètement leur société pauvre et sainte à la pluralité des voix. Les richesses ayant pris depuis la place de l'indigence, il ne resta de la primitive Eglise que cette liberté populaire devenue quelquefois licence. Les cardinaux, évêques, prêtres et clercs, qui formaient le conseil des papes, avaient une grande part à l'élection; mais le reste du clergé voulait jouir de son ancien droit, le peuple croyait son suffrage nécessaire; et toutes ces voix n'étaient rien au jugement des empereurs.

Pierre de Léon, petit-fils d'un juif très- 1130.
opulent, fut élu par une faction; *Innocent II* le fut par une autre. Ce fut encore une guerre civile. Le fils du juif, comme le plus riche, resta maître de Rome, et fut protégé par *Roger*, roi de Sicile, (comme nous l'avons vu au chap. XLI.) l'autre, plus habile et plus heureux, fut reconnu en France et en Allemagne.

C'est ici un trait d'histoire qu'il ne faut pas négliger. Cet *Innocent* II, pour avoir le suffrage de l'empereur, lui cède, à lui et à ses enfans, l'usufruit de tous les domaines de la comtesse *Mathilde*, par un acte daté du 13 juin 1133. Enfin celui qu'on appelait le pape juif,

Digitized by Google

étant mort, après avoir siégé huit ans, *Innocent II* fut possesseur paisible ; il y eut quelques années de trève entre l'Empire et le sacerdoce. L'enthousiasme des croisades, qui était alors dans sa force, entraînait ailleurs les esprits.

Amour de la liberté, c'est-à-dire, des lois en Italie.

Mais Rome ne fut pas tranquille. L'ancien amour de la liberté reproduisait de temps en temps quelques racines. Plusieurs villes d'Italie avaient profité de ces troubles pour s'ériger en républiques, comme Florence, Sienne, Bologne, Milan, Pavie. On avait les grands exemples de Gènes, de Venise, de Pise; et Rome se souvenait d'avoir été la ville des *Scipion*. Le peuple rétablit une ombre de sénat, que les cardinaux avaient aboli. On créa un patrice au lieu de deux consuls. Le
1144. nouveau sénat signifia au pape *Lucius II*, que la souveraineté résidait dans le peuple romain, et que l'évêque ne devait avoir soin que de l'Eglise.

Ces sénateurs s'étant retranchés au capitole, le pape *Lucius* les assiégea en personne. Il y reçut un coup de pierre à la tête, et en mourut quelques jours après.

En ce temps, *Arnaud de Brescia*, un de ces hommes à enthousiasme, dangereux aux autres et à eux-mêmes, prêchait de ville en ville contre les richesses immenses des ecclésiastiques.

Digitized by Google

et contre leur luxe. Il vint à Rome, où il trouva les esprits disposés à l'entendre. Il se flattait de réformer les papes, et de contribuer à rendre Rome libre. *Eugène III*, auparavant moine à Cîteaux et à Clervaux, était alors pontife. *St Bernard* lui écrivait : » Gardez-vous des Romains : ils sont odieux au ciel et à la terre, impies envers DIEU, sédi- » tieux entre eux, jaloux de leurs voisins, » cruels envers les étrangers : ils n'aiment » personne, et ne sont aimés de personne ; » et voulant se faire craindre de tous, ils » craignent tout le monde, &c. » Si on comparait ces antithèses de *Bernard* avec la vie de tant de papes, on excuserait un peuple qui, portant le nom romain, cherchait à n'avoir point de maître.

Portrait des Romains par saint *Bernard*.

Le pape *Eugène III* fut ramener ce peuple, accoutumé à tous les jougs. Le sénat subsista encore quelques années. Mais *Arnaud de Brescia*, pour fruit de ses sermons, fut brûlé à Rome sous *Adrien IV*. Destinée ordinaire des réformateurs qui ont plus d'indiscrétion que de puissance. 1155.

Je crois devoir observer que cet *Adrien IV*, né anglais, était parvenu à ce faîte des grandeurs, du plus vil état où les hommes puissent naître. Fils d'un mendiant, et mendiant lui-même, errant de pays en pays avant de

Digitized by Google

pouvoir être reçu valet chez des moines de Valence en Dauphiné, il était enfin devenu pape.

On n'a jamais que les sentimens de sa fortune présente. *Adrien IV* eut d'autant plus d'élévation dans l'esprit, qu'il était parvenu d'un état plus abject. L'Eglise romaine a toujours eu cet avantage de pouvoir donner au mérite ce qu'ailleurs on donne à la naissance; et on peut même remarquer que parmi les papes, ceux qui ont montré le plus de hauteur sont ceux qui naquirent dans la condition la plus vile. Aujourd'hui en Allemagne il y a des couvens ou l'on ne reçoit que des nobles. L'esprit de Rome a plus de grandeur et moins de vanité.

CHAPITRE XLVIII.

De Frédéric Barberousse. Cérémonies du couronnement des empereurs et des papes. Suite des guerres de la liberté italique contre la puissance allemande. Belle conduite du pape Alexandre III, vainqueur de l'empereur par la politique, et bienfaiteur du genre humain.

1152. FREDERIC I, qu'on nomme communément *Barberousse*, régnait alors en Allemagne; il avait été élu après la mort de *Conrad III*, son

Digitized by Google

oncle, non-seulement par les seigneurs allemands, mais aussi par les Lombards, qui donnèrent cette fois leur suffrage. *Frédéric* était un homme comparable à *Othon* et à *Charlemagne*. Il fallut aller prendre à Rome cette couronne impériale, que les papes donnaient à la fois avec fierté et avec regret, voulant couronner un vassal, et affligés d'avoir un maître. Cette situation toujours équivoque des papes, des empereurs, des Romains et des principales villes d'Italie, faisait répandre du sang à chaque couronnement d'un césar. La coutume était que, quand l'empereur s'approchait pour se faire couronner, le pape se fortifiait, le peuple se cantonnait, l'Italie était en armes. L'empereur promettait qu'il n'attenterait ni à la vie, ni aux membres, ni à l'honneur du pape, des cardinaux et des magistrats : le pape de son côté faisait le même serment à l'empereur et à ses officiers. Telle était alors la confuse anarchie de l'Occident chrétien, que les deux premiers personnages de cette petite partie du monde, l'un se vantant d'être le successeur des césars, l'autre le successeur de JESUS-CHRIST, et l'un devant donner l'onction sacrée à l'autre, tous deux étaient obligés de jurer qu'ils ne seraient point assassins pour le temps de la cérémonie. Un chevalier armé de toutes pièces fit ce serment au pontife *Adrien IV*,

Sermens réciproques des empereurs et des papes de ne se point faire assassiner.

Digitized by Google

au nom de l'empereur, et le pape fit ſon ſerment devant le chevalier.

Le couronnement ou exaltation des papes était accompagné alors de cérémonies auſſi extraordinaires, et qui tenaient de la ſimplicité plus encore que de la barbarie. On poſait d'abord le pape élu ſur une chaiſe percée, appelée *Stercorarium*, enſuite ſur un ſiége de porphyre, ſur lequel on lui donnait deux clefs; de-là ſur un troiſième ſiége, où il recevait douze pièces de couleur. Toutes ces coutumes, que le temps avait introduites, ont été abolies par le temps. Quand l'empereur *Frédéric* eut fait ſon ſerment, le pape *Adrien IV* vint le trouver à quelques milles de Rome.

Cérémonies ſingulières.

Il était établi par le cérémonial romain que l'empereur devait ſe proſterner devant le pape, lui baiſer les pieds, lui tenir l'étrier, et conduire la haquenée blanche du ſaint-père par la bride l'eſpace de neuf pas romains. Ce n'était pas ainſi que les papes avaient reçu *Charlemagne*. L'empereur *Frédéric* trouva le cérémonial outrageant, et refuſa de s'y ſoumettre. Alors tous les cardinaux s'enfuirent, comme ſi le prince, par un ſacrilége, avait donné le ſignal d'une guerre civile. Mais la chancellerie romaine, qui tenait regiſtre de tout, lui fit voir que ſes prédéceſſeurs avaient rendu ces devoirs. Je ne ſais ſi aucun autre

empereur

Digitized by Google

empereur que *Lothaire II*, ſucceſſeur de *Henri V*, avait mené le cheval du pape par la bride. La cérémonie de baiſer les pieds, qui était d'uſage, ne révoltait point la fierté de *Frédéric*; et celle de la bride et de l'étrier l'indignait, parce qu'elle parut nouvelle. Son orgueil accepta enfin ces deux prétendus affronts, qu'il n'enviſagea que comme de vaines marques d'humilité chrétienne, et que la cour de Rome regardait comme des preuves de ſujétion. Celui qui ſe diſait le maître du monde, *caput orbis*, ſe fit palefrenier d'un gueux qui avait vécu d'aumônes.

Les députés du peuple romain, devenus auſſi plus hardis depuis que preſque toutes les villes de l'Italie avaient ſonné le tocſin de la liberté, voulurent traiter de leur côté avec l'empereur; mais ayant commencé leur harangue en diſant: » Grand roi, nous vous avons » fait citoyen et notre prince, d'étranger que » vous étiez: » l'empereur, fatigué de tous côtés de tant d'orgeuil, leur impoſa ſilence, et leur dit en propres mots: » Rome n'eſt » plus ce qu'elle a été; il n'eſt pas vrai que » vous m'ayez appelé et fait votre prince: » *Charlemagne* et *Othon* vous ont conquis par » la valeur: je ſuis votre maître par une » poſſeſſion légitime. » Il les renvoya ainſi, et fut inauguré, hors des murs, par le pape

Digitized by Google

qui lui mit le sceptre et l'épée en main, et la couronne sur la tête.

1155, 18 juin. Empire, bénéfice à la collation du pape.

On savait si peu ce que c'était que l'empire, toutes les prétentions étaient si contradictoires, que d'un côté le peuple romain se souleva, et il y eut beaucoup de sang versé, parce que le pape avait couronné l'empereur sans l'ordre du sénat et du peuple; et de l'autre côté le pape *Adrien* écrivait dans toutes ses lettres, qu'il avait conféré à *Frédéric* le bénéfice de l'empire romain. *Beneficium imperii romani.* Ce mot de *beneficium* signifiait un fief à la lettre. Il fit de plus exposer en public, à Rome, un tableau qui représentait *Lothaire II* aux genoux du pape *Alexandre II*, tenant les mains jointes entre celles du pontife, ce qui était la marque distinctive de la vassalité. L'inscription du tableau était :

Rex venit ante fores, jurans prius urbis honores :
Post homo fit papæ, sumit quo dante coronam.

» Le roi jure à la porte le maintien des hon-
» neurs de Rome, et devient vassal du pape,
» qui lui donne la couronne. »

Frédéric, étant à Besançon (reste du royaume de Bourgogne, appartenant à *Frédéric* par son mariage) apprit ces attentats, et s'en plaignit. Un cardinal présent répondit : » Hé de qui

Digitized by Google

tient-il donc l'empire, s'il ne le tient du pape ?" *Othon*, comte palatin, fut prêt de le percer de l'épée de l'Empire, qu'il tenait à la main. Le cardinal s'enfuit, le pape négocia. Les allemands tranchaient tout alors par le glaive, et la cour romaine se sauvait par des équivoques.

Papes donnent des couronnes, et n'en ont point.

Roger, vainqueur en Sicile des musulmans, et au royaume de Naples des chrétiens, avait en baisant les pieds du pape *Urbain II*, son prisonnier, obtenu de lui l'investiture; et avait fait modérer la redevance à six cents *besans d'or* ou *squifates*, monnaie qui vaut environ dix livres de France d'aujourd'hui. Le pape *Adrien*, assiégé par *Guillaume*, lui céda 1156. jusqu'à des prétentions ecclésiastiques. Il consentit qu'il n'y eût jamais dans l'île de Sicile ni légation ni appellation au saint-siége, que que quand le roi le voudrait ainsi. C'est depuis ce temps que les rois de Sicile, seuls rois vassaux des papes, sont eux-mêmes d'autres papes dans cette île. Les pontifes de Rome, ainsi adorés et maltraités, ressemblaient aux idoles que les Indiens battent pour en obtenir des bienfaits.

Adrien IV fait les rois de Sicile papes chez eux.

Adrien IV se dédommageait avec les autres rois qui avaient besoin de lui. Il écrivait au roi d'Angleterre *Henri II.* " On ne doute pas, et " vous le savez, que l'Irlande et toutes les

Digitized by Google

» îles qui ont reçu la foi, appartiennent à
» l'Eglise de Rome : or, si vous voulez entrer
» dans cette île pour en chasser les vices, y
» faire observer les lois, et faire payer le denier
» de St *Pierre* par an, pour chaque maison,
» nous vous l'accordons avec plaisir. »

Il donne l'Irlande.

Si quelques réflexions me sont permises dans cet essai sur l'histoire de ce monde, je considère qu'il est bien étrangement gouverné. Un mendiant d'Angleterre devenu évêque de Rome, donne de son autorité l'île d'Irlande à un homme qui veut l'usurper. Les papes avaient soutenu des guerres pour cette investiture par la crosse et l'anneau, et *Adrien IV* avait envoyé au roi *Henri II* un anneau en signe de l'investiture de l'Irlande. Un roi qui eût donné un anneau en conférant une prébende, eût été sacrilége.

Grandes actions de *Barberousse*

L'intrépide activité de *Frédéric barberousse* suffisait à peine pour subjuguer, et les papes qui contestaient l'empire, et Rome qui refusait le joug, et toutes les villes d'Italie qui voulaient la liberté. Il fallait réprimer en même temps la Bohême qui l'inquiétait, les Polonais qui lui faisaient la guerre. Il vint à bout de tout. La Pologne vaincue fut érigée
1158. par lui en royaume tributaire. Il pacifia la Bohême, érigée déjà en royaume par *Henri IV*, en 1086. On dit que le roi de Danemarck

Digitized by Google

reçut de lui l'inveſtiture. Il s'aſſura de la fidélité des princes de l'Empire, en ſe rendant redoutable aux étrangers ; et revola dans l'Italie, qui fondait ſa liberté ſur les embarras du monarque. Il la trouva toute en confuſion, moins encore par ces efforts des villes pour leur liberté, que par cette fureur de parti qui troublait, comme vous l'avez vu, toutes les élections des papes.

Après la mort d'*Adrien IV*, deux factions éliſent en tumulte ceux qu'on nomme *Victor II* et *Alexandre III*. Il fallait bien que les alliés de l'empereur reconnuſſent le même pape que lui, et que les rois jaloux de l'empereur reconnuſſent l'autre. Le ſcandale de Rome était donc néceſſairement le ſignal de la diviſion de l'Europe. *Victor II* fut le pape de *Frédéric barberouſſe*. L'Allemagne, la Bohème, la moitié de l'Italie lui adhérèrent. Le reſte reconnut *Alexandre*. Ce fut en l'honneur de cet *Alexandre* que les Milanais, ennemis de l'empereur, bâtirent Alexandrie. Les partiſans de *Frédéric* voulurent en vain qu'on la nommât *Céſarée ;* mais le nom du pape prévalut, et elle fut nommée *Alexandrie de la paille ;* ſurnom qui fait ſentir la différence de cette petite ville, et des autres de ce nom, bâties autrefois en l'honneur du véritable *Alexandre*. 1160. Schiſme à Rome.

Heureux ce ſiècle s'il n'eût produit que de

Digitized by Google

telles disputes! mais les Allemands voulaient toujours dominer en Italie, et les Italiens voulaient être libres. Ils avaient certes un droit plus naturel à la liberté, qu'un allemand n'en avait d'être leur maître.

Les Milanais donnent l'exemple. Les bourgeois, devenus soldats, surprennent vers Lodi les troupes de l'empereur, et les battent. S'ils avaient été secondés par les autres villes, l'Italie prenait une face nouvelle. Mais *Frédéric* 1162. rétablit son armée. Il assiége Milan, il condamne par un édit les citoyens à la servitude, fait raser les murs et les maisons, et semer du sel sur leurs ruines. C'était bien justifier les papes que d'en user ainsi. Brescia, Plaisance, furent démantelées par le vainqueur. Les autres villes qui avaient aspiré à la liberté perdirent leurs priviléges. Mais le pape *Alexandre*, qui les avait toutes excitées, revint à Rome après la mort de son rival. Il rapporta avec lui la guerre civile. *Frédéric* fit élire un autre pape, et celui-ci mort, il en fit nommer encore un autre. Alors *Alexandre III* se réfugie en France, asile naturel de tout pape ennemi d'un empereur : mais le feu qu'il a allumé reste dans toute sa force. Les villes d'Italie se liguent ensemble pour le maintien de leur liberté. Les Milanais rebâtissent Milan malgré l'empereur. Le pape enfin en négociant fut plus fort

Pape habile triomphe de *Barberousse*, guerrier.

Digitized by Google

que l'empereur en combattant. Il fallut que *Frédéric Barberouſſe* pliât. Veniſe eut l'honneur de la réconciliation. L'empereur, le pape, 1177.
une foule de princes et de cardinaux ſe rendirent dans cette ville, déjà maîtreſſe de la mer, et une des merveilles du monde. L'empereur y finit la querelle en reconnaiſſant le pape, en baiſant ſes pieds, et en tenant ſon étrier ſur le rivage de la mer. Tout fut à l'avantage de l'Egliſe. *Frédéric Barberouſſe* promit de reſtituer ce qui appartenait au ſaint-ſiége; cependant les terres de la comteſſe *Mathilde* ne furent pas ſpécifiées. L'empereur fit une trève de ſix ans avec les villes d'Italie. Milan qu'on rebâtiſſait, Pavie, Breſcia et tant d'autres remercièrent le pape de leur avoir rendu cette liberté précieuſe pour laquelle elles combattaient; et le ſaint-père, pénétré d'une joie pure, s'écriait : » DIEU a voulu qu'un » vieillard et qu'un prêtre triomphât ſans » combattre d'un empereur puiſſant et ter- » rible. »

Il eſt très-remarquable que dans ces longues diſſentions le pape *Alexandre III*, qui avait fait ſouvent cette cérémonie d'excommunier l'empereur n'alla jamais juſqu'à le dépoſer. Cette conduite ne prouve-t-elle pas non-ſeulement beaucoup de ſageſſe dans ce pontife, mais une condamnation générale des excès de *Grégoire VII*?

Digitized by Google

Après la pacification de l'Italie, *Frédéric*
1190. *Barberouſſe* partit pour les guerres de croiſades, et mourut pour s'être baigné dans le Cidnus, de la maladie dont *Alexandre le grand* avait échappé autrefois ſi difficilement, pour s'être jeté tout en ſueur dans ce fleuve. Cette maladie était probablement une pleuréſie.

Frédéric fut de tous les empereurs celui qui porta le plus loin ſes prétentions. Il avait fait décider à Bologne, en 1158, par les docteurs en droit, que l'empire du monde entier lui appartenait, et que l'opinion contraire était une héréſie. Ce qui était plus réel, c'eſt qu'à ſon couronnement dans Rome, le ſénat et le peuple lui prêtèrent ſerment de fidélité. Serment devenu inutile quand le pape *Alexandre III* triompha de lui dans le congrès de Veniſe. L'empereur de Conſtantinople *Iſaac l'Ange*, ne lui donnait que le titre d'avocat de l'Egliſe romaine : et Rome fit tout le mal qu'elle put à ſon avocat.

Pour le pape *Alexandre*, il vécut encore quatre ans dans un repos glorieux, chéri dans Rome et dans l'Italie. Il établit dans un nombreux concile, que, déſormais, pour être élu pape canoniquement, il ſuffirait d'avoir les deux tiers des voix des ſeuls cardinaux : Mais cette règle ne put prévenir les ſchiſmes qui furent depuis cauſés par ce qu'on appelle

en

Digitized by Google

en Italie *la rabbia papale*. L'élection d'un pape fut long-temps accompagnée d'une guerre civile. Les horreurs des ſucceſſeurs de *Néron* juſqu'à *Veſpaſien*, n'enſanglantèrent l'Italie que pendant quatre ans; et la rage du pontificat enſanglanta l'Europe pendant deux ſiècles.

CHAPITRE XLIX.

De l'empereur Henri VI, et de Rome.

La querelle de Rome et de l'Empire, plus ou moins envenimée, ſubſiſtait toujours. On a écrit que *Henri VI*, fils de l'empereur *Frédéric Barberouſſe*, ayant reçu à genoux la couronne impériale de *Céleſtin III*, ce pape, âgé de plus de quatre-vingt-quatre ans, la fit tomber d'un coup de pied de la tête de l'empereur. Ce fait n'eſt pas vraiſemblable; mais c'eſt aſſez qu'on l'ait cru, pour faire voir juſqu'où l'animoſité était pouſſée. Si le pape en eût uſé ainſi, cette indécence n'eût été qu'un trait de faibleſſe.

Ce couronnement de *Henri VI* préſente un plus grand objet et de plus grands intérêts. Il voulait régner dans les deux Siciles; il ſe ſoumettait, quoiqu'empereur, à recevoir l'inveſtiture du pape pour des Etats dont on avait

Empereur, vaſſal du pape.

Digitized by Google

fait d'abord hommage à l'Empire, et dont il se croyait à la fois le fuzerain et le propriétaire. Il demande à être le vaſſal lige du pape, et le pape le refuſe. Les Romains ne voulaient point de *Henri VI* pour voiſin, Naples n'en voulait point pour maître ; mais il le fut malgré eux.

Il ſemble qu'il y ait des peuples faits pour ſervir toujours, et pour attendre quel ſera l'étranger qui voudra les ſubjuguer. Il ne reſtait de la race légitime des conquérans normands que la princeſſe *Conſtance*, fille du roi *Roger I*, mariée à *Henri VI*. *Tancrède*, bâtard de cette race, avait été reconnu roi par le peuple et par le ſaint-ſiége. Qui devait l'emporter, ou ce *Tancrède* qui avait le droit de l'élection, ou *Henri* qui avait le droit de ſa femme ? les armes devaient décider. En vain, après la mort de *Tancrède*, les deux Siciles
1193. proclamèrent ſon jeune fils ; il fallait que *Henri* prévalût.

Empereur *Henri VI*, très-cruel. Une des plus grandes lâchetés qu'un ſouverain puiſſe commettre, ſervit à ſes conquêtes. L'intrépide roi d'Angleterre, *Richard cœur de lion*, en revenant d'une de ces croiſades dont nous parlerons, fait naufrage près de la Dalmatie ; il paſſe ſur les terres d'un duc d'Au-
1194. triche. Ce duc viole l'hoſpitalité, charge de fers le roi d'Angleterre, le vend à l'empereur

Digitized by Google

Henri VI, comme les Arabes vendent leurs eſclaves. *Henri* en tire une groſſe rançon, et avec cet argent va conquérir les deux Siciles; il fait exhumer le corps du roi *Tancrède;* et, par une barbarie auſſi atroce qu'inutile, le bourreau coupe la tête au cadavre. On crève les yeux au jeune roi ſon fils, on le fait eunuque, on le confine dans une priſon à Coire chez les Griſons. On enferme ſes ſœurs en Alſace avec leur mère. Les partiſans de cette famille infortunée, ſoit barons, ſoit évêques, périſſent dans les ſupplices. Tous les tréſors ſont enlevés et portés en Allemagne.

Ainſi paſsèrent Naples et Sicile aux Allemands, après avoir été conquis par des Français. Ainſi vingt provinces ont été ſous la domination de ſouverains que la nature a placés à trois cents lieues d'elles : éternel ſujet de diſcorde, et preuve de la ſageſſe d'une loi telle que la *ſalique;* loi qui ſerait encore plus utile à un petit Etat qu'à un grand. *Henri VI* alors fut beaucoup plus puiſſant que *Frédéric Barberouſſe.* Preſque deſpotique en Allemagne, ſouverain en Lombardie, à Naples, en Sicile, ſuzerain de Rome, tout tremblait ſous lui. Sa cruauté le perdit; ſa propre femme *Conſtance*, dont il avait exterminé la famille, conſpira contre ce tyran, et enfin, dit-on, le fit empoiſonner.

Digitized by Google

1198. A la mort de *Henri VI*, l'empire d'Allemagne eſt diviſé. La France ne l'était pas; c'eſt que les rois de France avaient été aſſez prudens ou aſſez heureux pour établir l'ordre de la ſucceſſion. Mais ce titre d'empire, que l'Allemagne affectait, ſervait à rendre la couronne élective. Tout évêque et tout grand ſeigneur donnait ſa voix. Ce droit d'élire, et d'être élu, flattait l'ambition des princes, et fit quelquefois les malheurs de l'Etat.

1198. Le jeune *Frédéric II*, fils de *Henri VI*, ſortait du berceau. Une faction l'élit empereur, et donne à ſon oncle *Philippe* le titre de *roi des Romains*. Un autre parti couronne *Othon de Saxe*, ſon neveu. (*a*) Les papes tirèrent bien un autre fruit des diviſions de l'Allemagne, que les empereurs n'avaient fait de celles d'Italie.

Innocent III, pape puiſſant.

Innocent III, fils d'un gentilhomme d'Agnani près de Rome, bâtit enfin l'édifice de la puiſſance temporelle, dont ſes prédéceſſeurs avaient amaſſé les matériaux pendant quatre cents ans. Excommunier *Philippe*, vouloir détrôner le jeune *Frédéric*, prétendre exclure à jamais du trône d'Allemagne et d'Italie cette maiſon de Suabe ſi odieuſe aux papes, ſe conſtituer juge des rois, c'était le ſtyle devenu

(*a*) C'eſt cet empereur *Philippe* qui érigea la Bohème en royaume. Il fut aſſaſſiné par un ſeigneur de Vittelsbac, en 1208.

Digitized by Google

ordinaire depuis *Grégoire VII.* Mais *Innocent III* ne s'en tint pas à ces formules. L'occaſion était trop belle, il obtint ce qu'on appelle le patrimoine de St *Pierre*, ſi long-temps conteſté. C'était une partie de l'héritage de la fameuſe comteſſe *Mathilde.*

La Romagne, l'Ombrie, la Marche d'Anconne, Orbitello, Viterbe, reconnurent le pape pour ſouverain. Il domina en effet d'une mer à l'autre. La république romaine n'en avait pas tant conquis dans ſes quatre premiers ſiècles; et ces pays ne lui valaient pas ce qu'ils valaient aux papes. *Innocent III* conquit même Rome : le nouveau ſénat plia ſous lui : il fut le ſénat du pape, et non des Romains. Le titre de conſul fut aboli. Les pontifes de Rome commencèrent alors à être rois en effet; et la religion les rendait, ſuivant les occurrences, les maîtres des rois. Cette grande puiſſance temporelle en Italie ne fut pas de durée.

C'était un ſpectacle intéreſſant que ce qui ſe paſſait alors entre les chefs de l'Egliſe, la France, l'Allemagne et l'Angleterre. Rome donnait toujours le mouvement à toutes les affaires de l'Europe. Vous avez vu les querelles du ſacerdoce et de l'Empire juſqu'au pape *Innocent III*, et juſqu'aux empereurs *Philippe*, *Henri* et *Othon*, pendant que *Frédéric II*

Digitized by Google

était jeune encore. Il faut jeter les yeux sur la France, sur l'Angleterre et sur les intérêts que ces royaumes avaient à démêler avec l'Allemagne.

CHAPITRE L.

État de la France et de l'Angleterre, pendant le douzième siècle, jusqu'au règne de St Louis, de Jean sans terre et de Henri III. Grand changement dans l'administration publique en Angleterre et en France. Meurtre de Thomas Becquet, archevêque de Cantorbéri. L'Angleterre devenue province du domaine de Rome, &c. Le pape Innocent III joue les rois de France et d'Angleterre.

Gouvernement féodal.

Le gouvernement féodal était en vigueur dans presque toute l'Europe, et les lois de la chevalerie par-tout à peu-près les mêmes. Il était sur-tout établi dans l'Empire, en France, en Angleterre, en Espagne, par les lois des fiefs, que si le seigneur d'un fief disait à son homme lige: » Venez-vous-en avec moi, car » je veux guerroyer le roi monseigneur, qui » me dénie justice: » l'homme lige devait d'abord aller trouver le roi, et lui demander

Digitized by Google

s'il était vrai qu'il eût refusé justice à ce seigneur? en cas de refus, l'homme lige devait marcher contre le roi, au service de ce seigneur le nombre de jours prescrits, ou perdre son fief. Un tel réglement pouvait être intitulé, *Ordonnance pour faire la guerre civile.*

L'empereur *Frédéric Barberousse* abolit cette loi établie par l'usage, et l'usage l'a conservée malgré lui dans l'Empire, toutes les fois que les grands vassaux ont été assez puissans pour faire la guerre à leur chef. Elle fut en vigueur en France jusqu'au temps de l'extinction de la maison de *Bourgogne*. Le gouvernement féodal fit bientôt place en Angleterre à la liberté; il a cédé en Espagne au pouvoir absolu. 1158.

Dans les premiers temps de la race de *Hugues*, nommée improprement *Capétienne*, du sobriquet donné à ce roi, tous les petits vassaux combattaient contre les grands, et les rois avaient souvent les armes à la main contre les barons du duché de France. La race des anciens pirates danois, qui régnait en Normandie, et en Angleterre, favorisait toujours ce désordre. C'est ce qui fit que *Louis le gros* eut tant de peine à soumettre un sire de *Couci*, un baron de *Corbeil*, un sire de *Mont-lhéri*, un sire du village de Puiset, un seigneur de *Baudouin*, de *Châteaufort*: on ne voit pas

Digitized by Google

même qu'il ait osé et pu faire condamner à mort ces vassaux. Les choses sont bien changées en France.

L'Angleterre, dès le temps de *Henri I*, fut gouvernée comme la France. On comptait en Angleterre, sous le roi *Etienne*, fils de *Henri I*, mille châteaux fortifiés. Les rois de France et d'Angleterre ne pouvaient rien alors sans le consentement et le secours de cette multitude de barons : et c'était, comme on l'a déjà vu, le règne de la confusion.

Louis le jeune renonce à sa femme et à ses provinces. 1152.

Le roi de France, *Louis le jeune*, acquit un grand domaine par un mariage; mais il le perdit par un divorce. *Eléonore*, sa femme, héritière de la Guienne et du Poitou, lui fit des affronts qu'un mari devait ignorer. Fatiguée de l'accompagner dans ces croisades illustres et malheureuses, elle se dédommagea des ennuis que lui causait, à ce qu'elle disait, un roi qu'elle traitait toujours de moine. Le roi fit casser son mariage sous prétexte de parenté. Ceux qui ont blâmé ce prince de ne pas retenir la dot, en répudiant sa femme, ne songent pas qu'alors un roi de France n'était pas assez puissant pour commettre une telle injustice. Mais ce divorce était un des plus grands objets du droit public que les historiens auraient bien dû approfondir. Le mariage fut cassé à Beaugenci par un concile d'évêques de France,

Digitized by Google

sur le vain prétexte qu'*Eléonore* était arrière-cousine de *Louis* : encore fallut-il que des seigneurs gascons fissent ferment que les deux époux étaient parens, comme si l'on ne pouvait connaître que par un ferment une telle vérité. Il n'est que trop certain que ce mariage était nul par les lois superstitieuses de ces temps d'ignorance. Si le mariage était nul, les deux princesses qui en étaient nées étaient donc bâtardes; elles furent pourtant mariées en qualité de filles très-légitimes. Le mariage d'*Eléonore*, leur mère, fut donc toujours réputé valide, malgré la décision du concile. Ce concile ne prononça donc pas la nullité, mais la cassation, le divorce; et dans ce procès de divorce, le roi se garda bien d'accuser sa femme d'adultère : ce fut proprement une répudiation en plein concile sur le plus frivole des motifs.

Il reste à savoir comment, selon la loi du christianisme, *Eléonore* et *Louis* pouvaient se remarier. Il est assez connu par St *Matthieu* et par St *Luc*, qu'un homme ne peut ni se marier après avoir répudié sa femme, ni épouser une répudiée. Cette loi est émanée expressément de la bouche du CHRIST, et cependant elle n'a jamais été observée. Que de sujets d'excommunications, d'interdits, de troubles et de guerres, si les papes alors avaient voulu se mêler d'une

Digitized by Google

pareille affaire dans laquelle ils ſont entrés tant de fois !

Un deſcendant du conquérant *Guillaume*, *Henri II*, depuis roi d'Angleterre, déjà maître de la Normandie, du Maine, de l'Anjou, de la Touraine, moins difficile que *Louis le jeune*, crut pouvoir ſans honte épouſer une femme galante, qui lui donnait la Guienne et le Poitou. Bientôt après, il fut roi d'Angleterre: et le roi de France en reçut l'hommage lige, qu'il eût voulu rendre au roi anglais pour tant d'Etats.

Le gouvernement féodal déplaiſait également aux rois de France, d'Angleterre et d'Allemagne. Ces rois s'y prirent preſque de même, et preſqu'en même temps, pour avoir des troupes indépendamment de leurs vaſſaux. Le roi *Louis le jeune* donna des priviléges à toutes les villes de ſon domaine, à condition que chaque paroiſſe marcherait à l'armée, ſous la bannière du ſaint de ſon égliſe, comme les rois marchaient eux-mêmes ſous la bannière de St *Denis*. Pluſieurs ſerfs, alors affranchis, devinrent citoyens; et les citoyens eurent le droit d'élire leurs officiers municipaux, leurs échevins et leurs maires.

C'eſt vers les années 1137 et 1138, qu'il faut fixer cette époque du rétabliſſement de ce gouvernement municipal des cités et des

Digitized by Google

bourgs. *Henri II*, roi d'Angleterre, donna les mêmes priviléges à pluſieurs villes pour en tirer de l'argent, avec lequel il pourrait lever des troupes.

Les empereurs en uſèrent à peu-près de même en Allemagne. Spire, par exemple, acheta le droit de ſe choiſir des bourgmeſtres, malgré l'évêque qui s'y oppoſa. La liberté, naturelle aux hommes, renaquit du beſoin d'argent où étaient les princes. Mais cette liberté n'était qu'une moindre ſervitude, en comparaiſon de ces villes d'Italie qui alors s'érigèrent en républiques. 1166.

L'Italie citérieure ſe formait ſur le plan de l'ancienne Gréce. La plupart de ces grandes villes libres et confédérées ſemblaient devoir former une république reſpectable; mais de petits et de grands tyrans la détruiſirent bientôt.

Les papes avaient à négocier à la fois avec chacune de ces villes, avec le royaume de Naples, l'Allemagne, la France, l'Angleterre, et l'Eſpagne. Tous eurent avec les papes des démêlés, et l'avantage demeura toujours au pontife.

Le roi de France, *Louis le jeune*, ayant donné l'excluſion à un de ſes ſujets, nommé *Pierre la Châtre*, pour l'évêché de Bourges; l'évêque, élu malgré lui, et ſoutenu par 1242.

Digitized by Google

Rome, mit en interdit les domaines royaux de son évêché : de-là suit une guerre civile ; mais elle ne finit que par une négociation, en reconnaissant l'évêque, et en priant le pape de faire lever l'interdit.

Roi d'Angleterre qui renonce au droit de régale.

Les rois d'Angleterre eurent bien d'autres querelles avec l'Eglise. Un des rois dont la mémoire est la plus respectée chez les Anglais, est *Henri I*, le troisième roi depuis la conquête, qui commença à régner en 1100. Ils lui savent bon gré d'avoir aboli la loi du couvre-feu, qui les gênait. Il fixa dans ses Etats les mêmes poids et les mêmes mesures, ouvrage d'un sage législateur, qui fut aisément exécuté en Angleterre, et toujours inutilement proposé en France. Il confirma les lois de St *Edouard*, que son père *Guillaume le conquérant*, avait abrogées. Enfin, pour mettre le clergé dans ses intérêts, il renonça au droit de régale qui lui donnait l'usufruit des bénéfices vacans : droit que les rois de France ont conservé.

Il signa sur-tout une charte, remplie de priviléges qu'il accordait à la nation : première origine des libertés d'Angleterre, tant accrues dans la suite. *Guillaume le conquérant*, son père, avait traité les Anglais en esclaves qu'il ne craignait pas. Si *Henri*, son fils, les ménagea tant, c'est qu'il en avait besoin. Il

Digitized by Google

était cadet, il raviſſait le ſceptre à ſon aîné 1103.
Robert. Voilà la ſource de tant d'indulgences. Mais, tout adroit et tout maître qu'il était, il ne put empêcher ſon clergé et Rome de s'élever contre lui pour ces mêmes inveſtitures. Il fallut qu'il s'en déſiſtât, et qu'il ſe contentât de l'hommage que les évêques lui feſaient pour le temporel.

La France était exempte de ces troubles; la cérémonie de la croſſe n'y avait pas lieu, et on ne peut attaquer tout le monde à la fois.

Il s'en fallait peu que les évêques anglais ne fuſſent princes temporels dans leurs évêchés: du moins les plus grands vaſſaux de la couronne ne les ſurpaſſaient pas en grandeur et en richeſſes. Sous *Etienne*, ſucceſſeur de *Henri I*, un évêque de Salisbury, nommé *Roger*, marié et vivant publiquement avec celle qu'il reconnaiſſait pour ſa femme, fait la guerre au roi ſon ſouverain; et dans un de ces châteaux, pris pendant cette guerre, on trouva, dit-on, quarante mille marcs d'argent. Si ce ſont des marcs, des demi-livres, c'eſt une ſomme exorbitante; ſi ce ſont des marques, des écus, c'eſt encore beaucoup dans un temps où l'eſpèce était ſi rare.

Après ce règne d'*Etienne*, troublé par des guerres civiles, l'Angleterre prenait une

Digitized by Google

nouvelle face sous *Henri II*, qui réuniſſait la Normandie, l'Anjou, la Touraine, la Saintonge, le Poitou, la Guienne avec l'Angleterre, excepté la Cornouaille, non encore ſoumiſe. Tout y était tranquille, lorſque ce bonheur fut troublé par la grande querelle du roi et de *Thomas Becquet*, qu'on appelle St *Thomas de Cantorbéri*.

Hiſtoire de *Thomas Becquet*, ou ſaint *Thomas de Cantorbéri*.

Ce *Thomas Becquet*, avocat élevé par le roi *Henri II* à la dignité de chancelier, et enfin à celle d'archevêque de Cantorbéri, primat d'Angleterre et légat du pape, devint l'ennemi de la première perſonne de l'Etat, dès qu'il fut la ſeconde. Un prêtre commit un meurtre. Le primat ordonna qu'il ſerait ſeulement privé de ſon bénéfice. Le roi indigné lui reprocha qu'un laïque en cas pareil étant puni de mort, c'était inviter les eccléſiaſtiques au crime, que de proportionner ſi peu la peine au délit. L'archevêque ſoutint qu'aucun eccléſiaſtique ne pouvait être puni de mort, et renvoya ſes lettres de chancelier pour être entièrement indépendant. Le roi, dans un parlement, propoſa qu'aucun évêque n'allât à Rome, qu'aucun ſujet n'appelât au ſaint-ſiége, qu'aucun vaſſal et officier de la couronne ne fût excommunié et ſuſpendu de ſes fonctions, ſans permiſſion du ſouverain; qu'enfin les crimes du clergé fuſſent ſoumis aux juges ordinaires.

Digitized by Google

Tous les pairs séculiers passèrent ces propositions. *Thomas Becquet* les rejeta d'abord. Enfin il signa des lois si justes ; mais il s'accusa auprès du pape d'avoir trahi les droits de l'Eglise, et promit de n'avoir plus de telles complaisances.

Accusé devant les pairs d'avoir malversé pendant qu'il était chancelier, il refusa de répondre, sous prétexte qu'il était archevêque. Condamné à la prison, comme séditieux, par les pairs ecclésiastiques et séculiers, il s'enfuit en France, et alla trouver *Louis le jeune*, ennemi naturel du roi d'Angleterre. Quand il fut en France, il excommunia la plupart des seigneurs, qui composaient le conseil de *Henri*. Il lui écrivait : *Je vous dois, à la vérité, révérence comme à mon roi ; mais je vous dois châtiment comme à mon fils spirituel.* Il le menaçait dans sa lettre d'être changé en bête comme *Nabuchodonosor*, quoiqu'après tout il n'y eût pas un grand rapport entre *Nabuchodonosor* et *Henri II.*

Le roi d'Angleterre fit tout ce qu'il put pour engager l'archevêque à rentrer dans son devoir. Il prit dans un de ses voyages *Louis le jeune*, son seigneur suzerain, pour arbitre : » Que l'archevêque, dit-il à *Louis* » en propre mots, agisse avec moi comme le » plus saint de ses prédécesseurs en a usé

Digitized by Google

» avec le moindre des miens, et je ferai » satisfait. » Il se fit une paix simulée entre le roi et le prélat. *Becquet* revint donc en Angleterre ; mais il n'y revint que pour excommunier tous les ecclésiastiques, évêques, chanoines, curés, qui s'étaient déclarés contre
1170. lui. Ils se plaignirent au roi, qui était alors en Normandie. Enfin *Henri II*, outré de colère, s'écria : » Est-il possible qu'aucun » de mes serviteurs ne me vengera de ce » brouillon de prêtre ? »

Ces paroles, plus qu'indiscrètes, semblaient mettre le poignard à la main de quiconque croirait le servir en assassinant celui qui ne devait être puni que par les lois.

Thomas assassiné. 1170. Quatre de ses domestiques allèrent à Kenterburi, que nous nommons Cantorbéri ; ils assommèrent à coups de massue l'archevêque au pied de l'autel. Ainsi un homme qu'on aurait pu traiter en rebelle, devint un martyr ; et le roi fut chargé de la honte et de l'horreur de ce meurtre.

L'histoire ne dit point quelle justice on fit de ces quatre assassins : il semble qu'on n'en ait fait que du roi.

On a déjà vu comme *Adrien IV* donna à *Henri II* la permission d'usurper l'Irlande. Le pape *Alexandre III*, successeur d'*Adrien IV*, confirma cette permission, à condition que le

roi

Digitized by Google

roi ferait ſerment qu'il n'avait jamais commandé cet aſſaſſinat, et qu'il irait pieds nus recevoir la diſcipline ſur le tombeau de l'archevêque par la main des chanoines. Il eût été bien grand de donner l'Irlande, ſi *Henri* avait eu le droit de s'en emparer, et le pape celui d'en diſpoſer; mais il était plus grand de forcer un roi puiſſant et coupable à demander pardon de ſon crime.

Le pape donne l'Irlande au roi *Henri*, pourvu qu'il ſe faſſe fouetter par pénitence.

Le roi alla donc conquérir l'Irlande; c'était un pays ſauvage qu'un comte de *Pembroke* avait déjà ſubjugué en partie avec douze cents hommes ſeulement. Ce comte de *Pembroke* voulait retenir ſa conquête. *Henri II* plus fort que lui, et muni d'une bulle du pape, s'empara aiſément de tout. Ce pays eſt toujours reſté ſous la domination de l'Angleterre, mais inculte, pauvre et inutile, juſqu'à ce qu'enfin, dans le dix-huitième ſiècle, l'agriculture, les manufactures, les arts, les ſciences, tout s'y eſt perfectionné; et l'Irlande, quoique ſubjuguée, eſt devenue une des plus floriſſantes provinces de l'Europe.

1172.

1174.

Henri II, contre lequel ſes enfans ſe révoltaient, accomplit ſa pénitence après avoir ſubjugué l'Irlande. Il renonça ſolennellement à tous les droits de la monarchie, qu'il avait ſoutenus contre *Becquet*. Les Anglais condamnent cette renonciation, et même ſa pénitence.

Digitized by Google

Il ne devait certainement pas céder ses droits, mais il devait se repentir d'un assassinat : l'intérêt du genre humain demande un frein qui retienne les souverains, et qui mette à couvert la vie des peuples. Ce frein de la religion aurait pu être par une convention universelle dans la main des papes, comme nous l'avons déjà remarqué. Ces premiers pontifes, en ne se mêlant des querelles temporelles que pour les apaiser, en avertissant les rois et les peuples de leurs devoirs, en reprenant leurs crimes, en réservant les excommunications pour les grands attentats, auraient toujours été regardés comme des images de DIEU sur la terre ; mais les hommes sont réduits à n'avoir pour leur défense que les lois et les mœurs de leurs pays : lois souvent méprisées, et mœurs souvent corrompues.

Richard cœur de lion.

L'Angleterre fut tranquille sous *Richard cœur de lion*, fils et successeur de *Henri II.* Il fut malheureux par ses croisades dont nous ferons bientôt mention ; mais son pays ne le fut pas. *Richard* eut avec *Philippe-Auguste* quelques-unes de ces guerres inévitables entre un suzerain et un vassal puissant. Elles ne changèrent rien à la fortune de leurs Etats. Il faut regarder toutes les guerres pareilles entre les princes chrétiens comme des temps de contagion, qui dépeuplent des provinces

Digitized by Google

sans en changer les limites, les usages et les mœurs. Ce qu'il y eut de plus remarquable dans ces guerres, c'est que *Richard* enleva, dit-on, à *Philippe-Auguste* son chartrier qui le suivait par-tout; il contenait un détail des revenus du prince, une liste de ses vassaux, un état des serfs et des affranchis. On ajoute que le roi de France fut obligé de faire un nouveau chartrier, dans lequel ses droits furent plutôt augmentés que diminués. Il n'est guère vraisemblable que dans des expéditions militaires on porte ses archives dans une charrette, comme du pain de munition. Mais que de choses invraisemblables nous disent les historiens!

Un autre fait digne d'attention, c'est la captivité d'un évêque de Beauvais, pris, les armes à la main, par le roi *Richard*. Le pape *Célestin III* redemanda l'évêque. *Rendez-moi mon fils*, écrivit-il à *Richard*: le roi, en envoyant au pape la cuirasse de l'évêque, lui répondit par ces paroles de l'histoire de *Joseph*: *Reconnaissez-vous la tunique de votre fils?* 1194. Evêque portant les armes.

Il faut observer encore à l'égard de cet évêque guerrier, que si les lois des fiefs n'obligeaient pas les évêques à se battre, elles les obligeaient pourtant d'amener leurs vassaux au rendez-vous des troupes.

Philippe-Auguste saisit le temporel des

Digitized by Google

évêques d'Orléans et d'Auxerre, pour n'avoir pas rempli cet abus, devenu un devoir. Ces évêques condamnés commencèrent par mettre le royaume en interdit, et finirent par demander pardon.

Jean sans terre.

1199. *Jean sans terre*, qui succéda à *Richard*, devait être un très-grand terrien; car à ses grands domaines il joignit la Bretagne qu'il usurpa sur le prince *Artus*, son neveu, à qui cette province était échue par sa mère. Mais pour avoir voulu ravir ce qui ne lui appartenait pas, il perdit tout ce qu'il avait, et devint enfin un grand exemple qui doit intimider les mauvais rois. Il commença par s'emparer de la Bretagne, qui appartenait à son neveu *Artus*; il le prit dans un combat; il le fit enfermer dans la tour de Rouen, sans qu'on ait jamais pu savoir ce que devint ce jeune prince. L'Europe accusa avec raison le roi *Jean* de la mort de son neveu.

Les pairs de France font le procès au roi d'Angleterre.

Qui sont ces pairs?

Heureusement pour l'instruction de tous les rois, on peut dire que ce premier crime fut la cause de tous ses malheurs. Les lois féodales, qui d'ailleurs faisaient naître tant de désordres, furent signalées ici par un exemple mémorable de justice. La comtesse de Bretagne, mère d'*Artus*, fit présenter à la cour des pairs de France une requête, signée des barons de Bretagne. Le roi d'Angleterre fut sommé par

Digitized by Google

les pairs de comparaître. La citation lui fut signifiée à Londres par des sergens d'armes. Le roi accusé envoya un évêque demander à *Philippe-Auguste* un sauf-conduit. *Qu'il vienne*, dit le roi, *il le peut. Y aura-t-il sureté pour le retour ?* demande l'évêque. *Oui, si le jugement des pairs le permet*, répondit le roi. L'accusé 1203.
n'ayant point comparu, les pairs de France le condamnèrent à mort, déclarèrent toutes ses terres situées en France acquises et confisquées au roi. Mais qui étaient ces pairs qui condamnèrent un roi d'Angleterre à mort? ce n'était point les ecclésiastiques, lesquels ne peuvent assister à un jugement criminel. On ne dit point qu'il y eût alors à Paris un comte de Toulouse, et jamais on ne vit aucun acte de pairs signé par ces comtes. *Baudouin IX*, comte de Flandre, était alors à Constantinople où il briguait les débris de l'empire d'Orient. Le comte de Champagne était mort, et la succession était disputée. C'était l'accusé lui-même qui était duc de Guienne et de Normandie. L'assemblée des pairs fut composée des hauts barons relevans immédiatement de la couronne. C'est un point très-important que nos historiens auraient dû examiner, au lieu de ranger à leur gré des armées en bataille, et de s'appasantir sur les siéges de quelques châteaux qui n'existent plus.

Digitized by Google

On ne peut douter que l'assemblée des pairs barons français, qui condamna le roi d'Angleterre, ne fût celle-là même qui était convoquée alors à Melun pour régler les lois féodales, *Stabilimentum feudorium*. *Eudes*, duc de Bourgogne, y présidait sous le roi *Philippe-Auguste*. On voit encore au bas des chartes de cette assemblée les noms d'*Hervé*, comte de Nevers; de *Renaud*, comte de Boulogne; de *Gaucher*, comte de Saint-Paul; de *Gui de Dampierre*: et, ce qui est très-remarquable, on n'y trouve aucun grand officier de la couronne.

Philippe se mit bientôt en devoir de recueillir le fruit du crime du roi son vassal. Il paraît que le roi *Jean* était du naturel des rois tyrans et lâches. Il se laissa prendre la Normandie, la Guienne, le Poitou, et se retira en Angleterre, où il était haï et méprisé. Il trouva d'abord quelque ressource dans la fierté de la nation anglaise, indignée de voir son roi condamné en France; mais les barons d'Angleterre se lassèrent bientôt de donner de l'argent à un roi qui n'en savait pas user. Pour comble de malheur, *Jean* se brouilla avec la cour de Rome pour un archevêque de Cantorbéri, que le pape voulait nommer de son autorité, malgré les lois.

Innocent III, cet homme sous lequel le saint-

Digitized by Google

siége fut si formidable, mit l'Angleterre en interdit, et défendit à tous les sujets de *Jean* de lui obéir. Cette foudre ecclésiastique était en effet terrible, parce que le pape la remettait entre les mains de *Philippe-Auguste*, auquel il transféra le royaume d'Angleterre en héritage perpétuel, l'assurant de la rémission de tous ses péchés, s'il réussissait à s'emparer de ce royaume. Il accorda même pour ce sujet les mêmes indulgences qu'à ceux qui allaient à la terre sainte. Le roi de France ne publia pas alors qu'il n'appartenait pas au pape de donner des couronnes. Lui-même avait été excommunié quelques années auparavant, en 1199, et son royaume avait aussi été mis en interdit par ce même pape *Innocent III*, parce qu'il avait voulu changer de femme. Il avait déclaré alors les censures de Rome insolentes et abusives; il avait saisi le temporel de tout évêque et de tout prêtre assez mauvais français pour obéir au pape. Il pensa tout différemment quand il se vit l'exécuteur d'une bulle qui lui donnait l'Angleterre. Alors il reprit sa femme, dont le divorce lui avait attiré tant d'excommunications, et ne songea qu'à exécuter la sentence de Rome. Il employa une année à faire construire dix-sept cents vaisseaux; (c'est-à-dire, mille sept cents grandes barques) et à préparer la plus belle

Innocent III met l'Angleterre en interdit, et la donne au roi de France.

Digitized by Google

armée qu'on eût jamais vue en France. La haine qu'on portait en Angleterre au roi *Jean*, valait au roi *Philippe* encore une autre armée. *Philippe-Auguſte* était prêt de partir; et *Jean*, de ſon côté, feſait un dernier effort pour le recevoir. Tout haï qu'il était d'une partie de la nation, l'éternelle émulation des Anglais contre la France, l'indignation contre le procédé du pape, les prérogatives de la couronne, toujours puiſſantes, lui donnèrent enfin pour quelques ſemaines une armée de près de ſoixante mille hommes, à la tête de laquelle il s'avança juſqu'à Douvres pour recevoir celui qui l'avait jugé en France, et qui devait le détrôner en Angleterre.

L'Europe s'attendait donc à une bataille déciſive entre les deux rois, lorſque le pape les joua tous deux, et prit adroitement pour lui ce qu'il avait donné à *Philippe-Auguſte*. Un ſous-diacre, ſon domeſtique, nommé *Pandolfe*, légat en France et en Angleterre, conſomma cette ſingulière négociation. Il paſſe à Douvres, ſous prétexte de négocier avec les barons
1213. en faveur du roi de France. Il voit le roi *Jean*: » Vous êtes perdu, lui dit-il: l'armée fran» çaiſe va mettre à la voile, la vôtre va vous » abandonner: vous n'avez qu'une reſſource; » c'eſt de vous en rapporter entièrement au » ſaint-ſiége. » *Jean* y conſentit, et en fit

ſerment,

Digitized by Google

ferment, et seize barons jurèrent la même chose sur l'ame du roi. Etrange ferment, qui les obligeait à faire ce qu'ils ne savaient pas qu'on leur proposerait. L'artificieux italien intimida tellement le prince, disposa si bien les barons, qu'enfin, le 15 mai 1213, dans la maison des chevaliers du temple, au faubourg de Douvres, le roi à genoux, mettant ses mains entre celles du légat, prononça ces paroles :

Angleterre cédée solennellement au pape.

» Moi *Jean*, par la grâce de DIEU, roi » d'Angleterre et seigneur d'Hibernie, pour » pour l'expiation de mes péchés, de ma » pure volonté, et de l'avis de mes barons, » je donne à l'Eglise de Rome, au pape » *Innocent* et à ses successeurs, les royaumes » d'Angleterre et d'Irlande, avec tous leurs » droits : je les tiendrai comme vassal du » pape : je serai fidèle à DIEU, à l'Eglise » romaine, au pape mon seigneur et à ses » successeurs légitimement élus. Je m'oblige de » lui payer une redevance de mille marcs » d'argent par an ; savoir, sept cents pour » le royaume d'Angleterre, et trois cents » pour l'Hibernie.

C'était beaucoup dans un pays qui avait alors très-peu d'argent, et dans lequel on ne frappait aucune monnaie d'or.

Alors on mit de l'argent entre les mains du légat, comme premier payement de la

Digitized by Google

redevance. On lui remit la couronne et le ſceptre. Le diacre italien foula l'argent aux pieds, et garda la couronne et le ſceptre cinq jours. Il rendit enſuite ces ornemens au roi, comme un bienfait du pape, leur commun maître.

Rome ſe moque de *Philippe-Auguſte.*

Philippe-Auguſte n'attendait à Boulogne que le retour du légat pour ſe mettre en mer. Le légat revient à lui pour lui apprendre qu'il ne lui eſt plus permis d'attaquer l'Angleterre, devenue fief de l'Egliſe romaine, et que le roi *Jean* eſt ſous la protection de Rome.

Le préſent que le pape avait fait de l'Angleterre à *Philippe* pouvait alors lui devenir funeſte. Un autre excommunié, neveu du roi *Jean*, s'était ligué avec lui pour s'oppoſer à la France, qui devenait trop à craindre. Cet excommunié était l'empereur *Othon IV*, qui diſputait à la fois l'empire au jeune *Frédéric II*, fils de *Henri VI*, et l'Italie au pape. C'eſt le ſeul empereur d'Allemagne qui ait jamais donné une bataille en perſonne contre un roi de France.

Digitized by Google

CHAPITRE LI.

D'Othon IV et de Philippe-Auguſte, au treizième ſiècle. De la bataille de Bouvines. De l'Angleterre et de la France, juſqu'à la mort de Louis VIII, père de St Louis. Puiſſance ſingulière de la cour de Rome : pénitence plus ſingulière de Louis VIII, &c.

QUOIQUE le ſyſtême de la balance de l'Europe n'ait été développé que dans les derniers temps, cependant il paraît qu'on s'eſt réuni toujours autant qu'on a pu contre les puiſſances prépondérantes. L'Allemagne, l'Angleterre et les Pays-Bas armèrent contre *Philippe-Auguſte*, ainſi que nous les avons vus ſe réunir contre *Louis XIV*. *Ferrand*, comte de Flandre, ſe joignit à l'Empereur *Othon IV*. Il était vaſſal de *Philippe*; mais c'était par cette raiſon même qu'il ſe déclara contre lui, auſſi-bien que le comte de Boulogne. Ainſi *Philippe*, pour avoir voulu accepter le préſent du pape, ſe mit au point d'être opprimé. Sa fortune et ſon courage le firent ſortir de ce péril avec la plus grande gloire qu'ait jamais méritée un roi de France.

Entre Lille et Tournay eſt un petit village, nommé Bouvines, près duquel *Othon IV*, à la

Digitized by Google

tête d'une armée, qu'on dit forte de plus de
1215. cent mille combattans, vint attaquer le roi qui n'en avait guère que la moitié. On commençait alors à se servir d'arbalètes. Cette arme était en usage à la fin du douzième siècle. Mais ce qui décidait d'une journée, c'était cette pesante cavalerie toute couverte de fer. L'armure complète du chevalier était une prérogative d'honneur, à laquelle les écuyers ne pouvaient prétendre; il ne leur était pas permis d'être invulnérables. Tout ce qu'un chevalier avait à craindre, était d'être blessé au visage, quand il levait la visière de son casque; ou dans le flanc, au défaut de la cuirasse, quand il était abattu, et qu'on avait levé sa chemise de mailles; enfin sous les aisselles, quand il levait le bras.

Il y avait encore des troupes de cavalerie, tirées du corps des communes, moins bien armées que les chevaliers. Pour l'infanterie, elle portait des armes défensives à son gré, et les offensives étaient l'épée, la flèche, la massue, la fronde.

Armée du roi commandée par un évêque.

Ce fut un évêque qui rangea en bataille l'armée de *Philippe-Auguste*: il s'appelait *Guerin*, et venait d'être nommé à l'évêché de Senlis. Cet évêque de Beauvais, si long-temps prisonnier du roi *Richard* d'Angleterre,

Digitized by Google

ſe trouva auſſi à cette bataille. Il s'y ſervit toujours d'une maſſue, diſant qu'il ſerait irrégulier s'il verſait le ſang humain. On ne ſait point comment l'empereur et le roi diſpoſèrent leurs troupes. *Philippe* avant le combat fit chanter le pſaume, *Exurgat Deus*, *et diſſipentur inimici ejus*: comme ſi *Othon* avait combattu contre DIEU. Auparavant, les Français chantaient des vers en l'honneur de *Charlemagne* et de *Roland*. L'étendard impérial d'*Othon* était ſur quatre roues. C'était une longue perche qui portait un dragon de bois peint, et ſur le dragon s'élevait un aigle de bois doré. L'étendard royal de France était un bâton doré avec un drapeau de ſoie blanche, ſemé de fleurs de lys: ce qui n'avait été long-temps qu'une imagination de peintre commençait à ſervir d'armoiries aux rois de France. D'anciennes couronnes des rois lombards, dont on voit des eſtampes fidelles dans *Muratori*, ſont ſurmontées de cet ornement, qui n'eſt autre choſe que le fer d'une lance lié avec deux autres fers recourbés, une vraie hallebarde.

Outre l'étendard royal, *Philippe-Auguſte* fit porter l'oriflamme de Saint-Denis. Lorſque le roi était en danger, on hauſſait et baiſſait l'un ou l'autre de ces étendards. Chaque chevalier avait auſſi le ſien, et les grands chevaliers

Digitized by Google

fesaient porter un autre drapeau, qu'on nommait bannière. Ce terme de bannière, si honorable, était pourtant commun aux drapeaux de l'infanterie, presque toute composée de serfs. Le cri de guerre des Français était *mon joie St Denis.* Le cri des Allemands était *Kyrie, eleison.*

Une preuve que les chevaliers bien armés ne couraient guère d'autre risque que d'être démontés, et n'étaient blessés que par un très-grand hasard, c'est que le roi *Philippe-Auguste*, renversé de son cheval, fut longtemps entouré d'ennemis; et reçut des coups de toute espèce d'armes sans verser une goutte de sang.

Un seul chevalier tué dans la bataille.

On raconte même qu'étant couché par terre, un soldat allemand voulut lui enfoncer dans la gorge un javelot à double crochet, et n'en put jamais venir à bout. Aucun chevalier ne périt dans la bataille, sinon *Guillaume de Longchamp*, qui malheureusement mourut d'un coup dans l'œil, adressé par la visière de son casque.

On compte, du côté des Allemands, vingt-cinq chevaliers bannerets, et sept comtes de l'Empire prisonniers, mais aucun de blessé.

L'empereur *Othon* perdit la bataille. On tua, dit-on, trente mille allemands, nombre probablement exagéré. On ne voit pas que

Digitized by Google

le roi de France fit aucune conquête du côté de l'Allemagne après la victoire de Bouvines ; mais il en eut bien plus de pouvoir sur ses vassaux.

Celui qui perdit le plus à cette bataille fut *Jean d'Angleterre*, dont l'empereur *Othon* semblait la dernière ressource. Cet empereur mourut bientôt après comme un pénitent. Il se fesait, dit-on, fouler aux pieds de ses garçons de cuisine, et fouetter par des moines, selon l'opinion des princes de ce temps-là, qui pensaient expier, par quelques coups de discipline, le sang de tant de milliers d'hommes. 1218.

Il n'est point vrai, comme tant d'auteurs l'ont écrit, que *Philippe* reçut, le jour de la victoire de Bouvines, la nouvelle d'une autre bataille gagnée par son fils *Louis VIII* contre le roi *Jean*. Au contraire, *Jean* avait eu quelque succès en Poitou ; mais destitué du secours de ses alliés, il fit une trêve avec *Philippe*. Il en avait besoin ; ses propres sujets d'Angleterre devenaient ses plus grands ennemis ; il était méprisé, parce qu'il s'était fait vassal de Rome. Les barons le forcèrent de signer cette fameuse charte qu'on appelle la *charte des libertés d'Angleterre*. 1215.

Le roi *Jean* se crut plus lésé, en laissant par cette charte à ses sujets les droits les plus naturels, qu'il ne s'était cru dégradé en se Grande charte.

Digitized by Google

fesant sujet de Rome ; il se plaignit de cette charte, comme du plus grand affront fait à sa dignité : cependant qu'y trouve-t-on en effet d'injurieux à l'autorité royale ? qu'à la mort d'un comte, son fils majeur, pour entrer en possession du fief, payera au roi cent marcs d'argent; et un baron, cent schellings; qu'aucun bailli du roi ne pourra prendre les chevaux des paysans, qu'en payant cinq sous par jour par cheval. Qu'on parcoure toute la charte, on trouvera seulement que les droits du genre humain n'y ont pas été assez défendus; on verra que les communes qui portaient le plus grand fardeau, et qui rendaient les plus grands services, n'avaient nulle part à ce gouvernement, qui ne pouvait fleurir sans elles. Cependant *Jean* se plaignit; il demanda justice au pape, son nouveau souverain.

Ce pape *Innocent III*, qui avait excommunié le roi, excommunie alors les pairs d'Angleterre. Les pairs outrés font ce qu'avait fait ce même pontife : ils offrent la couronne d'Angleterre à la France. *Philippe-Auguste*, vainqueur de l'Allemagne, possesseur de presque tous les Etats de *Jean* en France, appelé au royaume d'Angleterre, se conduisit en grand politique. Il engagea les Anglais à demander son fils *Louis* pour roi. Alors les légats de Rome vinrent lui représenter en vain

Digitized by Google

que *Jean* était feudataire du saint-siége. *Louis*, de concert avec son père, lui parle ainsi en présence du légat : » Monsieur, suis votre » homme-lige pour li fiefs que m'avez baillés » en France ; mais ne vos appartient de » décider du fait du royaume d'Angleterre ; » et si le faites, me pourvoirai devant mes » pairs. » (*a*)

Louis VIII va conquérir l'Angleterre. 1216.

Après avoir parlé ainsi, il partit pour l'Angleterre, malgré les défenses publiques de son père, qui le secourait en secret d'hommes et d'argent. *Innocent III* excommunia en vain le père et le fils. Les évêques de France déclarèrent nulle l'excommunication du père. Remarquons pourtant qu'ils n'osèrent infirmer celle de *Louis ;* c'est-à-dire, qu'ils avouaient que les papes avaient le droit d'excommunier les princes. Ils ne pouvaient disputer ce droit aux papes, puisqu'ils se l'arrogeaient eux-mêmes ; mais ils se réservaient encore celui de décider si l'excommunication du pape était juste ou injuste. Les princes étaient alors bien malheureux, exposés sans cesse à l'excommunication chez eux et à Rome ; mais les peuples étaient plus malheureux encore : l'anathême retombait toujours sur eux, et la guerre les dépouillait.

(*a*) C'est une grande preuve que la pairie décidait alors de toutes les grandes affaires.

Digitized by Google

Le fils de *Philippe-Auguſte* fut reconnu roi ſollennellement dans Londres. Il ne laiſſa pas d'envoyer des ambaſſadeurs plaider ſa cauſe devant le pape. Ce pontife jouiſſait de l'honneur qu'avait autrefois le ſénat romain, d'être
1216. juge des rois. Il mourut avant de rendre ſon arrêt définitif.

Mort de *Jean ſans terre*. *Jean ſans terre*, errant de ville en ville dans ſon pays, mourut dans le même temps, abandonné de tout le monde, dans un bourg de la province de Norfolk. Un pair de France avait autrefois conquis l'Angleterre, et l'avait gardée : un roi de France ne la garda pas.

Louis VIII, après la mort de *Jean d'Angleterre*, du vivant même de *Philippe-Auguſte*, fut obligé de ſortir de ce même pays qui l'avait demandé pour roi ; et, au lieu de défendre ſa conquête, il alla ſe croiſer contre les Albigeois, qu'on égorgeait alors, en exécution des ſentences de Rome.

Louis VIII abandonne l'Angleterre. Il ne régna qu'une ſeule année en Angleterre : les Anglais le forcèrent de rendre à leur roi *Henri III*, dont ils n'étaient pas encore mécontens, le trône qu'ils avaient ôté à *Jean*, père de ce *Henri III*. Ainſi *Louis* ne fut que l'inſtrument dont ils s'étaient ſervis pour ſe venger de leur monarque. Le légat de Rome, qui était à Londres, régla en maître les conditions auxquelles *Louis* ſortit d'Angleterre. Ce

Digitized by Google

légat, l'ayant excommunié pour avoir osé régner à Londres malgré le pape, lui imposa pour pénitence de payer à Rome le dixième des deux années de ses revenus. Ses officiers furent taxés au vingtième, et les chapelains qui l'avaient accompagné furent obligés d'aller demander à Rome leur absolution. Ils firent le voyage; on leur ordonna d'aller se présenter dans Paris à la porte de la cathédrale, aux quatre grandes fêtes, nus pieds et en chemise, tenant en main des verges dont les chanoines devaient les fouetter. Une partie de ces pénitences fut, dit-on, accomplie. Excommunié, et ses chapelains fouettés.

Cette scène incroyable se passait pourtant sous un roi habile et courageux, sous *Philippe-Auguste*, qui souffrait cette humiliation de son fils et de sa nation. Le vainqueur de Bouvines ne finit pas glorieusement sa carrière illustre. 1225.
Il avait augmenté son royaume de la Normandie, du Maine, du Poitou : le reste des biens appartenans à l'Angleterre était encore défendu par beaucoup de seigneurs.

Du temps de *Louis VIII*, une partie de la Guienne était française, l'autre était anglaise. Il n'y eut alors rien de grand ni de décisif.

Le testament de *Louis VIII* mérite seulement quelque attention. Il légue cent sous à chacune des deux mille léproseries de son royaume. 1225.
Les chrétiens, pour fruit de leurs croisades, Testament de *Louis VIII*.

Digitized by Google

ne remportèrent enfin que la lèpre. Il faut que le peu d'uſage du linge et la mal-propreté du peuple eût bien augmenté le nombre des lépreux. Ce nom de léproſerie n'était pas donné indifféremment aux autres hôpitaux; car on voit, par le même teſtament, que le roi lègue cent livres de compte à deux cents hôtels-Dieu. Le legs que fit *Louis VIII* de trente mille livres une fois payées à ſon épouſe, la célèbre *Blanche* de Caſtille, revenait à cinq cents quarante mille livres d'aujourd'hui. J'inſiſte ſouvent ſur ce prix des monnaies; c'eſt, ce me ſemble, le pouls d'un Etat, et une manière aſſez sûre de reconnaître ſes forces. Par exemple, il eſt clair que *Philippe-Auguſte* fut le plus puiſſant prince de ſon temps, ſi, indépendamment des pierreries qu'il laiſſa, les ſommes ſpécifiées dans ſon teſtament montent à près de neuf cents mille marcs d'argent de huit onces, qui valent à préſent environ quarante-neuf millions de notre monnaie, à cinquante-quatre livres dix-neuf ſols le marc d'argent fin. (1) Mais il faut qu'il y ait

(1) Dans toutes les évaluations du marc d'or et d'argent, on a ſuppoſé que les hiſtoriens ou les actes parlent de marcs d'or ou d'argent fin, ſuivant la manière actuelle de s'exprimer. Si on venait à découvrir que dans quelques circonſtances ils ont entendu de l'or ou de l'argent au titre de la monnaie ou de la bijouterie du temps, il faudrait corriger les évaluations en conſéquence. Mais cela n'eſt pas vraiſemblable, puiſque ce ſont les variations des monnaies, alors très-fréquentes, qui ont introduit l'uſage d'exprimer les valeurs en marcs, et non en monnaies.

Digitized by Google

quelque erreur de calcul dans ce teſtament : il n'eſt point du tout vraiſemblable qu'un roi de France, qui n'avait de revenu que celui de ſes domaines particuliers, ait pu laiſſer alors une ſomme ſi conſidérable. La puiſſance de tous les rois de l'Europe conſiſtait alors à voir marcher un grand nombre de vaſſaux ſous leurs ordres, et non à poſſéder aſſez de tréſors pour les aſſervir.

Conte ridicule d'une fille.

C'eſt ici le lieu de relever un étrange conte que font tous nos hiſtoriens. Ils diſent que *Louis VIII* étant au lit de la mort, les médecins jugèrent qu'il n'y avait d'autre remède pour lui que l'uſage des femmes ; qu'ils mirent dans ſon lit une jeune fille, mais que le roi la chaſſa, aimant mieux mourir, diſent-ils, que de commettre un péché mortel. Le père *Daniel*, dans ſon hiſtoire de France, a fait graver cette aventure à la tête de la vie de *Louis VIII*, comme le plus bel exploit de ce prince.

Cette fable a été appliquée à pluſieurs autres monarques. Elle n'eſt, comme tous les autres contes de ce temps-là, que le fruit de l'ignorance. Mais on devrait ſavoir aujourd'hui que la jouiſſance d'une fille n'eſt point un remède pour un malade ; et, après tout, ſi *Louis VIII* n'avait pu réchapper que par cet expédient, il avait *Blanche*, ſa femme, qui était

Digitized by Google

fort belle, et en état de lui sauver la vie. Le jésuite *Daniel* prétend donc que *Louis VIII* mourut glorieusement, en ne satisfesant pas la nature, et en combattant les hérétiques. Il est vrai qu'avant sa mort il alla en Languedoc pour s'emparer d'une partie du comté de Toulouse que le jeune *Amauri*, comte de *Montfort*, fils de l'usurpateur, lui vendit. Mais acheter un pays d'un homme à qui ce pays n'appartient pas, est-ce-là combattre pour la foi ? Un esprit juste, en lisant l'histoire, n'est presque occupé qu'à la réfuter.

CHAPITRE LII.

De l'empereur Frédéric II ; de ses querelles avec les papes, et de l'empire allemand. Des accusations contre Frédéric II. Du livre De tribus Impostoribus. *Du concile général de Lyon, &c.*

Vers le commencement du treizième siècle, tandis que *Philippe-Auguste* régnait encore, que *Jean sans terre* était dépouillé par *Louis VIII*; qu'après la mort de *Jean* et de *Philippe-Auguste*, *Louis VIII*, chassé d'Angleterre, régnait en France, et laissait l'Angleterre à *Henri III:*

Digitized by Google

dans ces temps, dis-je, les croisades, les persécutions contre les Albigeois épuisaient toujours l'Europe. L'empereur *Frédéric II* fesait saigner les plaies mal fermées de l'Allemagne et de l'Italie. La querelle de la couronne impériale et de la mitre de Rome, les factions des *Guelfes* et des *Gibelins*, les haines des Allemands et des Italiens, troublaient le monde plus que jamais. *Frédéric II*, fils de *Henri VI*, et neveu de l'empereur *Philippe*, jouissait de l'Empire qu'*Othon IV*, son compétiteur, avait abandonné avant de mourir.

Les empereurs étaient alors bien plus puissans que les rois de France ; car outre la Suabe et les grandes terres que *Frédéric* possédait en Allemagne, il avait aussi Naples et Sicile par héritage. La Lombardie lui appartenait par cette longue possession des empereurs ; mais cette liberté, dont les villes d'Italie étaient alors idolâtres, respectait peu la possession des césars allemands. C'était en Allemagne un temps d'anarchie et de brigandage, qui dura long-temps. Ce brigandage s'était tellement accru, que les seigneurs comptaient parmi leurs droits celui d'être voleurs de grand chemin dans leurs territoires, et de faire de la fausse monnaie. *Frédéric II* les contraignit dans la diète d'Egra de faire ferment de ne plus exercer de pareils droits ; 1219.

Droit de vol.

Digitized by Google

et pour leur donner l'exemple, il renonça à celui que ſes prédéceſſeurs s'étaient attribué de s'emparer de toute la dépouille des évêques, à leur décès. Cette rapine était alors autoriſée par-tout, et même en Angleterre.

Droit de cuiſſage.

Les uſages les plus ridicules et les plus barbares étaient alors établis. Les ſeigneurs avaient imaginé le droit de cuiſſage, de markette, de prélibation; c'était celui de coucher, la première nuit, avec les nouvelles mariées leurs vaſſales roturières. Des évêques, des abbés eurent ce droit en qualité de hauts barons; et quelques-uns ſe ſont fait payer, au dernier ſiècle, par leurs ſujets la renonciation à ce droit étrange, qui s'étendit en Ecoſſe, en Lombardie, en Allemagne et dans les provinces de France. Voilà les mœurs qui regnaient dans le temps des croiſades.

L'Italie était moins barbare, mais n'était pas moins malheureuſe. La querelle de l'Empire et du ſacerdoce avait produit les factions *Guelfe et Gibeline*, qui diviſaient les villes et les familles.

Milan, Breſcia, Mantoue, Vicence, Padoue, Trévize, Ferrare et preſque toutes les villes de la Romagne, ſous la protection du pape, étaient liguées entre elles contre l'empereur.

Il avait pour lui Crémone, Bergame, Modène, Parme, Reggio, Trente. Beaucoup d'autres

Digitized by Google

d'autres villes étaient partagées entre les factions *Guelfe* et *Gibeline*. L'Italie était le théâtre non d'une guerre, mais de cent guerres civiles qui, en aiguisant les esprits et les courages, n'accoutumaient que trop les nouveaux potentats italiens à l'assassinat et à l'empoisonnement.

Frédéric II était né en Italie : il aimait ce climat agréable, et ne pouvait souffrir ni le pays ni les mœurs de l'Allemagne dont il fut absent quinze années entières. Il paraît évident que son grand dessein était d'établir en Italie le trône des nouveaux césars. Cela seul eût pu changer la face de l'Europe. C'est le nœud secret de toutes les querelles qu'il eut avec les papes. Il employa tour à tour la souplesse et la violence, et le saint-siége le combattit avec les mêmes armes.

Honorius III et *Grégoire IX* ne peuvent d'abord lui résister qu'en l'éloignant, et l'envoyant faire la guerre dans la terre sainte. (*a*) Tel était le préjugé du temps, que l'empereur fut obligé de se vouer à cette entreprise, de peur de n'être pas regardé par les peuples comme chrétien. Il fit le vœu par politique; et par politique il différa le voyage.

Grégoire IX l'excommunie selon l'usage ordinaire. *Frédéric* part; et tandis qu'il fait une *Frédéric II excommunié.*

(*a*) Voyez le chapitre des croisades.

Digitized by Google

croisade à Jérusalem, le pape en fait une contre lui dans Rome. Il revient, après avoir négocié avec les soudans, se battre contre le saint-siége. Il trouve dans le territoire de Capoue son propre beau-père, *Jean de Brienne*, roi titulaire de Jérusalem à la tête des soldats du pontife, qui portaient le signe des deux clefs sur l'épaule. Les gibelins de l'empereur portaient le signe de la croix, et les croix mirent bientôt les clefs en fuite.

Il ne restait guère alors d'autre ressource à *Grégoire IX* que de soulever *Henri*, roi des Romains, fils de *Frédéric II*, contre son père, ainsi que *Grégoire VII*, *Urbain II* et *Paschal II* avaient armé les enfans de *Henri IV*. Mais *Frédéric*, plus heureux que *Henri IV*, se saisit
1235. de son fils rebelle, le dépose dans la célèbre diète de Maïence, et le condamne à une prison perpétuelle.

Il était plus aisé à *Frédéric II* de faire condamner son fils dans une diète d'Allemagne, que d'obtenir de l'argent et des troupes de cette diète pour aller subjuguer l'Italie. Il eut toujours assez de forces pour l'enfanglanter, et jamais assez pour l'asservir. Les *Guelfes*, ces partisans de la papauté, et encore plus de la liberté, balancèrent toujours le pouvoir des *Gibelins*, partisans de l'Empire.

La Sardaigne était encore un sujet de guerre

Digitized by Google

entre l'Empire et le sacerdoce, et par conséquent d'excommunications. L'empereur s'empara de presque toute l'île. Alors *Grégoire IX* accusa publiquement *Frédéric II* d'incrédulité. 1238.

Prétendu livre des trois imposteurs.

» Nous avons des preuves, dit-il dans sa » lettre circulaire, du premier juillet 1239, » qu'il dit publiquement que l'univers a été » trompé par trois imposteurs, MOÏSE, JESUS-» CHRIST et MAHOMET. Mais il place JESUS-» CHRIST fort au-dessous des autres; car il » dit qu'ils ont vécu pleins de gloire, et que » l'autre n'a été qu'un homme de la lie du » peuple, qui prêchait à ses pareils. L'em-» pereur, ajoute-t-il, soutient qu'un DIEU » unique et créateur ne peut être né d'une » femme, et sur-tout d'une vierge. » C'est sur cette lettre, du pape *Grégoire IX*, qu'on crut dès ce temps-là qu'il y avait un livre intitulé, *De tribus impostoribus :* on a cherché ce livre de siècle en siècle, et on ne l'a jamais trouvé. (*b*)

Ces accusations, qui n'avaient rien de commun avec la Sardaigne, n'empêchèrent pas que l'empereur ne la gardât : les divisions entre *Frédéric* et le saint-siége n'eurent jamais la religion pour objet; et cependant les papes l'excommuniaient, publiaient contre lui des croisades, et le déposaient. Un cardinal,

(*b*) On en a fait de nos jours sous le même titre.

Digitized by Google

nommé *Jacques*, évêque de Paleſtrine, apporta en France au jeune *Louis IX* des lettres de ce pape *Grégoire*, par leſquelles ſa ſainteté, ayant dépoſé *Frédéric II*, transférait de ſon autorité l'empire à *Robert*, comte d'Artois, frère du jeune roi de France. C'était mal prendre ſon temps : la France et l'Angleterre étaient en guerre ; les barons de France, ſoulevés dans la minorité de *Louis*, étaient encore puiſſans dans ſa majorité. On prétend qu'ils répondirent qu'*un frère d'un roi de France n'avait pas beſoin d'un empire, et que le pape avait moins de religion que Frédéric II.* Une telle réponſe eſt trop peu vraiſemblable pour être vraie.

Rien ne fait mieux connaître les mœurs et les uſages de ce temps, que ce qui ſe paſſa au ſujet de cette demande du pape.

St *Louis* ſollicité en vain par les papes de favoriſer leurs prétentions

Il s'adreſſa aux moines de Cîteaux, chez leſquels il ſavait que St *Louis* devait venir en pélerinage avec ſa mère. Il écrivit au chapitre : » Conjurez le roi qu'il prenne la protection du pape contre le fils de *Satan Frédéric* ; il eſt néceſſaire que le roi me reçoive » dans ſon royaume, comme *Alexandre III* » y fut reçu contre la perſécution de *Frédéric I*, » et St *Thomas* de Cantorbéri contre celle de » *Henri II*, roi d'Angleterre. »

Le roi alla en effet à Cîteaux, où il fut reçu par cinq cents moines qui le conduiſirent

Digitized by Google

au chapitre : là ils se mirent tous à genoux devant lui; et, les mains jointes, le prièrent de laisser passer le pape en France. *Louis* se mit aussi à genoux devant les moines, leur promit de défendre l'Eglise; mais il leur dit expressément, qu'*il ne pouvait recevoir le pape sans le consentement des barons du royaume, dont un roi de France devait suivre les avis.* *Grégoire* meurt; mais l'esprit de Rome vit toujours. *Innocent IV*, l'ami de *Frédéric*, quand il était cardinal, devient nécessairement son ennemi dès qu'il est souverain pontife. Il fallait, à quelque prix que ce fût, affaiblir la puissance impériale en Italie, et réparer la faute qu'avait faite *Jean XII* d'appeler à Rome les Allemands.

Innocent IV, après bien des négociations inutiles, assemble dans Lyon ce fameux concile, qui a cette inscription encore aujourd'hui dans la bibliothèque du Vatican : *Treizième concile général, premier de Lyon. Frédéric II y est déclaré ennemi de l'Eglise, et privé du siége impérial.* (1)

Innocent IV dépose l'empereur *Frédéric II.*

(1) Il faut espérer que *Joseph II* ne laissera pas long-temps subsister dans le Vatican ce monument des attentats de Rome moderne, contre les droits du genre humain; à moins qu'il ne valût mieux le conserver comme une preuve que le même esprit règne encore dans l'Eglise, et comme une leçon qui montre aux rois ce qu'ils auraient à craindre, s'ils avaient le malheur de réussir dans les mesures que le clergé leur inspire, pour faire retomber les peuples dans l'ignorance.

Digitized by Google

Il semble bien hardi de déposer un empereur dans une ville impériale ; mais Lyon était sous la protection de la France, et ses archevêques s'étaient emparés des droits régaliens. *Frédéric II* ne négligea pas d'envoyer à ce concile, où il devait être accusé, des ambassadeurs pour le défendre.

Le pape, qui se constituait juge à la tête du concile, fit aussi la fonction de son propre avocat ; et après avoir beaucoup insisté sur les droits temporels de Naples et de Sicile, sur le patrimoine de la comtesse *Mathilde*, il accusa *Frédéric* d'avoir fait la paix avec les mahométans, d'avoir eu des concubines mahométanes, de ne pas croire en JESUS-CHRIST, et d'être hérétique. Comment peut-on être à la fois hérétique et incrédule? et comment dans ces siècles pouvait-on former si souvent de telles accusations? Les papes *Jean XII*, *Etienne VIII*, et les empereurs *Frédéric I*, *Frédéric II*, le chancelier *des Vignes*, *Mainfroy*, régent de Naples, beaucoup d'autres essuièrent cette imputation. Les ambassadeurs de l'empereur parlèrent en sa faveur avec fermeté, et accusèrent le pape à leur tour de rapine et d'usure. Il y avait à ce concile des ambassadeurs de France et d'Angleterre. Ceux-ci se plaignirent bien autant des papes, que le pape se plaignit de l'empereur. » Vous tirez

Accusations absurdes contre *Frédéric.*

Accusations différentes contre la cour de Rome.

Digitized by Google

» par vos Italiens, dirent-ils, plus de soixante
» mille marcs par an du royaume d'Angle-
» terre ; vous nous avez en dernier lieu
» envoyé un légat qui a donné tous les béné-
» fices à des italiens. Il extorque de tous les
» religieux des taxes excessives, et il excom-
» munie quiconque se plaint de ses vexations.
» Remédiez-y promptement ; car nous ne
» souffrirons pas plus long-temps ces ava-
» nies. »

Le pape rougit, ne répondit rien, et prononça la déposition de l'empereur. Il est très à remarquer qu'il fulmina cette sentence, non pas, dit il, de l'approbation du concile, mais en présence du concile. Tous les pères tenaient des cierges allumés quand le pape prononçait. Ils les éteignirent ensuite. Une partie signa l'arrêt, une autre partie sortit en gémissant.

N'oublions pas que dans ce concile le pape demanda un subside à tous les ecclésiastiques. Tous gardèrent le silence, aucun ne parla, ni pour approuver, ni pour rejeter le subside, excepté un anglais, nommé *Mespham*, doyen de Lincoln. Il osa dire que le pape rançonnait trop l'Eglise. Le pape le déposa de sa seule autorité, et les ecclésiastiques se turent. *Innocent IV* parlait donc et agissait en souverain de l'Eglise, et on le souffrait.

Despotisme du pape sur le clergé.

Digitized by Google

Juste colère de l'empereur.

Frédéric II ne souffrit pas du moins que l'évêque de Rome agît en souverain des rois. Cet empereur était à Turin, qui n'appartenait point encore à la maison de Savoie. C'était un fief de l'Empire, gouverné par le marquis de *Suze*. Il demanda une cassette : on la lui apporta. Il en tira la couronne impériale. » Ce pape et ce concile, dit-il, ne me l'ont » pas ravie ; et avant qu'on m'en dépouille, » il y aura bien du sang répandu, » Il ne manqua pas d'écrire d'abord à tous les princes d'Allemagne et de l'Europe par la plume de son fameux chancelier, *Pierre des Vignes*, tant accusé d'avoir composé le livre des *Trois imposteurs* : » Je ne suis pas le premier, disait-il » dans ses lettres, que le clergé ait ainsi » indignement traité, et je ne serai pas le » dernier. Vous en êtes cause, en obéissant » à ces hypocrites, dont vous connaissez » l'ambition sans bornes. Combien, si vous » vouliez, découvririez-vous dans la cour de » Rome d'infamies qui font frémir la pudeur ? » Livrés au siècle, enivrés de délices, l'excès » de leurs richesses étouffe en eux tout sen- » timent de religion. C'est une œuvre de » charité de leur ôter ces richesses pernicieu- » ses qui les accablent ; et c'est à quoi vous » devez travailler tous avec moi. »

Cependant le pape, ayant déclaré l'empire vacant,

Digitized by Google

vacant, écrivit à sept princes ou évêques : c'étaient les ducs de Bavière, de Saxe, d'Autriche et de Brabant, les archevêques de Saltzbourg, de Cologne et de Maïence. Voilà ce qui a fait croire que sept électeurs étaient alors solennellement établis. Mais les autres princes de l'Empire et les autres évêques prétendaient aussi avoir le même droit.

Les empereurs et les papes tâchaient ainsi de se faire déposer mutuellement. Leur grande politique consistait à exciter des guerres civiles.

Rome arme souvent les fils contre les pères.

On avait déjà élu roi des Romains en Allemagne *Conrad*, fils de *Frédéric II;* mais il fallait, pour plaire au pape, choisir un autre empereur. Ce nouveau césar ne fut choisi ni par les ducs de Saxe ou de Brabant, ou de Bavière, ou d'Autriche, ni par aucun prince de l'Empire. Les évêques de Strasbourg, de Vurtzbourg, de Spire, de Metz, avec ceux de Maïence, de Cologne et de Trèves, créèrent cet empereur. Ils choisirent un landgrave de Thuringe, qu'on appela le *roi des prêtres*.

Croisade contre l'empereur.

Quel étrange empereur de Rome qu'un landgrave qui recevait la couronne seulement de quelques évêques de son pays! Alors le pape fait renouveler la croisade contre *Frédéric*. Elle était prêchée par les *frères prêcheurs*, que nous appelons *dominicains*, et par les *frères*

Digitized by Google

mineurs que nous appelons *cordeliers* ou *franciscains*. Cette nouvelle milice des papes commençait à s'établir en Europe. (*a*) Le saint père ne s'en tint pas à ces mesures : il ménagea des conspirations contre la vie d'un empereur qui savait résister aux conciles, aux moines, aux croisades ; du moins l'empereur se plaignit que le pape suscitait des assassins contre lui, et le pape ne répondit point à ces plaintes.

Les mêmes prélats qui s'étaient donné la liberté de faire un césar, en firent encore un autre après la mort de leur thuringien, et ce fut un comte de Hollande. La prétention de l'Allemagne sur l'empire romain ne servit donc jamais qu'à la déchirer. Ces mêmes évêques, qui élisaient des empereurs, se divisèrent entre eux : leur comte de Hollande fut tué dans cette guerre civile.

1249. *Frédéric II* avait à combattre les papes depuis l'extrémité de la Sicile jusqu'à celle de l'Allemagne. On dit qu'étant dans la Pouille, il découvrit que son médecin, séduit par *Innocent IV*, voulait l'empoisonner. Le fait me paraît douteux ; mais dans les doutes que fait naître l'histoire de ces temps, il ne s'agit que du plus ou du moins de crimes.

Frédéric, voyant avec horreur qu'il lui était impossible de confier sa vie à des chrétiens,

(*a*) Voyez le chapitre des ordres religieux.

Digitized by Google

fut obligé de prendre des mahométans pour sa garde. On prétend qu'ils ne le garantirent pas des fureurs de *Mainfroy*, son bâtard, qui l'étouffa, dit-on, dans sa dernière maladie. Le fait me paraît faux. Ce grand et malheureux empereur, roi de Sicile dès le berceau, ayant porté trente-huit ans la vaine couronne de Jérusalem, et celle des césars cinquante-quatre ans, (puisqu'il avait été déclaré roi des Romains, en 1196) mourut âgé de cinquante-sept ans dans le royaume de Naples, et laissa le monde aussi troublé à sa mort qu'à sa naissance. Malgré tant de troubles, ses royaumes de Naples et de Sicile furent embellis et policés par ses soins : il y bâtit des villes, y fonda des universités, y fit fleurir un peu les lettres. La langue italienne commençait à se former alors, c'était un composé de la langue romance et du latin. On a des vers de *Frédéric II* en cette langue. Mais les traverses qu'il essuya, nuisirent aux sciences autant qu'à ses desseins. 1250.

Depuis la mort de *Frédéric II* jusqu'en 1268, l'Allemagne fut sans chef, non comme l'avait été la Gréce, l'ancienne Gaule, l'ancienne Germanie, et l'Italie avant qu'elle fût soumise aux Romains : l'Allemagne ne fut ni une république, ni un pays partagé entre plusieurs souverains, mais un corps sans tête, dont les membres se déchiraient.

Digitized by Google

C'était une belle occasion pour les papes ; mais ils n'en profitèrent pas. On leur arracha Brescia, Crémone, Mantoue et beaucoup de petites villes. Il eût fallu alors un pape guerrier pour les reprendre ; mais rarement un pape eut ce caractère. Ils ébranlaient, à la vérité, le monde avec leurs bulles : ils donnaient des royaumes avec des parchemins. Le pape *Innocent IV* déclara de sa propre autorité *Haquin*, roi de Norwège, en le faisant enfant
1247. légitime, de bâtard qu'il était. Un légat du pape couronna ce roi *Haquin*, et reçut de lui un tribut de quinze mille marcs d'argent, et cinq cents marcs (ou marques) des églises de Norwège ; ce qui était peut-être la moitié de l'argent comptant qui circulait dans un pays si peu riche.

Le même pape *Innocent IV* créa aussi un certain *Mandog* roi de Lithuanie, mais roi relevant de Rome. *Nous recevons*, dit-il dans sa bulle du 15 juillet 1251, *ce nouveau royaume de Lithuanie au droit et à la propriété de St Pierre, vous prenant sous notre protection, vous, votre femme et vos enfans.* C'était imiter en quelque sorte la grandeur de l'ancien sénat de Rome, qui accordait des titres de rois et de tétrarques. La Lithuanie ne fut pas cependant un royaume ; elle ne put même encore être chrétienne que plus d'un siècle après.

Digitized by Google

Les papes parlaient donc en maîtres du monde, et ne pouvaient être maîtres chez eux : il ne leur en coûtait que du parchemin pour donner ainſi des Etats ; mais ce n'était qu'à force d'intrigues qu'ils pouvaient ſe reſſaiſir d'un village auprès de Mantoue ou de Ferrare.

Voilà quelle était la ſituation des affaires de l'Europe : l'Allemagne et l'Italie déchirées, la France encore faible, l'Eſpagne partagée entre les chrétiens et les muſulmans : ceux-ci entièrement chaſſés de l'Italie ; l'Angleterre commençant à diſputer ſa liberté contre ſes rois ; le gouvernement féodal établi par-tout ; la chevalerie à la mode ; les prêtres devenus princes et guerriers ; une politique preſqu'en tout différente de celle qui anime aujourd'hui l'Europe. Il ſemblait que les pays de la communion romaine fuſſent une grande république dont l'empereur et les papes voulaient être les chefs ; et cette république, quoique diviſée, s'était accordée long-temps dans les projets des croiſades, qui ont produit de ſi grandes et de ſi infames actions, de nouveaux royaumes, de nouveaux établiſſemens, de nouvelles misères, et enfin beaucoup plus de malheur que de gloire. Nous les avons déjà indiquées. Il eſt temps de peindre ces folies guerrières.

Digitized by Google

CHAPITRE LIII.

De l'Orient, au temps des Croisades, et de l'état de la Palestine.

Commencemens des Turcs

Les religions durent toujours plus que les empires. Le mahométisme florissait, et l'empire des califes était détruit par la nation des Turcomans. On se fatigue à rechercher l'origine de ces Turcs. Elle est la même que celle de tous les peuples conquérans. Ils ont tous été d'abord des sauvages, vivans de rapine. Les turcs habitaient autrefois au-delà du Taurus et de l'Immaüs, et bien loin, dit-on, de l'Araxe. Ils étaient compris parmi ces Tartares que l'antiquité nommait Scythes. Ce grand continent de la Tartarie, bien plus vaste que l'Europe, n'a jamais été habité que par des barbares. Leurs antiquités ne méritent guère mieux une histoire suivie que les loups et les tigres de leur pays. Ces peuples du Nord firent de tout temps des invasions vers le Midi. Ils se répandirent, vers le onzième siècle, du côté de la Moscovie. Ils inondèrent les bords de la mer Caspienne. Les Arabes, sous les premiers successeurs de *Mahomet*, avaient soumis presque toute l'Asie mineure, la Syrie et la Perse:

Digitized by Google

les Turcomans vinrent enfin, qui soumirent les Arabes.

Un calife de la dynastie des Abassides, nommé *Motassem*, fils du grand *Almamon*, et petit-fils du célèbre *Aaron-al-Raschild*, protecteur comme eux de tous les arts, contemporain de notre *Louis le débonnaire* ou *le faible*, posa les premières pierres de l'édifice sous lequel ses successeurs furent enfin écrasés. Il fit venir une milice de turcs pour sa garde. Il n'y a jamais eu un plus grand exemple du danger des troupes étrangères. Cinq à six cents turcs à la solde de *Motassem* sont l'origine de la puissance ottomane, qui a tout englouti, de l'Euphrate jusqu'au bout de la Gréce, et a de nos jours mis le siége devant Vienne. Cette milice turque, augmentée avec le temps, devint funeste à ses maîtres. De nouveaux turcs arrivent, qui profitèrent des guerres civiles excitées pour le califat. Les califes Abassides de Bagdat perdirent bientôt la Syrie, l'Egypte, l'Afrique, que les califes Fatimites leur enlevèrent. Les Turcs dépouillèrent et Fatimites et Abassides.

Togrul-Beg, ou *Orto-grul-Beg*, de qui on fait descendre la race des Ottomans, entra dans Bagdat, à peu-près comme tant d'empereurs sont entrés dans Rome. Il se rendit maître de la ville et du calife, en se prosternant

Décadence des Califes.

1050.

Digitized by Google

à ses pieds. *Ortó-grul* conduisit le calife *Caiem* à son palais en tenant la bride de sa mule ; mais, plus habile ou plus heureux que les empereurs allemands ne l'ont été dans Rome, il établit sa puissance, et ne laissa au calife que le soin de commencer, le vendredi, les prières à la mosquée, et l'honneur d'investir de leurs Etats tous les tyrans mahométans qui se faisaient souverains.

Il faut se souvenir que, comme ces Turcomans imitaient les Francs, les Normands et les Goths dans leurs irruptions, ils les imitaient aussi en se soumettant aux lois, aux mœurs et à la religion des vaincus. C'est ainsi que d'autres tartares en ont usé avec les Chinois ; et c'est l'avantage que tout peuple policé, quoique le plus faible, doit avoir sur le barbare, quoique le plus fort.

Ainsi les califes n'étaient plus que les chefs de la religion, tels que le Dairi pontife du Japon, qui commande en apparence aujourd'hui au Cubosama, et qui lui obéit en effet ; tels que le shérif de la Mecque, qui appelle le sultan turc son vicaire ; tels enfin qu'étaient les papes sous les rois lombards. Je ne compare point, sans doute, la religion mahométane avec la chrétienne, je compare les révolutions. Je remarque que les califes ont été les plus puissans souverains de l'Orient, tandis que

Digitized by Google

les pontifes de Rome n'étaient rien. Le califat eſt tombé ſans retour, et les papes ſont peu à peu devenus de grands ſouverains, affermis, reſpectés de leurs voiſins, et qui ont fait de Rome la plus belle ville de la terre.

Il y avait donc, au temps de la première croiſade, un caliſe à Bagdat qui donnait des inveſtitures, et un ſultan turc qui régnait. Pluſieurs autres uſurpateurs turcs et quelques arabes étaient cantonnés en Perſe, dans l'Arabie, dans l'Aſie mineure. Tout était diviſé; et c'eſt ce qui pouvait rendre les croiſades heureuſes. Mais tout était armé, et ces peuples devaient combattre ſur leur terrain avec un grand avantage.

Décadence de Conſtantinople.

L'empire de Conſtantinople ſe ſoutenait : tous ſes princes n'avaient pas été indignes de régner. *Conſtantin Porphirogénète*, fils de *Léon le philoſophe*, et philoſophe lui-même, fit renaître, comme ſon père, des temps heureux. Si le gouvernement tomba dans le mépris ſous *Romain*, fils de *Conſtantin*, il devint reſpectable aux nations ſous *Nicéphore Phocas*, qui avait repris Candie avant d'être 961.
empereur. Si *Jean Zimiſcès* aſſaſſina *Nicéphore*, et ſouilla de ſang le palais; s'il joignit l'hypocriſie à ſes crimes, il fut d'ailleurs le défenſeur de l'Empire contre les Turcs et les Bulgares. Mais ſous *Michel Paphlagonate* on

Digitized by Google

avait perdu la Sicile : sous *Romain Diogène*, presque tout ce qui restait vers l'Orient, excepté la province de Pont; et cette province, qu'on appelle aujourd'hui Turcomanie, tomba bientôt après sous le pouvoir du turc *Soliman* qui, maître de la plus grande partie de l'Asie mineure, établit le siége de sa domination à Nicée, et menaçait de-là Constantinople au temps où commencèrent les croisades.

L'empire grec était donc borné alors presqu'à la ville impériale, du côté des Turcs; mais il s'étendait dans toute la Gréce, la Macédoine, la Thessalie, la Thrace, l'Illyrie, l'Epire, et avait même encore l'île de Candie. Les guerres continuelles, quoique toujours malheureuses contre les Turcs, entretenaient un reste de courage. Tous les riches chrétiens d'Asie qui n'avaient pas voulu subir le joug mahométan, s'étaient retirés dans la ville impériale, qui par-là même s'enrichit des dépouilles des provinces. Enfin, malgré tant de pertes, malgré les crimes et les révolutions du palais, cette ville, à la vérité déchue, mais immense, peuplée, opulente et respirant les délices, se regardait comme la première du monde. Les habitans s'appelaient *Romains*, et non *Grecs*. Leur Etat était l'empire romain; et les peuples d'Occident, qu'ils nommaient

Digitized by Google

Latins, n'étaient à leurs yeux que des barbares révoltés.

La Paleſtine n'était que ce qu'elle eſt aujourd'hui, un des plus mauvais pays de l'Aſie. Cette petite province eſt dans ſa longueur d'environ ſoixante-cinq lieues, et de vingt-trois en largeur. Elle eſt couverte preſque par-tout de rochers arides, ſur leſquels il n'y a pas une ligne de terre. Si ce canton était cultivé, on pourrait le comparer à la Suiſſe. La rivière du jourdain, large d'environ cinquante pieds dans le milieu de ſon cours, reſſemble à la rivière d'Aar chez les Suiſſes, qui coule dans une vallée plus fertile que d'autres cantons. La mer de Tibériade n'eſt pas comparable au lac de Genève. Les voyageurs qui ont bien examiné la Suiſſe et la Paleſtine, donnent tous la préférence à la Suiſſe ſans aucune comparaiſon. Il eſt vraiſemblable que la Judée fut plus cultivée autrefois, quand elle était poſſédée par les Juifs. Ils avaient été forcés de porter un peu de terre ſur les rochers pour y planter des vignes. Ce peu de terre liée avec les éclats des rochers, était ſoutenu par de petits murs, dont on voit encore des reſtes de diſtance en diſtance. Tableau de la Paleſtine.

Tout ce qui eſt ſitué vers le Midi conſiſte en déſerts de ſables ſalés, du côté de la Médi-

Digitized by Google

terranée et de l'Egypte, et en montagnes affreuſes, juſqu'à Eſiongaber vers la mer Rouge. Ces ſables et ces rochers, habités aujourd'hui par quelques arabes voleurs, ſont l'ancienne patrie des Juifs. Ils s'avancèrent un peu au Nord dans l'Arabie pétrée. Le petit pays de Jérico, qu'ils envahirent, eſt un des meilleurs qu'ils poſſédèrent : le terrain de Jéruſalem eſt bien plus aride ; il n'a pas même l'avantage d'être ſitué ſur une rivière. Il y a très-peu de pâturages : les habitans n'y purent jamais nourrir de chevaux : les ânes firent toujours la monture ordinaire. Les bœufs y ſont maigres ; les moutons y réuſſiſſent mieux ; les oliviers en quelques endroits y produiſent un fruit d'une bonne qualité. On y voit encore quelques palmiers ; et ce pays que les Juifs améliorèrent avec beaucoup de peine, quand leur condition toujours malheureuſe le leur permit, fut pour eux une terre délicieuſe, en comparaiſon des déſerts de Sina, de Param et de Cadés-Barné. (1)

(1) Ceux qui douteraient que la Paleſtine n'ait été un pays très-peu fertile, peuvent conſulter deux graves diſſertations ſur cet objet important, par M. l'abbé *Guénée*, de l'académie des Inſcriptions. Les preuves qu'on y trouve de la ſtérilité de ce pays ſont d'autant plus déciſives, que l'intention de l'auteur était de prouver préciſément le contraire. Les diſſertations de l'abbé de *Vertot*, ſur l'authenticité de la ſainte Ampoule, produiſent le même effet ; mais on a ſoupçonné l'abbé de *Vertot* d'y avoir mis un peu de malice, ce dont on n'a garde de ſoupçonner ſon ſavant confrère.

Digitized by Google

St *Jérôme*, qui vécut si long-temps à Bethléem, avoue qu'on souffrait continuellement la sécheresse et la soif dans ce pays de montagnes arides, de cailloux et de sables, où il pleut rarement, où l'on manque de fontaines, et où l'industrie est obligée d'y suppléer à grand frais par des citernes.

La Palestine, malgré le travail des Hébreux, n'eut jamais de quoi nourrir ses habitans; et de même que les treize cantons envoient le superflu de leurs peuples servir dans les armées des princes qui peuvent les payer, les Juifs allaient faire le métier de courtiers en Asie et en Afrique. A peine Alexandrie était-elle bâtie, qu'ils s'y étaient établis. Les Juifs commerçans n'habitaient guère Jérusalem; et je doute que dans le temps le plus florissant de ce petit Etat, il y ait jamais eu des hommes aussi opulens que le sont aujourd'hui plusieurs hébreux d'Amsterdam, de la Haie, de Londres, de Constantinople.

Lorsqu'*Omar*, l'un des premiers successeurs de *Mahomet*, s'empara des fertiles pays de la Syrie, il prit la contrée de la Palestine; et comme Jérusalem est une ville sainte pour les mahométans, il y entra chargé d'une haire et d'un sac de pénitent, et n'exigea que le tribut de treize drachmes par tête, ordonné par le pontife: c'est ce que rapporte *Nicétas*

Digitized by Google

Coniates. Omar enrichit Jéruſalem d'une magnifique moſquée de marbre, couverte de plomb, ornée en dedans d'un nombre prodigieux de lampes d'argent, parmi leſquelles il y en avait beaucoup d'or pur. (*a*) Quand enſuite les Turcs déjà mahométans s'emparèrent du pays, vers l'an 1055, ils reſpectèrent la moſquée, et la ville reſta toujours peuplée de ſept à huit mille habitans. C'était ce que ſon enceinte pouvait alors contenir, et ce que tout le territoire d'alentour pouvait nourrir. Ce peuple ne s'enrichiſſait guère d'ailleurs que des pélerinages des chrétiens et des muſulmans. Les uns allaient viſiter la moſquée, les autres l'endroit où l'on prétend que JESUS fut enterré. Tous payaient une petite redevance à l'émir turc qui réſidait dans la ville, et à quelques imans qui vivaient de la curioſité des pélerins.

(*a*) Elle fut fondée ſur les débris de la fortereſſe bâtie par *Hérode*, et auparavant par *Salomon*; fortereſſe qui avait ſervi de temple.

Digitized by Google

CHAPITRE LIV.

De la première croisade, jusqu'à la prise de Jérusalem.

TEL était l'état de l'Asie mineure et de la Syrie, lorsqu'un pélerin d'Amiens suscita les croisades. Il n'avait d'autre nom que *Coucoupêtre* ou *Cucupiêtre*, comme le dit la fille de l'Empereur *Comnène*, qui le vit à Constantinople. Nous le connaissons sous le nom de *Pierre l'ermite*. Ce picard, parti d'Amiens pour aller en pélerinage vers l'Arabie, fut cause que l'Occident, s'arma contre l'Orient, et que des millions d'Européans périrent en Asie. C'est ainsi que sont enchaînés les événemens de l'univers. Il se plaignit amèrement à l'évêque secret qui résidait dans le pays, avec le titre de patriarche de Jérusalem, des vexations que souffraient les pélerins; les révélations ne lui manquèrent pas. *Guillaume* de tyr assure que JESUS-CHRIST apparut à l'ermite. *Je serai avec toi*, lui dit-il, *il est temps de secourir mes serviteurs*. A son retour à Rome, il parla d'une manière si vive, et fit des tableaux si touchans, que le pape *Urbain II* crut cet homme propre à seconder le grand dessein que les papes avaient depuis

Un fanatique, auteur des croisades.

Digitized by Google

long-temps d'armer la chrétienté contre le mahométiſme. Il envoya *Pierre* de province en province communiquer par ſon imagination forte l'ardeur de ſes ſentimens, et ſemer l'enthouſiaſme.

1094. *Urbain II* tint enſuite vers Plaiſance un concile en raſe campagne, où ſe trouvèrent plus de trente mille ſéculiers outre les eccléſiaſtiques. On y propoſa la manière de venger les chrétiens. L'empereur des Grecs; *Alexis Comnène*, père de cette princeſſe qui écrivit l'hiſtoire de ſon temps, envoya à ce concile des ambaſſadeurs pour demander quelque ſecours contre les muſulmans; mais ce n'était ni du pape, ni des Italiens qu'il devait l'attendre. Les Normands enlevaient alors Naples et Sicile aux Grecs; et le pape, qui voulait être au moins ſeigneur ſuzerain de ces royaumes, étant d'ailleurs rival de l'Egliſe grecque, devenait néceſſairement par ſon état l'ennemi déclaré des empereurs d'Orient, comme il était l'ennemi couvert des empereurs teutoniques. Le pape, loin de ſecourir les Grecs, voulait ſoumettre l'Orient aux Latins.

Au reſte, le projet d'aller faire la guerre en Paleſtine, fut vanté par tous les aſſiſtans au concile de Plaiſance, et ne fut embraſſé par perſonne. Les principaux ſeigneurs italiens avaient chez eux trop d'intérêts à ménager,

et

Digitized by Google

et ne voulaient point quitter un pays délicieux pour aller se battre vers l'Arabie pétrée.

On fut donc obligé de tenir un autre concile à Clermont en Auvergne. Le pape y harangua dans la grande place. On avait pleuré en Italie sur les malheurs des chrétiens de l'Asie. On s'arma en France. Ce pays était peuplé d'une foule de nouveaux seigneurs, inquiets, indépendans, aimant la dissipation et la guerre, plongés pour la plupart dans les crimes que la débauche entraîne, et dans une ignorance aussi honteuse que leurs débauches. Le pape proposait la rémission de tous leurs péchés, et leur ouvrait le ciel, en leur imposant pour pénitence de suivre la plus grande de leurs passions, de courir au pillage. On prit donc la croix à l'envi. Les églises et les cloîtres achetèrent alors à vil prix beaucoup de terres des seigneurs, qui crurent n'avoir besoin que d'un peu d'argent et de leurs armes pour aller conquérir des royaumes en Asie. *Godefroi de Bouillon*, par exemple, duc de Brabant, vendit sa terre de Bouillon au chapitre de Liége, et Stenay à l'évêque de Verdun. *Baudoin*, frère de *Godefroi*, vendit au même évêque le peu qu'il avait en ce pays-là. Les moindres seigneurs châtelains partirent à leurs frais; les pauvres gentilshommes servirent d'écuyers aux autres. Le

1095. Croisade déclarée.

Armement prodigieux.

Digitized by Google

butin devoit se partager selon les grades, et selon les dépenses des croisés. C'était une grande source de division, mais c'était aussi un grand motif. La religion, l'avarice et l'inquiétude encourageaient également ces émigrations. On enrôla une infanterie innombrable, et beaucoup de simples cavaliers sous mille drapeaux différens. Cette foule de croisés se donna rendez-vous à Constantinople. Moines, femmes, marchands, vivandiers, tout partit, comptant ne trouver sur la route que des chrétiens, qui gagneraient des indulgences en les nourrissant. Plus de quatre-vingt mille de ces vagabonds se rangèrent sous le drapeau de *Coucoupêtre*, que j'appelerai toujours *Pierre l'ermite*. Il marchait en sandales et ceint d'une corde, à la tête de l'armée. Nouveau genre de vanité! Jamais l'antiquité n'avait vu de ces émigrations d'une partie du monde dans l'autre, produites par un enthousiasme de religion. Cette fureur épidémique parut alors pour la première fois, afin qu'il n'y eût aucun fléau possible qui n'eût affligé l'espèce humaine.

La première expédition de ce général ermite fut d'assiéger une ville chrétienne en Hongrie, nommée *Malaville*, parce que l'on avait refusé des vivres à ces soldats de JESUS-CHRIST, qui, malgré leur sainte entreprise,

Digitized by Google

se conduisaient en voleurs de grand chemin. La ville fut prise d'assaut, livrée au pillage, les habitans égorgés. L'*ermite* ne fut plus alors maître de ses croisés ; excités par la soif du brigandage. Un des lieutenans de l'*ermite*, nommé *Gautier sans argent*, qui commandait la moitié des troupes, agit de même en Bulgarie. On se réunit bientôt contre ces brigands, qui furent presque tous exterminés, et l'*ermite* arriva enfin devant Constantinople avec vingt mille personnes mourant de faim.

Un prédicateur allemand, nommé *Godescale*, qui voulut jouer le même rôle, fut encore plus maltraité. Dès qu'il fut arrivé avec ses disciples dans cette même Hongrie où ses prédécesseurs avaient fait tant de désordres, la seule vue de la croix rouge qu'ils portaient fut un signal auquel ils furent tous massacrés.

Une autre horde de ces aventuriers, composée de plus de deux cents mille personnes, tant femmes que prêtres, paysans, écoliers, croyant qu'elle allait défendre JESUS-CHRIST, s'imagina qu'il fallait exterminer tous les juifs qu'on rencontrerait. Il y en avait beaucoup sur les frontières de France : tout le commerce était entre leurs mains. Les chrétiens, croyant venger DIEU, firent main basse sur tous ces malheureux. Il n'y eut jamais depuis *Adrien*

Juifs massacrés sur la route par les croisés.

Digitized by Google

un si grand massacre de cette nation. Ils furent égorgés à Verdun, à Spire, à Vorms, à Cologne, à Maïence; et plusieurs se tuèrent eux-mêmes, après avoir fendu le ventre à leurs femmes, pour ne pas tomber entre les mains de ces barbares. La Hongrie fut encore le tombeau de cette troisième armée de croisés.

Ermite sans armée.

Cependant l'*ermite Pierre* trouva devant Constantinople d'autres vagabonds italiens et allemands, qui se joignirent à lui, et ravagèrent les environs de la ville. L'empereur *Alexis Comnène*, qui régnait, était assurément sage et modéré. Il se contenta de se défaire au plutôt de pareils hôtes. Il leur fournit des bateaux pour les transporter au-delà du Bosphore. Le général *Pierre*, se vit enfin à la tête d'une armée chrétienne contre les musulmans. *Soliman*, soudan de Nicée, tomba avec ses Turcs aguerris sur cette multitude dispersée. *Gautier sans argent* y périt avec beaucoup de pauvre noblesse. L'*ermite* retourna cependant à Constantinople, regardé comme un fanatique qui s'était fait suivre par des furieux.

Il n'en fut pas de même des chefs des croisés, plus politiques, moins enthousiastes, plus accoutumés au commandement, et conduisant des troupes un peu plus réglées.

Digitized by Google

Godefroi de Bouillon menait soixante et dix mille hommes de pied, et dix mille cavaliers couverts d'une armure complète, sous plusieurs bannières de seigneurs tous rangés sous la sienne.

Cependant *Hugues*, frère du roi de France, *Philippe I*, marchait par l'Italie avec d'autres seigneurs qui s'étaient joints à lui. Il allait tenter la fortune. Presque tout son établissement consistait dans le titre de frère d'un roi très-peu puissant par lui-même. Ce qui est plus étrange, c'est que *Robert*, duc de Normandie, fils aîné de *Guillaume*, conquérant de l'Angleterre, quitta cette Normandie où il était à peine affermi. Chassé d'Angleterre par son cadet *Guillaume le roux*, il lui engagea encore la Normandie pour subvenir aux frais de son armement. C'était, dit-on, un prince voluptueux et superstitieux. Ces deux qualités, qui ont leur source dans la faiblesse, l'entraînèrent à ce voyage. Princes croisés.

Le vieux *Raimond*, comte de Toulouse, maître du Languedoc et d'une partie de la Provence, qui avait déjà combattu contre les musulmans en Espagne, ne trouva ni dans son âge ni dans les intérêts de sa patrie aucune raison contre l'ardeur d'aller en Palestine. Il fut un des premiers qui s'arma et passa les Alpes, suivi, dit-on, de près de cent mille

Digitized by Google

hommes. Il ne prévoyait pas que bientôt on prêcherait une croisade contre sa propre famille.

Le plus politique de tous ces croisés, et peut-être le seul, fut *Bohémond*, fils de ce *Robert Guiscard*, conquérant de la Sicile. Toute cette famille de Normands, transplantée en Italie, cherchait à s'agrandir, tantôt aux dépens des papes, tantôt sur les ruines de l'empire grec. Ce *Bohémond* avait lui-même long-temps fait la guerre à l'empereur *Alexis*, en Epire et en Gréce; et n'ayant pour tout héritage que la petite principauté de Tarente et son courage, il profita de l'enthousiasme épidémique de l'Europe, pour rassembler sous sa bannière jusqu'à dix mille cavaliers bien armés, et quelque infanterie, avec lesquels il pouvait conquérir des provinces, soit sur les chrétiens soit sur les mahométans.

La princesse *Anne Comnène*, dit que son père fut alarmé de ces émigrations prodigieuses, qui fondaient dans son pays. On eût cru, dit-elle, que l'Europe arrachée de ses fondemens, allait tomber sur l'Asie. Qu'aurait-ce donc été, si près de trois cents mille hommes, dont les uns avaient suivi l'*ermite Pierre*, les autres le prêtre *Godescalc*, n'avaient déjà disparu ?

Digitized by Google

On propoſa au pape de ſe mettre à la tête de ces armées immenſes qui reſtaient encore. C'était la ſeule manière de parvenir à la monarchie univerſelle, devenue l'objet de la cour romaine. Cette entrepriſe demandait le génie d'un *Mahomet* ou d'un *Alexandre*. Les obſtacles étaient grands, et *Urbain* ne vit que les obſtacles. Intérêt des papes aux croiſades.

Grégoire VII avait autrefois conçu ce projet des croiſades. Il aurait armé l'Occident contre l'Orient, il aurait commandé à l'Egliſe grecque comme à la latine. Les papes auraient vu ſous leurs lois l'un et l'autre empire. Mais du temps de *Grégoire VII*, une telle idée n'était encore que chimérique. L'empire de Conſtantinople n'était pas encore aſſez accablé, la fermentation du fanatiſme n'était pas aſſez violente dans l'Occident. Les eſprits ne furent bien diſpoſés que du temps d'*Urbain II*.

Le pape et les princes croiſés avaient dans ce grand appareil leurs vues différentes, et Conſtantinople les redoutait toutes. On y haïſſait les Latins, qu'on y regardait comme des hérétiques et des barbares. On craignait ſur-tout que Conſtantinople ne fût l'objet de leur ambition, plus que la petite ville de Jéruſalem; et certes on ne ſe trompait pas puiſqu'ils envahirent à la fin Conſtantinople et l'empire.

Digitized by Google

Ce que les Grecs craignaient le plus, et avec raison, c'était ce *Bohémond* et ses napolitains, ennemis de l'Empire. Mais quand même les intentions de *Bohémond* eussent été pures, de quel droit tous ces princes d'Occident venaient-ils prendre pour eux des provinces que les Turcs avaient arrachées aux empereurs grecs?

Caractère des principaux croisés.

On peut juger d'ailleurs quelle était l'arrogance féroce des seigneurs croisés, par le trait que rapporte la princesse *Anne Comnène* de je ne sais quel comte français qui vint s'asseoir à côté de l'empereur sur son trône, dans une cérémonie publique. *Baudouin*, frère de *Godefroi de Bouillon*, prenant par la main cet homme indiscret pour le faire retirer, le comte dit tout haut, dans son jargon barbare: »Voilà » un plaisant rustre que ce grec, de s'asseoir » devant des gens comme nous.» Ces paroles furent interprétées à *Alexis* qui ne fit que sourire. Une ou deux indiscrétions pareilles suffisent pour décrier une nation. *Alexis* fit demander à ce comte qui il était. » Je suis, » répondit-il, de la race la plus noble. J'allais » tous les jours dans l'église de ma seigneurie, » où s'assemblaient tous les braves seigneurs » qui voulaient se battre en duel, et qui » priaient JESUS-CHRIST et la Sainte-Vierge » de leur être favorables. Aucun d'eux n'osa » jamais se battre contre moi. »

Il

Digitized by Google

Il était moralement impossible que de tels hôtes n'exigeassent des vivres avec dureté, et que les Grecs n'en refusassent avec malice. C'était un sujet de combats continuels entre les peuples et l'armée de *Godefroi*, qui parut la première après les brigandages des croisés de l'ermite *Pierre*. *Godefroi* en vint jusqu'à attaquer les faubourgs de Constantinople, et l'empereur les défendit en personne. L'évêque du Puy en Auvergne, nommé *Monteil*, légat du pape dans les armées de la croisade, voulait absolument qu'on commençât les entreprises contre les infidèles par le siége de la ville où résidait le premier prince des chrétiens. Tel était l'avis de *Bohémond*, qui était alors en Sicile, et qui envoyait courriers sur courriers à *Godefroi*, pour l'empêcher de s'accorder avec l'empereur. *Hugues*, frère du roi de France, eut alors l'imprudence de quitter la Sicile où il était avec *Bohémond*, et de passer presque seul sur les terres d'*Alexis*. Il joignit à cette indiscrétion celle de lui écrire des lettres pleines d'une fierté peu séante à qui n'avait point d'armée. Le fruit de ces démarches fut d'être arrêté quelque temps prisonnier. Enfin la politique de l'empereur grec vint à bout de détourner tous ces orages. Il fit donner des vivres, il engagea tous les seigneurs à lui prêter hommage pour les terres qu'ils conquerraient, il les fit

Digitized by Google

tous passer en Asie les uns après les autres, après les avoir comblés de présens. *Bohémond*, qu'il redoutait le plus, fut celui qu'il traita avec le plus de magnificence. Quand ce prince vint lui rendre hommage à Constantinople, et qu'on lui fit voir les raretés du palais, *Alexis* ordonna qu'on remplît un cabinet de meubles précieux, d'ouvrages d'or et d'argent, de bijoux de toute espèce, entassés sans ordre, et de laisser la porte du cabinet entr'ouverte. *Bohémond* vit en passant ces trésors, auxquels les conducteurs affectaient de ne faire nulle attention. » Est-il possible, » s'écria-t-il, qu'on néglige de si belles choses? » Si je les avais, je me croirais le plus puis- » sant des princes. » Le soir même l'empereur lui envoya tout le cabinet. Voilà ce que rapporte sa fille, témoin oculaire. C'est ainsi qu'en usait ce prince, que tout homme désintéressé appelera sage et magnifique, mais que la plupart des historiens des croisades ont traité de perfide, parce qu'il ne voulut pas être l'esclave d'une multitude dangereuse.

Magnificence de l'empereur *Alexis*.

Enfin, quand il s'en fut heureusement débarrassé, et que tout fut passé dans l'Asie mineure, on fit la revue près de Nicée; et on a prétendu qu'il se trouva cent mille cavaliers et six cents mille hommes de pied, en comptant les femmes. Ce nombre, joint avec les premiers

Digitized by Google

croisés qui périrent sous l'ermite et sous d'autres, fait environ onze cents mille. Il justifie ce qu'on dit des armées des rois de Perse, qui avaient inondé la Grèce, et ce qu'on raconte des transplantations de tant de barbares; ou bien c'est une exagération semblable à celles des Grecs qui mêlèrent presque toujours la fable à l'histoire. Les Français enfin, et surtout *Raimond de Toulouse*, se trouvèrent partout sur le même terrain que les Gaulois méridionaux avaient parcouru, treize cents ans auparavant, quand ils allèrent ravager l'Asie mineure, et donnet leur nom à la province de Galatie.

Les historiens nous informent rarement comment on nourrissait ces multitudes. C'était une entreprise qui demandait autant de soins que la guerre même. Venise ne voulut pas d'abord s'en charger. Elle s'enrichissait plus que jamais par son commerce avec les mahométans, et craignait de perdre les priviléges qu'elle avait chez eux. Les Génois, les Pisans et les Grecs équipèrent des vaisseaux chargés de provisions qu'ils vendaient aux croisés en côtoyant l'Asie mineure. La fortune des Génois s'en accrut, et on fut étonné bientôt après de voir Gènes devenue une puissance.

Le vieux turc *Soliman*, soudan de Syrie, qui était sous les califes de Bagdat ce que les

Digitized by Google

maires avaient été sous la race de *Clovis*, ne put avec le secours de son fils résister au premier torrent de tous ces princes croisés. Leurs troupes étaient mieux choisies que celles de l'ermite *Pierre*, et disciplinées autant que le permettait la licence et l'enthousiasme.

1097. On prit Nicée; on battit deux fois les armées commandées par le fils de *Soliman*. Les Turcs et les Arabes ne soutinrent point, dans ces commencemens, le choc de ces multitudes couvertes de fer, de leurs grands chevaux de bataille, et des forêts de lances auxquelles ils n'étaient point accoutumés.

1098. Prise de Jérusalem. *Bohémond* eut l'adresse de se faire céder par les croisés le fertile pays d'Antioche. *Baudouin* alla jusqu'en Mésopotamie s'emparer de la ville d'Edesse, et s'y forma un petit Etat. Enfin on mit le siége devant Jérusalem, dont le calife d'Egypte s'était saisi par ses lieutenans. La plupart des historiens disent que l'armée des assiégeans, diminuée par les combats, par les maladies et par les garnisons mises dans les villes conquises, était réduite à vingt mille hommes de pied, et à quinze cents chevaux; et que Jérusalem, pourvue de tout, était défendue par une garnison de quarante mille soldats. On ne manque pas d'ajouter qu'il y avait, outre cette garnison, vingt mille habitans déterminés. Il n'y a point de lecteur sensé

Digitized by Google

qui ne voie qu'il n'eſt guère poſſible qu'une armée de vingt mille hommes en aſſiége une de ſoixante mille, dans une place fortifiée ; mais les hiſtoriens ont toujours voulu du merveilleux.

Ce qui eſt vrai, c'eſt qu'après cinq ſemaines de ſiége la ville fut emportée d'aſſaut, et que tout ce qui n'était pas chrétien fut maſſacré. L'ermite *Pierre*, de général devenu chapelain, ſe trouva à la priſe et au maſſacre. Quelques chrétiens, que les muſulmans avaient laiſſé vivre dans la ville, conduiſirent les vainqueurs dans les caves les plus reculées, où les mères ſe cachaient avec leurs enfans, et rien ne fut épargné. Preſque tous les hiſtoriens conviennent qu'après cette boucherie, les chrétiens, tout dégouttans de ſang, allèrent en proceſſion 1099.
à l'endroit qu'on dit être le ſépulcre de JESUS-CHRIST, et y fondirent en larmes. Il eſt très-vraiſemblable qu'ils y donnèrent des marques de religion ; mais cette tendreſſe qui ſe manifeſta par des pleurs, n'eſt guère compatible avec cet eſprit de vertige, de fureur, de débauche et d'emportement. Le même homme peut être furieux et tendre, mais non dans le même temps.

Elmacim rapporte qu'on enferma les Juifs dans la ſynagogue qui leur avait été accordée par les Turcs, et qu'on les y brûla tous. Cette

Digitized by Google

action est croyable après la fureur avec laquelle on les avait exterminés sur la route.

5 juillet 1099. Jérusalem fut prise par les croisés, tandis qu'*Alexis Comnène* était empereur d'Orient, *Henri IV* d'Occident; et qu'*Urbain II*, chef de l'Eglise romaine, vivait encore. Il mourut avant d'avoir appris ce triomphe de la croisade dont il était l'auteur.

Les seigneurs, maîtres de Jérusalem, s'assemblaient déjà pour donner un roi à la Judée. Les ecclésiastiques, suivant l'armée, se rendirent dans l'assemblée, et osèrent déclarer nulle l'élection qu'on allait faire, parce qu'il fallait, disaient-ils, faire un patriarche avant de faire un souverain.

Cependant *Godefroi de Bouillon* fut élu, non pas roi, mais duc de Jérusalem. Quelques mois après arriva un légat, nommé *Damberto*, qui se fit nommer patriarche par le clergé; et la première chose que fit ce patriarche, ce fut de prendre le petit royaume de Jérusalem pour lui-même, au nom du pape. Il fallut que *Godefroi de Bouillon*, qui avait conquis la ville au prix de son sang, la cédât à cet évêque. Il se réserva le port de Joppé et quelques droits dans Jérusalem. Sa patrie, qu'il avait abandonnée, valait bien au-delà de ce qu'il avait acquis en Palestine.

Digitized by Google

CHAPITRE LV.

Croisades depuis la prise de Jérusalem. Louis le jeune prend la croix. St Bernard, qui d'ailleurs fait des miracles, prédit des victoires, et on est battu. Saladin prend Jérusalem, ses exploits, sa conduite. Quel fut le divorce de Louis VII, dit le jeune, &c.

DEPUIS le quatrième siècle, le tiers de la terre est en proie à des émigrations presque continuelles. Les Huns, venus de la Tartarie chinoise, s'établissent enfin sur les bords du Danube; et de là ayant pénétré, sous *Attila*, dans les Gaules et en Italie, ils restent fixés en Hongrie. Les Hérules, les Goths s'emparent de Rome. Les Vandales vont, des bords de la mer Baltique, subjuguer l'Espagne et l'Afrique. Les Bourguignons envahissent une partie des Gaules : les Francs passent dans l'autre. Les Maures asservissent les Visigoths conquérans de l'Espagne, tandis que d'autres arabes étendaient leurs conquêtes dans la Perse, dans l'Asie mineure, en Syrie, en Egypte. Les Turcs viennent du bord oriental de la mer Caspienne, et partagent les Etats conquis par les Arabes. Les croisés de l'Europe

Emigrations.

Digitized by Google

inondent la Syrie en bien plus grand nombre que toutes ces nations enſemble n'en ont jamais eu dans leurs émigrations, tandis que le tartare *Gengis* ſubjugue la haute Aſie. Cependant, au bout de quelque temps, il n'eſt reſté aucune trace des conquêtes des croiſés; *Gengis*, au contraire, ainſi que les Arabes, les Turcs et les autres, ont fait de grands établiſſemens loin de leur patrie. Il ſera peut-être aiſé de découvrir les raiſons du peu de ſuccès des croiſés.

Les mêmes circonſtances produiſent les mêmes effets. On a vu que quand les ſucceſſeurs de *Mahomet* eurent conquis tant d'Etats, la diſcorde les diviſa. Les croiſés éprouvèrent un ſort à peu-près ſemblable. Ils conquirent moins et furent diviſés plus tôt. Voilà déjà trois petits Etats chrétiens formés tout d'un coup en Aſie; Antioche, Jéruſalem et Edeſſe. Il s'en forma quelques années après un quatrième; ce fut celui de Tripoli de Syrie, qu'eut le jeune *Bertrand*, fils du comte de Toulouſe. Mais, pour conquérir Tripoli, il fallut avoir recours aux vaiſſeaux des Vénitiens. Ils prirent alors part à la croiſade, et ſe firent céder une partie de cette nouvelle conquête.

De tous ces nouveaux princes qui avaient promis de faire hommage de leurs acquiſitions à l'empereur grec, aucun ne tint ſa promeſſe,

Digitized by Google

et tous furent jaloux les uns des autres. En peu de temps, ces nouveaux Etats divisés et subdivisés passèrent en beaucoup de mains différentes. Il s'éleva, comme en France, de petits seigneurs, des comtes de Joppé, des marquis de Galilée, de Sidon, d'Acre, de Césarée. *Soliman*, qui avait perdu Antioche et Nicée, tenait toujours la campagne, habitée d'ailleurs par des colons musulmans; et sous *Soliman* et après lui, on vit dans l'Asie un mélange de chrétiens, de turcs, d'arabes, se faisant tous la guerre. Un château turc était voisin d'un château chrétien, de même qu'en Allemagne les terres des protestans et des catholiques sont enclavées les unes dans les autres.

De ce million de croisés bien peu restaient alors. Au bruit de leurs succès, grossis par la renommée, de nouveaux essaims partirent encore de l'Occident. Ce prince *Hugues*, frère du roi de France, *Philippe I*, ramena une nouvelle multitude, grossie par des Italiens et des Allemands. On en compta trois cents mille; mais en réduisant ce nombre aux deux tiers, ce sont encore deux cents mille hommes qu'il en coûta à la chrétienté. Ceux-là furent traités vers Constantinople à peu-près comme les suivans de l'ermite *Pierre*. Ceux qui abordèrent en Asie, furent détruits par *Soliman*; et le prince *Hugues* mourut presqu'abandonné, dans l'Asie mineure.

Digitized by Google

Ce qui prouve encore, ce me semble, l'extrême faiblesse de la principauté de Jérusalem, c'est l'établissement de ces religieux soldats, templiers et hospitaliers. Il faut bien que ces moines, fondés d'abord pour servir les malades, ne fussent pas en sureté, puisqu'ils prirent les armes. D'ailleurs, quand la société générale est bien gouvernée, on ne fait guère d'associations particulières.

Les religieux consacrés au service des blessés, ayant fait vœu de se battre, vers l'an 1118, il se forma tout d'un coup une milice semblable, sous le nom de *Templiers*, qui prirent ce titre, parce qu'ils demeuraient auprès de cette église qui avait, disait-on, été autrefois le *temple de Salomon*. Ces établissemens ne sont dûs qu'à des français, ou du moins à des habitans d'un pays annexé depuis à la France. *Raimond Dupuy*, premier grand-maître et instituteur de la milice des hospitaliers, était de Dauphiné.

Chevaliers teutons.

A peine ces deux ordres furent-ils établis par les bulles des papes, qu'ils devinrent riches et rivaux. Ils se battirent les uns contre les autres, aussi souvent que contre les musulmans. Bientôt après, un nouvel ordre s'établit encore en faveur des pauvres allemands abandonnés dans la Palestine : et ce fut l'ordre des moines teutoniques, qui devint après en Europe une milice de conquérans.

Digitized by Google

Enfin la situation des chrétiens était si peu affermie, que *Baudouin*, premier roi de Jérusalem, qui régna après la mort de *Godefroi*, son frère, fut pris presque aux portes de la ville par un prince turc.

Les conquêtes des chrétiens s'affaiblissaient tous les jours. Les premiers conquérans n'étaient plus; leurs successeurs étaient amollis. Déjà l'Etat d'Edesse était repris par les Turcs, en 1140, et Jérusalem menacée. Les empereurs grecs ne voyant dans les princes d'Antioche, leurs voisins, que de nouveaux usurpateurs, leur faisaient la guerre, non sans justice. Les chrétiens d'Asie, prêts d'être accablés de tous côtés, sollicitèrent en Europe une nouvelle croisade générale.

St *Bernard* et ses prophéties.

La France avait commencé la première inondation : ce fut à elle qu'on s'adressa pour la seconde. Le pape *Eugène III*, n'aguère disciple de St *Bernard*, fondateur de Clervaux, choisit avec raison son premier maître, pour être l'organe d'un nouveau dépeuplement. Jamais religieux n'avait mieux concilié le tumulte des affaires avec l'austérité de son état : aucun n'était arrivé comme lui à cette considération purement personnelle, qui est au-dessus de l'autorité même. Son contemporain, l'abbé *Suger*, était premier ministre de France; son disciple était pape; mais *Bernard*,

Digitized by Google

ſimple abbé de Clervaux, était l'oracle de la France et de l'Europe.

A Vézelai en Bourgogne fut dreſſé un échafaud dans la place publique, où *Bernard* parut à côté de *Louis le jeune*, roi de France. Il parla d'abord, et le roi parla enſuite. Tout ce qui était préſent prit la croix. *Louis* la prit le premier de St *Bernard*. Le miniſtre *Suger* ne fut point d'avis que le roi abandonnât le bien certain qu'il pouvait faire à ſes Etats, pour tenter en Syrie des conquêtes incertaines; mais l'éloquence de *Bernard*, et l'eſprit du temps, ſans lequel cette éloquence n'était rien, l'emportèrent ſur les conſeils du miniſtre.

Louis le jeune.

On nous peint *Louis le jeune* comme un prince plus rempli de ſcrupules que de vertus. Dans une de ces petites guerres civiles que le gouvernement féodal rendait inévitables en France, les troupes du roi avaient brûlé l'égliſe de Vitry, et une partie du peuple réfugiée dans cette égliſe avait péri au milieu des flammes. On perſuada aiſément au roi qu'il ne pouvait expier qu'en Paleſtine ce crime, qu'il eût mieux réparé en France par une adminiſtration ſage. Il fit vœu de faire égorger des millions d'hommes pour expier la mort de quatre ou cinq cents champenois. Sa jeune femme *Eléonore de Guienne*, ſe croiſa avec lui; ſoit qu'elle l'aimât alors, ſoit qu'il

Digitized by Google

fût de la bienséance de ces temps d'accompagner son mari dans de telles aventures.

Bernard s'était acquis un crédit si singulier que dans une nouvelle assemblée, à Chartres, on le choisit lui-même pour le chef de la croisade. Ce fait paraît presqu'incroyable ; mais tout est croyable de l'emportement religieux des peuples. St *Bernard* avait trop d'esprit pour s'exposer au ridicule qui le menaçait. L'exemple de l'ermite *Pierre* était récent. Il refusa l'emploi de général, et se contenta de celui de prophète.

De France il court en Allemagne. Il y trouve un autre moine qui prêchait la croisade. Il fit taire ce rival, qui n'avait pas la mission du pape. Il donne enfin lui-même la croix rouge à l'empereur *Conrad III*, et il promet publiquement de la part de DIEU des victoires contre les infidèles. Bientôt après un de ses disciples, nommé *Philippe*, écrivit en France que *Bernard* avait fait beaucoup de miracles en Allemagne. Ce n'était pas, à la vérité, des morts ressuscités ; mais les aveugles avaient vu, les boiteux avaient marché, les malades avaient été guéris. On peut compter parmi ces prodiges, qu'il prêchait par-tout en français aux Allemands.

L'espérance d'une victoire certaine entraîna à la suite de l'empereur et du roi de France

Digitized by Google

la plupart des chevaliers de leurs Etats. On compta, dit-on, dans chacune des deux armées, soixante et dix mille gendarmes, avec une cavalerie légère prodigieuse : on ne compta point les fantassins. On ne peut guère réduire cette seconde émigration à moins de trois cents mille personnes qui, jointes aux treize cents mille que nous avons précédemment trouvées, font jusqu'à cette époque seize cents mille habitans transplantés. Les Allemands partirent les premiers, les Français ensuite. Il est naturel que de ces multitudes qui passent sous autre climat, les maladies en emportent une grande partie. L'intempérance sur-tout causa la mortalité dans l'armée de *Conrad*, vers les plaines de Constantinople. De-là ces bruits répandus dans l'occident, que les Grecs avaient empoisonné les puits et les fontaines. Les mêmes excès que les premiers croisés avaient commis furent renouvelés par les seconds, et donnèrent les mêmes alarmes à *Manuel Comnène*, qu'ils avaient données à son grand-père *Alexis*.

Nouvelles fautes des croisés.

Conrad, après avoir passé le Bosphore, se conduisit avec l'imprudence attachée à ces expéditions. La principauté d'Antioche subsistait. On pouvait se joindre à ces chrétiens de Syrie, et attendre le roi de France. Alors le grand nombre devait vaincre ; mais l'empereur allemand, jaloux du prince d'Antioche

Digitized by Google

et du roi de France, s'enfonça au milieu de l'Asie mineure. Un sultan d'Icone, plus habile que lui, attira dans des rochers cette pesante cavalerie allemande, fatiguée, rebutée, incapable d'agir dans ce terrain. Les turcs n'eurent que la peine de tuer. L'empereur blessé, et n'ayant plus auprès de lui que quelques troupes fugitives, se sauva vers Antioche, et de là fit le voyage de Jérusalem en pélerin, au lieu d'y paraître en général d'armée. Le fameux *Frédéric Barberousse*, son neveu et son successeur à l'empire d'Allemagne, le suivait dans ces voyages, apprenant chez les Turcs à exercer un courage que les papes devaient mettre à de plus grandes épreuves.

L'entreprise de *Louis le jeune* eut le même succès. Il faut avouer que ceux qui l'accompagnaient n'eurent pas plus de prudence que les Allemands, et eurent beaucoup moins de justice. A peine fut-on arrivé dans la Thrace, qu'un évêque de Langres proposa de se rendre maître de Constantinople; mais la honte d'une telle action était trop sûre, et le succès trop incertain. L'armée française passa l'Hellespont sur les traces de l'empereur *Conrad*.

Il n'y a personne, je crois, qui n'ait observé que ces puissantes armées de chrétiens firent la guerre dans ces mêmes pays où *Alexandre* remporta toujours la victoire, avec bien moins

Digitized by Google

de troupes, contre des ennemis incomparablement plus puiſſans que ne l'étaient alors les Turcs et les Arabes. Il fallait qu'il y eût dans la diſcipline militaire de ces princes croiſés un défaut radical, qui devait néceſſairement rendre leur courage inutile. Ce défaut était probablement l'eſprit d'indépendance que le gouvernement féodal avait établi en Europe. Des chefs ſans expérience et ſans art conduiſaient dans des pays inconnus des multitudes déréglées. Le roi de France, ſurpris comme l'empereur dans des rochers vers Laodicée, fut battu comme lui; mais il eſſuya dans Antioche des malheurs domeſtiques plus ſenſibles que ces calamités. *Raimond*, prince d'Antioche, chez lequel il ſe réfugia avec la reine *Eléonore*, ſa femme, fit publiquement l'amour à cette princeſſe. On dit même qu'elle oubliait toutes les fatigues d'un ſi cruel voyage avec un jeune turc d'une rare beauté, nommé *Saladin*.

Déſaſtres de *Louis le jeune.*

Louis enleva ſa femme d'Antioche, et la conduiſit à Jéruſalem, en danger d'être pris avec elle, ſoit par les muſulmans, ſoit par les troupes du prince d'Antioche. Il eut du moins la ſatisfaction d'accomplir ſon vœu, et de pouvoir un jour dire à St *Bernard*, qu'il avait vu Bethléem et Nazareth. Mais pendant ce voyage, ce qui lui reſtait de ſoldats fut battu

Digitized by Google

battu et dispersé de tous côtés : enfin trois mille français désertèrent à la fois, et se firent mahométans pour avoir du pain. 1148.

La conclusion de cette croisade fut que l'empereur *Conrad* retourna presque seul en Allemagne. Le roi *Louis le jeune* ne ramena en France que sa femme et quelques courtisans. A son retour il fit casser son mariage avec *Eléonore de Guienne*, sous prétexte de parenté, car l'adultère, ainsi qu'on l'a déjà remarqué, n'annullait point le sacrement du mariage; mais, par la plus absurde des lois, le crime d'avoir épousé son arrière-cousine annullait ce sacrement. *Louis* n'était pas assez puissant pour garder la dot en renvoyant la personne; il perdit la Guienne, cette belle province de France, après avoir perdu en Asie la plus florissante armée que son pays eût encore mise sur pied. Mille familles désolées éclatèrent en vain contre les prophéties de *Bernard*, qui en fut quitte pour se comparer à *Moïse*, lequel, disait-il, avait comme lui promis de la part de DIEU aux Israélites de les conduire dans une terre heureuse, et qui vit périr la première génération dans les déserts.

Digitized by Google

CHAPITRE LVI.

De Saladin.

Alliance du roi chrétien de Jérusalem avec un soudan.

APRÈS ces malheureuses expéditions, les chrétiens de l'Asie furent plus divisés que jamais entre eux. La même fureur régnait chez les musulmans. Le prétexte de la religion n'avait plus de part aux affaires politiques. Il arriva même, vers l'an 1166, qu'*Amauri*, roi de Jérusalem, se ligua avec le soudan d'Egypte contre les Turcs; mais à peine le roi de Jérusalem avait-il signé ce traité, qu'il le viola. Les chrétiens possédaient encore Jérusalem, et disputaient quelques territoires de la Syrie aux Turcs et aux Tartares. Tandis que l'Europe était épuisée pour cette guerre, tandis qu'*Andronic Comnène* montait sur le trône chancelant de Constantinople par le meurtre de son neveu, et que *Frédéric Barberousse* et les
1182. papes tenaient l'Italie en armes, la nature produisit un de ces accidens qui devraient faire rentrer les hommes en eux-mêmes, et leur montrer le peu qu'ils sont, et le peu qu'ils se disputent. Un tremblement de terre,

Horrible tremblement de terre.

plus étendu que celui qui s'est fait sentir en 1755, renversa la plupart des villes de Syrie et de ce petit Etat de Jérusalem; la

Digitized by Google

terre engloutit en cent endroits les animaux et les hommes. On prêcha aux Turcs que DIEU punissait les chrétiens; on prêcha aux chrétiens que DIEU se déclarait contre les Turcs; et on continua de se battre sur les débris de la Syrie.

Au milieu de tant de ruines s'élevait le grand *Salaheddin*, qu'on nommait en Europe *Saladin*. C'était un persan d'origine, du petit pays des Curdes, nation toujours guerrière et toujours libre. Il fut un de ces capitaines qui s'emparaient des terres des califes; et aucun ne fut aussi puissant que lui. Il conquit en peu de temps l'Egypte, la Syrie, l'Arabie, la Perse et la Mésopotamie. *Saladin*, maître de tant de pays, songea bientôt à conquérir le royaume de Jérusalem. De violentes factions déchiraient ce petit Etat, et hâtaient sa ruine. *Gui de Lusignan*, couronné roi, mais à qui on disputait la couronne, rassembla dans la Galilée tous ces chrétiens divisés que le péril réunissait, et marcha contre *Saladin*; l'évêque de Ptolémaïs portant la chappe par-dessus sa cuirasse, et tenant entre ses bras une croix qu'on persuada aux chrétiens être la même qui avait été l'instrument de la mort de JESUS-CHRIST. Cependant tous les chrétiens furent tués ou pris. Le roi captif, qui ne s'attendait qu'à la mort, fut étonné d'être traité par

Saladin.

Le roi de Jérusalem captif de Saladin.

Digitized by Google

Saladin comme aujourd'hui les prisonniers de guerre le sont par les généraux les plus humains.

Saladin présenta de sa main à *Lusignan* une coupe de liqueur rafraîchie dans la neige. Le roi, après avoir bu, voulut donner sa coupe à un de ses capitaines, nommé *Renaud de Châtillon*. C'était une coutume inviolable, établie chez les musulmans, et qui se conserve encore chez quelques arabes, de ne point faire mourir les prisonniers auxquels ils avaient donné à boire et à manger. Ce droit de l'ancienne hospitalité était sacré pour *Saladin*. Il ne souffrit pas que *Renaud de Châtillon* bût après le roi. Ce capitaine avait violé plusieurs fois sa promesse. Le vainqueur avait juré de le punir; et montrant qu'il savait se venger comme pardonner, il abattit d'un coup
1187. de sabre la tête de ce perfide. Arrivé aux portes de Jérusalem, qui ne pouvait plus se défendre, il accorda à la reine, femme de *Lusignan*, une capitulation qu'elle n'espérait pas. Il lui permit de se retirer où elle voudrait. Il n'exigea aucune rançon des grecs qui demeuraient dans la ville. Lorsqu'il fit son entrée dans Jérusalem, plusieurs femmes vinrent se jeter à ses pieds, en lui redemandant les unes leurs maris, les autres leurs enfans, ou leurs pères qui étaient dans ses fers. Il les

Générosité de *Saladin*.

Digitized by Google

leur rendit avec une générosité qui n'avait pas encore eu d'exemple dans cette partie du monde. *Saladin* fit laver avec de l'eau rose, par les mains même des chrétiens, la mosquée qui avait été changée en église. Il y plaça une chaire magnifique, à laquelle *Noradin*, soudan d'Alep, avait travaillé lui-même, et fit graver sur la porte ces paroles : » Le roi *Saladin*, » serviteur de DIEU, mit cet inscription après » que DIEU eut pris Jérusalem par ses mains. »

Il purifie la mosquée.

Il établit des écoles musulmanes ; mais malgré son attachement à sa religion, il rendit aux chrétiens orientaux l'église qu'on appelle du *saint-sépulcre*, quoiqu'il ne soit point du tout vraisemblable que JESUS ait été enterré en cet endroit. Il faut ajouter que *Saladin*, au bout d'un an, rendit la liberté à *Gui de Lusignan*, en lui fesant jurer qu'il ne porterait jamais les armes contre son libérateur. *Lusignan* ne tint pas sa parole.

Pendant que l'Asie mineure avait été le théâtre du zèle, de la gloire, des crimes et des malheurs de tant des milliers de croisés, la fureur d'annoncer la religion, les armes à la main, s'était répandue dans le fond du Nord.

Nous avons vu, il n'y a qu'un moment, *Charlemagne* convertir l'Allemagne septentrionale avec le fer et le feu. Nous avons vu ensuite les Danois idolâtres faire trembler

Croisade dans le Nord.

Digitized by Google

l'Europe, conquérir la Normandie, sans tenter jamais de faire recevoir l'idolâtrie chez les vainqueurs. A peine le christianisme fut affermi dans le Danemarck, dans la Saxe et dans la Scandinavie, qu'on y prêcha une croisade contre les païens du Nord qu'on appelait *Sclaves*, ou *Slaves*, et qui ont donné le nom à ce pays qui touche à la Hongrie, et qu'on appelle Sclavonie. Les chrétiens s'armèrent contre eux depuis Brême jusqu'au fond de la Scandinavie. Plus de cent mille croisés portèrent la dersluction chez ces peuples. On tua beaucoup de monde ; on ne convertit personne. On peut encore ajouter la perte de ces cent mille hommes aux seize cents mille que le fanatisme de ces temps-là coûtait à l'Europe.

Cependant il ne restait aux chrétiens d'Asie qu'Antioche, Tripoli, Joppé et la ville de Tyr. *Saladin* possédait tout le reste, soit par lui-même, soit par son gendre, le sultan d'Iconium ou de Cogni.

Dixme saladine.

Au bruit des victoires de *Saladin*, toute l'Europe fut troublée. Le pape *Clément III* remua la France, l'Allemagne, l'Angleterre. *Philippe-Auguste* qui régnait alors en France, et le vieux *Henri II*, roi d'Angleterre, suspendirent leurs différens, et mirent toute leur rivalité à marcher à l'envi au secours de l'Asie. Ils ordonnèrent, chacun dans leurs

Digitized by Google

Etats, que tous ceux qui ne se croiseraient point payeraient le dixième de leurs revenus et de leurs biens-meubles pour les frais de l'armement. C'est ce qu'on appelle *la dixme saladine ;* taxe qui servait de trophée à la gloire du conquérant.

Cet empereur *Frédéric Barberousse*, si fameux par les persécutions qu'il essuya des papes et qu'il leur fit souffrir, se croisa presqu'au même temps. Il semblait être chez les chrétiens d'Asie ce que *Saladin* était chez les Turcs : politique, grand capitaine, éprouvé par la fortune ; il conduisait une armée de cent cinquante mille combattans. Il prit le premier la précaution d'ordonner qu'on ne reçût aucun croisé qui n'eût au moins cinquante écus, afin que chacun pût par son industrie, prévenir les horribles disettes qui avaient contribué à faire périr les armées précédentes.

L'empereur de Constantinople allié de *Saladin.*

Il lui fallut d'abord combattre les Grecs. La cour de Constantinople, fatiguée d'être continuellement menacée par les Latins, fit enfin une alliance avec *Saladin.* Cette alliance révolta l'Europe ; mais il est évident qu'elle était indispensable : on ne s'allie point avec un ennemi naturel sans nécessité. Nos alliances d'aujourd'hui avec les Turcs, moins nécessaires peut-être, ne causent pas tant de murmures. *Frédéric* s'ouvrit un passage dans la Thrace,

Digitized by Google

les armes à la main, contre l'empereur *Isaac l'Ange :* et victorieux des Grecs, il gagna deux batailles contre le sultan de Cogni ; mais s'étant baigné tout en sueur dans les eaux d'une rivière qu'on croit être le Gidnus, il en mourut, et ses victoires furent inutiles. Elles avaient coûté cher, sans doute, puisque son fils le duc de Suabe ne put rassembler de ces cent cinquante mille hommes que sept à huit mille tout au plus: Il les conduisit à Antioche, et joignit ces débris à ceux du roi de Jérusalem, *Gui de Lusignan*, qui voulait encore attaquer son vainqueur *Saladin*, malgré la foi des sermens, et malgré l'inégalité des armes.

Après plusieurs combats, dont aucun ne fut décisif, ce fils de *Frédéric Barberousse*, qui eût pu être empereur d'Occident, perdit la vie près de Ptolémaïs. Ceux qui ont écrit qu'il mourut martyr de la chasteté, et qu'il eût pu réchapper par l'usage des femmes, sont à la fois des panégyristes bien hardis et des physiciens peu instruits. On a eu la sottise d'en dire autant depuis du roi de France, *Louis VIII.*

Philippe-Auguste et Richard cœur de lion.

L'Asie mineure était un gouffre où l'Europe venait se précipiter. Non-seulement cette armée immense de l'empereur *Frédéric* était perdue ; mais des flottes d'anglais, de français, d'italiens, d'allemands, précédant encore l'arrivée

de

Digitized by Google

de *Philippe-Auguſte* et de *Richard cœur de lion*, avaient amené de nouveaux croiſés et de nouvelles victimes.

Le roi de France et le roi d'Angleterre arrivèrent enfin en Syrie devant Ptolémaïs. Preſque tous les chrétiens de l'Orient s'étaient raſſemblés pour aſſiéger cette ville. *Saladin* était embarraſſé vers l'Euphrate dans une guerre civile. Quand les deux rois eurent joint leurs forces à celles des chrétiens d'Orient, on compta plus de trois cents mille combattans.

Ptolémaïs à la vérité fut priſe; mais la diſ- 1190.
corde, qui devait néceſſairement diviſer deux rivaux de gloire et d'intérêt, tels que *Philippe* et *Richard*, fit plus de mal que ces trois cents mille hommes ne firent d'exploits heureux. *Philippe* fatigué de ces diviſions, et plus encore de la ſupériorité et de l'aſcendant que prenait en tout *Richard* ſon vaſſal, retourna dans ſa patrie, qu'il n'eût pas dû quitter peut-être, mais qu'il eût dû revoir avec plus de gloire.

Richard, demeuré maître du champ d'honneur, mais non de cette multitude de croiſés, plus diviſés entre eux que ne l'avaient été les deux rois, déploya vainement le courage le plus héroïque. *Saladin*, qui revenait vainqueur de la Méſopotamie, livra bataille aux croiſés près de Céſarée. *Richard* eut la gloire de

Digitized by Google

désarmer *Saladin* : ce fut presque tout ce qu'il gagna dans cette expédition mémorable.

Les fatigues, les maladies, les petits combats, les querelles continuelles ruinèrent cette grande armée ; et *Richard* s'en retourna avec plus de gloire, à la vérité, que *Philippe-Auguste*, mais d'une manière bien moins prudente. Il partit avec un seul vaisseau ; et ce vaisseau ayant fait naufrage sur les côtes de Venise, il traversa déguisé et mal accompagné la moitié de l'Allemagne. Il avait offensé en Syrie par ses hauteurs un duc d'Autriche, et il eut l'imprudence de passer par ses terres.

1193. Ce duc d'Autriche le chargea de chaînes, et le livra au barbare et lâche empereur *Henri VI*, qui le garda en prison comme un ennemi qu'il aurait pris en guerre, et qui exigea de lui, dit-on, cent mille marcs d'argent pour sa rançon. Mais cent mille marcs d'argent fin feraient aujourd'hui, en 1778, environ cinq millions et demi ; et alors l'Angleterre n'était pas en état de payer cette somme : c'était probablement cent mille marques (*marcas*) qui revenaient à cent mille écus. Nous en avons parlé au chapitre XLIX.

Mort de *Saladin* : son testament.

Saladin, qui avait fait un traité avec *Richard*, par lequel il laissait aux chrétiens le rivage de la mer depuis Tyr jusqu'à Joppé, garda fidèlement sa parole. Il mourut, trois ans après, à

1195.

Digitized by Google

Damas, admiré des chrétiens même. Il avait fait porter dans sa dernière maladie, au lieu du drapeau qu'on élevait devant sa porte, le drap qui devait l'ensevelir; et celui qui tenait cet étendard de la mort, criait à haute voix: » Voilà tout ce que *Saladin*, vainqueur de » l'Orient, remporte de ses conquêtes. » On dit qu'il laissa, par son testament, des distributions égales d'aumônes aux pauvres mahométans, juifs et chrétiens; voulant faire entendre, par cette disposition, que tous les hommes sont frères, et que, pour les secourir, il ne faut pas s'informer de ce qu'ils croient, mais de ce qu'ils souffrent. Peu de nos princes chrétiens ont eu cette magnificence; et peu de ces chroniqueurs dont l'Europe est surchargée ont su rendre justice.

L'ardeur des croisades ne s'amortissait pas, et les guerres de *Philippe-Auguste* contre l'Angleterre et contre l'Allemagne, n'empêchèrent pas qu'un grand nombre de seigneurs français ne se croisât encore. Le principal moteur de cette émigration fut un prince flamand, ainsi que *Godefroi de Bouillon*, chef de la première: c'était *Baudouin*, comte de Flandre. Quatre mille chevaliers, neuf mille écuyers, et vingt mille hommes de pied, composèrent cette croisade nouvelle qu'on peut appeler la cinquième.

Digitized by Google

Veniſe gagne aux croiſades.

Veniſe devenait de jour en jour une république redoutable, qui appuyait ſon commerce par la guerre. Il fallut s'adreſſer à elle préférablement à tous les rois de l'Europe. Elle s'était miſe en état d'équiper des flottes, que les rois d'Angleterre, d'Allemagne, de France, ne pouvaient alors fournir. Ces républicains induſtrieux gagnèrent à cette croiſade de l'argent et des terres. Premièrement, ils ſe firent payer quatre-vingt-cinq mille écus d'or, pour tranſporter ſeulement l'armée dans le
1202. trajet. Secondement, ils ſe ſervirent de cette armée même, à laquelle ils joignirent cinquante galères, pour faire d'abord des conquêtes en Dalmatie.

Le pape *Innocent III* les excommunia, ſoit pour la forme, ſoit qu'il craignît déjà leur grandeur. Ces croiſés excommuniés n'en prirent pas moins Zara et ſon territoire, qui accrut les forces de Veniſe en Dalmatie.

Cette croiſade fut différente de toutes les autres, en ce qu'elle trouva Conſtantinople diviſée, et que les précédentes avaient eu en tête des empereurs affermis. Les Vénitiens, le comte de Flandre, le marquis de Montferrat joint à eux, enfin les principaux chefs, toujours politiques quand la multitude eſt effrénée, virent que le temps était venu d'exécuter l'ancien projet contre l'empire des Grecs.

Digitized by Google

Ainsi les chrétiens dirigèrent leur croisade contre le premier prince de la chrétienté.

CHAPITRE LVII.

Les croisés envahissent Constantinople. Malheurs de cette ville et des empereurs grecs. Croisade en Egypte. Aventure singulière de St François d'Assise. Disgrâces des chrétiens.

L'EMPIRE de Constantinople, qui avait toujours le titre d'empire romain, possédait encore la Thrace, la Gréce entière, les îles, l'Epire, et étendait sa domination en Europe jusqu'à Belgrade et jusqu'à la Valachie. Il disputait les restes de l'Asie mineure aux Arabes, aux Turcs et aux croisés. On cultiva toujours les sciences et les beaux arts dans la ville impériale. Il y eut une suite d'historiens non interrompue, jusqu'au temps où *Mahomet II* s'en rendit maître. Les historiens étaient ou des empereurs, ou des princes, ou des hommes d'Etat, et n'en écrivaient pas mieux: ils ne parlent que de dévotion; ils déguisent tous les faits; ils ne cherchent qu'un vain arrangement de paroles; ils n'ont de l'ancienne Gréce que la loquacité: la controverse était l'étude de la cour. L'empereur *Manuel*,

Digitized by Google

au douzième siècle, disputa long-temps avec ses évêques sur ces paroles, *Mon père est plus grand que moi*, pendant qu'il avait à craindre les croisés et les Turcs. Il y avait un catéchisme grec, dans lequel on anathématisait avec exécration ce verset si connu de l'alcoran, où il est dit, que *Dieu est un être infini, qui n'a point été engendré, et qui n'a engendré personne. Manuel* voulut qu'on ôtât du catéchisme cet anathême. Ces disputes signalèrent son règne, et l'affaiblirent. Mais remarquez que dans cette dispute *Manuel* ménageait les musulmans. Il ne voulait pas que dans le catéchisme grec on insultât un peuple victorieux, qui n'admettait qu'un Dieu incommunicable, et que notre Trinité révoltait.

1185. *Alexis Manuel*, son fils, qui épousa une fille du roi de France, *Louis le jeune*, fut détrôné par *Andronic*, un de ses parens. Cet *Andronic* le fut à son tour par un officier du palais, nommé *Isaac l'Ange*. On traîna l'empereur *Andronic* dans les rues; on lui coupa une main, on lui creva les yeux, on lui versa de l'eau bouillante sur le corps, et il expira dans les plus cruels supplices.

Révolutions horribles dans l'empire grec. 1195. *Isaac l'Ange*, qui avait puni un usurpateur avec tant d'atrocité, fut lui-même dépouillé par son propre frère, *Alexis l'Ange*, qui lui fit crever les yeux. Cet *Alexis l'Ange* prit le nom

Digitized by Google

de *Comnène*, quoiqu'il ne fût pas de la famille impériale des *Comnène;* et ce fut lui qui fut la cause de la prise de Constantinople par les croisés.

Le fils d'*Isaac l'Ange* alla implorer le secours du pape, et sur-tout des Vénitiens, contre la barbarie de son oncle. Pour s'assurer de leur secours, il renonça à l'Eglise grecque, et embrassa le culte de la latine. Les Vénitiens et quelques princes croisés, comme *Baudouin*, comte de Flandre, *Boniface*, marquis de Montferrat, lui donnèrent leur dangereux secours. De tels auxiliaires furent également odieux à tous les partis. Ils campaient hors de la ville, toujours pleine de tumulte. Le jeune *Alexis*, détesté des Grecs pour avoir introduit les Latins fut immolé bientôt à une nouvelle faction. Un de ses parens, surnommé *Mirziflos*, l'étrangla de ses mains, et prit les brodequins rouges qui étaient la marque de l'empire.

Prise de Constantinople par les croisés. 1204.

Les croisés, qui avaient alors le prétexte de venger leurs créatures, profitèrent des séditions qui désolaient la ville, pour la ravager. Ils y entrèrent presque sans résistance; et ayant tué tout ce qui se présenta, ils s'abandonnèrent à tous les excès de la fureur et de l'avarice. *Nicétas* assure que le seul butin des seigneurs de France fut évalué deux cents mille livres d'argent en poids. Les églises

Digitized by Google

furent pillées ; et, ce qui marque assez le caractère de la nation, qui n'a jamais changé, les Français dansèrent avec des femmes dans le sanctuaire de l'église de Sainte-Sophie, tandis qu'une des prostituées qui suivaient l'armée de *Baudouin*, chantait des chansons de sa profession dans la chaire patriarchale. Les Grecs avaient souvent prié la sainte Vierge, en assassinant leurs princes. Les Français buvaient, chantaient, caressaient des filles dans la cathédrale, en la pillant : chaque nation a son caractère. (1)

(1) „ On jeta les reliques dans des lieux immondes ; on „ répandit par terre le corps et le sang de notre Seigneur ; „ on employa les vases sacrés à des usages profanes.... „ Une femme insolente vint danser *dans le sanctuaire*, et s'asseoir „ dans les siéges des prêtres. „ *Fleuri*, année 1204.

Le pape *Innocent III*, si connu par la violence de sa conduite et sa cruauté envers les Albigeois, reprocha aux croisés d'avoir *exposé à l'insolence des valets, non-seulement les femmes mariées et les veuves, mais les filles et les religieuses. Idem*, année 1205.

Comme de savans critiques ont prétendu que M. de *Voltaire* avait ici altéré l'histoire, nous avons cru devoir citer ces passages de *Fleuri*, tirés de *Nicétas*, auteur contemporain, dont nous rapporterons les expressions, d'après la traduction latine de *Jérôme Wolf*.

Quid.... veteram.... reliquiarum sanctorum martyrum in loca fada abjectionem. Quod verò auditu horrendum est, id tum erat cernere, ut divinus sanguis et corpus Christi hùmi effunderetur, et abjiceretur. Qui autem prætiosas earum capsulas capiebant.... ipsas confractas pro patinis et poculis usurpabant.....

Muli et jumenta sellis instrata usque ad templi aditu introducebantur, quorum nonnulla cum ob splendidum et lubricum solum pedibus insistere nequirent prolapsa confodiebantur, ut effusis cruore et stercore sacrum pavimentum inquinaretur. Imò et mulierculo quadam coopertæ

Digitized by Google

Ce fut pour la première fois que la ville de Conſtantinople fut priſe et ſaccagée par des étrangers, et elle le fut par des chrétiens qui avaient fait vœu de ne combattre que les infidèles.

On ne voit pas que ce feu grégeois, tant vanté par les hiſtoriens, ait fait le moindre effet. S'il était tel qu'on le dit, il eût toujours donné ſur terre et ſur mer une victoire aſſurée. Si c'était quelque choſe de ſemblable à nos phoſphores, l'eau pouvait, à la vérité, le conſerver, mais il n'aurait point eu d'action dans l'eau. Enfin, malgré ce ſecret, les Turcs avaient enlevé preſque toute l'Aſie mineure aux Grecs, et les latins leur arrachèrent le reſte.

Election ſingulière d'un empereur.

Le plus puiſſant des croiſés, *Baudouin*, comte de Flandre, ſe fit élire empereur. Ils étaient quatre prétendans. On mit quatre grands calices de l'égliſe de *Sophie* pleins de vin devant eux. Celui qui était deſtiné à l'élu, était ſeul conſacré. *Baudouin* le but, prit les brodequins rouges, et fut reconnu. Ce nouvel

peccatis, Chriſto inſultans et in patriarchæ ſolio conſedens fractum tanticum cecinit, et ſæpe in orbem rotata ſaltavit.... Abominationem et deſolationem in loco ſancto vidimus meretricios ſermones rotundo ore proferentem.

Uno conſenſu omnia ſumma ſcelera et piacula omnibus ex æquo ſtudio erant.... in angiportis, in triviis, in templis querelæ, fletus.... virorum gemitus, mulierum ejulatus, lacerationes, ſtupra.

Digitized by Google

usurpateur condamna l'autre usurpateur *Mirziflos* (*a*) à être précipité du haut d'une colonne. Les autres croisés partagèrent l'empire. Les Vénitiens se donnèrent le Péloponèse, l'île de Candie et plusieurs villes des côtes de Phrygie, qui n'avaient point subi le joug des Turcs. Le marquis de Montferrat prit la Thessalie. Ainsi *Baudouin* n'eut guère pour lui que la Thrace et la Mœsie. A l'égard du pape, il y gagna, du moins pour un temps, l'Eglise d'Orient. Cette conquête eût pu, avec le temps, valoir un royaume : Constantinople était autre chose que Jérusalem.

Ainsi le seul fruit des chrétiens dans leurs barbares croisades fut d'exterminer d'autres chrétiens. Ces croisés, qui ruinaient l'Empire, auraient pu bien plus aisément que tous leurs prédécesseurs chasser les Turcs de l'Asie. Les Etats de *Saladin* étaient déchirés. Mais de tant de chevaliers qui avaient fait vœu d'aller secourir Jérusalem, il ne passa en Syrie que le petit nombre de ceux qui ne purent avoir part aux dépouilles des Grecs. De ce petit nombre fut *Simon de Monfort* qui, ayant en vain cherché un état en Grèce et en Syrie, se mit ensuite à la tête d'une croisade contre les

(*a*) Les Français alors très-grossiers l'appellent *Murfuste*, ainsi que d'*Auguste* ils ont fait *août*; de *pavo*, *paon*; de *viginti*, *vingt*; de *canis*, *chien*; de *lupus*, *loup*, &c.

Digitized by Google

Albigeois, pour usurper avec la croix quelque chose sur les chrétiens ses frères.

Il restait beaucoup de princes de la famille impériale des *Comnène*, qui ne perdirent point courage dans la destruction de leur empire. Un d'eux, qui portait aussi le nom d'*Alexis*, se réfugia avec quelques vaisseaux vers la Colchide; et là, entre la mer Noire et le mont Caucase, forma un petit Etat qu'on appela l'*empire de Trébisonde* : tant on abusait de ce mot d'*empire*. Débris de l'empire grec.

Théodore Lascaris reprit Nicée, et s'établit dans la Bithynie, en se servant à propos des Arabes contre les Turcs. Il se donna aussi le titre d'empereur, et fit élire un patriarche de sa communion. D'autres Grecs, unis avec les Turcs mêmes, appelèrent à leur secours leurs anciens ennemis les Bulgares, contre le nouvel empereur *Baudouin de Flandre*, qui jouit à peine de sa conquête. Vaincu par eux près d'Andrinople, on lui coupa les bras et les jambes, et il expira en proie aux bêtes féroces. 1205.

Les sources de ces émigrations devaient tarir alors; mais les esprits des hommes étaient en mouvement. Les confesseurs ordonnaient aux pénitens d'aller à la Terre sainte. Les fausses nouvelles qui en venaient tous les jours donnaient de fausses espérances.

Digitized by Google

Croisades dégénérées en folie.

Un moine breton, nommé *Esloin*, conduisit en Syrie, vers l'an 1204, une multitude de bretons. La veuve d'un roi de Hongrie se croisa avec quelques femmes, croyant qu'on ne pouvait gagner le ciel que par ce voyage. Cette maladie épidémique passa jusqu'aux enfans : il y en eut des milliers qui, conduits par des maîtres d'école et des moines, quittèrent les maisons de leurs parens, sur la foi de ces paroles : *Seigneur, tu as tiré ta gloire des enfans.* Leurs conducteurs en vendirent une partie aux musulmans : le reste périt de misère.

L'Etat d'Antioche était ce que les chrétiens avaient conservé de plus considérable en Syrie. Le royaume de Jérusalem n'existait plus que dans Ptolémaïs. Cependant il était établi dans l'Occident qu'il fallait un roi de Jérusalem. Un *Emery de Lusignan*, roi titulaire, étant mort vers l'an 1205, l'évêque de Ptolémaïs proposa d'aller demander en France un roi de Judée. *Philippe-Auguste* nomma un cadet de la maison de *Brienne* en Champagne, qui avait à peine un patrimoine. On voit, par le choix du roi, quel était le royaume.

Le roi de France fait un roi de Jérusalem.

Ce roi titulaire, ses chevaliers, les bretons qui avaient passé la mer, plusieurs princes allemands, un duc d'Autriche, *André*, roi de Hongrie, suivi d'assez belles troupes, les

Digitized by Google

templiers, les hospitaliers, les évêques de Munster et d'Utrecht; tout cela pouvait encore faire une armée de conquérans, si elle avait eu un chef; mais c'est ce qui manqua toujours.

Le roi de Hongrie s'étant retiré, un comte de Hollande entreprit ce que tant de rois et de princes n'avaient pu faire. Les chrétiens semblaient toucher au temps de se relever; leurs espérances s'accrurent par l'arrivée d'une foule de chevaliers qu'un légat du pape leur amena. Un archevêque de Bordeaux, les évêques de Paris, d'Angers, d'Autun, de Beauvais, accompagnèrent le légat avec des troupes considérables. Quatre mille anglais, autant d'italiens, vinrent sous diverses bannières. Enfin *Jean de Brienne*, qui était arrivé à Ptolémaïs presque seul, se trouve à la tête de près de cent mille combattans.

Saphadin, frère du fameux *Saladin*, qui avait joint depuis peu l'Egypte à ses autres Etats, venait de démolir les restes des murailles de Jérusalem, qui n'était plus qu'un bourg ruiné; mais comme *Saphadin* paraissait mal affermi dans l'Egypte, les croisés crurent pouvoir s'en emparer.

De Ptolémaïs le trajet est court aux embouchures du Nil. Les vaisseaux qui avaient apporté tant de chrétiens, les portèrent en trois jours vers l'ancienne Peluse.

Digitized by Google

Près des ruines de Peluſe eſt élevée Damiette ſur une chauſſée qui la défend des inonda-
1218. tions du Nil. Les croiſés commencèrent le ſiége pendant la dernière maladie de *Saphadin*, et le continuèrent après ſa mort. *Mélédin*, l'aîné de ſes fils, régnait alors en Egypte, et paſſait pour aimer les lois, les ſciences et le repos plus que la guerre. *Corradin*, ſultan de Damas, à qui la Syrie était tombée en partage, vint le ſecourir contre les chrétiens. Le ſiége, qui dura deux ans, fut mémorable en Europe, en Aſie et en Afrique.

St *François d'Aſſiſe*, qui établiſſait alors ſon ordre, paſſa lui-même au camp des aſſiégeans; et s'étant imaginé qu'il pourrait aiſément convertir le ſultan *Mélédin*, il s'avança avec ſon compagnon, frère *Illuminé*, vers le camp des Egyptiens. On les prit, on les conduiſit au ſultan. *François* le prêcha en italien. Il propoſa à *Mélédin* de faire allumer un grand feu dans lequel ſes imans d'un côté, *François* et *Illuminé* de l'autre, ſe jetteraient, pour faire voir quelle était la religion véritable. *Mélédin*, à qui un interprète expliquait cette propoſition ſingulière, répondit en riant que ſes prêtres n'étaient pas des hommes à ſe jeter au feu pour leur foi: alors *François* propoſa de s'y jeter tout ſeul. *Mélédin* lui dit que s'il acceptait une telle offre, il paraîtrait douter

Digitized by Google

de sa religion. Enfuite il renvoya *François* avec bonté, voyant bien qu'il ne pouvait être un homme dangereux.

Telle est la force de l'enthousiasme, que *François* n'ayant pu réussir à se jeter dans un bûcher en Egypte, et à rendre le soudan chrétien, voulut tenter cette aventure à Maroc. Il s'embarqua d'abord pour l'Espagne; mais étant tombé malade, il obtint de frère *Gille* et de quatre autres de ses compagnons qu'ils allassent convertir les Maroquins. Frère *Gille* et les quatre moines font voile vers Tétuan, arrivent à Maroc, et prêchent en italien dans une charrette. Le miramolin ayant pitié d'eux, les fit rembarquer pour l'Espagne; ils revinrent une seconde fois, on les renvoya encore. Ils revinrent une troisième; l'empereur poussé à bout, les condamna à la mort dans son divan, et leur trancha lui-même la tête. C'est un usage superstitieux autant que barbare, que les empereurs de Maroc soient les premiers bourreaux de leurs pays. Les miramolins se disaient descendus de *Mahomet*. Les premiers qui furent condamnés à mort, sous leur empire, demandèrent de mourir de la main du maître, dans l'espérance d'une expiation plus pure. Cet abominable usage s'est si bien conservé, que le fameux empereur de Maroc, *Mulei Ismaël*, a exécuté de sa

1218. On coupe la tête à cinq compagnons de saint *François*.

Digitized by Google

main près de dix mille hommes dans sa longue vie.

Cette mort des cinq compagnons de *François d'Assise* est encore célébrée tous les ans, à Coimbre, par une procession aussi singulière que leur aventure. On prétendit que les corps de ces franciscains revinrent en Europe après leur mort, et s'arrêtèrent à Coimbre dans l'église de Sainte-Croix. Les jeunes gens, les femmes et les filles vont tous les ans, la nuit de l'arrivée de ces martyrs, de l'église de Sainte-Croix à celle des cordeliers. Les garçons ne sont couverts que d'un petit caleçon qui ne descend qu'au haut des cuisses; les femmes et les filles ont un jupon non moins court. La marche est longue, et on s'arrête souvent.

1220. Damiette cependant fut prise, et semblait ouvrir le chemin à la conquête de l'Egypte; mais *Pélage Albano*, bénédictin espagnol, légat du pape et cardinal, fut cause de sa perte. Le légat prétendait que le pape étant chef de toutes les croisades, celui qui le représentait, en était incontestablement le général; que le roi de Jérusalem, n'étant roi que par la permission du pape, devait obéir en tout au légat. Ces divisions consommèrent du temps. Il fallut écrire à Rome; le pape ordonna au roi de retourner au camp, et le roi

Défaite des chrétiens.

Digitized by Google

roi y retourna pour servir sous le bénédictin. Ce général engagea l'armée entre deux bras du Nil, précisément au temps que ce fleuve, qui nourrit et qui défend l'Egypte, commençait à se déborder. Le sultan, par des écluses, inonda le camp des chrétiens. D'un côté, il brûla leurs vaisseaux; de l'autre côté, le Nil croissait et menaçait d'engloutir l'armée du légat. Elle se trouvait dans l'état où l'on peint les Egyptiens de Pharaon, quand ils virent la mer prête à retomber sur eux. 1221.

Les contemporains conviennent que dans cette extrémité on traita avec le sultan. Il se fit rendre Damiette; il renvoya l'armée en Phénicie, après avoir fait jurer que de huit ans on ne lui ferait la guerre; et il garda le roi *Jean de Brienne* en otage.

Les chrétiens n'avaient plus d'espérance que dans l'empereur *Frédéric II*. *Jean de Brienne*, sorti d'otage, lui donna sa fille et les droits au royaume de Jérusalem pour dot.

Comment *Frédéric II* se démêlait des croisades.

L'empereur *Frédéric II* concevait très-bien l'inutilité des croisades; mais il fallait ménager les esprits des peuples, et éluder les coups du pape. Il me semble que la conduite qu'il tint est un modèle de saine politique. Il négocie à la fois avec le pape et avec le sultan *Mélédin*. Son traité étant signé entre le sultan et lui, il part pour la Palestine, mais avec un

Digitized by Google

cortége plutôt qu'avec une armée. A peine eſt-il arrivé, qu'il rend public le traité par lequel on lui cède Jéruſalem, Nazareth et quelques villages. Il fait répandre dans l'Europe que, ſans verſer une goutte de ſang, il a repris les ſaints lieux. On lui reproche d'avoir laiſſé, par le traité, une moſquée dans Jéruſalem. Le patriarche de cette ville le traitait d'athée; ailleurs il était regardé comme un prince qui ſavait régner.

Suite d'événemens étranges.

Il faut avouer, quand on lit l'hiſtoire de ces temps, que ceux qui ont imaginé des romans, n'ont guère pu aller, par leur imagination, au-delà de ce que fournit ici la vérité. C'eſt peu que nous ayons vu, quelques années auparavant, un comte de Flandre qui, ayant fait vœu d'aller à la terre ſainte, ſe ſaiſit en chemin de l'empire de Conſtantinople; c'eſt peu que *Jean de Brienne*, cadet de Champagne, devenu roi de Jéruſalem, ait été ſur le point de ſubjuguer l'Égypte. Ce même *Jean de Brienne*, n'ayant plus d'Etats, marche preſque ſeul au ſecours de Conſtantinople: il
1224. arrive pendant un interrègne, et on l'élit empereur. Son ſucceſſeur, *Baudouin II*, dernier empereur latin de Conſtantinople, toujours preſſé par les Grecs, courait, une bulle du pape à la main, implorer en vain le ſecours de tous les princes de l'Europe; tous les

Digitized by Google

princes étaient alors hors de chez eux. Les empereurs d'Occident couraient à la terre sainte; les papes étaient presque toujours en France, et les rois prêts à partir pour la Palestine.

Thibaud de Champagne, roi de Navarre, si célèbre par l'amour qu'on lui suppose pour la reine *Blanche*, et par ses chansons, fut aussi un de ceux qui s'embarquèrent alors pour la 1240.
Palestine. Il revint la même année, et c'était être heureux. Environ soixante et dix chevaliers français, qui voulurent se signaler avec lui, furent tous pris et menés au Grand-Caire, au neveu de *Mélédin*, nommé *Mélecsala*, qui, ayant hérité des Etats et des vertus de son oncle, les traita humainement, et les laissa enfin retourner dans leur patrie pour une rançon modique.

En ce temps le territoire de Jérusalem n'appartient plus ni aux Syriens ni aux Egyptiens, ni aux chrétiens, ni aux musulmans. Une révolution qui n'avait point d'exemple, donnait une nouvelle face à la plus grande partie de l'Asie. *Gengis* et ses Tartares avaient franchi le Caucase, le Taurus, l'Immaüs. Les peuples qui fuyaient devant eux, comme des bêtes féroces chassées de leurs repaires par d'autres animaux plus terribles, fondaient à leur tour sur les terres abandonnées.

Digitized by Google

1244. Autres brigands. Les habitans du Chorasan, qu'on nomma *Corasmins*, poussés par les Tartares se précipitèrent sur la Syrie, ainsi que les Goths, au quatrième siècle, chassés, à ce qu'on dit, par des Scythes, étaient tombés sur l'empire romain. Ces Corasmins idolâtres égorgèrent ce qui restait à Jérusalem de Turcs, de chrétiens et de juifs. Les chrétiens qui restaient dans Antioche, dans Tyr, dans Sidon et sur ces côtes de la Syrie, suspendirent quelque temps leurs querelles particulières pour résister à ces nouveaux brigands.

Ces chrétiens étaient alors ligués avec le soudan de Damas. Les templiers, les chevaliers de Saint-Jean, les chevaliers teutoniques, étaient des défenseurs toujours armés. L'Europe fournissait sans cesse quelques volontaires. Enfin ce qu'on put ramasser, combattit les Corasmins. La défaite des croisés fut entière. Ce n'était pas-là le terme de leurs malheurs. De nouveaux turcs vinrent ravager ces côtes de Syrie après les Corasmins, et exterminèrent presque tout ce qui restait de chevaliers. Mais ces torrens passagers laissèrent toujours aux chrétiens les villes de la côte.

Les latins renfermés dans leurs villes maritimes, se virent alors sans secours, et leurs querelles augmentaient leurs malheurs. Les princes d'Antioche n'étaient occupés qu'à

Digitized by Google

faire la guerre à quelques chrétiens d'Arménie. Les factions des Vénitiens, des Génois et des Pisans se disputaient la ville de Ptolémaïs. Les templiers et les chevaliers de Saint-Jean se disputaient tout. L'Europe refroidie n'envoyait presque plus de ces pélerins armés. Les espérances des chrétiens d'Orient s'éteignaient quand St *Louis* entreprit la dernière croisade.

Fin du Tome second.

Digitized by Google

TABLE

DES CHAPITRES

CONTENUS DANS CE VOLUME.

CHAPITRE X. *Suite de l'établissement du christianisme. Comment Constantin en fit la religion dominante. Décadence de l'ancienne Rome.* page 3

CHAP. XI. *Causes de la chute de l'Empire romain.* 13

CHAP. XII. *Suite de la décadence de l'ancienne Rome.* 20

CHAP. XIII. *Origine de la puissance des papes. Digression sur le sacre des rois. Lettre de St Pierre à Pepin, maire de France devenu roi. Prétendues donations au saint-siége.* 25

CHAP. XIV. *Etat de l'Eglise en Orient avant Charlemagne. Querelles pour les images. Révolution de Rome commencée.* 38

Digitized by Google

CHAP. XV. *De Charlemagne. Son ambition, ſa politique. Il dépouille ſes neveux de leurs Etats. Oppreſſion et converſion des Saxons, &c.* 45

CHAP. XVI. *Charlemagne, empereur d'Occident.* 55

CHAP. XVII. *Mœurs, gouvernement et uſages vers le temps de Charlemagne.* 66

CHAP. XVIII. *Suite des uſages du temps de Charlemagne et avant lui. S'il était deſpotique, et le royaume héréditaire.* 73

CHAP. XIX. *Suite des uſages du temps de Charlemagne. Commerce, finances, ſciences.* 77

CHAP. XX. *De la religion du temps de Charlemagne.* 86

CHAP. XXI. *Suite des rites religieux du temps de Charlemagne.* 99

CHAP. XXII. *Suite des uſages du temps de Charlemagne. De la juſtice, des lois. Coutumes ſingulières. Epreuves.* 109

CHAP. XXIII. *Louis le faible, ou le débonnaire, dépoſé par ſes enfans et par des prélats.* 116

Digitized by Google

CHAP. XXIV. *Etat de l'Europe après la mort de Louis le débonnaire ou le faible. L'Allemagne pour toujours séparée de l'empire franc ou français.* 127

CHAP. XXV. *Des Normands, vers le neuvième siècle.* 137

CHAP. XXVI. *De l'Angleterre, vers le neuvième siècle. Alfred le grand.* 146

CHAP. XXVII. *De l'Espagne et des musulmans maures, aux huitième et neuvième siècles.* 151

CHAP. XXVIII. *Puissance des musulmans en Asie et en Europe, aux huitième et neuvième siècles. L'Italie attaquée par eux. Conduite magnanime du pape Léon IV.* 162

CHAP. XXIX. *De l'empire de Constantinople, aux huitième et neuvième siècles.* 167

CHAP. XXX. *De l'Italie; des papes; du divorce de Lothaire, roi de Lorraine; et des autres affaires de l'Eglise, aux huitième et neuvième siècles.* 175

CHAP. XXXI. *De Photius, et du schisme entre l'Orient et l'Occident.* 182

CHAP.

Digitized by Google

CHAP. XXXII. *Etat de l'empire d'Occident, à la fin du neuvième siècle.* 192

CHAP. XXXIII. *Des fiefs et de l'empire.* 195

CHAP. XXXIV. *D'Othon le grand, au dixième siècle.* 199

CHAP. XXXV. *De la papauté, au dixième siècle, avant qu'Othon le grand se rendît maître de Rome.* 202

CHAP. XXXVI. *Suite de l'empire d'Othon et de l'état de l'Italie.* 208

CHAP. XXXVII. *Des empereurs Othon II et III, et de Rome.* 214

CH. XXXVIII. *De la France, vers le temps de Hugues-Capet.* 221

CHAP. XXXIX. *Etat de la France, aux dixième et onzième siècles. Excommunication du roi Robert.* 229

CHAP. XL. *Conquête de Naples et de Sicile par des gentilshommes normands.* 235

CHAP. XLI. *De la Sicile en particulier, et du droit de légation dans cette île.* 248

CHAP. XLII. *Conquête de l'Angleterre, par Guillaume, duc de Normandie.* 254

Digitized by Google

CHAP. XLIII. *De l'état de l'Europe, aux dixième et onzième siècles.* 264

CHAP. XLIV. *De l'Espagne et des Mahométans de ce royaume, jusqu'au commencement du douzième siècle.* 271

CHAP. XLV. *De la religion et de la superstition, aux dixième et onzième siècles.* 281

CHAP. XLVI. *De l'Empire, de l'Italie, de l'empereur Henri IV et de Grégoire VII. De Rome et de l'Empire, dans le onzième siècle. De la donation de la comtesse Mathilde. De la fin malheureuse de l'empereur Henri IV, et du pape Grégoire VII.* 298

CHAP. XLVII. *De l'empereur Henri V et de Rome, jusqu'à Frédéric I.* 319

CHAP. XLVIII. *De Frédéric Barberousse. Cérémonies du couronnement des empereurs et des papes. Suite des guerres de la liberté italique contre la puissance allemande. Belle conduite du pape Alexandre III, vainqueur de l'empereur par la politique, et bienfaiteur du genre humain.* 326

Digitized by Google

CHAP. XLIX. *De l'empereur Henri VI, et de Rome.* 337

CHAP. L. *Etat de la France et de l'Angleterre, pendant le douzième siècle, jusqu'au règne de St Louis ; de Jean sans terre et de Henri III. Grand changement dans l'administration publique en Angleterre et en France. Meurtre de Thomas Becquet, archevêque de Cantorbéri. L'Angleterre devenue province du domaine de Rome, &c. Le pape Innocent III joue les rois de France et d'Angleterre.* 342

CHAP. LI. *D'Othon IV et de Philippe-Auguste, au treizième siècle. De la bataille de Bouvines. De l'Angleterre et de la France, jusqu'à la mort de Louis VIII, père de St Louis. Puissance singulière de la cour de Rome : pénitence plus singulière de Louis VIII, &c.* 363

CHAP. LIII. *De l'Orient, au temps des Croisades, et de l'état de la Palestine.* 390

CHAP. LIV. *De la première croisade, jusqu'à la prise de Jérusalem.* 399

Digitized by Google

CHAP. LV. *Croisades depuis la prise de Jérusalem. Louis le jeune prend la croix. St Bernard, qui d'ailleurs fait des miracles, prédit des victoires, et on est battu. Saladin prend Jérusalem, ses exploits, sa conduite. Quel fut le divorce de Louis VII, dit le jeune, &c.* 415

CHAP. LVI. *De Saladin.* 426

CHAP. LVII. *Les croisés envahissent Constantinople. Malheurs de cette ville et des empereurs grecs. Croisade en Egypte. Aventure singulière de St François d'Assise. Disgraces des chrétiens.* 437

Fin de la Table du second volume.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google